



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MPMBPE

MINISTÈRE AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE
CHARGÉ DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT

RAPPORT ANNUEL DE LA DGPE

2018 • 2019



DGPE
DIRECTION GENERALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT

Le présent rapport a pour objet de présenter les activités majeures menées par la Direction Générale du Portefeuille de l'État (DGPE), au cours de l'exercice 2018, dans le cadre de la gestion du portefeuille de l'État. Aussi, en vue de fournir des informations à jour lors de sa publication, il prend en compte certaines évolutions survenues dans la mise en œuvre de ces activités jusqu'au 30 juin 2019.

Ce rapport présente également la situation économique et financière des entreprises du portefeuille de l'État au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2018, communiquée à l'Assemblée Nationale, en annexe à la Loi de Finances conformément aux Lois n°97-519 et n°97-520 du 4 septembre 1997 relatives respectivement aux sociétés d'État et aux sociétés à participation financière publique.



SOMMAIRE

06 MOT DU MINISTRE

09 PANORAMA GLOBAL 2018

- CHIFFRES CLÉS ET FAITS MARQUANTS

19 PRÉSENTATION DE LA DGPE

- UN RÔLE DE CATALYSEUR POUR LA STRUCTURE EN CHARGE DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT
- UNE ORGANISATION SECTORIELLE ET UN CAPITAL HUMAIN RENFORCÉ
- UN PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ PRÉSENT DANS TOUS LES SECTEURS

29 GESTION DU PORTEFEUILLE EN 2018 : UN PILOTAGE AXÉ SUR L'ANTICIPATION

- OPÉRATIONS EN CAPITAL
- ANTICIPATION ET GESTION DES RISQUES LIÉS AUX ENTREPRISES PUBLIQUES
- CONTRACTUALISATION AVEC LES ENTREPRISES PUBLIQUES
- SUIVI DE LA POLITIQUE D'ENDETTEMENT DES ENTREPRISES PUBLIQUES
- MODULATION DES AUDITS DES ENTREPRISES PUBLIQUES
- RÉFORME DU CADRE JURIDIQUE DES ENTREPRISES PUBLIQUES
- RENFORCEMENT DU CADRE DE GOUVERNANCE DES ENTREPRISES PUBLIQUES

37 PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE : VERS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS CLÉS DE L'ÉTAT ACTIONNAIRE

- UN IMPACT DÉVELOPPEMENTAL RÉAFFIRMÉ
- VALORISATION PATRIMONIALE
- UTILISATION EFFICACE DES DENIERS PUBLICS (ENJEUX LIÉS AUX FINANCES PUBLIQUES)

65 PERFORMANCE PRÉVISIONNELLE DES ENTREPRISES PUBLIQUES EN AMÉLIORATION EN 2019

70 PRÉSENTATIONS SECTORIELLES ET FICHES ENTREPRISES

177 ANNEXES

MOT DU MINISTRE



La Côte d'Ivoire demeure parmi les économies à fort potentiel, en enregistrant un taux de croissance oscillant entre 7% et 8%. Ces bonnes performances résultent de progrès enregistrés dans plusieurs domaines, dont celui relatif au portefeuille de l'État.

En effet, les entreprises du portefeuille de l'État, en plus de leurs contributions aux finances publiques, continuent de participer significativement à l'amélioration des conditions de vie des populations, à travers notamment l'amélioration de l'accès à l'électricité et à l'eau potable, au renforcement de l'assainissement, à la construction et l'entretien de routes, à l'amélioration de la mobilité des populations, à la construction des infrastructures portuaires, etc.

Ces actions cadrent avec la vision du Gouvernement qui, en autorisant la création de la Direction Générale du Portefeuille de l'État (DGPE) en 2016, visait à accroître et à mieux formaliser les contributions des entreprises publiques à l'atteinte des objectifs de développement.

L'année 2018 a vu une intensification des réformes visant à optimiser l'impact, aussi bien financier que développemental, des entreprises du portefeuille de l'État.

Au niveau de la gestion des risques liés aux entreprises publiques, un système d'anticipation et de gestion des risques a été élaboré et est entré dans sa phase opérationnelle. Ce système intègre des outils pour l'identification et la priorisation des risques, mais également pour leur anticipation à travers le suivi d'indicateurs infra-annuels.

Au titre du pilotage de la performance, la généralisation des contrats de performance à

l'ensemble des entreprises publiques a été lancée, à la suite d'une phase pilote conduite avec succès. Ces contrats permettent la prise en compte des politiques sectorielles de l'État dans la stratégie des entreprises tout en favorisant l'équilibre financier de celles-ci.

En ce qui concerne les aspects juridiques, une réforme du cadre juridique du portefeuille de l'État a été entamée et se poursuit. Les actions déjà entreprises ont abouti à l'adoption, par le Gouvernement, de projets de loi se rapportant aux sociétés d'État et aux sociétés à participation financière publique. Cette réforme se justifie par la nécessité, d'une part, d'adapter les textes de lois existant aux nouvelles règles communautaires et, d'autre part, de combler les insuffisances relevées dans le cadre de la gouvernance des entreprises publiques.

S'agissant des questions relatives à l'amélioration de la Gouvernance, un programme ambitieux de Certification des Administrateurs des Sociétés Publiques (CAS.P) a été mis en place, en vue de renforcer les capacités des Administrateurs représentant l'État au sein des Conseils d'Administration.

Par ailleurs, dans le cadre de la gestion active de son portefeuille, l'État a poursuivi ses opérations de redimensionnement, en ligne avec ses principes de prises de participation. Ainsi, la société VERSUS BANK a vu une augmentation de son capital social de 3 milliards FCFA à 14,8 milliards FCFA, à la suite d'une opération d'ouverture du capital, menée avec succès ; la société PALMAFRIQUE a été privatisée et l'opération de cession du réseau des stations-service de la société PETROCI HOLDING a été finalisée en octobre 2018.

En outre, l'État a apporté son soutien à certaines entreprises en difficulté, particulièrement à la SIR, à travers la prise de mesures visant le soutien durable de ses activités.

Je note avec satisfaction que toutes ces mesures ont contribué à améliorer les performances économiques et financières réalisées par les entreprises du portefeuille de l'État au cours de ces dernières années.

En effet, la situation économique et financière des entreprises du portefeuille au 31 décembre 2018 se caractérise par les évolutions suivantes :

- une hausse de 8% de leur chiffre d'affaires global, qui s'est établi à 4 515 milliards FCFA en 2018. Cette augmentation s'explique notamment par les bonnes performances commerciales des sociétés du secteur des hydrocarbures (SIR, PETROCI) ;
- une augmentation de 11% des dividendes distribués à l'État, soit un montant de 26 milliards FCFA au titre de l'année 2018.

Les performances du portefeuille ont été cependant impactées par la baisse du résultat net d'entreprises au sein desquelles l'État détient une participation minoritaire. En effet, le résultat net des sociétés à participation financière publique minoritaire est passé de 289 milliards FCFA en 2017 à 210 milliards FCFA en 2018.

Cette orientation baissière est liée en partie au recul des activités commerciales de la société Orange CI, en raison notamment du repli de la base de la clientèle de la téléphonie mobile, à la suite de la purge de près de 3 millions de cartes SIM non identifiées au terme du processus d'identification des clients des sociétés de téléphonie lancé par les autorités, ainsi que la diminution de l'usage du service de la voix mobile, dont le revenu est en baisse de 23 milliards FCFA par rapport aux chiffres de 2017.

Il faut noter également le recul des performances de certaines entreprises minières, dû en grande partie à la baisse de la production d'or (24,448 tonnes contre 25,395 tonnes en 2017).

Quant aux sociétés d'État et sociétés à participation financière publique majoritaire, elles ont affiché un résultat net cumulé positif de 6,4 milliards FCFA contre 1,4 milliard FCFA en 2017, en lien notamment avec les réformes engagées.

En vue d'assurer le maintien des performances économiques relevées au cours de ces dernières années, les entreprises publiques devront être plus ambitieuses et plus actives, tant au niveau national qu'à l'échelle internationale, performantes sur le plan économique et financier et constituer des modèles en matière de bonne gouvernance.

A cet égard, le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'État (MPMBPE) entend accorder une attention particulière à la clarification des principes soutenant la prise de participation publique en vue de les asseoir davantage sur les problématiques d'optimalité financière.

En outre, le MPMBPE poursuivra les mesures d'amélioration du fonctionnement des organes d'administration et de gestion, notamment à travers, d'une part, la finalisation du processus de certification des Administrateurs de sociétés publiques et, d'autre part, en tirant profit du cadre d'échange avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion des participations publiques.

Enfin, conformément au principe de modulation des missions d'audits, le contrôle sur les entreprises publiques sera renforcé afin d'accompagner le mécanisme d'anticipation des risques.

Je sais pouvoir compter sur la Direction Générale du Portefeuille de l'État (DGPE) pour mener à bien cette stratégie.



Ministre auprès du Premier Ministre,
chargé du Budget et du Portefeuille de l'État



DGPE

DIRECTION GENERALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

01

PANORAMA
GLOBAL

CHIFFRE CLÉS



4 ENTRÉES
AU CAPITAL

4515

MILLIARDS FCFA DE CHIFFRES
d'affaires cumulés

(Vs 4 176 milliards FCFA en 2017 en hausse de 8%)



1 OPÉRATIONS
DE PRIVATISATION

81 ENTREPRISES
PUBLIQUES

(SODE et SPFP)



410 MILLIARDS FCFA
de Capital social - part État

(Vs 445 milliards FCFA en 2017 - en baisse de 7,9% en raison de la sortie de la société PALMAFRIQUE)



25

MILLIARDS FCFA
dividendes perçus
par l'État

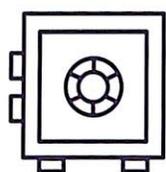
(Vs 23 milliards FCFA en 2017 -
en hausse de 10%)



64 MILLIARDS
FCFA

de subventions octroyées
par l'État

(Vs 64,2 milliards FCFA en 2017
en baisse de 1%)



225

MILLIARDS FCFA
de résultats nets cumulés

(Vs 291 Mrd FCFA en 2017 en baisse de 22% du fait de la contre-performance de ORANGE CI, SODEMI, TONGON SA, SIR, AGO qui ont enregistré des baisses respectives de 41 mMrds FCFA, 26 Mrd FCFA, 23 Mrd FCFA, 22 Mrd FCFA, 19 Mrd FCFA)



615

MILLIARDS FCFA
de Chiffre d'affaires - SODE

(Vs 517,1 milliards FCFA en 2017, en hausse de 19%)



605

MILLIARDS FCFA
de capital social avec 68% de participations publiques

(Vs 710 milliards FCFA en 2017 en baisse de 14,8% en raison de la sortie de la société PALMAFRIQUE)



12

MILLIARDS FCFA
de résultats nets - SODE

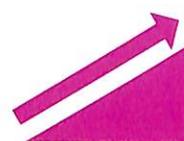
(Vs 6,9 milliards FCFA en 2017, en hausse de 204%)



56,3

MILLIARDS FCFA
de Résultats nets - part État

(Vs 56,6 milliards FCFA en 2017, en baisse de 0,5%)



1702

MILLIARDS FCFA
de Chiffres d'affaires - part État

(Vs 1478 milliards FCFA en 2017, en hausse de 15%)

FAITS MARQUANTS

17 JANVIER - RÉVISION DE LA REDEVANCE DE SÉCURITÉ AÉRIENNE

Le Conseil des Ministres a adopté un décret instituant une redevance de sécurité et fixant ses modalités de perception et de répartition. Ce décret institue, à l'exclusion des vols domestiques, une redevance de sécurité perçue sur les passagers à destination et au départ de l'Aéroport International Félix Houphouët Boigny. Le montant de cette redevance est fixé à quatre mille (4000) FCFA pour les vols en provenance ou à destination de tout aéroport de la CEDEAO et à cinq mille (5000) FCFA pour les aéroports autres que ceux de la CEDEAO. Les ressources ainsi captées permettront d'investir davantage dans la mise en place de solutions technologiques innovantes en vue notamment, d'assurer la maîtrise des flux migratoires. Ce décret abroge le décret n°2016 190 du 06 avril 2016 qui instituait une redevance de sécurité aérienne fixée à dix mille (10.000) FCFA.

JANVIER

24 JANVIER - MISE EN PLACE D'UN RÉGIME FISCAL ET DOUANIER INCITATIF EN FAVEUR DE LA SITARAIL

Le Conseil des Ministres a adopté une ordonnance portant légalisation du régime fiscal et douanier prévu par l'Annexe F3 de la Convention de concession révisée pour l'exploitation des transports ferroviaires, conclue le 29 juillet 2016 entre le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et la SITARAIL. Cette convention organise un régime fiscal et douanier incitatif en faveur de la SITARAIL aux fins de la soutenir dans la réalisation des investissements nécessaires au maintien en bonne qualité de son infrastructure ferroviaire, qui permet aux deux (2) pays de renforcer et de consolider leur coopération économique.

14 FÉVRIER - MODERNISATION DES PROCESSUS D'OPTIMISATION ET DE RATIONALISATION DU SYSTÈME FISCAL NATIONAL, ENTRE LA CIE, LA SODECI ET LE LBTP

Le Conseil des Ministres a adopté un décret autorisant la communication de fichiers et la mise en oeuvre d'un traitement automatisé de données à caractère personnel entre la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE), la Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire (SODECI), le Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics (LBTP), d'une part, et la Direction Générale des Impôts et le Cadastre, d'autre part, pour l'optimisation fiscale. Ce décret vise à doter l'Administration Fiscale de bases de données plus complètes et plus fiables, de façon, entre autres, à élargir l'assiette de la recette foncière de l'État.

FÉVRIER

28 FÉVRIER - AUTORISATION DE LA CESSIION D'UNE PARTIE DES ACTIFS DE PETROCI HOLDING

Le Conseil des Ministres a adopté un décret autorisant la cession du fonds de commerce et des biens mobiliers, immobiliers et incorporels de PETROCI rattachés à son réseau de stations service ; un second décret autorisant la prise de participation de la PETROCI au capital social de la société PUMA ENERGY COTE D'IVOIRE (PECI) ; et un troisième décret autorisant la prise de participation de la PETROCI au capital social de la société PUMA ENERGY PETROLEUM COTE D'IVOIRE (PEPCI).

07 MARS - AUTORISATION DE L'EXPLOITATION DU SERVICE UNIVERSEL POSTAL POUR UNE DURÉE DE VALIDITÉ DE DIX (10) ANS PAR LA POSTE CI

Le Conseil des Ministres a adopté un décret portant attribution d'une licence d'exploitation du Service Universel Postal (SUP) à la société « La Poste de Côte d'Ivoire » et une autre portant approbation du cahier des charges de la licence d'exploitation du SUP.

14 MARS - ORGANISATION D'UN EXERCICE DE GESTION DE CRISE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL FÉLIX HOUPHOUËT BOIGNY D'ABIDJAN

L'Autorité Nationale de l'Aviation Civile (ANAC) et l'Aéroport International Félix HOUPHOUËT BOIGNY d'Abidjan (AERIA) procèdent, le 14 mars 2018, à un exercice de gestion de crise en Sécurité et en Sécurité de l'Aviation Civile, à l'Aéroport Félix Houphouët Boigny d'Abidjan. Cet exercice a permis de tester l'efficacité du plan d'urgence de l'Aéroport et d'apporter des correctifs au dispositif mis en place par les autorités de l'Aviation Civile pour répondre efficacement à tout acte d'intervention illicite visant l'Aviation Civile ou à tout événement de sécurité pouvant survenir à l'Aéroport.

MARS

07 MARS - ACQUISITION DE 450 AUTOBUS POUR LA SOTRA

Le Conseil des Ministres a adopté deux décrets portant ratification de l'Accord de prêt d'un montant total de 89 996 000 euros, soit 59 033 506 172 FCFA, conclu le 28 février 2018, entre la Banque Tchèque Ceskoslovenská Obchodní banka (CSOB) et la République de Côte d'Ivoire. Ce projet constitue la seconde phase du programme de redressement de l'offre de transport de la SOTRA et de renforcement de ses réseaux pour passer du parc actuel de 650 à un parc de 2500 autobus en 2020. Ce programme vise à couvrir les besoins de mobilité de la population de la ville d'Abidjan et à accroître considérablement l'offre de transport urbain, en association avec les modes de transport lagunaire et par train urbain.

29 MARS - RESTRUCTURATION JURIDIQUE, FINANCIÈRE ET OPÉRATIONNELLE DE LA SMGB

Le Marché de Gros de Bouaké connaît, depuis 1999, des difficultés structurelles qui impactent négativement ses états financiers. Aussi, le Conseil des Ministres a adopté un plan de restructuration, en vue de rétablir durablement l'équilibre financier de cet établissement. Ce plan porte essentiellement sur la révision de la convention de concession, la restructuration du capital social, la mise aux normes de la gouvernance d'entreprise et l'instauration d'un régime fiscal spécifique en faveur du Marché de Gros.

FAITS MARQUANTS

23 MAI - APPROBATION DE LA MODERNISATION ET DE L'EXTENSION DU TERMINAL MINÉRALIER DU PORT D'ABIDJAN

Le Conseil des Ministres a adopté un décret portant approbation de la convention pour la modernisation et l'extension du Terminal Minéralier du Port d'Abidjan. Cette convention permettra de mobiliser un financement de plus de cent (100) milliards de FCFA pour la réalisation d'investissements importants portant sur l'acquisition de matériels techniques supplémentaires, l'aménagement d'aires de manutention, l'extension des espaces de stockage, le rempiètement et l'approfondissement des quais du Terminal Minéralier du Port d'Abidjan.

MAI

23 MAI - PRISE DE DISPOSITIONS PAR L'ÉTAT POUR RÉDUIRE LES TARIFS AÉRIENS DE L'AÉROPORT FÉLIX HOUPHOUËT BOIGNY

Dans le cadre de l'amélioration de la compétitivité de l'Aéroport Félix HOUPHOUËT BOIGNY, le Gouvernement a engagé des négociations avec le délégataire du service public de l'assistance en escale de cet aéroport, la société de droit koweïtien NAS Ivoire SA, en vue notamment de la réduction des tarifs appliqués par l'opérateur aux compagnies aériennes. Ces négociations ont abouti à deux points d'accord majeurs, à savoir une baisse de 30% des tarifs plafonds du paquet de services de base, tels que définis dans la convention de délégation, et le maintien de la durée de la convention fixée à dix (10) ans.

30 MAI - ADOPTION D'UN PLAN DE RESTRUCTURATION DU CNRA

Face aux difficultés d'ordre structurel et budgétaire que connaît le CNRA, le Conseil des Ministres a adopté un plan de relance afin de remettre durablement cette structure au service du développement de l'agriculture et de l'économie nationale. Le Gouvernement prévoit une contribution exceptionnelle de 3,1 milliards de FCFA, destinée à faire face aux dépenses les plus urgentes. Ce plan, prévu pour couvrir une période de cinq (5) ans, permettra notamment de sécuriser le patrimoine foncier du CNRA, de restructurer son actionariat et de valoriser ses chercheurs. Ainsi, d'une capacité d'autofinancement de 1%, soit 133 millions de FCFA en 2018, le CNRA restructuré devrait pouvoir générer environ 6,7 milliards de FCFA de ressources propres par an et porter sa capacité d'autofinancement à 46% avant 2023.

30 MAI - APPROBATION DE L'AVENANT RELATIF À L'EXPORTATION ET L'IMPORTATION DE L'ÉNERGIE

Le Gouvernement a adopté un décret portant approbation de l'Avenant n°10 à la convention de concession du service public national de production, de transport, de distribution, d'exportation et d'importation de l'énergie électrique conclue entre l'État de Côte d'Ivoire et la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE), le 25 octobre 1990. Cet avenant intervient dans le cadre de la stratégie de développement du potentiel de l'énergie solaire et de réduction de la dépendance de la production électrique aux combustibles fossiles. Il porte, plus précisément, sur la conception, le financement, la construction et l'exploitation d'une centrale solaire photovoltaïque de production d'électricité de 25 MW à Binguébougou, dans le département de Korhogo, par la société Korhogo Solaire.

AOÛT

01 AOÛT - PRISES DE DIVERSES MESURES PAR L'ÉTAT POUR SOUTENIR DURABLEMENT LES ACTIVITÉS DE LA SIR

Le Conseil des Ministres a adopté une ordonnance instituant la taxe de soutien au développement de l'activité de raffinage ainsi que son projet de loi de ratification formalisant l'allocation des ressources de la Société Ivoirienne de Raffinage SIR pour le remboursement de l'emprunt à court terme de la SIR. Cette mesure institue une taxe de 30 FCFA, par litre à l'ambient sur le super carburant, de 15 FCFA par litre à l'ambient sur le gasoil et de 30 FCFA par kilog ramme sur la DDO et le fuel oil, en vue de soutenir durablement le développement de l'activité de raffinage en difficulté. Le Conseil des Ministres a adopté également un décret portant garantie de la République de Côte d'Ivoire dans le cadre de la restructuration de la dette de la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) pour un montant de trois cent quatre vingt huit milliards (388 000 000 000) de FCFA. Cette mesure s'inscrit dans le cadre des actions engagées par le Gouvernement pour restructurer la dette financière de la SIR, en vue de garantir la viabilité de cette structure stratégique de l'économie nationale.

06 JUIN - AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE DES SODE ET DES SPFP

Le Conseil des Ministres a adopté une communication relative aux risques budgétaires des entreprises publiques. Au cours des dernières années, la gouvernance des sociétés d'État et des sociétés à participation financière publique s'est significativement améliorée grâce aux mesures imposées par le Gouvernement, dont l'augmentation de la fréquence des réunions des Conseils d'Administration, la réduction des dépenses salariales, la baisse du niveau des dons et charges sans contrepartie, le recours plus systématique aux marchés publics (90% des lignes budgétaires assujetties), etc. Cette amélioration s'est traduite par un résultat net cumulé déficitaire moins important que celui des années précédentes, soit 9,2 milliards de FCFA en 2016 contre 42,7 milliards de FCFA en 2014.

JUIN

27 JUIN - AUTORISATION DE L'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL DE VERSUS BANK

Le Conseil des Ministres a adopté un décret portant augmentation du capital social de la société d'État Versus Bank et fixant les modalités de souscription à ladite augmentation. Ce décret porte le capital social de Versus Bank à 14,580 milliards de FCFA par l'émission de 267.233 actions nouvelles et autorise l'État à renoncer aux actions nouvelles émises au profit de la CGRAE. A l'issue de cette opération, l'État détiendra 300.000 actions, soit 52,89% du capital social de cette banque et le nouvel acquéreur disposera de 47,11% de ce capital. Cette mesure vise à mettre en conformité la situation financière de la banque avec le nouveau dispositif prudentiel de réglementation bancaire de l'UE-MOA. Elle permettra également de consolider la dynamique de croissance de cette banque publique.

18 JUILLET - AUTORISATION DE LA CESSIION DE CERTAINS ACTIFS DE LA SPDC

Le Conseil des Ministres a adopté un décret autorisant la communication de fichiers et la mise en oeuvre d'un traitement automatisé de données à caractère personnel entre la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE), la Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire (SODECI), le Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics (LBTP), d'une part, et la Direction Générale des Impôts et le Cadastre, d'autre part, pour l'optimisation fiscale. Ce décret vise à doter l'Administration Fiscale de bases de données plus complètes et plus fiables, de façon, entre autres, à élargir l'assiette de la recette foncière de l'État.

JUILLET

FAITS MARQUANTS

OCTOBRE

17 OCTOBRE - MISE EN CONFORMITÉ DE L'ACTIONNARIAT DE LA BNI ET DE LA CNCE AVEC LA RÉGLEMENTATION BANCAIRE

Conformément à la réglementation bancaire au sein de l'espace UEMOA, traduite par l'ordonnance n° 2009-385 du 1^{er} décembre 2009 portant réglementation bancaire, le Conseil des Ministres décide d'ouvrir l'actionariat de la BNI et de la CNCE à des acteurs autres que l'État à travers des émissions d'actions nouvelles. Compte tenu du caractère stratégique de ces établissements nationaux de crédit, il a été retenu de réserver cette ouverture de capital à des structures en relation avec le secteur public. Cette opération permettra, par ailleurs, pour le cas spécifique de la CNCE, de renforcer le plan de restructuration en cours pour le rétablissement de l'équilibre financier de cette banque.

17 OCTOBRE - PRISE DES MESURES PAR L'ÉTAT POUR PERMETTRE À CI ENERGIES D'AVOIR ACCÈS AUX ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

Le Conseil des Ministres a adopté un décret modifiant les articles 2, 3, 5, 6, 10, 11, 12, 16, 17 et 19 du décret n° 2010-200 du 15 juillet 2010 portant définition des règles de gestion des flux financiers du secteur de l'électricité. Cette mesure participe des actions engagées par le Gouvernement pour assurer l'équilibre financier du secteur de l'électricité. Elle permettra plus précisément à CI Energies de recourir à l'émission d'une dette auprès d'établissements bancaires locaux, régionaux et internationaux aux fins de combler le besoin de financement du secteur.

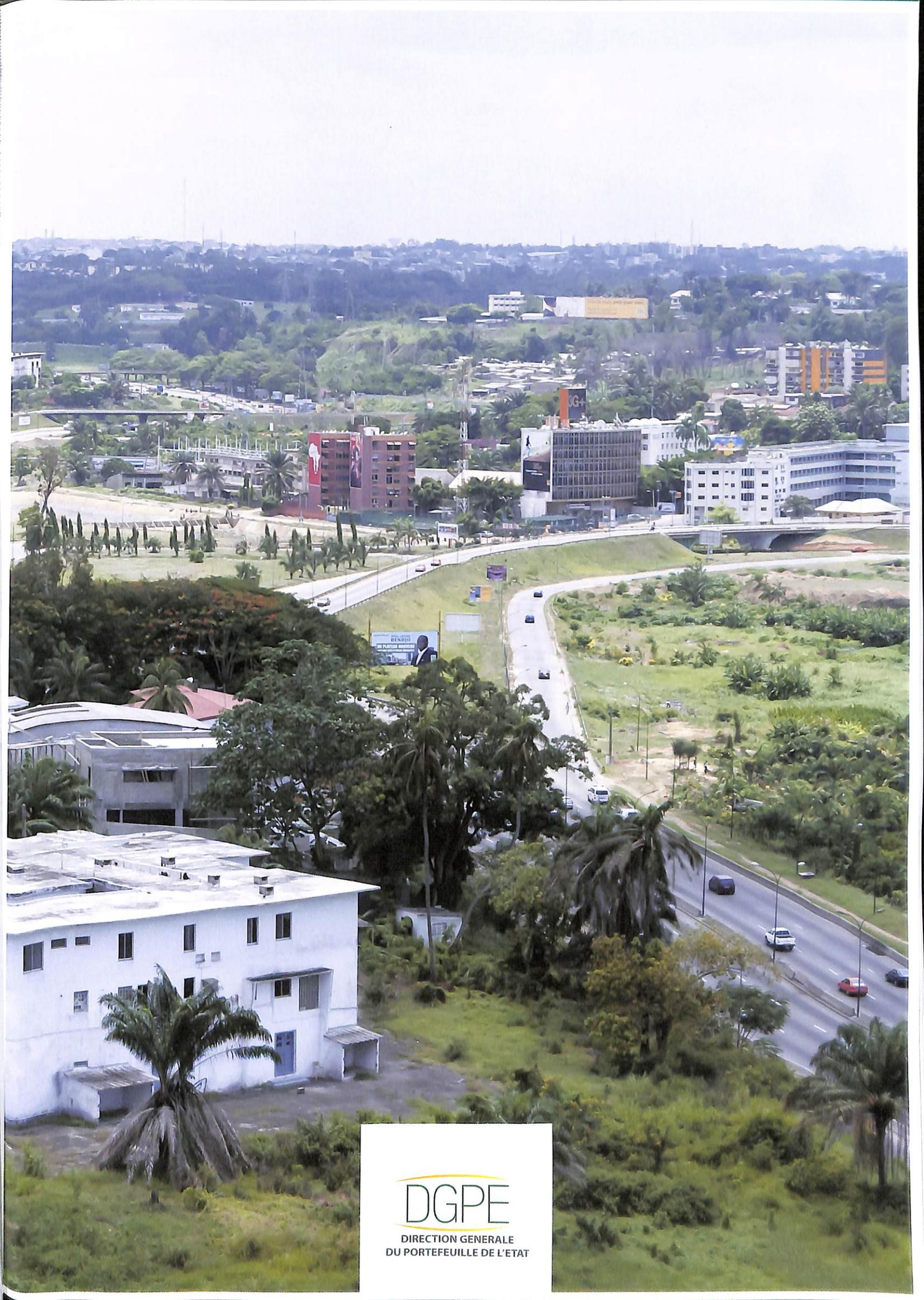
18 DÉCEMBRE - PRISE DE MESURES PAR L'ÉTAT POUR RENFORCER L'IDT

Le déploiement de la TNT en Côte d'Ivoire, entrée dans sa phase active en 2012, suit son cours conformément à la stratégie nationale mise en place par le Gouvernement. Le cadre institutionnel et fonctionnel a été réorganisé avec la création de la Société Ivoirienne de Télédiffusion (IDT) chargée de la diffusion, au niveau national, des programmes audiovisuels des chaînes publiques et privées ainsi que des programmes des bouquets de la TNT. La disponibilité du signal devrait être effective dès fin décembre 2018, afin de permettre au District d'Abidjan d'être connecté à la TNT conformément aux instructions du Chef de l'État. Les autres régions seront connectées de façon progressive.

18 DÉCEMBRE - APPROBATION DE LA CONVENTION DE CONCESSION DU TERMINAL FRUITIER DU PORT D'ABIDJAN

Le Conseil des Ministres a adopté un décret portant approbation de la Convention de Concession du Terminal Fruitier du Port d'Abidjan. Conclue en décembre 2018 entre le Port Autonome d'Abidjan (PAA), la société Eolis Terminal Fruitier et la Compagnie Financière de l'Oriol, cette convention vise à moderniser, à étendre et à approfondir le tirant d'eau du terminal fruitier du Port d'Abidjan.

DÉCEMBRE



DGPE
DIRECTION GENERALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

DGPE
DIRECTION GENERALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

D G P E

DGPE
DIRECTION GENERALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

02

PRÉSENTATION
DE LA DGPE

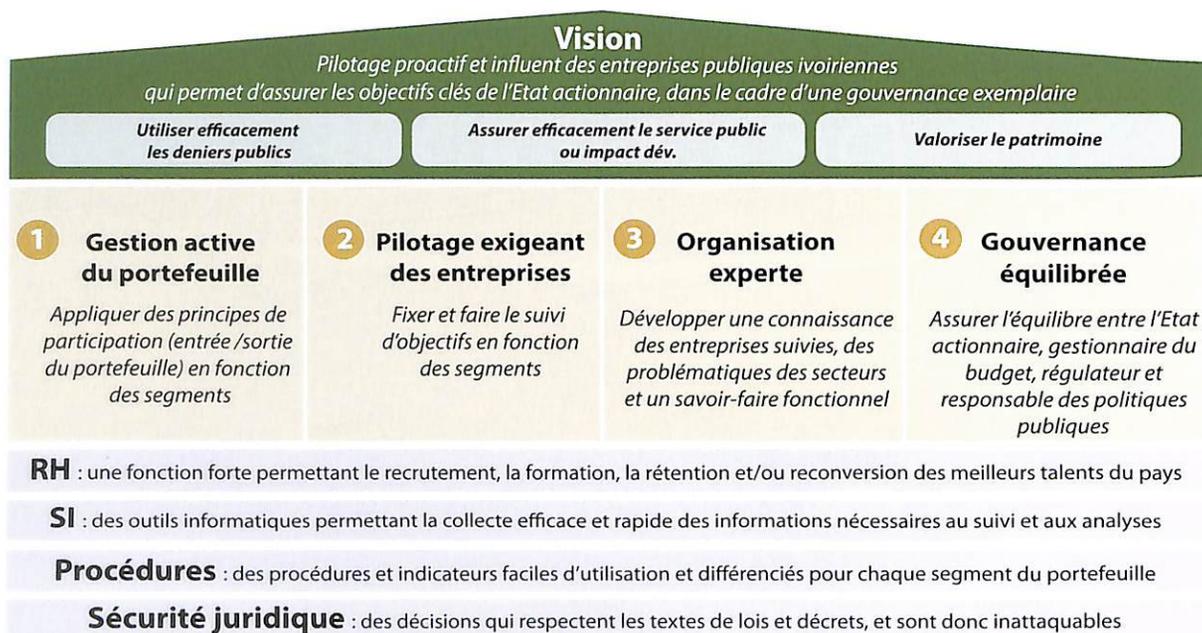
UN RÔLE DE CATALYSEUR POUR LA STRUCTURE EN CHARGE DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT

La Direction Générale du Portefeuille de l'État (DGPE) est la structure administrative en charge de la gestion du portefeuille de l'État de Côte d'Ivoire. Elle a été créée le 03 novembre 2016 avec la transformation de l'ex Direction des Participations et de la Privatisation (DPP) en Direction Générale du Portefeuille de l'État (DGPE).

La DGPE est chargée, de manière générale, d'élaborer et mettre en œuvre une stratégie de gestion du portefeuille de l'État conforme aux objectifs stratégiques, économiques et sociaux de l'État. Elle veille à ce titre au renforcement et à la modernisation des règles de gouvernance au sein de ces entreprises publiques.

Notre ambition à l'horizon 2020 est d'aboutir à un portefeuille équilibré, mieux valorisé, choisi et géré en fonction des objectifs de développement du pays. Pour ce faire, notre stratégie 2016-2020 met l'accent sur une gestion différenciée des participations selon les segments et secteurs auxquels ils appartiennent. Le dialogue stratégique avec les entreprises a été accentué en vue de veiller, de manière cohérente, à la mise en œuvre de la position de l'État Actionnaire dans la gestion des entreprises publiques. Le fonctionnement des organes d'Administration et de gestion fait également l'objet d'une attention particulière en vue de favoriser davantage de création de valeur au sein desdits organes.

UNE STRATÉGIE 2016-2020 DE LA DGPE REPOSANT SUR 4 PILIERS



NOS VALEURS



ENCADRÉ 1 : QUELQUES PRINCIPES ENCADRANT L'INTERVENTION DE L'ÉTAT ACTIONNAIRE

Dans le contexte actuel de transformation structurelle de l'économie et d'amélioration des conditions et de la qualité de vie, l'État dispose de plusieurs instruments, dont, son intervention en fonds propres, pour mettre en œuvre sa politique de développement.

Cette intervention en fonds propres est encadrée par plusieurs principes généraux qui s'articulent autour des quatre (4) points ci-dessous.

1. Objectifs de l'intervention en fonds propres de l'État : à travers son intervention en fonds propres, l'État vise la mise en œuvre efficace de ses politiques sectorielles tout en assurant la rentabilité économique et financière de son investissement.

Les objectifs principaux de l'intervention en fonds propres de l'État peuvent être déclinés comme suit :

- faciliter l'exécution de la politique publique ;
- assurer les missions d'intérêt public ;
- assurer des missions d'« autorités déléguées » en charge de veiller au respect des engagements des délégataires de service public ;
- aider au développement d'un secteur stratégique ;
- intervenir ponctuellement pour la restructuration d'entités, afin de mitiger certains risques sociaux ou économiques importants.

2. Principes de participation et de gestion : l'État détermine une classification de ses participations lui permettant de définir un périmètre privilégié pour cette intervention, et des principes différenciés de participation et de gestion

L'État-actionnaire dispose d'une segmentation évolutive du portefeuille favorisant la catégorisation de ses participations et la définition d'un périmètre pour son actionariat. Cette segmentation est effectuée en fonction de deux principaux critères qui sont (1) l'intervention naturelle de l'État et (2) l'intervention voulue de l'État au regard de ses choix stratégiques en matière de développement. Elle permet de déterminer

des principes différenciés de participation et de gestion des entreprises du portefeuille.

3. Principes guidant le redimensionnement du portefeuille de l'État : le portefeuille de l'État fait l'objet, le cas échéant, de redimensionnement à travers des principes clairs et explicites.

Le périmètre des sociétés (ou actifs) pour lesquelles une privatisation pourrait être envisagée comprend :

- les sociétés (ou actifs) évoluant dans un secteur qui ne nécessite pas d'intervention capitalistique de l'État pour se développer ;
- les sociétés (ou actifs) évoluant dans un secteur non stratégique, au regard des priorités du Gouvernement ;
- les sociétés délégataires de services publics, si la capacité du secteur privé à mettre en œuvre le service public est démontrée.

Par ailleurs, comme principe directeur pour sa participation dans les sociétés du périmètre susmentionné, l'État se réfère strictement à son « retour financier sur investissement » (dividendes et plus-values potentiellement réalisables).

4. Actions pour la création de valeur : en tant qu'actionnaire avisé, l'État accorde une attention particulière à la mise en œuvre de certaines actions visant à assurer une création de valeur sur le long terme.

Ces actions comprennent :

- l'amélioration de la gouvernance, notamment, l'optimisation de la composition et du fonctionnement des organes d'administration et de gestion ;
- la conduite d'un processus structuré aboutissant à la signature des contrats de performance entre l'État et les entreprises publiques ;
- la mise en place d'un système rigoureux d'anticipation et de gestion des risques ;
- la mise en œuvre d'un pilotage différencié de la performance des entreprises.

UNE ORGANISATION SECTORIELLE ET UN CAPITAL HUMAIN RENFORCÉ

La DGPE comprend trois (3) directions centrales dont deux (2) directions sectorielles pour le suivi des entreprises, et un pôle d'expertise agissant de façon transversale en support aux équipes sectorielles. Les deux directions sectorielles couvrent l'ensemble des secteurs d'intervention du portefeuille et sont composées des cinq (5) divisions sectorielles. Quant au pôle d'expertise, il intervient dans quatre (4) domaines clés à savoir (i) la stratégie, (ii) le juridique, (iii) l'audit, la comptabilité et la finance, et (iv) les systèmes d'information, relations publiques et communication.



CODIR

La réorganisation sectorielle de la DGPE a été finalisée afin de permettre une plus grande responsabilisation des équipes ainsi que le développement d'expertises spécifiques favorisant des analyses plus approfondies.

Par ailleurs, une montée en compétence du personnel est en cours avec un programme de formations (internes et externes) adapté aux besoins de la DGPE. En 2018, ces formations ont porté entre autres sur :

- les techniques de valorisation des entreprises publiques ;
- les techniques et outils de l'audit ;
- les mesures et analyse des risques de solvabilités ;
- les outils et moyens de la gestion prévisionnelle des emplois et compétences ;
- le langage des slides

Enfin, le programme d'excellence « Graduate Program » se poursuit permettant de sélectionner et former les meilleurs étudiants qui serviront in fine dans l'écosystème de gestion des participations publiques. Pour la 1^{ère} promotion de ce programme, huit (8) étudiants ont démarré le programme en Octobre 2017.

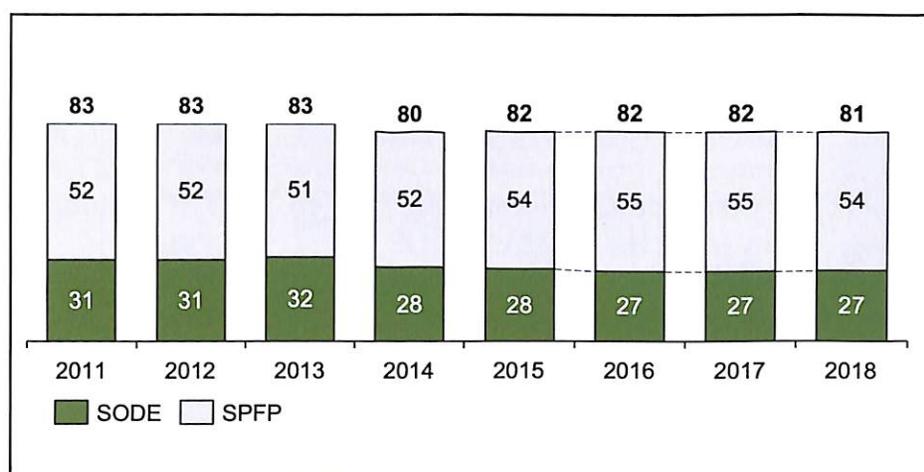
UN PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ PRÉSENT DANS TOUS LES SECTEURS

UN PORTEFEUILLE DE 81 SOCIÉTÉS, DONT 27 SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Au 31 décembre 2018, le nombre de sociétés dans le portefeuille de l'État se fixait à 81, suite à la privatisation de la société PALMAFRIQUE.

Pour rappel, le portefeuille comptait 82 sociétés sur la période 2015-2017. En 2016, SUCRIVOIRE a été privatisée et l'ANARE transformée en autorité administrative indépendante, pendant que deux (2) nouvelles sociétés (Shiloh Manganèse SA (SM) et Newcrest Dougbafla Côte d'Ivoire (NDCI)) faisaient leurs entrées dans le portefeuille. En 2017, quatre (4) sociétés ont fait leurs entrées dans le portefeuille de l'État (Lagune Exploitation Bongouanou (LEB), Compagnie Minière du Bafing (CMB), Bondoukou Manganèse SA (BMSA) et Société Ivoirienne de Télédiffusion (SIDT)), deux (2) étaient en situation de cessation d'activités (SILS TECHNOLOGY et Société Abidjanaise de la Salubrité (SAS)), et deux (2) autres ont été privatisées (SN SOSUCO et NSIA Banque CI).

GRAPHIQUE 1 : EVOLUTION DU PORTEFEUILLE DE 2012 À 2018



* SODE : société d'État

**SPFP : société à participation financière publique

UN NIVEAU DE PARTICIPATION FINANCIÈRE PUBLIQUE MOYEN DE 67,8% DANS UN CAPITAL SOCIAL CUMULÉ D'ENVIRON 605 MILLIARDS FCFA

Le montant total du capital social cumulé des sociétés du portefeuille de l'État s'élève à 605 milliards FCFA en 2018 contre 710 milliards FCFA en 2017. Ce montant est en baisse principalement en raison de la sortie du portefeuille de la société PALMAFRIQUE.

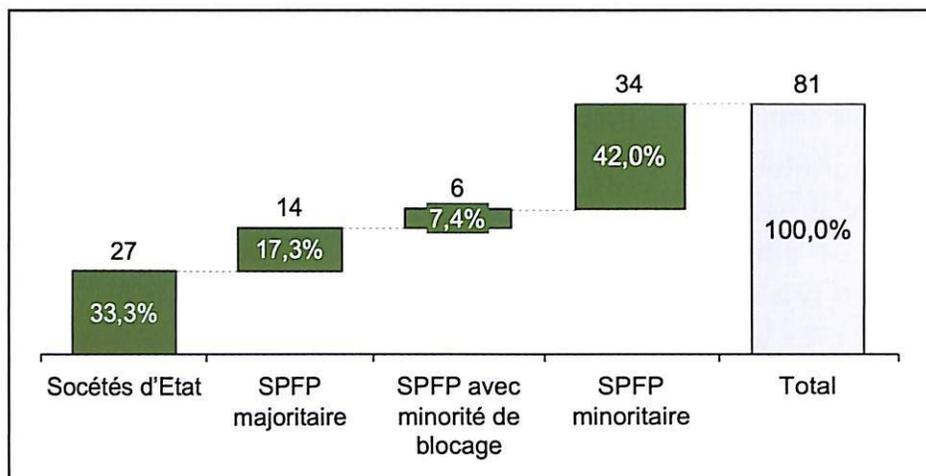
La quote-part de l'État dans ce capital s'élève à 410 milliards FCFA, soit un niveau de participation moyen de 67,8%, contre 445 milliards FCFA en 2017.

UN PORTEFEUILLE CONSTITUÉ EN MAJORITÉ DE PARTICIPATIONS MINORITAIRES

Le portefeuille de l'État est constitué de vingt-sept (27) sociétés d'État (SODE) et cinquante-quatre (54) sociétés à participation financière publique (SPFP), dont quatorze

(14) majoritairement détenues, six (6) détenues avec une minorité de blocage et trente-quatre (34) participations minoritaires simples

GRAPHIQUE 2 : RÉPARTITION DES SOCIÉTÉS SELON LE NIVEAU DE PARTICIPATION DE L'ÉTAT, EN 2018



Le nombre de SODE est resté inchangé comparativement à 2018. Le capital social de ces SODE est entièrement détenu par l'État ou des personnes morales de droit public ivoiriennes, conformément à l'article 2 de la Loi n°97-519 du 4 septembre 1997, portant définition et organisation des sociétés d'État.

Le nombre de SPFP est passé de cinquante-cinq (55) en 2017 à cinquante-quatre (54) en 2018, en raison de la sortie de PALMAFRIQUE.

Les SPFP sont régies par la Loi n°97-520 du 4 septembre 1997, portant définition et organisation desdites sociétés. En fonction du niveau de la participation financière publique, l'on distingue :

- les SPFP majoritaire - participation supérieure à 50% du capital social et inférieure à 100% - au nombre de quatorze (14) en 2017 et 2018.
- les SPFP avec minorité de blocage - participation comprise entre 33,33% et 50% du capital social - au nombre de six (6) en 2017 et 2018.
- les SPFP minoritaire - participation inférieure à 33,33% du capital social - au nombre de trente-quatre (34), contre trente-cinq (35) en 2017.

La participation financière publique se répartit comme suit :

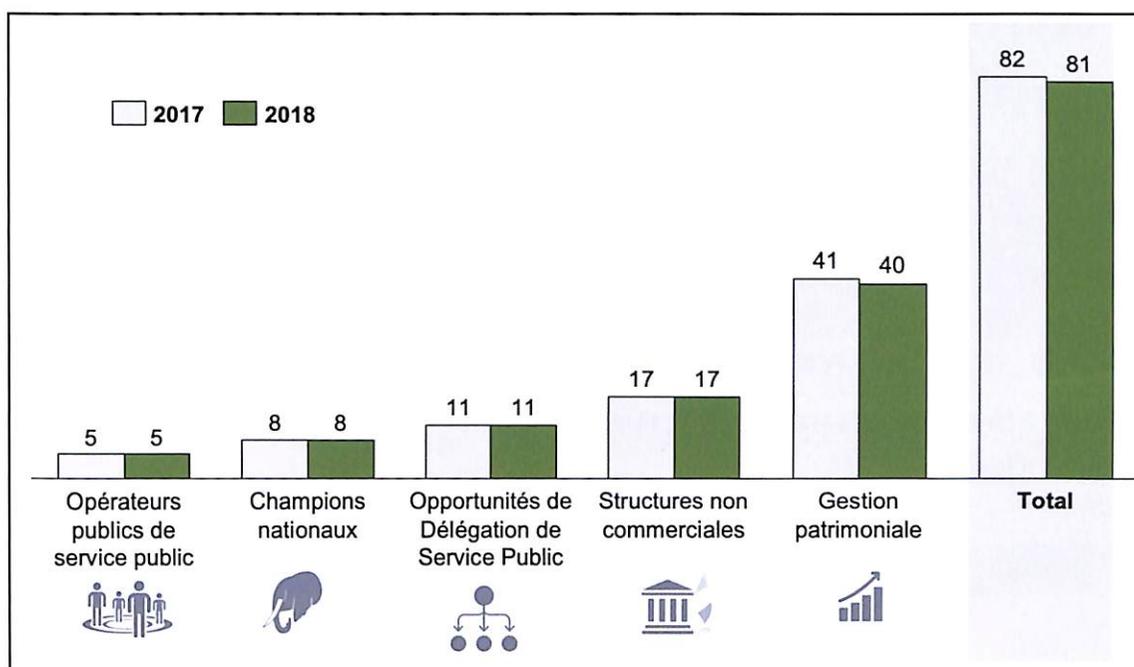
- **SODE :** 268 milliards FCFA ;
- **SPFP majoritaire :** 107 milliards FCFA ;
- **SPFP avec minorité de blocage :** 19 milliards FCFA ;
- **SPFP minoritaire :** 16 milliards FCFA.

UN PORTEFEUILLE DOMINÉ PAR LES « CHAMPIONS NATIONAUX » EN TERMES DE CAPITALISATION, ET PAR PLUSIEURS PARTICIPATIONS MINORITAIRES DANS LE SEGMENT « GESTION PATRIMONIALE »

Pour une gestion plus efficace, les sociétés du portefeuille de l'État ont été classées en cinq (5) segments. Il s'agit des segments « Champions nationaux », « Gestion patrimoniale », « Opérateurs publics de service public », « Opportunités de délégation de service public (DSP) », et « Structures à caractère non commercial ».

Le graphique, ci-après, présente l'évolution du portefeuille en fonction de ces segments.

GRAPHIQUE 3 : EVOLUTION DU PORTEFEUILLE DE 2016 À 2018 SELON LES SEGMENTS



Ainsi, la participation financière publique par segment, par ordre décroissant, se répartit comme suit :

- **Champions nationaux** : 156 milliards FCFA ;
- **Structures non commerciales** : 115 milliards FCFA ;
- **Gestion patrimoniale** : 79 milliards FCFA ;
- **Opportunités de DSP** : 40 milliards FCFA ;
- **Opérateurs publics de service public** : 20 milliards FCFA.

UN PORTEFEUILLE DOMINÉ PAR LE SOUS-SECTEUR « TRANSPORT » EN TERMES DE CAPITALISATION, ET PAR PLUSIEURS ENTREPRISES MINIÈRES ET AGRICOLES

Le portefeuille de l'État est subdivisé en cinq (5) secteurs, à savoir les secteurs « Agriculture et Mines », « Hydrocarbures, Electricité, Eau et Assainissement », « Média et Autres Services », « Technologie, Télécom, Poste et Finance », et « Transport, BTP, et autres Infrastructures ». Ces cinq (5) secteurs se subdivisent à leur tour en douze (12) sous-secteurs présentés dans le tableau ci-dessous.

**TABLEAU 1 : EVOLUTION DU PORTEFEUILLE DE 2017 À 2018
SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉS**

| SECTEURS /SOUS-SECTEURS | 2017 | 2018 |
|--|-----------|-----------|
| AGRICULTURE ET MINES | 26 | 25 |
| AGRICULTURE ET AGRO-INDUSTRIE | 10 | 9 |
| MINES | 16 | 16 |
| HYDROCARBURES, ELECTRICITÉ, EAU ET ASSAINISSEMENT | 11 | 11 |
| EAU ET ASSAINISSEMENT | 3 | 3 |
| ELECTRICITÉ | 3 | 3 |
| HYDROCARBURES | 5 | 5 |
| MÉDIA ET AUTRES SERVICES | 11 | 11 |
| MÉDIA | 4 | 4 |
| SERVICES | 7 | 5 |
| TOURISME ET HÔTELLERIE | 2 | 2 |
| TECHNOLOGIE, TÉLÉCOM, POSTE ET FINANCE | 15 | 15 |
| FINANCE | 7 | 7 |
| TECHNOLOGIE, TÉLÉCOM ET POSTE | 8 | 8 |
| TRANSPORT, BTP ET AUTRES INFRASTRUCTURES | 19 | 19 |
| BÂTIMENT & INFRASTRUCTURES | 7 | 7 |
| TRANSPORT | 12 | 12 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 82 | 81 |

La participation financière publique par sous-secteur, par ordre décroissant, se répartit comme suit :

- **Transport** : 115 milliards FCFA ;
- **Technologie, Télécom et Poste** : 102 milliards FCFA ;
- **Finance** : 72 milliards FCFA ;
- **Hydrocarbures** : 52 milliards FCFA ;
- **Electricité** : 27 milliards FCFA ;
- **Tourisme et Hôtellerie** : 17 milliards FCFA ;
- **Bâtiment & Infrastructures** : 8 milliards FCFA ;
- **Média** : 7 milliards FCFA ;
- **Autres Services** : 4 milliards FCFA ;
- **Agriculture et agro-Industrie** : 3 milliards FCFA ;
- **Mines** : 2 milliards FCFA ;
- **Eau et assainissement** : 1 milliard FCFA.

Les situations financières de sept (7) sociétés n'ont pas été prises en compte dans le présent rapport. La non production des états financiers de ces sociétés relève de situations diverses qui se résument comme suit :

- deux (2) sociétés en phase de dissolution : YAOURE MINING et NDCI ;
- une (1) société en situation de litige opposant les actionnaires : TRCI ;
- une (1) société en cours de privatisation : BHCI ;
- une (1) société accusant un retard dans l'arrêt de ses comptes : PMCI ;
- une (1) société minière en phase de construction de sa mine : LEB ;
- une (1) société en début d'activité : SIDT.

Par ailleurs, il convient de préciser qu'à la date de finalisation du rapport les onze (11) sociétés, ci-après, n'avaient pas encore tenu leurs Assemblées Générales Ordinaires (AGO) : ANADER, ANSUT, BONDOUKOU MANGANESE, CNRA, FER, GESTOCI, IVOIRE MANGANESE, PETROCI, SICOGI, SODEFOR, et VITIB. Ainsi, les informations utilisées pour ces sociétés proviennent de leurs états financiers provisoires.

Le nombre total de sociétés utilisées pour évaluer la performance du portefeuille de l'État s'élève à soixante-quatorze (74).



DGPE
DIRECTION GENERALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

03

GESTION DU
PORTEFEUILLE EN 2018
: UN PILOTAGE AXÉ
SUR L'ANTICIPATION

OPÉRATIONS EN CAPITAL

TROIS (3) AUGMENTATIONS DE CAPITAL

En 2018, les sociétés VERSUS BANK, AGOLD HIRE et BRVM ont procédé à l'augmentation de leur capital. A l'issue de ces opérations, le capital social de VERSUS BANK est passé de 3 milliards FCFA à 14,8 milliards FCFA ; celui de AGOLD HIRE est passé de 10 millions FCFA à 600 millions FCFA ; et celui de la BRVM est passé de 3,02 milliards FCFA à 3,08 milliards FCFA.

UNE PRIVATISATION ET DES CESSIONS D'ACTIVITÉS OPÉRÉES

Les opérations de cession des parts de l'État dans certaines entreprises publiques, conformément au Conseil des Ministres du 2 décembre 2013, se sont poursuivies au cours de l'exercice 2018.

Ainsi, la société PALMAFRIQUE a été privatisée tandis que l'accord pour la cession des actifs et activités de distribution de la branche « Gaz butane » de PETROCI HOLDING a été donné par le Gouvernement, en conseil des Ministres du 24 mai 2017, et la cession du réseau des stations-service de la société finalisée en octobre 2018.



Rencontre d'échanges entre le Ministre Moussa SANOGO et les dirigeants sociaux des entreprises publiques

ANTICIPATION ET GESTION DES RISQUES LIÉS AUX ENTREPRISES PUBLIQUES

Si la mise en œuvre des mesures et réformes a permis une amélioration de la gouvernance et des performances des entreprises publiques, certaines entreprises connaissent encore quelques difficultés qui exposent l'État à des risques. Afin de pallier à cette situation, la DGPE a mis en place un cadre spécifique incluant un ensemble d'éléments visant à anticiper et gérer les risques liés aux entreprises publiques et, in fine, à évaluer leur impact sur le budget de l'État. Ce cadre comprend des outils pour l'identification et la priorisation des risques, mais également pour leur anticipation à travers le suivi d'indicateurs infra annuels dont les principaux sont (i) les fonds propres, (ii) la trésorerie et (iii) l'endettement. Par ailleurs, un autre outil a été développé pour l'évaluation des risques liés à l'endettement des entreprises publiques et l'estimation des pertes en cas de défaut.

CONTRACTUALISATION AVEC LES ENTREPRISES PUBLIQUES

La première phase du processus de contractualisation avec les entreprises publiques a vu la signature en 2018 et début 2019 de huit (8) contrats de performance (ONEP, ONAD, CI-ENERGIES, SODEFOR, SODEXAM, PAA, ANSUT et SOTRA) et la mise en place effective de leurs Comités de suivi et évaluation.

Le Gouvernement a par la suite décidé de généraliser le processus de contractualisation à toutes les entreprises publiques.

Ainsi, pour le compte de la phase de généralisation, un contrat de performance a déjà été signé (BNETD), un autre contrat est en cours de signature (AGEROUTE) et 26 sont en cours d'élaboration (FER, PETROCI, SIR, GESTOCI, SODEMI, CML, CI-ENGINEERING, ANADER, I2T, LONACI, AIGF, SNPECI, SIPF, FODI, LBTP, PASP, CNCE, RTI, PCI, BNI, SNDI, VERSUS BANK, OIC, EDIPRESSE, SODERTOURLACS, et SPDC).

ENCADRÉ 2 : FONDEMENTS ET OBJECTIFS DES CONTRATS DE PERFORMANCE

Conformément aux articles 33 de la loi no97-519 du 4 septembre 1997 et 31 de la loi 97-520, l'État, en vue de garantir que les investissements consentis visent à parvenir à une amélioration de l'efficacité des entreprises, conclut avec ces entreprises, un contrat de performance.

Ainsi, le contrat de performance définit :

- les objectifs quantifiables (techniques, économiques et financiers) à atteindre à une échéance pluriannuelle (de 3 à 5 ans) par l'entreprise publique ;
- les engagements de l'État et de l'entreprise publique sous forme d'un programme d'actions ;
- les moyens pour atteindre lesdits objectifs ;
- les modalités de suivi de leur exécution.

SUIVI DE LA POLITIQUE D'ENDETTEMENT DES ENTREPRISES PUBLIQUES

Le dispositif encadrant l'endettement des entreprises publiques a été mis à jour avec la signature, par le Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'État (MPMBPE), d'un nouvel arrêté fixant le seuil d'emprunt et de garanties des sociétés d'État (Cf. *arrêté N°225/SEPMBPE/DGPE du 8 avril 2019*). Ce nouvel arrêté distingue les sociétés à caractère commercial de celles à caractère non commercial dans la fixation des seuils d'emprunts et de garanties.

Par ailleurs, le suivi des risques budgétaires liés à l'endettement des entreprises publiques constitue une priorité pour le Gouvernement. Ainsi, pour en assurer le suivi, la DGPE est chargée de recevoir chaque trimestre, des sociétés ayant contractés des dettes à moyen et long terme, certaines informations liées aux prêts contractés.

MODULATION DES AUDITS DES ENTREPRISES PUBLIQUES

Dans le cadre du renforcement du contrôle et conformément aux lois n°97-519 et n°97-520 du 4 septembre 1997, se rapportant respectivement aux sociétés d'État et aux sociétés à participation financière publique, le Gouvernement a adopté une Communication en Conseil des Ministres, fixant les conditions et la fréquence des audits au sein des entreprises publiques. Par ailleurs, afin de réduire les risques liés à la gestion des entreprises publiques et de garantir la sauvegarde des intérêts patrimoniaux de l'État, les mesures suivantes sont arrêtées :

- la signature d'un contrat de performance avec toute société devant recevoir un concours financier de l'État dans le cadre d'une restructuration ou d'une recapitalisation ;
- la réalisation par l'État Actionnaire d'un audit comptable, financier, de gestion et organisationnel pour toute entreprise publique ayant enregistré des déficits budgétaires sur deux exercices consécutifs ou qui présente un risque budgétaire important pour l'État ;
- la réalisation par l'État Actionnaire d'un audit comptable, financier et de gestion, **au moins une fois tous les trois (3) ans**, dans chaque entreprise où l'État détient la majorité du capital social et/ou apporte un concours financier.

RÉFORME DU CADRE JURIDIQUE DES ENTREPRISES PUBLIQUES

Plus de 20 années après leur adoption, les lois 97-519 et 97-520 se rapportant respectivement aux sociétés d'État et aux sociétés à participation financière publique n'étaient plus adaptées aux nouvelles exigences de gouvernance des sociétés commerciales et particulièrement des entreprises publiques.

La réforme du cadre juridique du portefeuille de l'État se justifiait ainsi par la nécessité d'adapter d'une part les textes de lois existantes aux nouvelles règles et mesures de gestion optimale et de gouvernance publique et d'autre part, de combler les insuffisances relevées dans le cadre de la gestion des entreprises publiques.

Les avant-projets de loi se rapportant aux sociétés d'État et aux sociétés à participation financière publique ont fait l'objet d'un séminaire de validation par l'ensemble des parties prenantes (ministères, dirigeants sociaux, institutions publiques...). Les projets de textes ont, par la suite, été examinés en Conseil de Gouvernement en première et seconde lecture.

RENFORCEMENT DU CADRE DE GOUVERNANCE DES ENTREPRISES PUBLIQUES

L'objectif majeur de la DGPE demeure l'instauration continue des meilleures pratiques de gouvernance au sein des entreprises publiques.

L'exercice 2018 a été marqué par une amélioration, de manière générale, de la gouvernance des entreprises publiques. Un accent particulier a été mis sur l'optimisation des organes d'administration et de gestion des Entreprises publiques.

UNE AMÉLIORATION DE LA COMMUNICATION FINANCIÈRE

La communication financière a fait l'objet d'une attention singulière afin d'améliorer l'exhaustivité, la qualité et la disponibilité de l'information transmise à l'État Actionnaire. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, trente-sept (37) sociétés d'État et sociétés à participation financière publique majoritaire sur trente-neuf (39) ont élaboré leurs bilans de gouvernance.

Ce document d'une importance capitale, et validé par les Commissaires aux Comptes, permet désormais d'assurer l'information de l'État-Actionnaire concernant l'ensemble des activités menées par le Conseil d'Administration ainsi que les différents comités spécialisés. Ce bilan permet également à la tutelle financière de s'assurer du respect par la société des réglementations et normes, notamment en matière de passation de marchés publics.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en place du système d'anticipation et de gestion des risques liés aux entreprises publiques, le Ministre a transmis aux dirigeants sociaux, la circulaire n° 003 SEPMBPE/DGPE du 08 août 2018 relative aux mesures d'anticipation et de gestion des risques financiers et de gouvernance liés aux entreprises publiques à l'effet d'assurer, à bonne date, la disponibilité des informations relatives à leur société.



ENCADRÉ 3 : LES NORMES JURIDIQUES ENCADRANT LA GESTION DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT

Les textes qui encadrent la gestion des entités du portefeuille de l'État se subdivisent en deux (2) grandes catégories que sont : (1) les textes à valeur communautaire et supranationale ; et (2) les textes internes à valeur législative et réglementaire.

Les textes communautaires concernent essentiellement **le traité OHADA et ses Actes Unifor**mes, en particulier celui relatif aux sociétés commerciales ainsi que des règlements, circulaires et directives de l'UEMOA. Ces textes ont, généralement, une valeur supranationale en ce sens qu'ils sont supérieurs aux normes internes et d'application immédiate.

Les textes de droit interne, quant-à-eux, sont constitués en premier lieu de deux (2) lois spécifiques aux entreprises publiques, à savoir :

- la **loi 97-519** du 4 septembre 1997 portant définition et organisation des sociétés d'État ;
- la **loi 97-520** du 4 septembre 1997 relative aux sociétés à participation financière publique.

En sus des textes précités, le Gouvernement a pris une série d'actes réglementaires se rapportant à la gestion et à l'organisation du portefeuille de l'État. Ces actes sont constitués de décrets, d'arrêtés et de circulaires. Il s'agit notamment de :

- la **circulaire n°001-2011** du 15 juillet 2011 relative à l'harmonisation des conditions de service et de rémunération des dirigeants sociaux ;
- la **circulaire n°10/MPMB/DPP** du 18 décembre 2014 relative aux règles de gouvernance ;
- l'**arrêté n°399/MPMB/DPP** du 1^{er} juin 2015 portant fixation du seuil d'emprunt et de garanties des sociétés d'État ;
- la **circulaire n°003 SEPMBPE/DGPE** du 08 août 2018 relative aux mesures d'anticipation et de gestion des risques financiers et de gouvernance liés aux entreprises publiques.

Les agences d'exécution sont, pour leur part, régies par l'ordonnance n°2016-541 du 20 juillet 2016 fixant les règles générales relatives à la création d'agence d'exécution.

Enfin en ce qui concerne les entités de types particuliers, le décret n°2016-869 du 03 novembre 2016 portant organisation du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'État, attribue leur suivi à la Direction Générale du Portefeuille de l'État.

Par ailleurs, le cadre juridique du portefeuille de l'État présente des insuffisances, dont la caducité de certaines dispositions des lois 97-519 et 97-520. Ainsi, la nécessité de mettre sur pied un nouveau cadre juridique intégrant les meilleures pratiques internationales a rendu nécessaire son actualisation. À cet égard, un projet de réforme a été lancé par le Gouvernement et devrait être finalisé très prochainement.

UN MEILLEUR FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION (ANNEXE 1)

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2018, le taux de participation des Administrateurs dans les réunions du Conseil d'Administration a connu une baisse par rapport à 2017 et le taux moyen de présence s'est situé à 76,5%, contre 87% en 2017.

Par ailleurs, les Conseils d'Administration des entreprises publiques ont tenu en moyenne 4,5 réunions, contre 5,5 en 2017.

Si la régularité des Conseils est en baisse, des efforts sont faits pour l'accentuation des débats sur l'orientation stratégique des entreprises. En effet, il ressort que les Conseils d'Administration ont accordé 45% de temps à la stratégie de développement des entreprises, contre 41% en 2017 et 30% en 2015.

L'un des points importants de la feuille de route remise aux dirigeants sociaux est la mise en place d'un Comité d'Audit et de Gestion des Risques (CAGR) au sein de chaque Conseil d'Administration. Au 31 décembre 2018, toutes les sociétés d'État et sociétés à participation financière publique majoritaire ont mis en place ces Comités d'Audit et de Gestion des Risques.

En 2018, le nombre moyen de réunion des CAGR est de 4,3 contre 3,5 réunions en 2017.

LANCEMENT DU CERTIFICAT DES ADMINISTRATEURS DE SOCIÉTÉS PUBLIQUES (CAS.P)

En vue de renforcer les capacités des Administrateurs représentant l'État au sein des Conseils d'Administration, le Gouvernement a adopté le 6 mars 2019 une Communication relative à l'instauration d'un programme de Certification des Administrateurs des Sociétés Publiques (CAS.P). Le but de ce programme est d'apporter « des réponses appropriées à certaines problématiques propres au secteur parapublic, à savoir les difficultés liées à la gouvernance, à la gestion des risques et à l'évaluation de la performance » tout en assurant une meilleure gouvernance et performance.

Plus spécifiquement, le programme vise à assurer le renforcement des compétences des Administrateurs au sein des Conseils d'Administration des sociétés du portefeuille de l'État. Pour ce faire le MPMBPE a entrepris un partenariat avec l'institut National des Administrateurs de Côte d'Ivoire (INAD-CI) pour la formation de 265 Administrateurs sur les trois (3) modules suivants :

- Gouvernance d'entreprise : rôles et responsabilités des mandataires sociaux
- Finances et gouvernance économique : audit, contrôle et gestion des risques
- Stratégie et politique RSE



Cérémonie de lancement du programme de Certification des Administrateurs de Sociétés Publiques (CASP)



Signature du Protocole d'Accord CASP entre la DGPE et l'INAD-CI

DES PROGRÈS DANS LE RESPECT DU CODE DES MARCHÉS PUBLICS

La DGPE accorde une attention particulière au respect de la réglementation en matière de passation de marchés publics. Conformément au Code des Marchés Publics, les sociétés d'État et les sociétés à participation financière publique majoritaire sont assujetties à la passation des marchés publics pour les dépenses dont le montant excède 100 millions FCFA.

Au titre de l'exercice 2018 environ 88% du montant total des marchés éligibles se sont passés conformément au Code des Marchés Publics, et 11% ont fait l'objet d'entente directe.

04

PERFORMANCE
DU PORTEFEUILLE
VERS L'ATTEINTE DES
OBJECTIFS CLÉS DE
L'ÉTAT ACTIONNAIRE

UN IMPACT DÉVELOPPEMENTAL RÉAFFIRMÉ

LES ENTREPRISES PUBLIQUES, UN MAILLON IMPORTANT DU DÉVELOPPEMENT

Dans la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2016-2020, l'État de Côte d'Ivoire a porté un accent particulier sur la capitalisation des acquis du PND 2012-2015, avec l'amélioration continue du climat des affaires, la consolidation des acquis en matière de bonne gouvernance et le renforcement de l'impact social des projets et réformes mis en œuvre par le gouvernement en vue de l'amélioration du bien-être des populations.

Les entreprises publiques, qui couvrent à la fois les secteurs marchands et non marchands, constituent un maillon important dans la réalisation de ces objectifs de développement. En effet, elles contribuent, non seulement, à faciliter l'exécution de la politique publique, mais également à la mise en œuvre de certaines missions d'intérêt et de service public, ainsi que le développement des secteurs économiques jugés stratégiques.

Pour rappel, dans le cadre du PND 2016-2020, l'État a prévu, entre autres, investir :

- environ 5 910 milliards FCFA dans divers projets énergétiques, pour la plupart portés par **CI-ENERGIES** ;
- plus de 4 000 milliards dans les projets d'infrastructures routières, principalement à travers le **FER** et l'**AGEROUTE** ;
- environ 1 500 milliards FCFA dans des projets à réaliser par l'**ONEP** et l'**ONAD** pour faciliter aux populations l'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement ;
- plus de 350 milliards FCFA, portés par l'**ANSUT**, dans les technologies de l'information et de la communication (TIC), etc.

LES ENTREPRISES PUBLIQUES ONT JOUÉ UN RÔLE PRÉPONDERANT DANS LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT EN 2018

En 2018, les entreprises publiques ont contribué à l'amélioration des performances et à la satisfaction des attentes dans plusieurs domaines d'activités, notamment dans la construction d'infrastructures de tout genre (électricité, pétrole et gaz, TIC, transport, eau et assainissement, etc.).

Dans le cadre du financement des infrastructures du **secteur de l'électricité, CI-ENERGIES** a bénéficié d'une rétrocession de prêt d'un montant de 109,69 milliards FCFA de l'État de Côte d'Ivoire, à travers la signature de cinq (5) accords. Aussi, l'opération de refinancement de la dette à court terme du secteur de l'électricité entamée en 2018 a-t-elle débouché sur la signature d'accords avec les banques commerciales nationales et européennes pour le décaissement d'une tranche en FCFA d'un montant de 95 milliards FCFA et d'une tranche en Euro de 300 millions d'euros.

L'année 2018 a également été marquée par le démarrage des travaux du Projet de Renforcement du Réseau Electrique de Transport et de Distribution (PRETD), des travaux du Projet de Transport, de Distribution et d'Accès à l'Electricité (PTDAE) et des travaux du Projet de Développement et de Réhabilitation du Réseau Electrique de Côte d'Ivoire (PRO-

DERCI), financés respectivement par la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Mondiale et EXIMBANK CHINE.

Par ailleurs, **CI-ENERGIES** a procédé à la mise en service des lignes LABOA-BOUNDIALI-FERKE, des postes de BINGERVILLE et de la nouvelle zone industrielle de PK 24.

En termes d'accès à l'électricité, ce sont au total 2 122 nouvelles localités qui ont été électrifiées depuis 2011, faisant passer le taux de couverture nationale en électricité de 33,8% à 58% à fin décembre 2018 (soit 4 940 localités électrifiées). Le taux d'accès à l'électricité, quant-à-lui, est passé de 74% en 2011 à 89,5% en 2018.

Au titre du Programme Electricité Pour Tous (PEPT), ce sont au total 205 521 ménages qui ont réalisé leurs abonnements depuis le début de l'opération, soit une évolution de 13,43% du nombre d'abonnés par rapport à 2017.

Dans le **secteur des hydrocarbures**, **GESTOCI** a porté plusieurs projets de construction et de réhabilitation d'infrastructures, notamment : (i) les travaux complémentaires sur les sphères A11 et A12 à hauteur de 161 millions de FCFA ; (ii) la construction d'un réservoir de 15 000 m³ de (Gasoil/DDO) au dépôt d'Abidjan pour un coût de 171 millions de FCFA et (réalisé à 15%) ; et la construction d'un poste de chargement Butane/Wagon pour un coût dudit projet de 349 millions de FCFA (réalisé à 80%).

Par ailleurs, le taux d'accès des populations à **l'eau potable** s'est établi à 84%, contre 78% en 2015. Cette amélioration a été impulsée par la construction de 100 Pompes Hydrauliques Villageoises Améliorées (HVA), réalisées par **l'ONEP** dans le cadre des projets du Programme Hydraulique et Assainissement pour le Millénaire (PHAM).

L'ONEP a également procédé au lancement des activités du projet d'Alimentation en Eau Potable (AEP) du District des montagnes et à la mise en œuvre des grands projets structurants dans les localités de BOUNA, de BONDOUKOU, de GAGNOA, de SINFRA, d'ADZOPE, d'ABENGOUROU et d'ABOISSO.

Plusieurs autres projets sont en cours de réalisation, notamment : (i) le projet C2D (financement AFD) destiné au renforcement du réseau de distribution d'eau à ABOBO ; (ii) le projet d'hydraulique et d'assainissement en milieu rural dans les districts du DENGUELE et des SAVANES ; (iii) et les travaux d'adduction en eau potable dans la ville d'ADZOPE et des localités environnantes.

Sur le **plan de l'assainissement**, **l'ONAD** a réalisé les Schémas Directeurs d'Assainissement et de Drainage (SDAD) des villes de GAGNOA, MAN, ODIENNÉ, SÉGUÉLA, DAOUKRO et BONDOUKOU. La société a également mis en place un fond de garantie d'un montant de 200 millions FCFA qui permettra de financer le renouvellement du parc auto et des pièces de rechange des opérateurs vidangeurs du secteur de l'assainissement. En termes d'assainissement autonome, l'année 2018 a été marquée par le démarrage des travaux de construction de la 3^{ème} station de traitement des boues de vidange située dans la ville de BOUAKE.

Par ailleurs, afin de se prémunir des effets néfastes de la saison des pluies dans la commune de KOUMASSI, fortement impactée par le passé par les pluies diluviennes, l'ONAD a procédé au curage du Canal d'ANOUMABO, et réalisé des travaux d'extension du réseau d'assainissement de cette commune. Lesdites actions ont efficacement contribué à épargner la commune de KOUMASSI des inondations en 2018, contrairement aux années précédentes.

Le **secteur agricole** a, quant-à-lui, connu une hausse de la production de la plupart des cultures d'exportation et des cultures vivrières grâce non seulement aux différentes réformes engagées dans la plupart des filières agricoles, mais également à l'apport des entreprises publiques du secteur.

En effet, la **CIDT** a augmenté à la fois sa production de coton graine (de 31 756 t à 65 506 t en 2018) et le nombre de producteurs encadrés (de 14 600 à 16 276 en 2018). Au cours de l'exercice 2018, environ 640 000 producteurs de toutes les filières ont bénéficié de l'encadrement de l'**ANADER**, dans le but d'améliorer la productivité des principales cultures d'exportation et cultures vivrières. En outre, plus d'une vingtaine de programmes de recherche concernant plusieurs spéculations agricoles ainsi que des technologies de transformation et de conservation desdits produits ont été conduits par le **CNRA** et **I2T**.

Les entreprises publiques du **secteur transport** ont initié plusieurs œuvres à portée sociale en 2018. En effet, l'**AGEROUTE** a opéré plusieurs projets de construction, de réhabilitation, d'ouvrage ainsi que des programmes d'entretien routier d'un montant global de 3,79 milliards de FCFA, profitant aux populations les plus défavorisées. Par ailleurs, la société a finalisé les travaux de bitumage des routes YAKASSE-ATO BROU (25 km) et TIEBISSOU-DIDIEVI (41,6 km) ainsi que la réhabilitation et le renforcement des routes AKOUOE-KOTOBI-DIDIEVI (58 km), ABOISSO-NOE (57,4 km), GRAND BASSAM-ABOISSO, section N'ZIKRO-ABOISSO (25 km) et de l'autoroute du nord (85 km), et engagé les travaux de réhabilitation des routes GRAND BASSAM-ABOISSO (70 km) et YAMO USSOUKRO-DALOA.

Au niveau du **transport aérien**, **SODEXAM** a poursuivi la réhabilitation des infrastructures aéroportuaires et météorologiques et entamé la réalisation du projet de rééquipement en matériel informatique de migration de la bande KU vers la bande C. Dans le même temps, **AERIA** a poursuivi la mise en œuvre de son 2^{ème} programme quinquennal de 41,31 milliards FCFA, avec la fin des travaux d'extension de l'aire de stationnement Sud, le terminal pour aviation d'affaires (Fixed Base Operator (FBO)) et l'extension de la salle de traitement des passagers ; les discussions pour le financement des travaux pour l'extension de l'aérogare internationale se poursuivent. Par ailleurs, **AIR CI**, dont le capital social a été augmenté de 63 milliards FCFA à 130 milliards FCFA en 2017, a acquis deux (2) aéronefs neufs en juillet et novembre 2017, et devrait recevoir un troisième avion neuf en juillet 2020 et deux (2) autres 2021.

Un point marquant du secteur du **transport terrestre** a été la réception par la **SOTRA** de 500 autobus TATA (2017-2018) et 170 autobus IVECO (2018). Ce renforcement du parc autobus de la **SOTRA** lui a permis de considérablement augmenter (+50%) le nombre de passagers transportés en 2018 (129 millions), occasionnant par la même occasion la création 765 d'emplois directs. Par ailleurs, **SOCOPRIM** a engagé plusieurs actes de nature sociale, y compris l'accompagnement financier et en nature de diverses organisations caritatives, ainsi que l'organisation de cours d'alphabétisation pour ses employés volontaires, de journées de sensibilisation routière, de formations aux gestes de premier secours, etc.

Dans le **domaine portuaire**, le **PAA** a achevé trois (3) projets majeurs (l'élargissement et l'approfondissement du canal de VRIDI ; la construction du terminal RORO ; le remblaiement de la baie de VRIDI). L'année 2019 verra la finalisation des travaux de construction du deuxième terminal à conteneurs, déjà achevé à 80% à fin août 2019.

Concernant le **PASP**, tous les investissements ont été engagés avec les travaux préparatoires et la signature de plusieurs conventions. La concession du Terminal Polyvalent Commercial (TPC) et le démarrage des travaux du Terminal Industriel Polyvalent de San Pedro (TIPSP) sont prévus courant 2019. Les négociations sont en cours pour les autres projets d'infrastructures, notamment (i) le déplacement et l'extension du terminal à conteneurs, (ii) l'aménagement et exploitation du TPC, (iii) le remblayage et viabilisation de 150 ha sur domaine portuaire, et (iv) la construction et l'exploitation d'un terminal minéralier.

Dans le **secteur des TIC**, la mise en œuvre du projet de Gouvernance électronique par l'**ANSUT** a coûté 3 605 millions FCFA au terme de l'exercice 2018, et le montant des projets e-éducation réalisés s'élève à 923 millions FCFA. Par ailleurs, la **POSTE-CI** a investi au cours de l'exercice 2018 un total de 109 millions FCFA pour poursuivre la réouverture de ses bureaux, et le **VITIB** a finalisé la viabilisation de 180 ha de parcelle (pour un coût de 22 milliards FCFA).

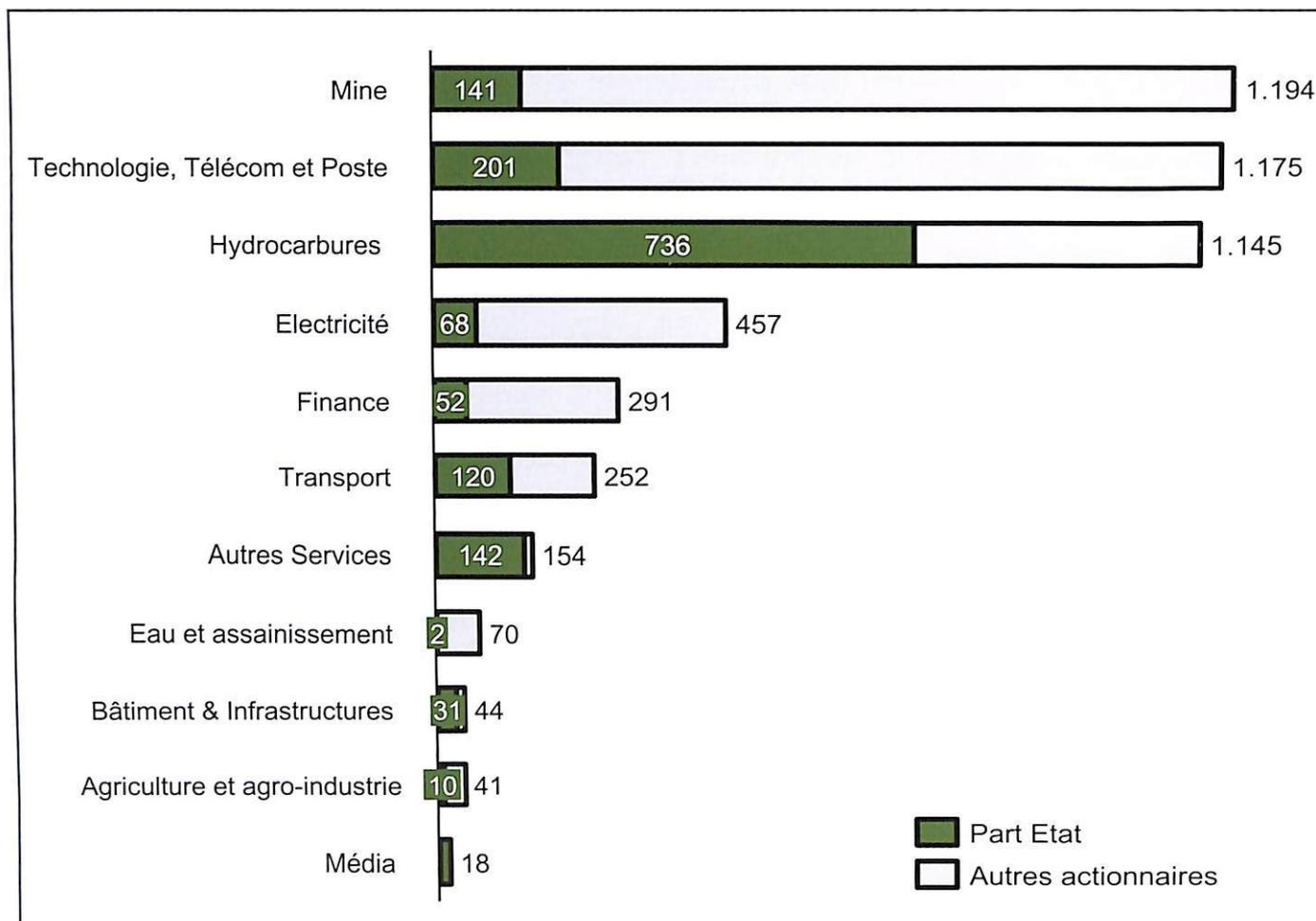
Les sociétés du **secteur « autres services »** également ont effectué des actions sociales de diverses manières. La **LONACI**, en vertu des missions de responsabilité sociétale qui lui ont été assignées par le Gouvernement, a réalisé en 2018 des œuvres sociales dans les domaines de la santé et de l'éducation au profit des populations défavorisées pour un montant total de 719,25 millions FCFA. Au titre de ces réalisations, elle a offert un foyer polyvalent au village d'ATTEKRO, construit un centre de santé intégré pour KATO, une école primaire de six classes au groupe scolaire Gagou de DAOUKRO, offert des moulins à Bouna et Agboville ainsi que des prothèses pour personnes handicapées. Tous ces travaux ont été réalisés en vertu de la mission de l'entreprise qui est de « contribuer à la lutte contre la pauvreté, en réalisant des investissements dans les domaines de l'éducation et de la santé ». En tout, au cours des cinq (5) dernières années, la **LONACI** a réalisé la construction d'infrastructures dans les domaines de l'éducation et de la santé d'un montant global de 2,33 milliards FCFA.

Le **BNETD**, quant-à-lui, a contribué à la réalisation de plusieurs Avant Projets Sommaire (APS) et études, dont les majeurs concernent la modernisation des 4 centres Hospitaliers Universitaires de Côte d'Ivoire, l'actualisation de l'APS du projet de construction de l'abattoir d'ANYAMA, la réhabilitation de la zone industrielle de YOPOUGON, l'aménagement de 11 000 ha de plaines alluviales dans la région du DENGUELE, les travaux du bitumage et le projet de ligne 1 du métro d'ABIDJAN.

VALORISATION PATRIMONIALE

La valeur patrimoniale cumulée (valeur part-État) des entreprises du portefeuille de l'État, à l'exception des « Structures à caractère non commercial », est estimée approximativement à 1 402 milliards FCFA en 2018, contre 1 522 milliards FCFA en 2017 et 1 348 milliards FCFA en 2016. Ce montant est en baisse, du fait de la baisse des résultats de certaines entreprises du portefeuille. La valeur des participations financières publiques dans le sous-secteur « Hydrocarbures » est estimée à 728,7 milliards FCFA, soit 52,0% de la valeur part-État totale du portefeuille de l'État, suivie par la valeur des participations financières publiques dans le sous-secteur « Transport » évalué à 158,9 milliards FCFA (11,3% de la valeur patrimoniale).

GRAPHIQUE 4 : CONTRIBUTION DES DIFFÉRENTS SOUS-SECTEURS À LA VALORISATION DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT, EN 2018 (EN MILLIARDS FCFA)



SITUATION FINANCIÈRE GLOBALE

Une baisse du résultat net global en dépit de la hausse globale du chiffre d'affaires

A périmètre identique, le **chiffre d'affaires global** réalisé par les sociétés du portefeuille de l'État, au titre de l'exercice 2018, **s'est établi à 4 515 milliards FCFA** contre 4 176 milliards FCFA en 2017. Cette hausse de 8% s'explique par les bonnes performances commerciales de la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR), dont le chiffre d'affaires a augmenté de 234,6 milliards FCFA. Cette société, qui contribue à hauteur de 29% du chiffre d'affaires global du portefeuille, a été impactée positivement par la croissance des ventes sur les marchés local (+21%) et export mer (+30%).

La quote-part de l'État dans le chiffre d'affaires a augmenté de 15% pour s'établir à 1 702 milliards FCFA en 2018. Cette hausse peut être expliquée par les bonnes performances des entreprises du sous secteur « Hydrocarbures », notamment les sociétés SIR et PETROCI HOLDING.

Au niveau des contributions individuelles, les sociétés **SIR, CIE, ORANGE CI, VIVO Energy CI et PETROCI HOLDING ont réalisé les chiffres d'affaires les plus importants.** Le chiffre d'affaires cumulé de ces cinq (5) sociétés s'est établi à 2 963 milliards FCFA, soit les deux-tiers (66%) du chiffre d'affaires global des sociétés du portefeuille de l'État.

Le résultat net global des entreprises du portefeuille de l'État **s'est soldé par un bénéfice de 216 milliards FCFA**, en baisse de 26% par rapport à 2017. La quote-part de l'État dans ce résultat s'est établie à 47 milliards FCFA contre 57 milliards FCFA en 2017. En termes de performance individuelle et indépendamment du niveau de participation de l'État, les sociétés **AGO, SOCOPRIM, CIPREL, SIR et SIB ont enregistré les meilleurs résultats nets** au 31 décembre 2018. Le résultat net cumulé de ces cinq (5) sociétés s'est établi à 140 milliards FCFA, soit environ deux-tiers (65%) du résultat net réalisé par les sociétés du portefeuille en 2018.

Les performances du portefeuille ont été impactées par la baisse du résultat net de cinq (5) sociétés qui ont enregistré une baisse cumulée de 130,7 milliards FCFA. Il s'agit de :

- ORANGE CI : de 64,0 milliards FCFA en 2017 à 22,6 milliards FCFA ;
- SODEMI : de 25,6 milliards FCFA en 2017 à 159,7 millions FCFA ;
- TONGON SA : de 38,1 milliards FCFA en 2017 à 14,8 milliards FCFA ;
- SIR : de 45,6 milliards FCFA en 2017 à 23,3 milliards FCFA ;
- AGO : de 53,1 milliards FCFA en 2017 à 34,6 milliards FCFA.

Dans le même temps, les sociétés SOCOPRIM, PAA, SM, RTI et CIE ont connu une augmentation cumulée de 42,4 milliards FCFA.

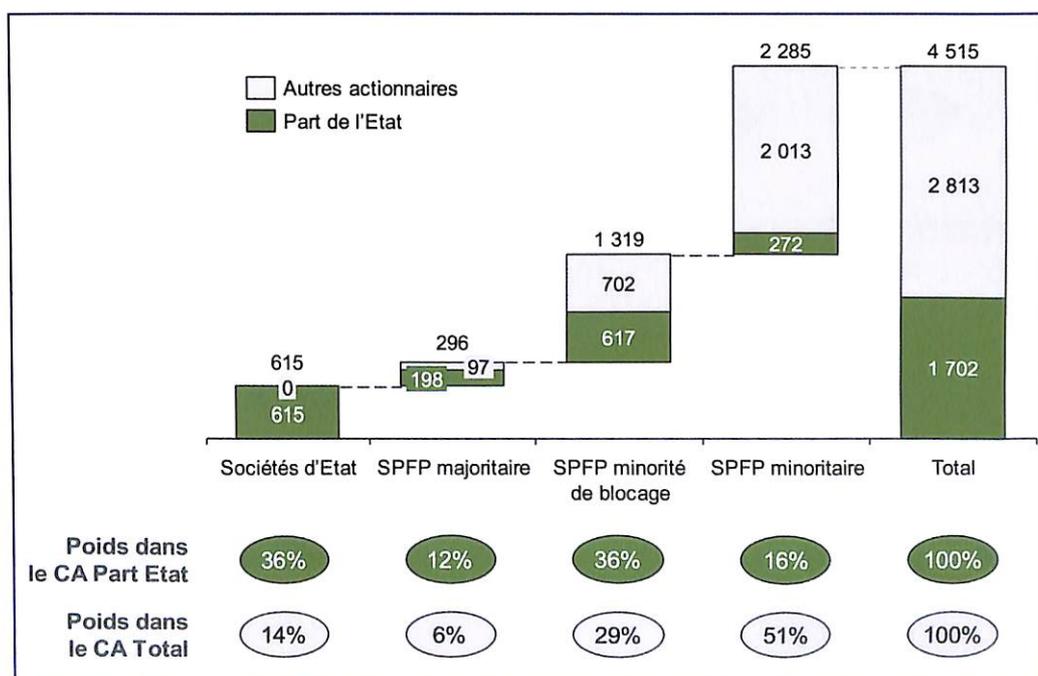
CONTRIBUTIONS PAR NIVEAU DE PARTICIPATION

Les SODE et SPFP avec minorité de blocage contribuent le plus au chiffre d'affaires part-État...

La quote-part de l'État dans le chiffre d'affaires par niveau de participation se présente ainsi :

- SODE : 615 milliards FCFA ;
- SPFP majoritaire : 198 milliards FCFA ;
- SPFP avec minorité de blocage : 617 milliards FCFA ;
- SPFP minoritaire : 272 milliards FCFA.

GRAPHIQUE 5 : SITUATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR NIVEAU DE PARTICIPATION, EN 2018 (EN MILLIARDS FCFA)



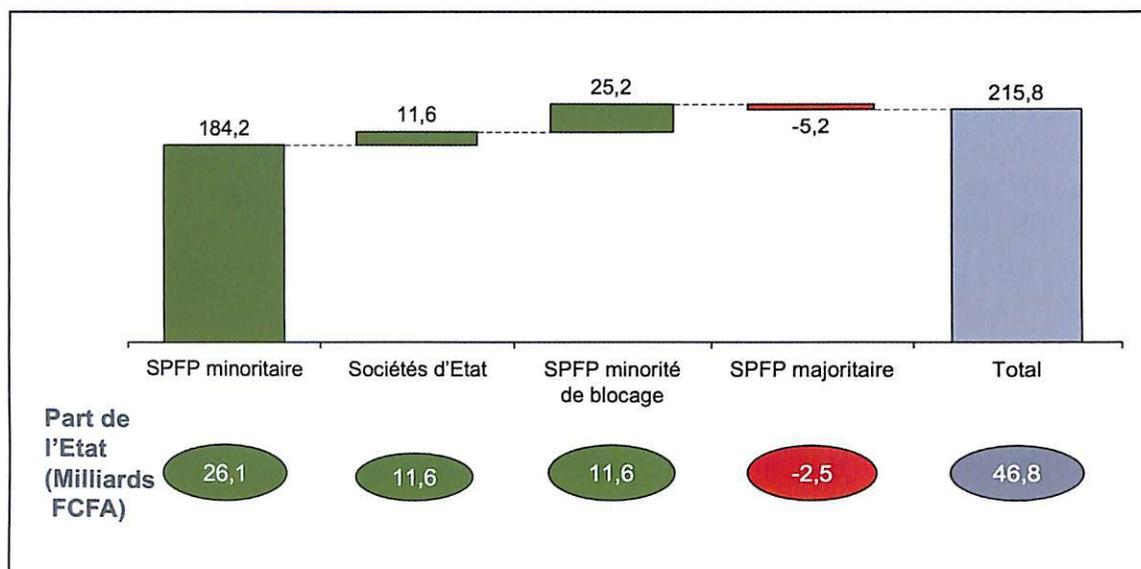
... Les sociétés où l'État est majoritaire ont vu leurs résultats s'améliorer

Malgré la baisse du résultat net global du portefeuille de l'État, les SODE et les SPFP majoritaire ont amélioré leurs performances en 2018. En effet, le résultat net bénéficiaire des SODE est passé de 6,9 milliards FCFA en 2017 à 11,6 milliards FCFA en 2018 grâce principalement à la réduction du déficit de la BNI (de -21,0 milliards FCFA en 2017 à -6,4 milliards FCFA). En outre, le déficit réalisé par les SPFP majoritaire s'est légèrement amélioré (-5,2 milliards FCFA en 2018, contre -5,5 milliards FCFA en 2017).

Plus spécifiquement, le résultat net-part État par niveau de participation de l'État, a évolué de la manière suivante :

- **SODE** : d'un bénéfice de 6,9 milliards FCFA en 2017 à un bénéfice de 11,6 milliards FCFA ;
- **SPFP majoritaire** : d'un déficit de 2,9 milliards FCFA en 2017 à un déficit de 2,5 milliards FCFA ;
- **SPFP avec minorité de blocage** : d'un bénéfice de 20,7 milliards FCFA en 2017 à un bénéfice de 11,6 milliards FCFA ;
- **SPFP minoritaire** : d'un bénéfice de 31,8 milliards FCFA en 2017 à un bénéfice de 26 milliards FCFA.

GRAPHIQUE 6 : SITUATION DU RÉSULTAT NET PAR NIVEAU DE PARTICIPATION, EN 2018
(EN MILLIARDS FCFA)



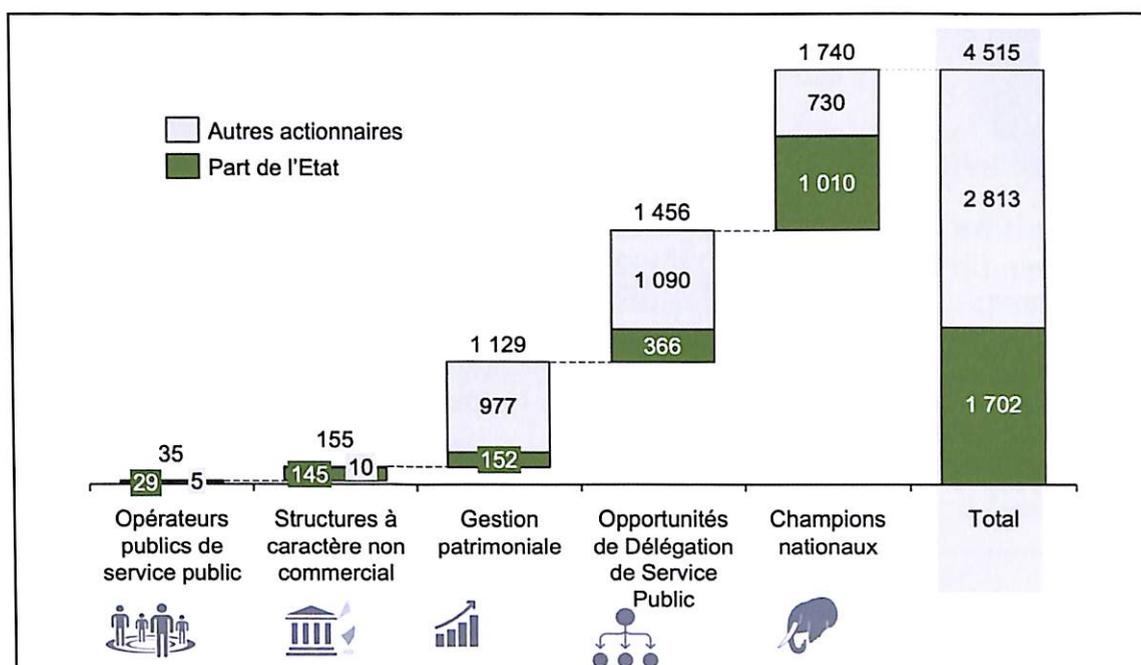
CONTRIBUTIONS PAR SEGMENTS

Le segment « Champions nationaux » représente plus de la moitié de la quote-part de l'État dans le chiffre d'affaires

La quote-part de l'État dans le chiffre d'affaires est dominée par le segment « Champions nationaux » qui compte pour 59% (1 010,1 milliards FCFA) du total. Le reste des segments par ordre d'importance se décline comme suit : « Opportunités de DSP » pour 21% (365,5

milliards FCFA), « Gestion patrimoniale » pour 9% (152,4 milliards FCFA), « Structures à caractère non commercial » pour 9% (145,0 milliards FCFA), et « Opérateurs publics de service public » pour 2% (29,4 milliards FCFA).

GRAPHIQUE 7 : SITUATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SEGMENT, EN 2018
(EN MILLIARDS FCFA)

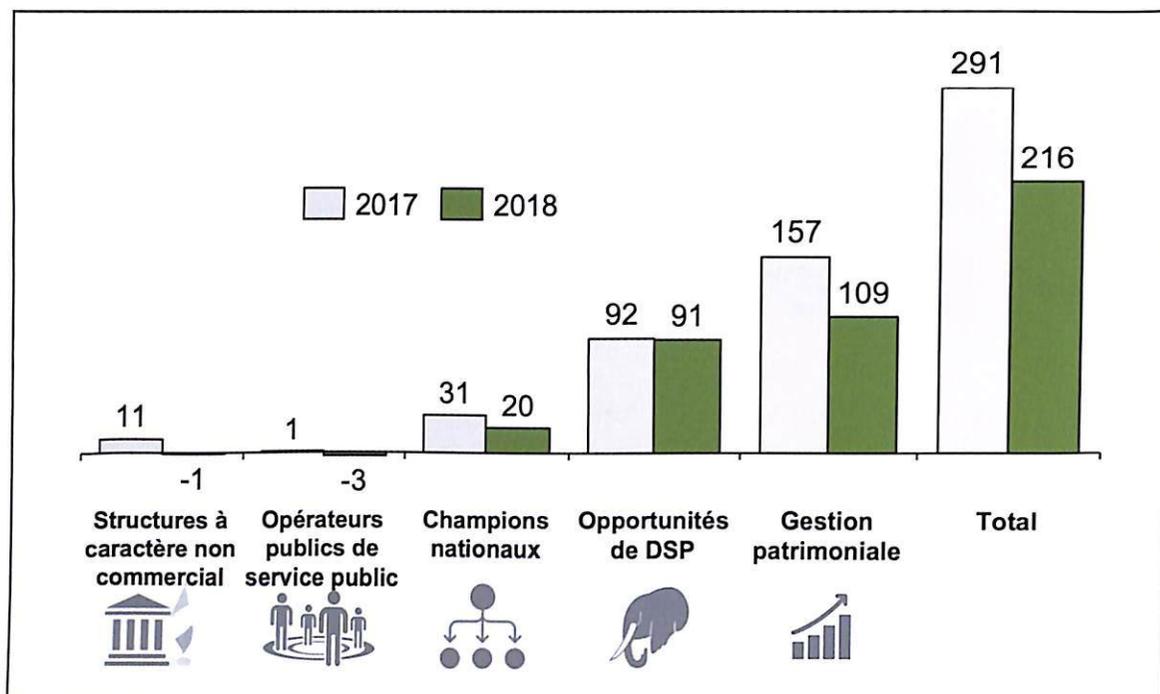


Le segment « Gestion patrimoniale » contribue le plus à la formation d'un résultat net bénéficiaire

De 2017 à 2018, les résultats nets cumulés par segment ont évolué de la manière suivante :

- **baisse de 1,1 milliard FCFA pour le segment « Opportunités de DSP »,** induite par la baisse du résultat net d'ORANGE CI ;
- **baisse de 3,4 milliards FCFA pour le segment « Opérateurs publics de service public »,** occasionnée par la baisse de 5,1 milliards FCFA du résultat net de la SNPECI (un déficit de 2,4 milliards FCFA, contre un bénéfice de 2,7 milliards FCFA en 2017);
- **baisse de 10,6 milliard FCFA pour le segment « Champions nationaux »,** imputable à la baisse de 22 milliards FCFA du résultat net de la SIR ;
- **baisse de 12,2 milliards FCFA pour le segment « Structures à caractère non commercial »,** due en grande partie à la baisse du résultat net de la SODEMI ;
- **baisse de 47,5 milliards FCFA pour le segment « Gestion patrimoniale »,** occasionnée par la baisse cumulée de 52 milliards FCFA des résultats nets des sociétés AGO, AGOLD BONIKRO et TONGON.

GRAPHIQUE 8 : SITUATION DU RÉSULTAT NET PAR SEGMENT EN 2017 ET 2018 (EN MILLIARDS FCFA)

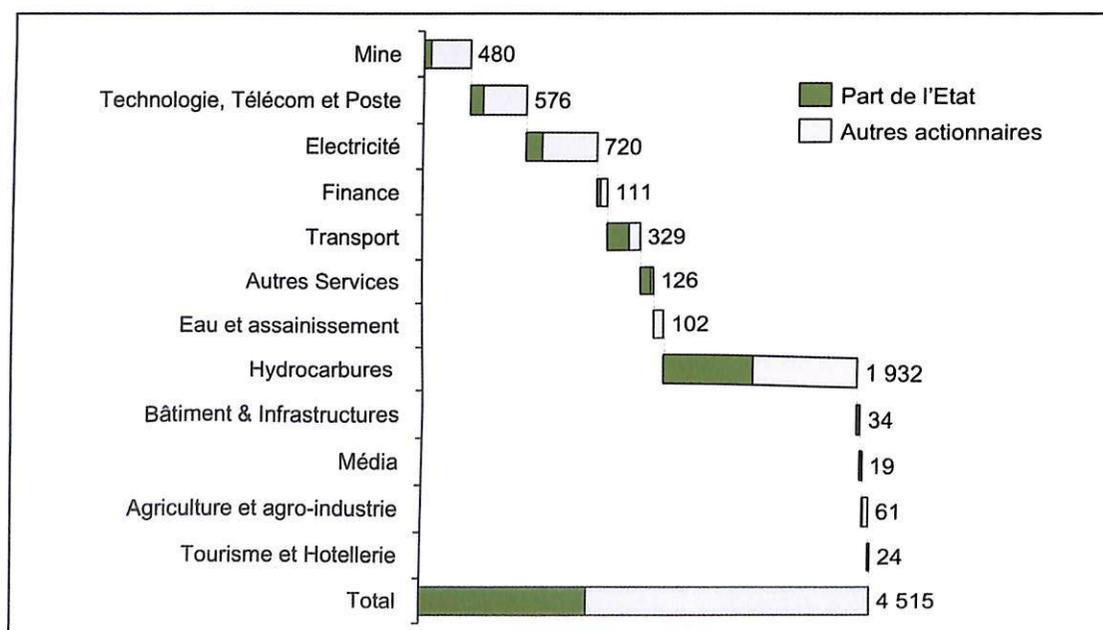


CONTRIBUTIONS PAR SECTEUR

Un chiffre d'affaires dominé par le sous-secteur « Hydrocarbures »

Le portefeuille de l'État en 2018 couvre douze (12) sous-secteurs d'activités. Le sous-secteur « Hydrocarbures », avec un chiffre d'affaires de 1 932 milliards FCFA (43%), compte pour la majeure partie du chiffre d'affaires global du portefeuille. Vient ensuite le sous-secteur « Electricité » avec un chiffre d'affaires de 720 milliards FCFA, soit 16% du chiffre d'affaires global (voir Graphique 9).

GRAPHIQUE 9 : SITUATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SOUS-SECTEUR, EN 2018 (EN MILLIARDS FCFA)



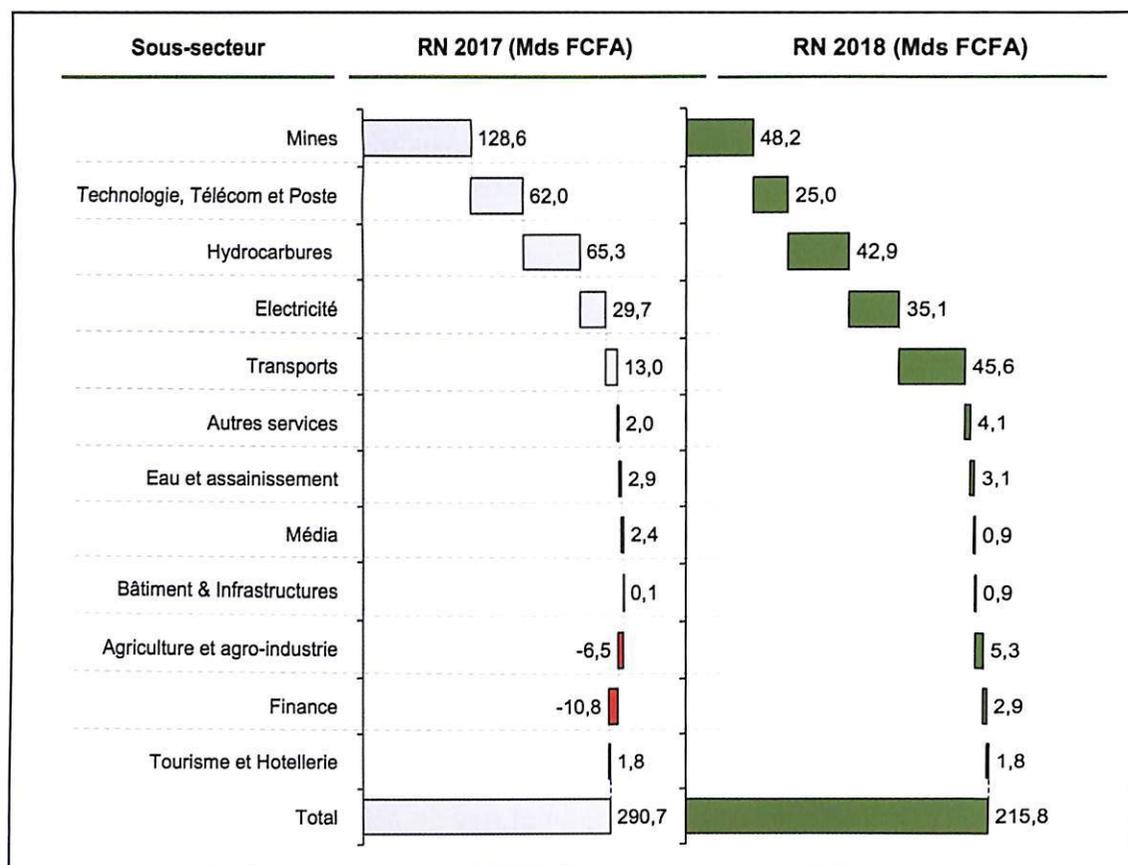
Le résultat net des entreprises du sous-secteur « Transport » en hausse

Le résultat net varie selon le secteur d'activités, mais reste dominé par le sous-secteur « Mines ». L'évolution du résultat net par sous-secteur d'activités se présente comme suit :

- **Transport - une hausse de 32,6 milliards FCFA**, impulsée par l'effet combiné de l'augmentation de 31,8 milliards FCFA des résultats nets des sociétés SOCOPRIM (31,6 milliards FCFA, contre 10,4 milliards FCFA en 2017) et PAA (21,8 milliards FCFA, contre 11,1 milliards FCFA en 2017) ;
- **Finance - une amélioration de 13,7 milliards FCFA**, favorisée par la réduction du déficit de la BNI (de -21,0 milliards FCFA à -6,4 milliards FCFA en 2018) ;
- **Agriculture et Agro-industrie - une amélioration de 11,8 milliards FCFA**, imputable, en grande partie, à l'amélioration de 5,2 milliards FCFA du résultat net de la société CIDT (un déficit de 795 millions FCFA contre -6,0 milliards FCFA en 2017) ;
- **Electricité - une hausse de 5,4 milliards FCFA**, due à la hausse de 2,9 milliards FCFA du résultat de la CIE (de 2,0 milliards FCFA en 2017 à 4,9 milliards FCFA) ;
- **Services - une hausse de 2,1 milliards FCFA** (4,1 milliards FCFA contre 2,0 milliards FCFA en 2017) due essentiellement à la hausse enregistrée par la société BNETD (3,6 milliards contre 2,5 milliards en 2017) ;
- **Bâtiment et Infrastructures - une hausse de 0,8 milliard FCFA**, occasionnée principalement par l'amélioration du résultat net de MGB (un bénéfice de 448,7 millions FCFA, contre un déficit de 224 millions FCFA en 2017) ;
- **Eau et Assainissement - une hausse de 0,2 milliard FCFA**, imputable à la SODECLI, dont le résultat net s'établit à 2,9 milliards FCFA contre 2,7 milliards FCFA en 2017 ;
- **Tourisme et Hôtellerie - 1,8 milliards FCFA** réalisé en 2018, tout comme en 2017 ;
- **Média - une baisse de 1,5 milliard FCFA**, occasionnée par la baisse du résultat net de la SNPECI (d'un bénéfice de 2,7 milliards FCFA à un déficit de 2,4 milliards FCFA en 2018) ;
- **Hydrocarbures - une baisse de 22,4 milliards FCFA**, due principalement par la baisse du résultat net de la SIR (23,3 milliards FCFA, contre 45,3 milliards FCFA en 2017) ;
- **Technologie, Télécom et Poste - une baisse de 37 milliards FCFA**, imputable principalement à la baisse du résultat net de ORANGE CI ;
- **Mines - une baisse de 80,4 milliards FCFA**, occasionnée par la baisse cumulée des résultats nets des sociétés AGO, AGOLD BONIKRO, SODEMI et TONGON ;

Cependant, le recul plus important des performances de certains secteurs, en particulier le secteur des mines, explique la baisse du résultat net globale du portefeuille.

GRAPHIQUE 10 : SITUATION DU RÉSULTAT NET PAR SOUS-SECTEUR D'ACTIVITÉ, EN 2018 (EN MILLIARDS FCFA)



CLASSEMENT DES ENTREPRISES DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT EN 2018

Les meilleures performances en termes de résultat globaux

Au 31 décembre 2018, les meilleures performances en termes de résultat net ont été réalisées principalement par les entreprises des secteurs « Mines », « Transports » et « Hydrocarbures » (voir tableau 2).

TABLEAU 2 : LES 10 MEILLEURES PERFORMANCES DE 2018

| SOCIÉTÉS | CAPITAL (MILLIONS) | PARTS ÉTAT | RN 2017 (MILLIONS) | RN 2018 (MILLIONS) |
|-----------|--------------------|------------|--------------------|--------------------|
| AGO | 100 | 15,00% | 53 114 | 34 560 |
| SOCOPRIM | 18366,9 | 25,00% | 10 447 | 31 623 |
| CIPREL | 29200 | 15,00% | 27 709 | 27 607 |
| SIR | 39000 | 47,00% | 45 374 | 23 321 |
| SIB | 10000 | 5,00% | 22 529 | 23 200 |
| ORANGE CI | 5996 | 15,03% | 64 000 | 22 578 |
| PAA | 16000 | 100,00% | 11 123 | 21 774 |
| TONGON SA | 10 | 10,00% | 38 097 | 14 843 |
| WFCI | 33104 | 100,00% | 13 938 | 13 007 |
| WFCI | 100 | 8,00% | 10 825 | 11 211 |

Les dix (10) meilleures performances, en termes de résultats nets, se répartissent comme suit :

- **par type de société** : six (6) sociétés à participation financière publique minoritaire (ORANGE CI, AGO, TONGON, CIPREL, SIB, WFCI et SOCOPRIM), deux (2) sociétés d'État (PETROCI HOLDING et PAA), une (1) société à participation financière publique minoritaire avec minorité de blocage (SIR).
- **par segment** : cinq (5) sociétés du segment « Gestion patrimoniale » (AGO, TONGON, CIPREL, SIB et WFCI), deux (2) « Champions nationaux » (SIR et PETROCI) et trois (3) sociétés du segment « Opportunités de DSP » (ORANGE CI, PAA et SOCOPRIM).

Au niveau des performances individuelles et indépendamment du niveau de participation de l'État, les sociétés AGO, SOCOPRIM, CIPREL, SIR, et SIB ont généré les meilleurs résultats nets, avec une contribution cumulée de 65% à la formation du résultat net du portefeuille (voir tableau 2).

Les pertes les plus importantes en termes de résultat globaux

Les pertes les plus importantes ont été réalisées principalement par les entreprises des secteurs « Finances », « Mines », « Transport » et « Technologie, Télécom et Poste » (voir tableau 3).

TABLEAU 3 : LES 10 MAUVAISES PERFORMANCES DE 2018

| SOCIÉTÉS | CAPITAL (MILLIONS) | PARTS ÉTAT | RN 2017 (MILLIONS) | RN 2018 (MILLIONS) |
|---------------|--------------------|------------|--------------------|--------------------|
| CNCE | 40 000 | 100,00% | -15 125 | -17 106 |
| AGOLD BONIKRO | 90 | 10,00% | -4 478 | -14 689 |
| AIR CI | 130 000 | 57,54% | -9 615 | -13 764 |
| ANSUT | 86 078 | 100,00% | -11 258 | -7 680 |
| BNI | 20 500 | 100,00% | -21 000 | -6 383 |
| CMB | 100 | 15,00% | -1 571 | -4 840 |
| PCI | 12 664 | 100,00% | -3 017 | -4 311 |
| SNPECI | 821 | 100,00% | 2 687 | -2 422 |
| SITARAIL | 5 000 | 15,00% | -2 224 | -1 370 |
| SICOGI | 6 777 | 84,19% | -1 747 | -1 294 |

En termes de niveau de participation, la répartition des dix (10) entreprises les moins performantes du portefeuille de l'État en 2018 est la suivante :

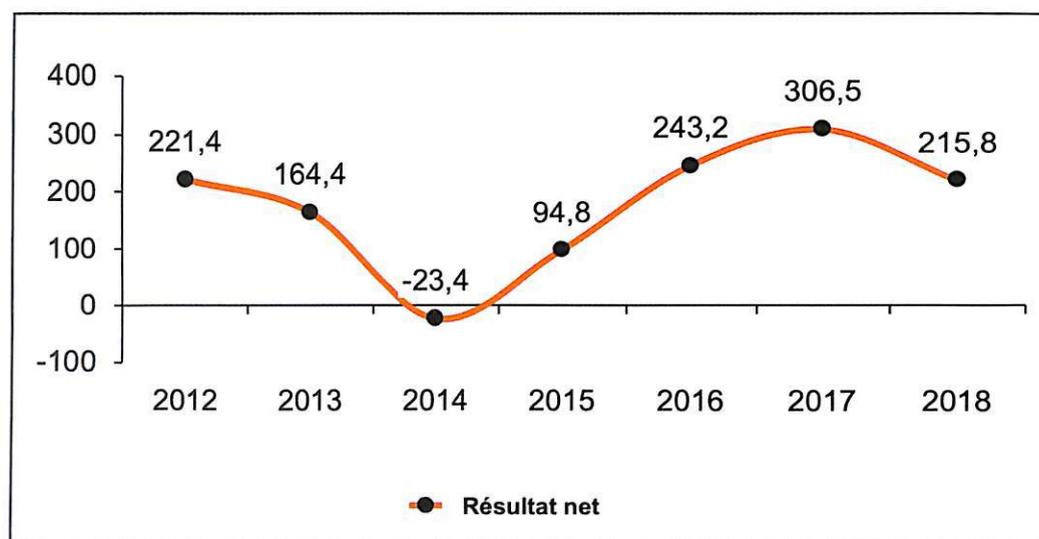
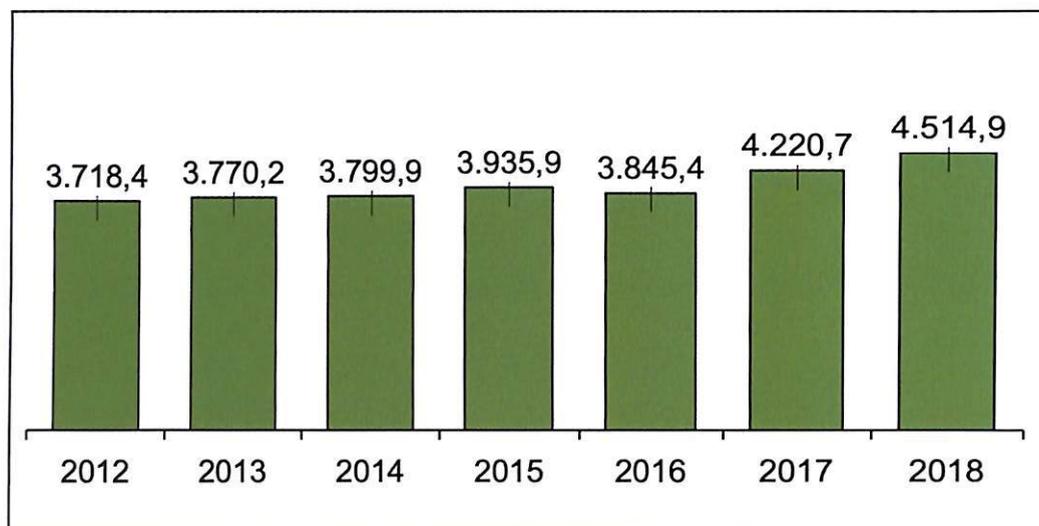
- **par type de société** : cinq (5) sociétés d'État (ANSUT, SNPECI, PCI, BNI et CNCE), deux (2) SPFP majoritaire (AIR CI et SICOGI), et deux (2) SPFP minoritaire (AGOLD BONIKRO et SITARAIL).
- **par segment** : quatre (4) sociétés du segment « Gestion patrimoniale » (CNCE, AGOLD BONIKRO et CMB), une (1) structure à caractère non-commercial (ANSUT), trois (3) champions nationaux (BNI, SICOGI et AIR CI), deux (2) sociétés du segment « Opérateurs publics de services publics » (SNPECI, PCI) et une (1) société du segment « Opportunités de DSP » (SITARAIL).

PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE

Les sociétés CNCE, AGOLD BONIKRO, AIR CI, ANSUT et BNI ont enregistré les plus importantes pertes totalisant 57,5 milliards FCFA. Les déficits de cinq (5) sociétés (CNCE, AGOLD BONIKRO, AIR CI, CMB et PCI) se sont accrus par rapport à 2017.

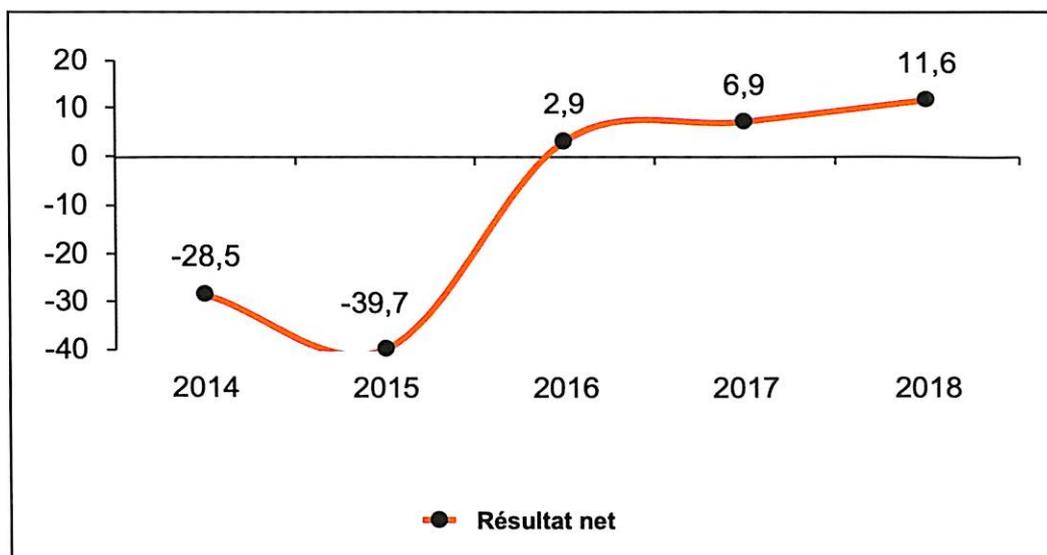
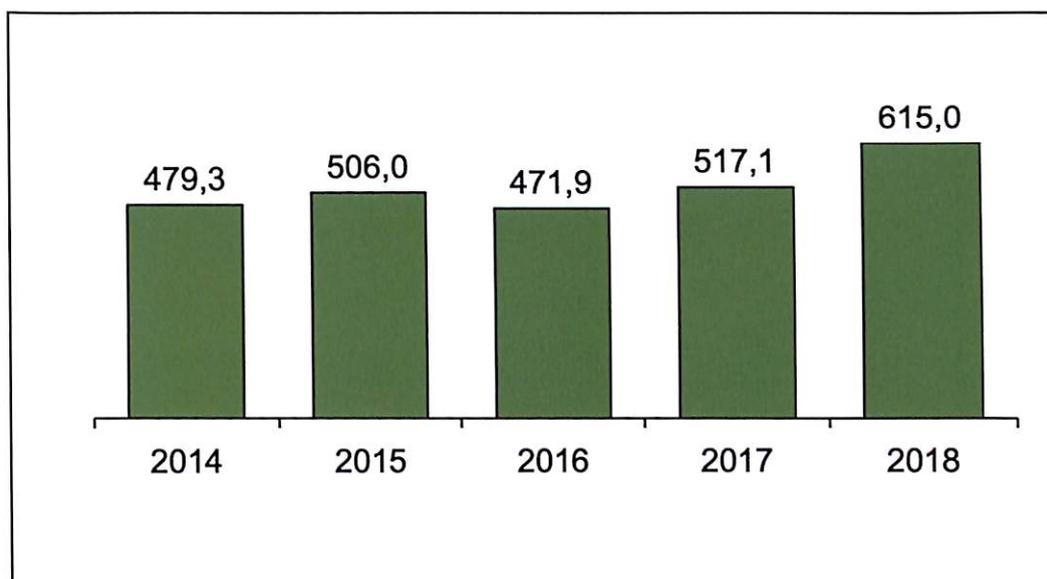
Le graphique, ci-dessous, résume l'évolution des performances du portefeuille de l'État à périmètre non constant.

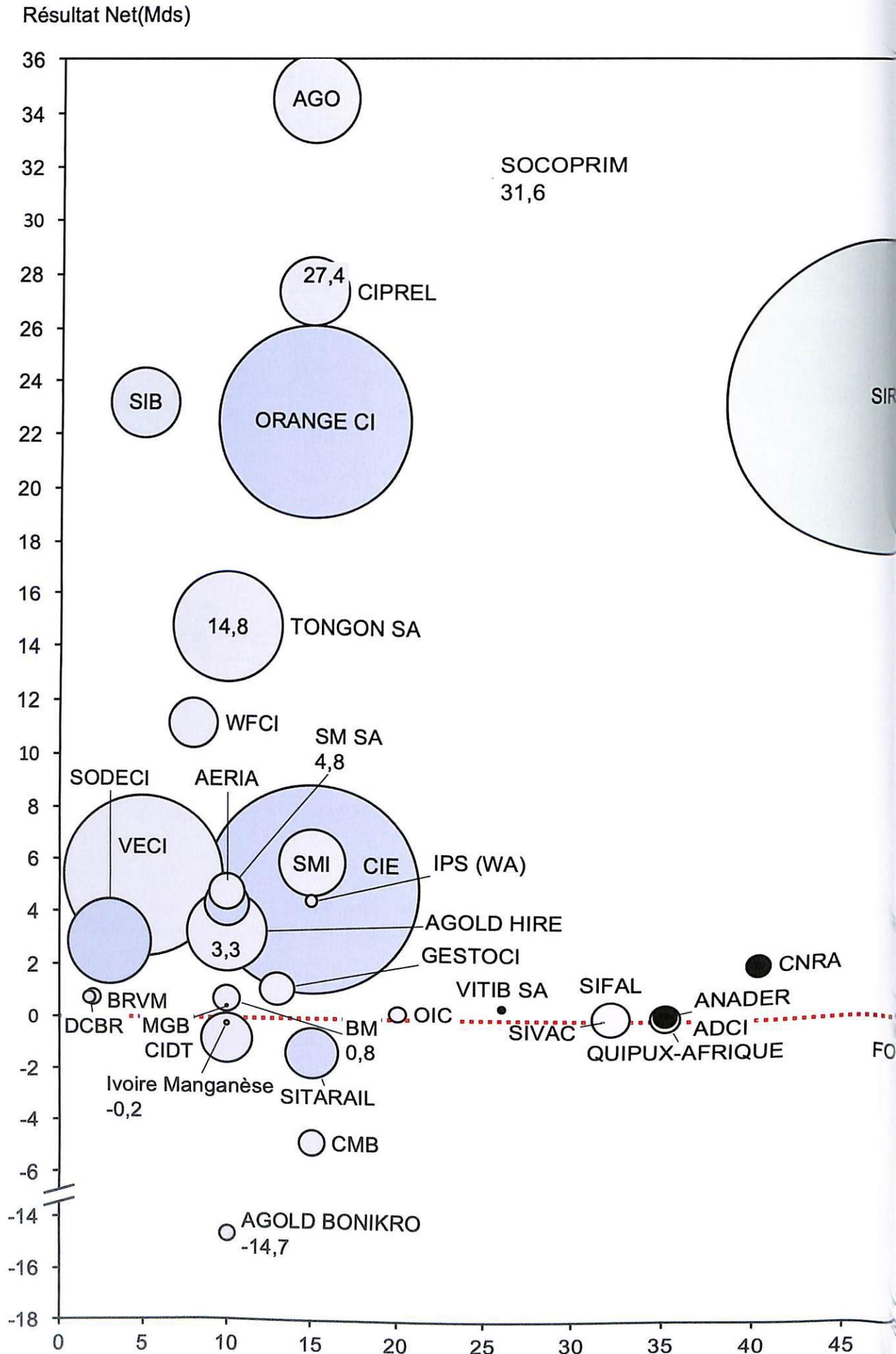
GRAPHIQUE 11 : EVOLUTION DE LA PERFORMANCE GLOBALE DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT À PÉRIMÈTRE NON CONSTANT (EN MILLIARDS FCFA)



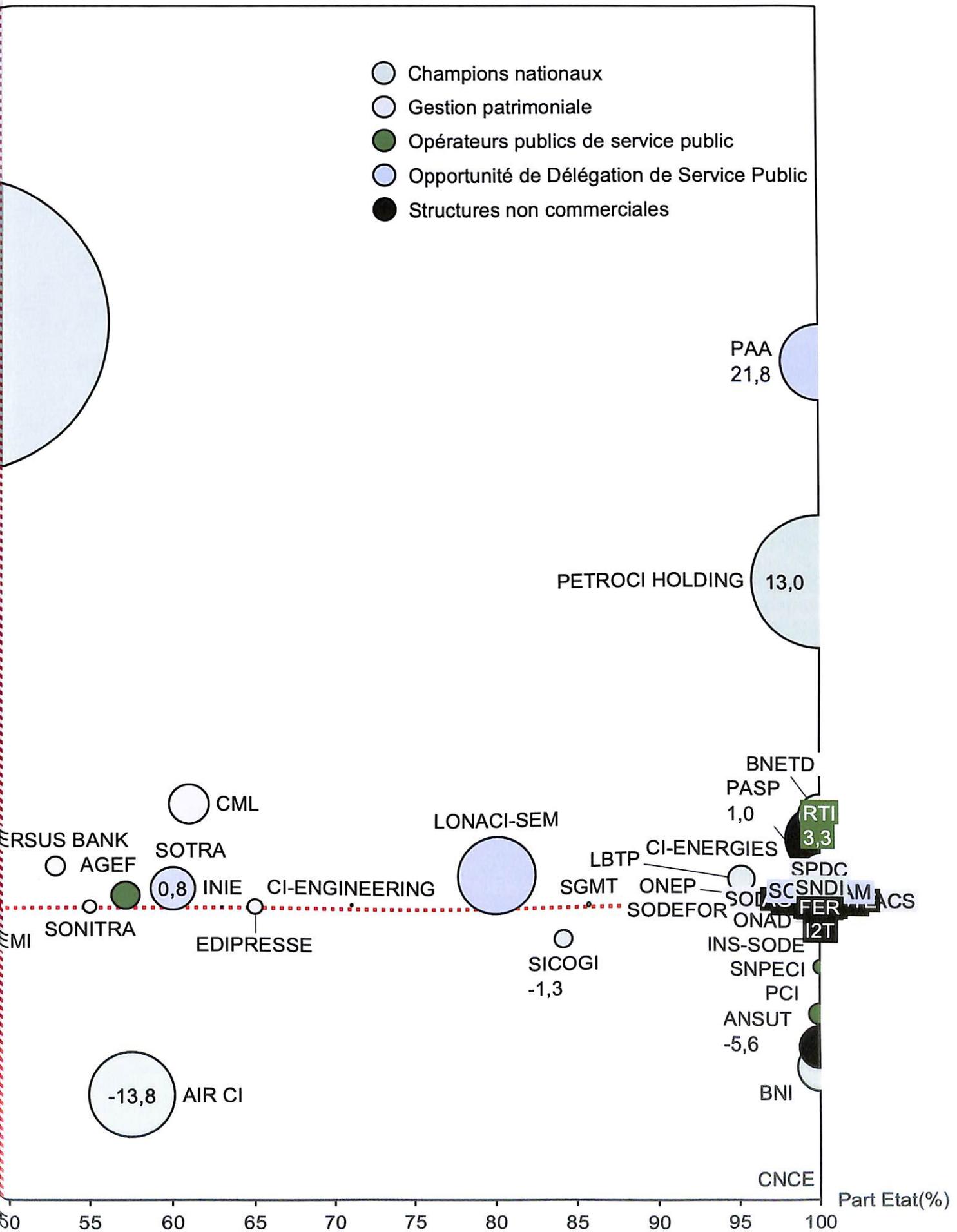
Quant au graphique suivant, il résume l'évolution des performances des Sociétés d'État à périmètre non constant.

GRAPHIQUE 12 : EVOLUTION DE LA PERFORMANCE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT À PÉRIMÈTRE NON CONSTANT (EN MILLIARDS FCFA)





DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT EN



UTILISATION EFFICACE DES DENIERS PUBLICS (ENJEUX LIÉS AUX FINANCES PUBLIQUES)

Optimisation des subventions et appuis apportés par l'État

Au titre de l'exercice 2018, **vingt et trois (23) entreprises du portefeuille ont bénéficié de subventions de l'État**, contre vingt-deux (22) en 2017.

Le montant total des subventions, s'est établi à 63,8 milliards FCFA contre 64,1 milliards FCFA en 2017.

Ce montant se décompose comme suit :

- subventions d'exploitation et d'équilibre : 62,2 milliards FCFA contre 59,8 milliards FCFA en 2017 ;
- subventions d'investissement : 1,6 milliard FCFA contre 4,3 milliards FCFA en 2017.

Le niveau des subventions octroyées aux entreprises publiques s'explique par la volonté de l'État d'accompagner le développement de certaines d'entre elles, notamment celles qui ont une mission de service public.

Sur les **vingt-trois (23) entreprises bénéficiaires des subventions d'exploitation et d'équilibre**, la SOTRA, l'ANADER et le CNRA sont celles qui ont bénéficié des montants les plus élevés.

La SOTRA a perçu des subventions d'équilibre d'un montant de 20,7 milliards FCFA d'une part, en compensation des tarifs sociaux pratiqués et d'autre part, pour le transport gratuit des écoliers, policiers, gendarmes et militaires.

L'ANADER, dont la mission principale consiste en l'encadrement du monde paysan, bénéficie de subventions d'exploitation pour le financement de son activité d'un montant de 8,5 milliards FCFA.

Le CNRA dont le plan de restructuration est en cours de mise en œuvre a bénéficié d'une subvention de 4,4 milliards FCFA.

En ce qui concerne les **subventions d'investissement, sur les douze (12) sociétés bénéficiaires**, la SODEXAM, l'INIE, la RTI sont les sociétés qui ont bénéficié des montants les plus importants en 2018.

Au titre des participations, les SPFP majoritaire ont le plus bénéficié de subventions avec un montant total de 23,50 milliards FCFA, soit 37% des subventions.

Au niveau des segments, les segments « Opportunités de Délégation de Service Public » et « Structures non commerciales » ont bénéficié des subventions les plus importantes, avec des montants totaux respectifs de 37,2 milliards FCFA (58%) et 18,7 milliards FCFA (29%).

Sur le plan sectoriel, les secteurs « Transports » et « Agriculture » ont bénéficié des subventions les plus importantes, avec des montants respectifs de 24,95 milliards FCFA (51%) et 14,28 milliards FCFA (29%).

TABLEAU 4 : SOCIÉTÉS AYANT BÉNÉFICIÉ DES SUBVENTIONS EN 2018 (MILLIONS FCFA)

| SOCIÉTÉS | PART ÉTAT (%) | CAPITAL | SUBVENTION TOTALE 2017 | SUBVENTION TOTALE 2018 |
|--------------------|---------------|----------------|------------------------|------------------------|
| 1- SOTRA | 60% | 17 038 | 20 773 | 20 773 |
| 2- ANADER | 35% | 500 | 9 512 | 8 540 |
| 3- CNRA | 40% | 500 | 1 060 | 4 367 |
| 5- PCI | 100% | 12 664 | 3 131 | 2 097 |
| 6- SODEXAM | 100% | 1 415 | 2 408 | 2 038 |
| 7- AIR CI | 58% | 130 000 | 2 000 | 2 000 |
| 8- INS-SODE | 100% | 2 000 | 1 839 | 1 664 |
| 9- BNETD | 100% | 2 000 | 1 653 | 1 428 |
| 10- RTI | 100% | 6 000 | 1 756 | 1 171 |
| 11- I2T | 100% | 250 | 1 064 | 1 139 |
| 12- ONEP | 100% | 150 | 1 758 | 1 080 |
| 13- VITIB SA | 26% | 2 176 | 422 | 900 |
| 14- INIE | 63% | 120 | 630 | 589 |
| 15- SODERTOUR-LACS | 100% | 10 000 | 540 | 395 |
| 16- SIVAC | 32% | 38 | 268 | 236 |
| 17- SPDC | 100% | 7 140 | 292 | 200 |
| 18- ADCI | 40% | 50 | - | 153 |
| 19- AGEF | 57% | 400 | 100 | 143 |
| 20- SNPECI | 100% | 821 | 202 | 122 |
| 21- AGEROUTE | 100% | 300 | 151 | 90 |
| 22- SIFP | 100% | 3 000 | 29 | 50 |
| 23- SOCOPRIM | 25% | 18 367 | 14 359 | 14 359 |
| 24- SODEFOR | 100% | 383 | 240 | 240 |
| TOTAL | | 215 312 | 64 186 | 63 773 |

Certains impôts prélevés par l'État sont affectés directement à des entités qui exercent des missions de service public pour son compte. Il s'agit, de manière générale, d'impôts ou de contributions que la loi ou un texte réglementaire rendent obligatoires, et qui sont affectés à des organismes autres que l'État ou l'administration centrale.

TABLEAU 5 : FISCALITÉS AFFECTÉES EN 2017 ET 2018 (MILLIONS FCFA)

| SOCIÉTÉS | PARTS ÉTAT | 2017 | 2018 | VAR (%) |
|--------------|------------|----------------|----------------|-----------|
| ANSUT | 100% | 19 981 | 18 788 | -6% |
| AIGF | 100% | 10 197 | 9 409 | -8% |
| FER | 100% | 107 813 | 123 113 | 14% |
| FODI | 100% | 12 395 | 13 720 | 11% |
| CI-ENERGIES | 100% | 20 579 | 13 211 | -36% |
| SODEFOR | 100% | 419 | 284 | -32% |
| SIR | 47% | 55 474 | 61 120 | 10% |
| GESTOCI | 13% | 7 940 | 8 436 | 6% |
| ONAD | 100% | 6 658 | 13 667 | 105% |
| ONEP | 100% | 1 204 | 1 287 | 7% |
| TOTAL | | 242 660 | 263 035 | 8% |

Au titre de l'exercice 2018, dix (10) entreprises (FER, SIR, CI ENERGIES, FODI, ANSUT, ONEP, AIGF, GESTOCI, SODEFOR et ONAD) ont bénéficié de fiscalités affectées d'un montant global de 263 milliards FCFA contre 242,7 milliards FCFA en 2017, soit une hausse de 8%.

La fiscalité affectée à CI-ENERGIES en 2018 a connu une baisse de 36% pour s'établir à 13,2 milliards FCFA. Cette baisse est dû au fait que la société est devenue un producteur indépendant d'électricité avec le barrage de Soubré qui génère des ressources (67 milliards FCFA en 2018, dont 4 milliards FCFA issus des impayés de 2017).

La fiscalité affectée à la SODEFOR a également connu une baisse en 2018 (32%), due essentiellement à la mise décret N° 2014-179 du 09 avril 2014 portant interdiction de l'exploitation de bois brut équarris et en plots.

La société AIGF a observé une baisse de 8% expliquée par la baisse des chiffres des compagnies téléphoniques, auxquels sont indexées les redevances perçues par ladite société.

RECETTES FISCALES ET NON FISCALES

A l'instar des autres entreprises, les sociétés du portefeuille participent au financement du budget de l'État. La contribution de celles-ci s'opère à travers des ressources fiscales et non fiscales (dividendes notamment).

Recettes fiscales

Les ressources fiscales dues à l'État par les sociétés du secteur parapublic proviennent :

- des impôts et taxes ;
- des impôts sur le résultat (BIC).

En 2018, les impôts dus par les sociétés du portefeuille se sont établis à 205 milliards FCFA contre 180 milliards FCFA en 2017, soit une hausse de 13,9%. Ce montant est réparti comme suit :

- au titre des impôts et taxes, 130 milliards FCFA contre 92 milliards FCFA en 2017 ;
- au titre des impôts sur le résultat, 75 milliards FCFA contre 88 milliards FCFA en 2017.

Situation fiscale en fonction du secteur d'activités

AGRICULTURE ET AGRO-INDUSTRIE

En 2018, le montant des impôts dus par le secteur « Agriculture et agro-industrie » s'est établi à 2,48 milliards FCFA, contre 2,54 milliards FCFA en 2017, soit une baisse de 2%.

Cette baisse est imputable à la société IPS qui a enregistré une baisse 226 millions FCFA comparativement aux impôts de l'an dernier (803,71 millions FCFA contre 1,03 milliard FCFA en 2017).

En revanche, la contribution de ce secteur à la formation du montant total des impôts dus à l'État s'est améliorée en passant d'une contribution de 1,4% en 2017 à une contribution de 1,8% en 2018.

BÂTIMENT & INFRASTRUCTURES

Le montant total des impôts dus par le secteur « Bâtiment & Infrastructures » s'est établi à 1,89 milliard FCFA contre 1,11 milliard FCFA enregistré en 2017, soit une amélioration de 69,5%, expliquée principalement par la hausse de 765 millions FCFA des impôts dus de la société AGEF (de 375,9 millions FCFA en 2017 à 1,14 milliard FCFA).

La contribution de ce secteur à la formation du montant total des impôts dus est passée de 0,6% à 1,4%.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Le montant total des impôts dus à l'État par les entreprises du secteur « Eau et assainissement » s'est établi à 3,1 milliards FCFA contre 2,9 milliards FCFA enregistré en 2017, soit une hausse de 4%, tirée par la SODECI (de 2,8 milliards FCFA en 2017 à 2,9 milliards FCFA en 2018).

Par ailleurs, la contribution de ce secteur à la formation du montant total des impôts dus à l'État est passée de 1,6% en 2017 à 2,2% en 2018

ELECTRICITÉ

Au titre de l'exercice 2018, le montant des impôts collectés sur ce secteur s'est établi à 35,5 milliards FCFA en 2018 contre -10,9 milliards FCFA en 2017.

Ce résultat est influencé par le montant des impôts dus par la CIE qui s'élève à 32,7 milliards FCFA, contre -12,7 milliards FCFA en 2017 (crédit d'impôts sur l'État après compensation).

FINANCE

Le montant total des impôts dus par le secteur « Finances » s'est établi à 6,7 milliards FCFA contre 6,5 milliards FCFA enregistré en 2017, soit une hausse de 2,3%.

La contribution de ce secteur à la formation du montant total des impôts dus est passée de 3,6% en 2017 à 4,3% en 2018

HYDROCARBURES

Le montant des impôts dus par le secteur « Hydrocarbures » est fixé à 36 milliards FCFA en 2018 contre 33,2 milliards FCFA en 2017.

Par ailleurs, la contribution de ce secteur à la formation du montant total des impôts dus est ressortie à 25,8% en 2018 contre 18,4% en 2017.

MÉDIA

Le montant des impôts dus par le secteur « Media » est passé de 1,4 milliard FCFA en 2017 à 2,5 milliards FCFA en 2018, soit une hausse de 82% due à la société RTI. La RTI a connu une hausse de 1,1 milliard FCFA de ses impôts dus.

En outre, la contribution de ce secteur à la formation du montant total des impôts dus est égale à 1,8% en 2018 contre 0,8% en 2017.

MINES

Le secteur « Mines » a enregistré, au titre de l'exercice 2018, des impôts évalués à 31,0 milliards FCFA contre 38,8 milliards FCFA en 2017, soit une baisse de 20%. Cette baisse s'explique par le recul de 6 milliards FCFA des impôts dus par la société TONGON, (de 13,2 milliards FCFA contre 19,32 milliards FCFA en 2017).

La contribution de ce secteur à la formation du montant total des impôts dus à l'État s'est fixée à 21,2% contre 21,5% en 2017.

SERVICES

Le montant des impôts dus par le secteur « Autres Services » est passé de 2,4 milliards FCFA en 2017 à 2,3 milliards FCFA en 2018, soit une baisse de 3,4%.

Cette baisse est imputable à la société BNETD dont le montant des impôts dus a chuté de 27% pour s'établir à 904 millions FCFA.

La contribution du secteur au montant total des impôts dus est passée de 1,3% à 1,6% en 2018

TECHNOLOGIE, TÉLÉCOM ET POSTE

Le montant des impôts dus à l'État par le secteur « Technologie, Télécom et Poste » est passé de 88,3 milliards FCFA en 2017 à 69,2 milliards FCFA soit une baisse de 22% impulsée par la société ORANGE CI avec une baisse des impôts dus de 21 milliards FCFA (de 84,7 milliards FCFA en 2017 à 63,4 milliards FCFA).

Par ailleurs, la contribution du secteur au montant total des impôts dus est passée de 49,0% en 2017 à 50,0% en 2018.

TOURISME ET HÔTELLERIE

Le montant des impôts dus par le secteur « Tourisme et Hôtellerie » est passé de 1,8 milliard FCFA à 1,6 milliard FCFA en 2018, soit une baisse de 12%.

La contribution du secteur au montant total des impôts dus se fixe à 1,1% contre 1% en 2017.

TRANSPORTS

Le montant des impôts dus par le secteur « Transport » s'est établi à 13,5 milliards FCFA en 2018, contre 12,2 milliards FCFA en 2017. Cette progression résulte de la hausse des impôts dus par la société AIR CI (699 millions FCFA en 2017 à 1,4 milliard FCFA).

La contribution du secteur au montant total des impôts dus se fixe à 9,7% contre 6,7% en 2017.

TABLEAU 6 : IMPÔTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS (MILLIONS FCFA)

| *ANNÉE | IMPÔTS ET TAXES | | | IMPÔT BIC | | | TOTAL IMPÔT DUS | | |
|---------------------------------------|-----------------|----------------|---------------|---------------|---------------|----------------|-----------------|----------------|---------------|
| | 2017 | 2018 | VAR | 2017 | 2018 | VAR | 2017 | 2018 | VAR |
| AGRICULTURE ET AGRO-INDUSTRIE | 1,517 | 1,725 | 13.65% | 1,024 | 757 | -26.05% | 2,541 | 2,482 | -2.34% |
| PROPORTION (%) | 1.65% | 1.33% | | 1.16% | 1.00% | | 1.41% | 1.21% | |
| BÂTIMENT & INFRASTRUCTURES | 490 | 1,144 | 133.34% | 621 | 740 | 19.08% | 1,111 | 1,884 | 69.47% |
| PROPORTION (%) | 0.53% | 0.88% | | 0.70% | 0.98% | | 0.62% | 0.92% | |
| EAU ET ASSAINISSEMENT | 2,030 | 1,822 | -10.27% | 915 | 1,253 | 36.95% | 2,945 | 3,075 | 4.39% |
| PROPORTION (%) | 2.21% | 1.41% | | 1.03% | 1.66% | | 1.63% | 1.50% | |
| ELECTRICITÉ | -11,282 | 34,659 | -407.21% | 380 | 829 | 118.30% | -10,902 | 35,488 | -425.52% |
| PROPORTION (%) | NA | 26.76% | | 0.43% | 1.10% | | NA | 17.32% | |
| FINANCE | 1,924 | 33 | -98.27% | 4,622 | 5,912 | 27.91% | 6,546 | 5,945 | -9.18% |
| PROPORTION (%) | 2.09% | 0.03% | | 5.22% | 7.84% | | 3.63% | 2.90% | |
| HYDROCARBURES | 7,360 | 8,858 | 20.36% | 25,883 | 27,084 | 4.64% | 33,243 | 35,942 | 8.12% |
| PROPORTION (%) | 8.01% | 6.84% | | 29.24% | 35.91% | | 18.43% | 17.54% | |
| MÉDIA | 1,298 | 1,408 | 8.51% | 94 | 1,126 | 1100.55% | 1,391 | 2,534 | 82.13% |
| PROPORTION (%) | 1.41% | 1.09% | | 0.11% | 1.49% | | 0.77% | 1.24% | |
| MINES | 54,515 | 47,242 | -13.34% | 33,828 | 21,947 | -35.12% | 88,343 | 69,189 | -21.68% |
| PROPORTION (%) | 59.32% | 36.47% | | 38.22% | 29.10% | | 48.97% | 33.76% | |
| SERVICES | 25,336 | 23,277 | -8.13% | 13,515 | 7,723 | -42.86% | 38,851 | 31,000 | -20.21% |
| PROPORTION (%) | 27.57% | 17.97% | | 15.27% | 10.24% | | 21.54% | 15.13% | |
| TECHNOLOGIE, TÉLÉCOM ET POSTE | 1,831 | 1,609 | -12.12% | 530 | 673 | 26.92% | 2,361 | 2,282 | -3.36% |
| PROPORTION (%) | 1.99% | 1.24% | | 0.60% | 0.89% | | 1.31% | 1.11% | |
| TRANSPORTS | 5,648 | 6,701 | 18.63% | 6,533 | 6,833 | 4.59% | 12,182 | 13,534 | 11.10% |
| PROPORTION (%) | 6.15% | 5.17% | | 7.38% | 9.06% | | 6.75% | 6.60% | |
| TOURISME ET HÔTELLERIE | 1,232 | 1,047 | -15.01% | 563 | 536 | -4.81% | 1,795 | 1,583 | -11.81% |
| PROPORTION (%) | 1.34% | 0.81% | | 0.64% | 0.71% | | 0.99% | 0.77% | |
| TOTAL | 91,900 | 129,525 | 40.94% | 88,509 | 75,412 | -14.80% | 180,409 | 204,937 | 13.60% |

Situation fiscale en fonction du niveau de participation financière publique

En 2018, les impôts dus, en fonction du niveau de participation se présentent de la manière suivante :

- **Sociétés d'État** : 43,7 milliards FCFA contre 40,6 milliards FCFA en 2017, soit une hausse de 7%. Ces impôts représentent 31% du total des impôts dus. Le plus important contributeur est la PETROCI HOLDING avec 26,9 milliards FCFA d'impôts dus ;
- **SPFP majoritaire** : de 4,9 milliards FCFA en 2017 à 5,3 milliards FCFA, soit une hausse de 9%. La société LONACI-SEM a été la plus importante société contributrice en 2018 avec 1,2 milliards FCFA d'impôts dus. Les sociétés majoritaires ont contribué à hauteur de 4% du total des impôts dus ;

PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE

- **SPFP avec minorité de blocage** : 6,2 milliards FCFA contre 5,2 milliards FCFA en 2017, soit une hausse de 21%. Ces impôts représentent 5% du total des impôts dus en 2018. Le plus important contributeur au niveau de ce type de sociétés est la SIR avec un montant de 5,4 milliards FCFA d'impôts dus ;
- **SPFP minoritaire** : de 129,5 milliards FCFA en 2017 à 148,8 milliards FCFA, soit une hausse de 15%. Le plus important contributeur est la société Orange CI avec 63,4 milliards FCFA d'impôts dus.

TABLEAU 7 : DIVIDENDES PERÇUS PAR L'ÉTAT ACTIONNAIRE
(MILLIONS FCFA)

| *ANNÉE | IMPÔTS ET TAXES | | | IMPÔT BIC | | | TOTAL IMPÔT DUS | | |
|---------------------------------|-----------------|----------------|---------------|---------------|---------------|----------------|-----------------|----------------|---------------|
| | 2017 | 2018 | VAR | 2017 | 2018 | VAR | 2017 | 2018 | VAR |
| SOCIÉTÉS D'ÉTAT | 11,023 | 11,014 | -0.08% | 29,672 | 32,664 | 10.08% | 40,695 | 43,678 | 7.33% |
| PROPORTION (%) | 12.01% | 8.56% | | 33.52% | 43.31% | | 22.57% | 21.40% | |
| SPFP MAJORITAIRE | 3,461 | 4,971 | 43.60% | 1,430 | 339 | -76.27% | 4,892 | 5,310 | 8.55% |
| PROPORTION (%) | 3.77% | 3.86% | | 1.62% | 0.45% | | 2.71% | 2.60% | |
| SPFP MINORITAIRE | 72,248 | 106,522 | 47.44% | 57,271 | 42,299 | -26.14% | 129,519 | 148,821 | 14.90% |
| PROPORTION (%) | 78.73% | 82.80% | | 64.71% | 56.09% | | 71.84% | 72.93% | |
| SPFP MINORITÉ DE BLOCAGE | 5,038 | 6,151 | 22.08% | 135 | 108 | -19.74% | 5,173 | 6,259 | 20.99% |
| PROPORTION (%) | 5.49% | 4.78% | | 0.15% | 0.14% | | 2.87% | 3.07% | |
| TOTAL | 91,770 | 128,657 | 40.19% | 88,509 | 75,412 | -14.80% | 180,409 | 204,937 | 13.60% |

Situation fiscale en fonction du segment

En 2018, les impôts dus, en fonction des segments d'activité se présentent de la manière suivante

- **Champions nationaux** : 36 milliards FCFA contre 32,6 milliards FCFA en 2017, soit une hausse de 10%. Ces impôts représentent 26% du total des impôts dus. Le plus important contributeur est la société PETROCI HOLDING avec 26,9 milliards FCFA d'impôts dus ;
- **Gestion patrimoniale** : de 58,6 milliards FCFA en 2017 à 48,1 milliards FCFA, soit une baisse de 17%. La société TONGON a été la plus importante société contributrice en 2018 avec 13,2 milliards FCFA d'impôts dus. Le segment « Gestion Patrimoniale » a contribué à hauteur de 35% du total des impôts dus ;
- **Opérateurs publics de service public** : 3,9 milliards FCFA contre 2 milliards FCFA en 2017, soit une hausse de 98%. Ces impôts représentent 3% du total des impôts dus en 2018. Le plus important contributeur au niveau de ce type de sociétés est la RTI avec un montant de 2,2 milliards FCFA d'impôts dus ;
- **Opportunités de Délégation de Service Public** : 83,9 milliards FCFA contre 111,3 milliards FCFA en 2017, soit hausse de 32,6%. Le plus important contributeur au niveau de ce type de sociétés est Orange Côte d'Ivoire avec un montant de 63,4 milliards FCFA d'impôts dus ;

- **Structures non commerciales** : 4,7 milliards FCFA contre 3,6 milliards FCFA en 2017. Ces sociétés ont contribué à hauteur de 3% au total des impôts dus au titre de l'exercice 2018. Le plus important contributeur est la société AIGF avec 1,2 milliard FCFA d'impôts dus.

TABLEAU 8 : IMPÔTS PAR SEGMENT D'ACTIVITÉS
(MILLIONS FCFA)

| *ANNÉE | IMPÔTS ET TAXES | | | IMPÔT BIC | | | TOTAL IMPÔT DUS | | |
|--|-----------------|----------------|------------|---------------|---------------|-------------|-----------------|----------------|------------|
| | 2017 | 2018 | VAR | 2017 | 2018 | VAR | 2017 | 2018 | VAR |
| CHAMPIONS NATIONAUX | 8,797 | 10,416 | 18% | 23,815 | 125,581 | 7% | 32,612 | 35,996 | 10% |
| PROPORTION (%) | 10% | 8% | | 27% | 34% | | 18% | 18% | |
| GESTION PATRIMONIALE | 32,727 | 27,730 | -15% | 25,431 | 20,399 | -20% | 58,158 | 48,129 | -17% |
| PROPORTION (%) | 36% | 22% | | 29% | 27% | | 32% | 24% | |
| OP. PUBLICS DE SERVICE PUBLIC | 1,593 | 2,402 | 51% | 398 | 1,537 | 286% | 1,991 | 3,939 | 98% |
| PROPORTION (%) | 2% | 2% | | 0% | 2% | | 1% | 2% | |
| OPPORTUNITÉ DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC | 45,924 | 84,808 | 85% | 38,036 | 26,490 | -30% | 83,960 | 111,298 | 33% |
| PROPORTION (%) | 50% | 66% | | 43% | 35% | | 47% | 55% | |
| STRUCTURES NON COMMERCIALES | 2,728 | 3,301 | 21% | 829 | 1,406 | 70% | 3,558 | 4,707 | 32% |
| PROPORTION (%) | 3% | 3% | | 1% | 2% | | 2% | 2% | |
| TOTAL | 91,770 | 128,657 | 40% | 88,509 | 75,412 | -15% | 180,279 | 204,069 | 13% |

ENCADRÉ 4 : PRINCIPALES SOURCES DE RISQUES BUDGÉTAIRES LIÉS AUX ENTREPRISES PUBLIQUES

Il existe quatre (4) principales sources de risques budgétaires liés aux entreprises publiques, à savoir :

- (i) **la contre-performance des entreprises publiques**, entraînant des besoins additionnels en subvention et autres concours financiers de l'État pour leur sauvetage et leur restructuration ;
- (ii) **la variation des revenus provenant des entreprises publiques**, y compris les recettes fiscales, les redevances, les dividendes, les recettes de privatisation et la valeur patrimoniale des actifs ;
- (iii) **l'accès préférentiel au crédit**, grâce notamment aux concours et garanties de l'État, entraînant un recours excessif à l'endettement ;
- (iv) **l'asymétrie d'informations**, avec la transmission sélective d'informations à chaque tutelle, affectant le degré de contrôle de l'État.

Ces problèmes découlent des insuffisances observées dans la gouvernance des entreprises du portefeuille de l'État, matérialisées entre autres par l'inexistence de contrat de performance dans certaines entreprises, le non-respect des procédures de passation des marchés publics, les dysfonctionnements dans les procédures de contrôle interne, l'absence de plans stratégiques et de plans d'affaires, et des investissements peu planifiés et mal exécutés.

Recettes non fiscales

En plus des impôts, l'État collecte des ressources non fiscales provenant des entreprises de son portefeuille. Il s'agit principalement des dividendes.

Au titre de l'exercice 2018, **les dividendes (nets d'IRVM) à collecter par l'État se sont élevés à un montant de 24 milliards FCFA contre 23 milliards enregistrés en 2017, soit une hausse de 5%.**

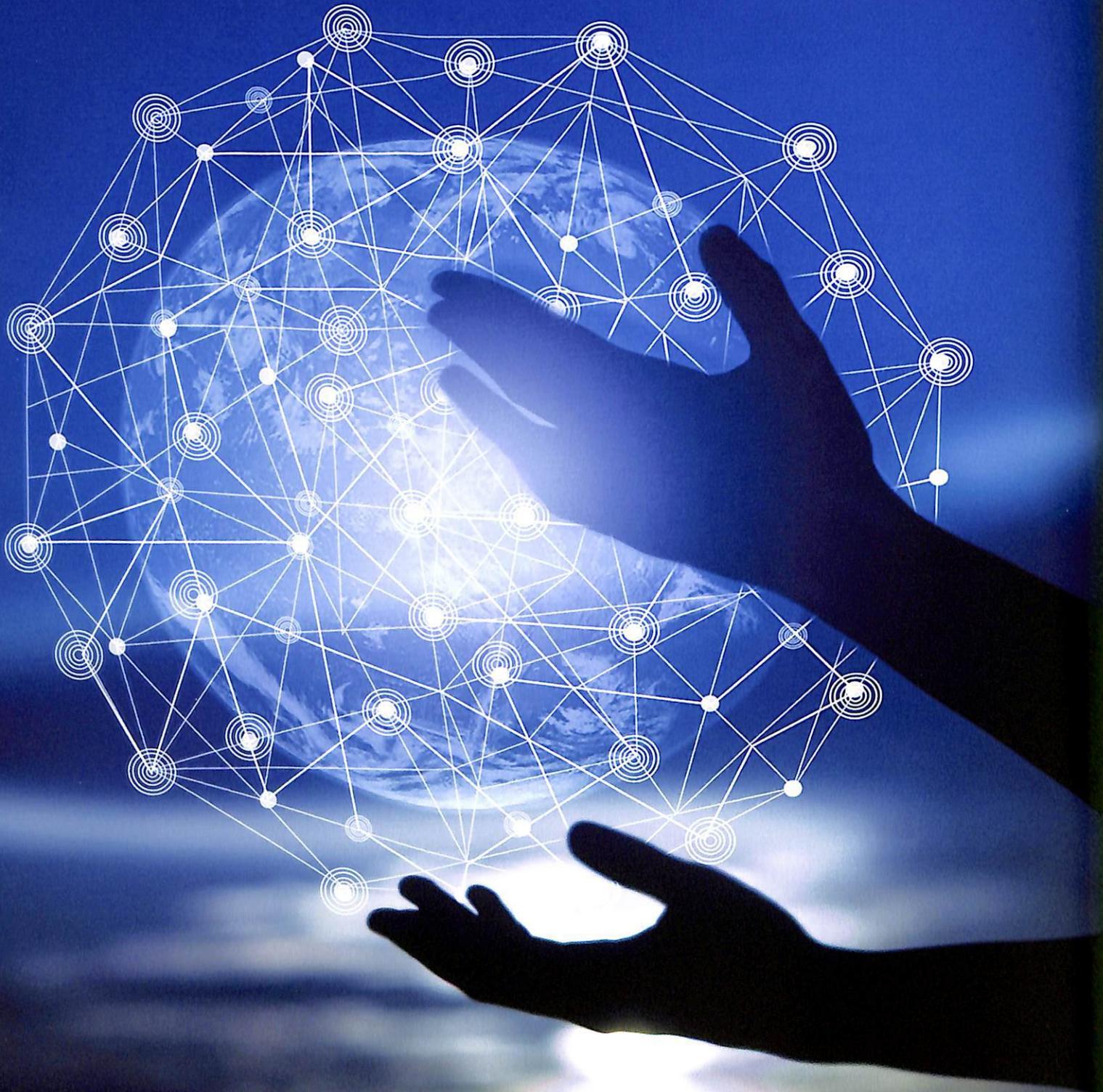
Cette embellie provient principalement de la société PETROCI HOLDING (estimation de 10 milliards FCFA de dividendes en 2018, contre 8,5 milliards en 2017).

TABLEAU 9 : DIVIDENDES PERÇUS PAR L'ÉTAT ACTIONNAIRE
(MILLIONS FCFA)

| SOCIÉTÉS | PART ÉTAT (%) | RN 2017 | DIVIDENDE NET D'IVRM 2017 | RN 2018 | DIVIDENDE NET D'IVRM 2018 |
|-------------------|---------------|---------|---------------------------|---------|---------------------------|
| 1 PETROCI HOLDING | 100% | 13 938 | 8 500 | 113 007 | 19 975 |
| 2 TONGON SA | 10% | 38 097 | 7 260 | 14 843 | 5 104 |
| 3 CIPREL | 15% | 27 709 | 2 374 | 27 417 | 2 472 |
| 4 AGO | 15% | 53 114 | 1 129 | 34 560 | 1 700 |
| 5 ORANGE CI | 15% | 64 000 | 1 276 | 22 578 | 1 278 |
| 6 WFCI | 8% | 10 825 | 736 | 11 211 | 762 |
| 7 LONACI-SEM | 80% | 1 050 | 476 | 1 318 | 680 |
| 8 CIE | 15% | 1 987 | 268 | 4 930 | 666 |
| 9 SIB | 5% | 22 529 | 473 | 23 200 | 630 |
| 10 CML | 61% | 5 023 | 0 | 4 131 | 340 |
| 11 SOCOPRIM | 25% | 10 447 | 433 | 31 623 | 249 |
| 12 IPS (WA) | 15% | 2 800 | 173 | 4 500 | 200 |
| 13 SODECI | 3% | 2 723 | 79 | 2 864 | 79 |
| 14 AERIA | 10% | 3 209 | 24 | 4 362 | 43 |
| 15 BRVM | 2% | 1 251 | 22 | 755 | 17 |
| 16 DCBR | 2% | 1 047 | 17 | 742 | 11 |



DGPE
DIRECTION GENERALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT



DGPE
DIRECTION GENERALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

05

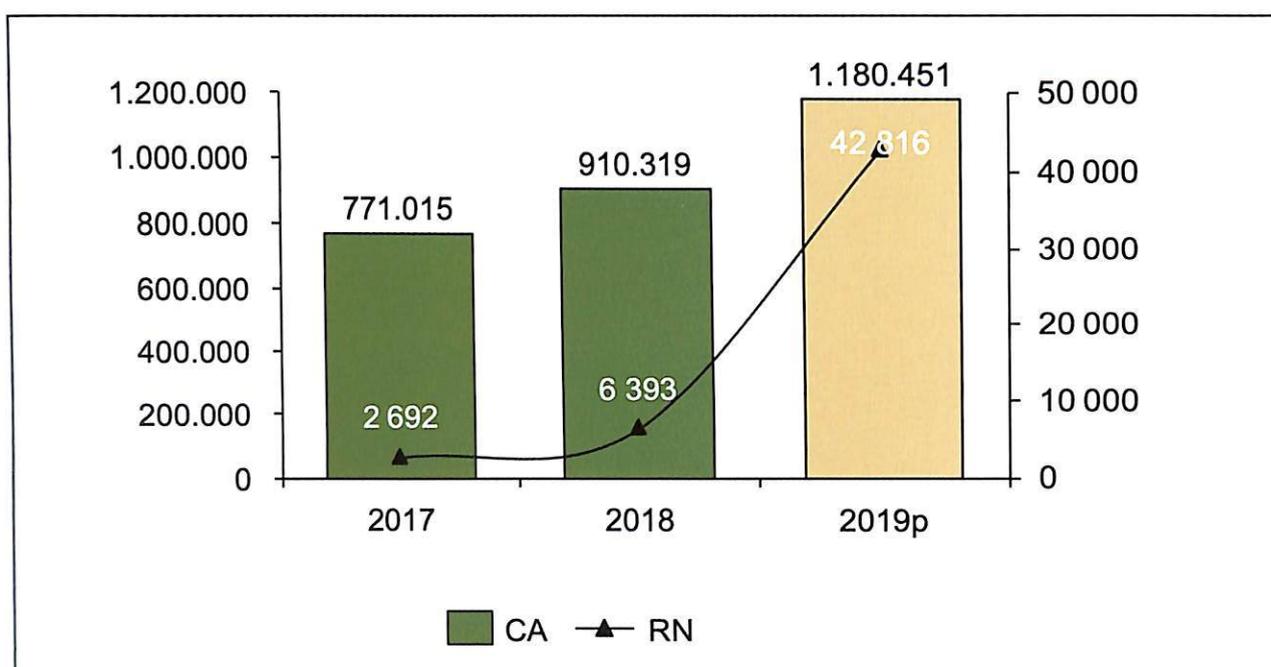
PERFORMANCE
PRÉVISIONNELLE DES
ENTREPRISES PUBLIQUES
EN AMÉLIORATION
EN 2019

SITUATION GLOBALE

La situation globale prévisionnelle des entreprises publiques (SODE et SPFP majoritaire) se caractérise par une augmentation du chiffre d'affaires et du résultat net 2019.

A périmètre identique, le chiffre d'affaires prévisionnel des entreprises publiques augmenterait de 30% en 2019 pour s'établir à 1 180 milliards FCFA. Cette augmentation devrait être occasionnée par une hausse des activités de certaines sociétés dont PETROCI-HOLDING, LONACI, PAA, etc.

GRAPHIQUE 14 : EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS, EN 2018 ET 2019 (EN MILLIONS FCFA)



Le résultat net prévisionnel ressortirait bénéficiaire de 42 milliards FCFA en 2019 contre un bénéfice 16 milliards CFA en 2018. Cette croissance devrait être portée en grande partie par les sociétés PETROCI HOLDING et PAA, qui cumulent plus de la moitié du résultat net global projeté (56%).

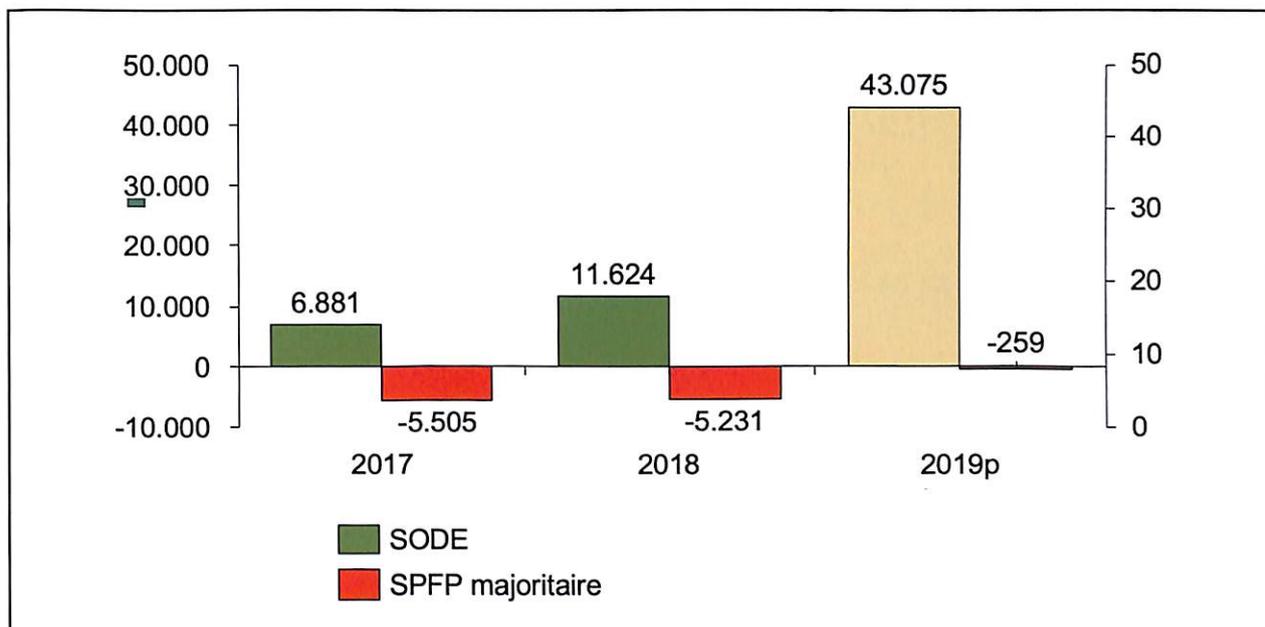
Au terme de premier semestre 2019, le chiffre d'affaires réalisé par les entreprises publiques s'élève à 480,5 milliards FCFA contre une prévision de 530,1 milliards FCFA en juin 2019, soit un taux d'exécution de 90,6%. En ce qui concerne le résultat net, le taux d'exécution à fin juin 2019 s'élève à 425,5% (38,2 milliards FCFA contre 9 milliards prévus).

CONTRIBUTIONS PAR NIVEAU DE PARTICIPATION

Les SODE prévoient solder l'année 2019 avec un résultat net bénéficiaire de 43 milliards FCFA contre 21 milliards FCFA en 2018, grâce aux sociétés PETROCI HOLDING et PAA qui totaliseraient 29 milliards FCFA (67% du résultat net global).

Les SPFP majoritaire, quant-à-elles, annoncent un résultat net prévisionnel déficitaire de 252 millions FCFA contre un déficit de 5 milliards FCFA en 2018.

GRAPHIQUE 15 : EVOLUTION DU RÉSULTAT NET DES SODE ET DES SPFP MAJORITAIRE (EN MILLIONS FCFA)

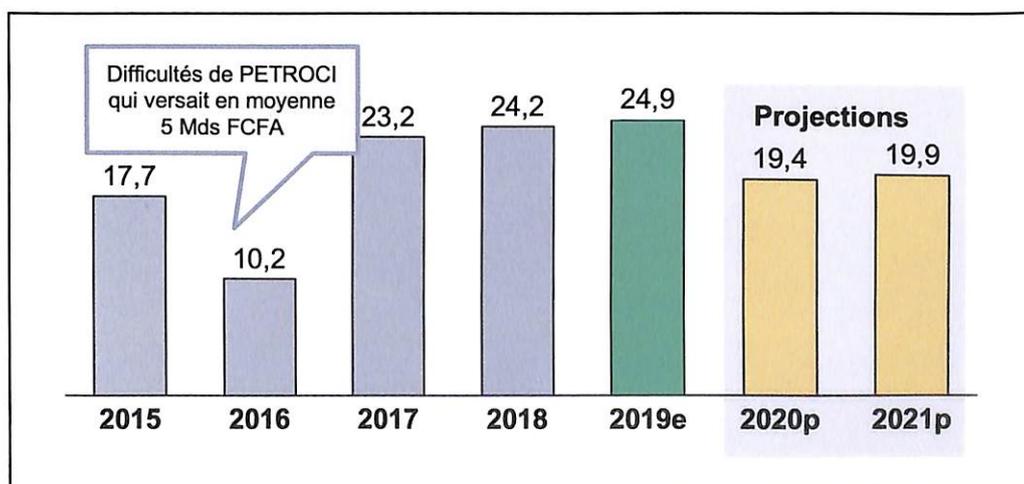


DIVIDENDES PRÉVISIONNELS

Sur la base de l'historique des dividendes perçus, des sorties du portefeuille de l'État et des dividendes déjà ordonnancés, **les dividendes à percevoir en 2019, au titre de l'exercice 2018, sont estimés à 24 milliards FCFA** contre un montant de 23 milliards FCFA ordonnancés en 2018 (voir graphique 17).

PETROCI HOLDING compte pour près de la moitié (9,975 milliards FCFA) des dividendes à percevoir en 2019, suivi des sociétés TONGON, CIPREL, AGO et ORANGE CI qui ensemble contribueraient pour environ 44% (environ 10,55 milliards FCFA) du montant total des dividendes à percevoir par l'État.

GRAPHIQUE 16 : HISTORIQUE DES DIVIDENDES PERÇUS ET PROJECTION DES DIVIDENDES À PERCEVOIR (EN MILLIARDS FCFA)

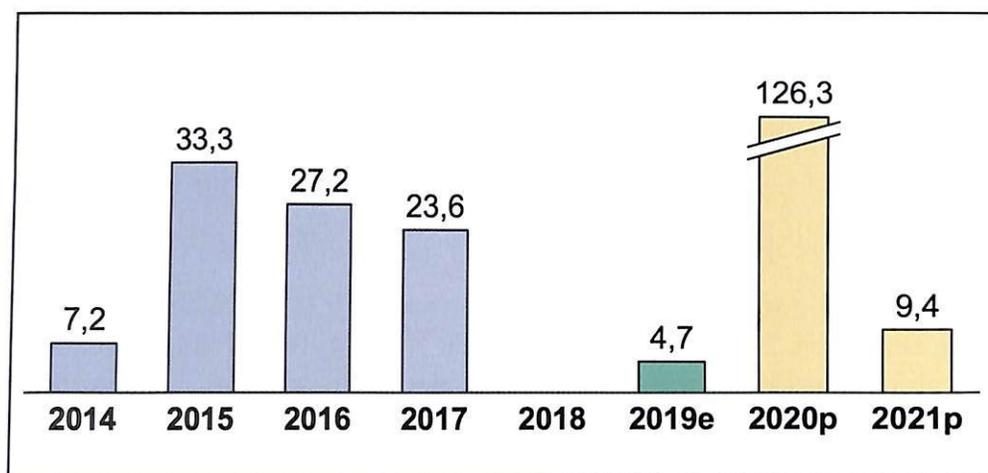


RECETTES DE PRIVATISATION PRÉVISIONNELLES

Au cours de la période 2014 à 2018, l'État a collecté des recettes de privatisation d'un montant total de 91,3 milliards FCFA, réparties comme suit : SMI (7,22 milliards FCFA) ; SIB (45,60 milliards FCFA) ; NEI-CEDA (236,1 millions FCFA) ; Les Villas attenantes à l'Hôtel Indénié d'Abengourou (43 millions FCFA) ; SUCRIVOIRE (14,65 milliards FCFA) ; NSIA (18 milliards FCFA) ; CIDT (5,50 milliards FCFA) ; SN SOSUCO (169,7 millions FCFA).

Par ailleurs, **deux (2) opérations de privatisation ont été finalisées en 2018**, à savoir : PALMAFRIQUE pour un montant de 3,04 milliards FCFA, dont le paiement du prix de cession est attendu en 2019 ; et de la BHCI pour un montant de 1,29 milliard FCFA, dont le paiement a été fait par compensation avec certaines créances détenues par la banque sur l'État. Les cessions des parts de l'État dans ORANGE CI et d'autres sociétés (TRCI, IPS WA, CI-ENGINEERING et SONITRA) sont prévues pour 2020 et 2021.

GRAPHIQUE 17 : HISTORIQUE ET PROJECTION DES RECETTES DE PRIVATISATION (EN MILLIARDS FCFA)





DGPE
DIRECTION GENERALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

PRÉSENTATIONS SECTORIELLES & FICHES ENTREPRISES

AGRICULTURE & MINE

| | |
|-------------------------------|----|
| AGRICULTURE ET AGRO-INDUSTRIE | 72 |
| ANADER | 74 |
| CIDT | 75 |
| CI-ENGINEERING | 76 |
| CNRA | 77 |
| I2T | 78 |
| IPS (WA) | 79 |
| SIVAC | 80 |
| SODEFOR | 81 |
| MINE | 82 |
| AGBAOU | 84 |
| AGOLDBONIKRO | 85 |
| AGOLDHIRE | 86 |
| BMSA | 87 |
| IMMSA | 84 |
| CMBSA | 88 |
| CML | 89 |
| FOREMI | 90 |
| IMMSA | 91 |
| SMSA | 92 |
| SMI | 93 |
| SODEMI | 94 |
| TONGON | 95 |

HYDROCARBURES, ÉLECTRICITÉ, EAU & ASSAINISSEMENT

| | |
|-----------------------|-----|
| EAU ET ASSAINISSEMENT | 96 |
| ONAD | 98 |
| ONEP | 99 |
| SODECI | 100 |
| ELECTRICITÉ | 102 |
| CIE | 104 |
| CI-ENERGIE | 105 |
| CIPREL | 106 |
| HYDROCARBURES | 108 |
| GESTOCI | 110 |
| PETROCI | 111 |
| SIFAL | 112 |
| SIR | 113 |
| VIVO ENERGY-CI | 114 |

MÉDIA & AUTRES SERVICES

| | |
|-----------------|-----|
| MÉDIA | 116 |
| EDIPRESSE | 118 |
| RTI | 119 |
| SNPECI | 120 |
| AUTRES SERVICES | 122 |

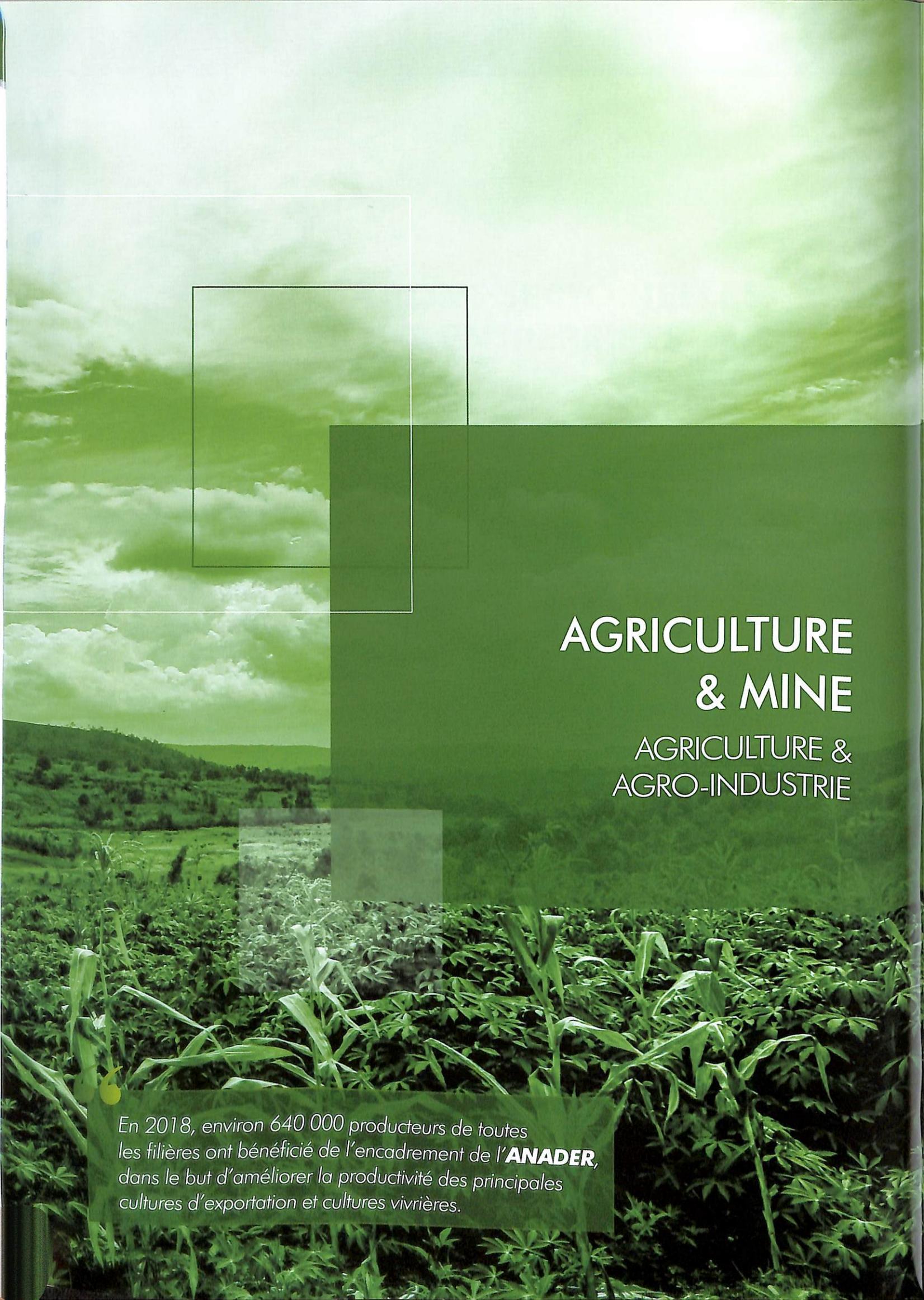
| | |
|-----------------------|------------|
| ADCI | 124 |
| BNETD | 125 |
| INIE | 126 |
| INS | 127 |
| LONACI | 128 |
| TOURISME & HÔTELLERIE | 130 |
| SODERTOIR LAC | 132 |
| SPDC | 133 |

TECHNOLOGIE, TÉLÉCOM, POSTE & FINANCE

| | |
|-----------------------------|------------|
| FINANCE | 134 |
| BNI | 136 |
| CNCE | 137 |
| BRVM | 138 |
| DC/BR | 139 |
| SIB | 140 |
| VERSUS BANK | 141 |
| TECHNOLOGIE, TÉLÉCOM, POSTE | 142 |
| AIGF | 144 |
| ANSUT | 145 |
| ORANGE | 146 |
| QUIPUX | 147 |
| SNDI | 148 |
| VITIB | 149 |
| WEBB FONTAINE | 150 |

TRANSPORT, BTP & AUTRES INFRASTRUCTURES

| | |
|------------------------------|------------|
| BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES | 152 |
| AGEF | 154 |
| FODI | 155 |
| LBTP | 156 |
| SEMGB | 157 |
| SGMT | 158 |
| SICOGI | 159 |
| SONITRA | 160 |
| TRANSPORT | 162 |
| ACI | 164 |
| AERIA | 165 |
| AGEROUTE | 166 |
| FER | 167 |
| OIC | 168 |
| PAA | 169 |
| PASP | 170 |
| SIPF | 171 |
| SITARAIL | 172 |
| SOCOPRIM | 173 |
| SODEXAM | 174 |
| SOTRA | 175 |



AGRICULTURE & MINE

AGRICULTURE &
AGRO-INDUSTRIE

En 2018, environ 640 000 producteurs de toutes les filières ont bénéficié de l'encadrement de l'**ANADER**, dans le but d'améliorer la productivité des principales cultures d'exportation et cultures vivrières.

« MAINTIEN DE LA DYNAMIQUE DE PERFORMANCE DES ENTREPRISES PUBLIQUES DU SECTEUR AGRICOLE, EN COHÉRENCE AVEC LA HAUSSE DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS DE BASE »

Le PIB 2018 du secteur agricole a enregistré une hausse de 4,2%, selon la Banque Mondiale, portée principalement par l'agriculture vivrière et d'exportation. En effet, la production de la plupart des cultures d'exportation est en hausse, notamment le cacao (+3,9%), l'anacarde (+7%), le coton (+9,7%), le caoutchouc (+2,9%) et la banane (+2,5%). Cette croissance s'explique par l'amélioration de l'environnement général de production et de commercialisation qui prévaut dans la plupart de ces filières suite aux réformes initiées depuis 2011. En ce qui concerne la production vivrière, l'on enregistre la hausse des productions de tubercules (+3,9%) notamment de manioc (+4,5%) et de l'igname (+3,4%) et des autres cultures vivrières (+6,8%). En revanche, la production de céréales connaît une baisse de 4,7% en raison de la contraction de celle du riz de 5,3%.

S'agissant des huit (8) entreprises publiques opérant dans le secteur agro-industriel, les performances réalisées par celles-ci sont en ligne avec la tendance générale. En effet, le chiffre d'affaires global réalisé s'élève à 61 milliards FCFA contre 43 milliards FCFA en 2017.

De même, les subventions et fiscalités affectées s'élèvent à 14 milliards FCFA contre 12 milliards FCFA en 2017. Il en résulte des produits d'exploitation globaux en hausse de 8,7%, s'établissant à 91,08 milliards FCFA, contre une progression des charges d'exploitation de 1,01%, se fixant à 87,62 milliards FCFA.

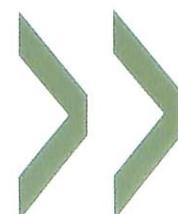
En conséquence le résultat d'exploitation de ces huit (8) sociétés est ressorti bénéficiaire de 3,5 milliards FCFA contre un déficit de 7 milliards FCFA en 2017.

Le résultat net global ressort positif de 5,29 milliards FCFA contre un déficit de 4,57 milliards FCFA en 2017.

Cette amélioration du résultat net global est due aux résultats réalisés par les entreprises suivantes :

- ◆ **CI-ENGINEERING** : 149,8 millions FCFA contre un déficit de 378,4 millions FCFA en 2017 ;
- ◆ **ANADER** : 171,9 millions FCFA contre un déficit de 10,4 millions FCFA en 2017 ;
- ◆ **IPS WA** : 4,5 millions FCFA contre 2,8 milliards FCFA en 2017 ;
- ◆ **CNRA** : 2,1 milliards FCFA contre un déficit de 398,6 millions FCFA ;
- ◆ **CIDT** : -795 millions FCFA contre un déficit de 6 milliards FCFA en 2017 ;
- ◆ **SODEFOR** : 92,8 millions FCFA contre un déficit de 1,79 milliard FCFA en 2017.

Au demeurant, le secteur agro-industriel a généré, en 2018, en faveur de l'État de Côte d'Ivoire, au titre des impôts et taxes, un montant de 2,5 milliards FCFA (dont 1,7 milliards FCFA d'impôts et taxes et 751,1 millions FCFA d'impôt BIC) contre 2 milliards FCFA en 2017. Il convient également de relever qu'à l'instar de l'exercice précédent, seule la société IPS WA a distribué des dividendes bruts d'un montant de 199,6 millions FCFA au profit de l'État de Côte d'Ivoire.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 29 septembre 1993

Capital social 500 millions FCFA

Capitaux propres 466,4 millions FCFA

Part de l'État 35%

CA 7,14 milliards FCFA (-1,9%)

Résultat Net 171,8 millions FCFA)

Subv. d'expl. 8,54 milliards FCFA (-10,2%)

PCA KOUAME Brou

DG SIDIKI Cissé

Adm SEPMBPE TRAORE Seydou

Adm. MINADER APPORTURE Kouakou

Effectif 2363

L'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) est une société anonyme dont la mission est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie du monde rural par la professionnalisation des exploitants et des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA). A cet effet, elle conçoit et met en œuvre des outils et programmes appropriés pour l'accomplissement de sa mission.

Compte tenu de sa mission de service public, l'ANADER a bénéficié d'une subvention d'exploitation de 8,54 milliards FCFA en 2018 en baisse de 10,2% par rapport à 2017.

Au plan commercial, le chiffre d'affaires de l'ANADER a connu une baisse de 1,9% pour se situer à 7,14 milliards FCFA en 2018. Cette baisse est due au recul des revenus enregistrés sur le poste « travaux et services vendus » de 2,3%. Ainsi, les produits d'exploitation ont connu une baisse de 5,08% pour s'établir à 17,36 milliards FCFA en 2018.

Quant aux charges d'exploitation, elles s'établissent à 17,18 milliards FCFA contre 17,84 milliards FCFA en 2017. Cette baisse s'explique principalement par celle du poste de charges « autre charges » qui a chuté de 22,9% pour s'établir à 1,39 milliard FCFA au 31 décembre 2018.

L'activité d'exploitation s'est donc soldée par un résultat excédentaire de 184,7 millions FCFA contre un excédent de 60,3 millions FCFA en 2017.

Le résultat financier, quant à lui, est déficitaire de 12,8 millions FCFA contre un déficit de 13,88 millions FCFA en 2017, tandis que le résultat hors activités ordinaires est ressorti nul en 2018 comparativement au déficit enregistré en 2017 de 22,78 millions FCFA.

En définitive, l'année 2018 affiche un résultat net de 171,8 millions FCFA contre le déficit de 10,4 millions FCFA observé en 2017, soit une hausse de 1722%.

Par ailleurs, les impôts dus à l'État essentiellement composés « d'impôts et taxes » se sont élevés à 260,4 millions FCFA en 2018 contre 306,4 millions FCFA en 2017.

Enfin, le ratio d'endettement de l'ANADER s'est fixé à 20,5% en 2018 contre 28,7% en 2017.

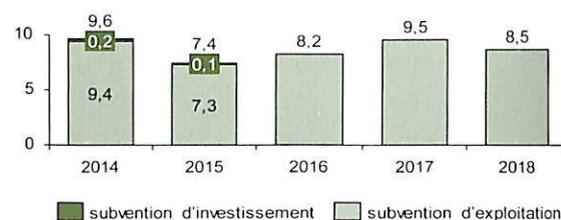
FAITS MARQUANTS

- Mise en œuvre du contrat de partenariat signé avec l'ONDR en 2017.

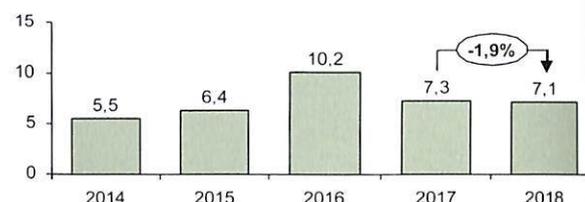
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|--------------------------|--------|
| ETAT DE COTE D'IVOIRE CI | 35,00% |
| OCAB | 5,00% |
| INTERAVI | 2,00% |
| KASSOUM COULIBALY | 0,50% |
| APPH | 0,40% |
| APROCASUD | 0,20% |
| AUTRES | 56,90% |

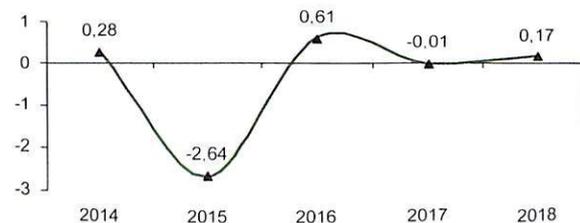
SUBVENTIONS (en Mds FCFA)



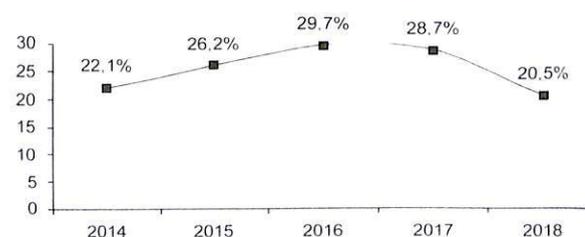
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Mds FCFA)



RATIO DETTE FIN. /BILAN (%)



INFORMATIONS
GÉNÉRALES

Date de création 20 juin 1974
Capital social 7,2 milliards FCFA
Capitaux propres 3,6 milliards FCFA
Part de l'État 10%
CA 37,6 milliards FCFA (+91%)
Résultat Net -795 milliards FCFA

PCA KONE Daouda Soukpafo
DG SILUE René
Adm ÉTAT FANNY Ibrahima
Effectif 1 098 (+48,58%)
Filiales UTEXI (26,60%), OIC (1,66%), ANADER (1,00%), SOSEA (0,00%)

La **Compagnie Ivoirienne pour le Développement du Textile (CIDT)** est une société agro-industrielle exerçant dans la filière coton en Côte d'Ivoire. Elle est chargée de l'égrenage du coton graine et de la commercialisation de la fibre et de la graine de coton. La CIDT a aussi la charge de l'encadrement des exploitants agricoles.

La campagne agricole 2017-2018 a été globalement marquée par la hausse de la production de coton graine passant de 65 106 tonnes en 2017 à 73 544 tonnes en 2018. Cette hausse de 12,9 % est le résultat de la tournée de sensibilisation et de mobilisation des producteurs effectuée par le PCA et le DG de la société au cours de la campagne et, par voie de conséquence, de l'augmentation des surfaces emblavées de 12,6%.

Au plan technique, le rendement au champ reste sensiblement le même que celui de 2017 (1230 kg/ha en 2017 et 1234 kg/ha en 2018). Aussi, 25 156 tonnes de coton fibre et 29 746 tonnes de graines ont été produites suite au traitement de 59 052 tonnes de coton graines, soit des rendements fibre et graines respectifs de 42,63% et 50,3%.

Au plan commercial, le chiffre d'affaires est passé de 19,69 milliards FCFA en 2017 à 37,59 milliards FCFA en 2018. Les produits d'exploitation sont ressortis en hausse de 55,1%, passant de 25,66 milliards FCFA en 2017 à 39,8 milliards FCFA en 2018.

Les charges d'exploitations, quant à elles, sont en hausse de 26,6% pour se situer à 39,24 milliards FCFA en 2018, du fait de l'accroissement du volume d'activité qui a induit une forte variation du poste « achats des matières premières et fourniture liées » qui passe de 10,82 milliards FCFA en 2017 à 16,48 milliards en 2018.

En conséquence, le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 558 millions FCFA, en amélioration par rapport au déficit de 5,3 milliards de FCFA enregistré en 2017.

Le résultat financier, quant à lui, est déficitaire de 1,34 milliards FCFA, tandis que le résultat hors activités ordinaires (HAO) est bénéficiaire de 25,26 millions FCFA contre 513,57 millions FCFA en 2017. **En définitive, le résultat net est déficitaire de 795 millions FCFA contre un déficit de 6,01 milliards FCFA en 2017.**

Les impôts dus à l'État s'établissent à 786,93 millions FCFA (dont 751,93 millions FCFA au titre des impôts et taxes et 35 millions FCFA au titre de l'impôt BIC).

FAITS MARQUANTS

- Tournée de sensibilisation du PCA et du DG en vue de la mobilisation des producteurs sur le terrain ;
- Fin du processus de libération des parts souscrites par les actionnaires dans le cadre de l'opération de recapitalisation de la CIDT décidée au cours de l'Assemblée Extraordinaire du 15 juin 2017 ;
- Certification Qualité de la CIDT ;
- Paiement des droits des anciens dirigeants sociaux pour un montant de 300 millions FCFA.

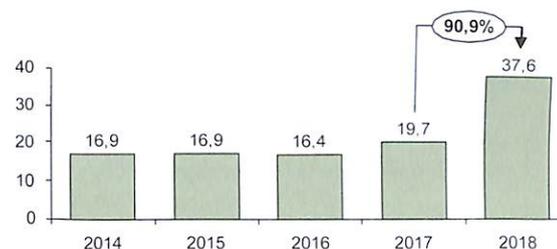
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|-----|
| COIC SA | 90 |
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 10 |

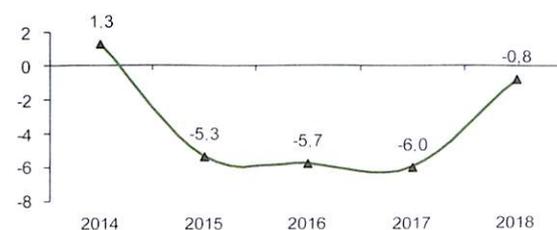
ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE COTON (en tonnes)



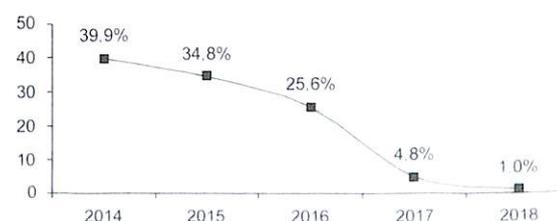
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Mds FCFA)



RATIO DETTE FIN. /BILAN (%)





INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 1997

Capital social 1,3 milliard FCFA

Capitaux propres -2,2 milliards FCFA

Part de l'État 71%

CA 241 millions FCFA (-34,4%)

Résultat Net 149,9 millions FCFA

PCA KOUATELAY Albert Junior

DG TRAORE Koko Carine

Adm MPMBPE ADOPO Fiacre

Adm MMG KOUATELAY A. Junior, ESSE Rodrigue

Effectif 67

Côte d'Ivoire Engineering (CI-ENGINEERING) est une société spécialisée dans la construction métallurgique et la fabrication de pièces mécaniques pour le secteur industriel en Côte d'Ivoire.

Au cours de l'exercice 2018, la société a effectué des prestations de service d'installation d'équipements et de maintenance au profit des sociétés agro-industrielles. En vue de la diversification de son portefeuille client, des prospections ont été menées dans d'autres secteurs d'activités, notamment les secteurs mines, pétrole et carrière.

Malgré le renforcement des actions commerciales, la société a enregistré une contre-performance au plan commercial **avec un chiffre d'affaires en baisse de 34,4%, s'établissant à 241,15 millions FCFA**. Ce repli s'explique par la diminution des revenus sur les ventes de produits fabriqués (-86,2%).

Quant aux charges d'exploitation, elles ont augmenté de 11% pour se situer à 956,67 millions FCFA en 2018.

Il en découle, ainsi, un résultat d'exploitation déficitaire de 620,67 millions de FCFA, contre un déficit de 495,9 millions FCFA enregistré en 2017.

En ce qui concerne le résultat hors activités ordinaires, il s'élève à 797 millions FCFA, contre 130 millions FCFA en 2017. Cette hausse de 513% est due à la subvention exceptionnelle d'un montant de 294 millions FCFA accordée par l'État de Côte d'Ivoire.

En définitive, **le résultat net 2018 est excédentaire de 149,8 millions FCFA, contre un déficit de 378,4 millions FCFA en 2017.**

Les impôts et taxes dus à l'État en 2018 s'élèvent à 67,05 millions FCFA (dont 64,05 millions FCFA d'impôts et taxes et 3 millions FCFA BIC), contre 68,4 millions FCFA en 2017.

Enfin, le ratio d'endettement de CI-ENGINEERING se fixe à 33,9% en 2018 contre 68,3% en 2017.

FAITS MARQUANTS

- Signature d'une convention d'assistance technique avec la société I2T ;
- L'octroi d'une subvention d'équilibre exceptionnelle d'un montant de 294 millions FCFA par l'État de CI.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés

ETAT DE COTE D'IVOIRE CI
SILUE N.
CAGOM
ELITE

(%)

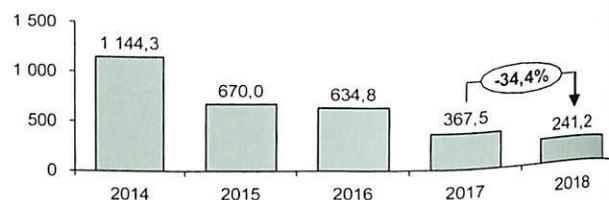
71,00

10,00

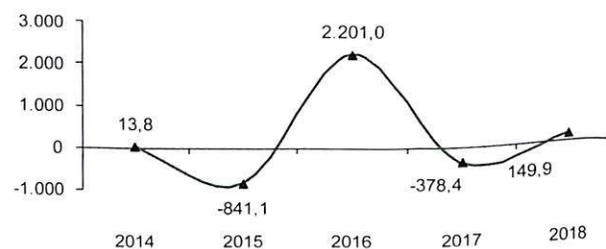
8,00

3,00

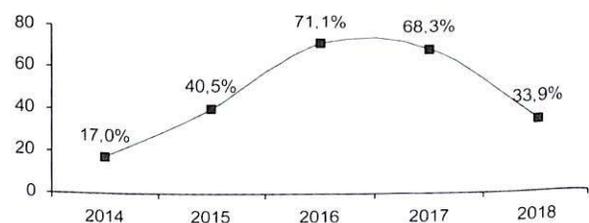
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Mds FCFA)



RATIO DETTE FIN. /BILAN (%)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 14 avril 1998
Capital social 500 millions FCFA
Capitaux propres 2,42 milliards FCFA (+167%)
Part de l'État 40%
CA 7,69 milliards FCFA (-11%)
Résultat Net 2,1 milliards FCFA

Subv d'exploitation 4,4 milliards FCFA (+7,3%)
PCA COULIBALY Nandoh
DG WONGBE Yté
Adm. MPMBPE KONET Hussein M.
Adm. MESRS YAPI Houphouet Félix

Le **Centre National de Recherche Agronomique (CNRA)** a pour mission l'accroissement durable de la production et de la productivité dans les domaines agricoles et agro-industriels par la conduite de recherches sur les productions végétales, animales forestières et par l'adaptation des innovations technologiques en milieu rural.

L'année 2018 a été marquée notamment par l'exécution de programmes de recherche dans les filières café cacao, anacarde, mangue, vivrier, et par la mise en œuvre du plan de restructuration adopté par le gouvernement en conseil des ministres le 30 mai 2018.

Le chiffre d'affaires de la société a régressé de 3,3% pour se situer à 7,69 milliards FCFA. Cette baisse est due essentiellement au recul observé sur les ventes de produits fabriqués 7,2%.

Le CNRA a également bénéficié d'un appui budgétaire de l'État de Côte d'Ivoire, d'un montant de 4,4 milliards FCFA en 2018, dont 1,2 milliard FCFA de subvention d'exploitation et 3,2 milliards FCFA destinés au financement de son plan de restructuration.

Quant aux charges d'exploitations, elles ont augmenté de 25,8% pour se fixer à 17 milliards FCFA en 2018. Cette hausse est due principalement à celle du poste « dotation aux amortissements » qui s'est établi à 4,8 milliards FCFA en 2018. Ainsi, le résultat d'exploitation qui se dégage est bénéficiaire de 2,2 milliards FCFA, en forte amélioration par rapport au déficit de -520,57 millions FCFA enregistré en 2017. Le résultat financier est ressorti déficitaire de 49,9 millions FCFA contre un déficit de 54,8 millions FCFA en 2017.

Le résultat hors activités ordinaires, quant-à-lui, est en hausse de 2,4% et s'établit à 176,7 millions FCFA.

En définitive, **le résultat net du CNRA ressort excédentaire de 2,1 milliards FCFA,** contre un déficit de 398,6 millions FCFA en 2017.

Par ailleurs, les capitaux propres s'améliorent de 167,4% et s'établissent à 2,4 milliards FCFA en 2018.

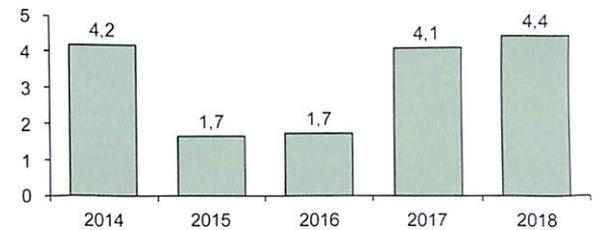
Les impôts et taxes dus à l'État en 2018 s'élèvent à 273,2 millions FCFA (contre 186,5 millions FCFA en 2017), soit une hausse de 47%.

Enfin, le CNRA n'a contracté aucune dette en 2018. Son ratio d'endettement est nul.

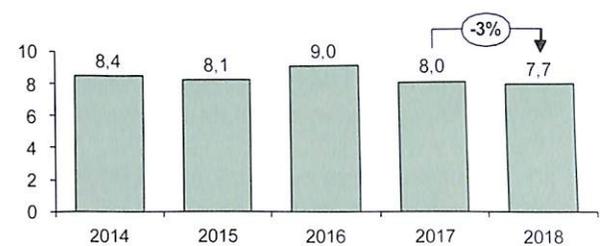
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|--------------------------|-------|
| ETAT DE COTE D'IVOIRE CI | 40,00 |
| URECOSCI | 16,00 |
| UNECA-CI | 8,00 |
| ANADER | 8,00 |
| ADAM AFRIQUE | 6,00 |
| AUTRES PRIVÉS | 22,00 |

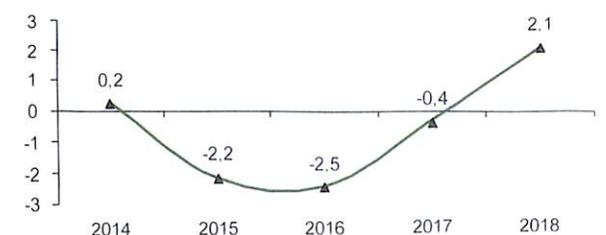
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (en Mds FCFA)



CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Mds FCFA)



FAITS MARQUANTS

- Adoption du plan de restructuration du CNRA en Conseil des Ministres le 30 mai 2018 ;
- Réception au siège du CNRA du Président de la Guinée Bissau qui était en visite officielle en Côte d'Ivoire.

INFORMATIONS
GÉNÉRALES

Date de création 02 octobre 1979

Capital social 250 millions FCFA

Capitaux propres 1,66 milliard FCFA

Part de l'État 100%

CA 180,7 millions FCFA (-14 %)

Résultat Net -944,4 millions FCFA

Subv. d'expl. 1,1 milliard FCFA (-1 %)

Subv.d'invest. 24,6 millions FCFA (-24,6%)

PCA KONE BRIGHT Brahima

DG DOSSO LANCINE

Adm. MIM TANO Adjégny Paulin

Adm. SEPMBPE COULIBALY El Aziz N

Effectif 115 (-2,5%)

Créée par décret n°79-720 du 2 octobre 1979, la **Société Ivoirienne de Technologie Tropicale (I2T)** a pour mission la recherche et le développement de technologies visant à optimiser les acquis, valoriser et renforcer les capacités des PME/PMI, en vue de la création d'emplois et de richesses. Elle accompagne l'État de Côte d'Ivoire dans ses efforts de développement agro-industriel. A cet effet, elle réalise plusieurs activités, à savoir : (i) les études ; (ii) la conception des procédés et machines ; et (iii) la réalisation de travaux de maintenance et d'entretien pouvant valoriser ses moyens de production.

L'activité commerciale a généré un chiffre d'affaires de **180,7 millions FCFA en 2018**, contre 209 millions FCFA en 2017. Ce recul s'explique par la mévente enregistrée sur les produits fabriqués (127 millions FCFA contre 147 millions FCFA en 2017).

Aussi, la subvention d'exploitation a-t-elle baissé de 1% passant à 1 114 millions FCFA en 2018.

Les charges d'exploitation, quant à elles, ont enregistré une hausse de 45,3%, pour s'établir à 2,4 milliards FCFA en 2018, en raison de la hausse du poste « autres charges » passant de 231,4 millions FCFA en 2017 à 837,5 millions FCFA en 2018.

Il en découle ainsi, un résultat d'exploitation déficitaire de 989,4 millions FCFA contre un déficit de 341,8 millions de FCFA en 2017.

En ce qui concerne le résultat hors-activité ordinaire, il s'élève à 51,7 millions FCFA, contre 106,6 millions FCFA en 2017.

En définitive, la société I2T dégage un résultat net déficitaire de **944,4 millions FCFA, contre un déficit de 244,9 millions FCFA en 2017.**

En dépit de ce résultat déficitaire, les capitaux propres, s'améliorent grâce à un écart de réévaluation d'actifs favorable de 4 milliards FCFA pour s'établir à 1,6 milliard FCFA contre -1,4 milliard FCFA en 2017.

Les impôts dus à l'État par la société s'élèvent à 50,2 millions FCFA à la fin de l'exercice 2018 et les dettes financières représentent 5,7% du bilan de la société, contre 15,3 % en 2017.

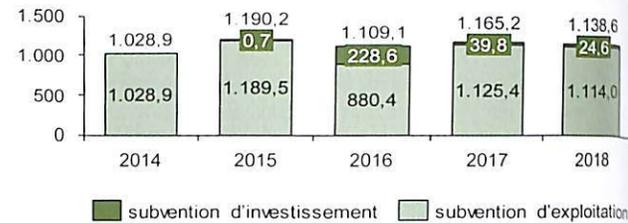
FAITS MARQUANTS

- Elaboration du Plan Stratégique de Développement (PSD 2019-2023) ;
- Réévaluation d'actifs portant sur le site abritant le siège pour un montant de 4 milliards FCFA.

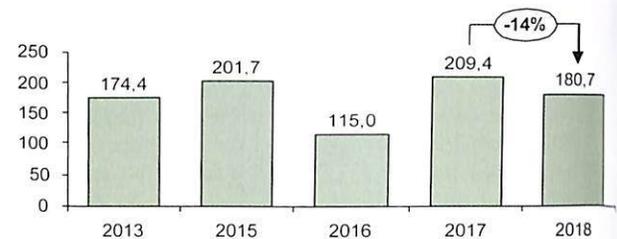
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|--------------------------|-----|
| ETAT DE COTE D'IVOIRE CI | 100 |

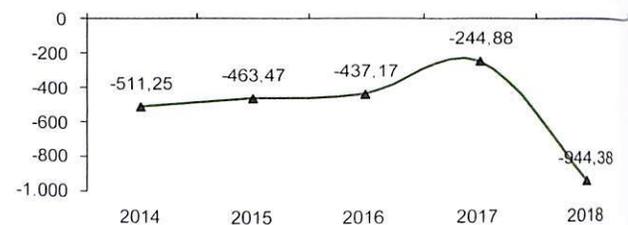
SUBVENTIONS (en Millions FCFA)



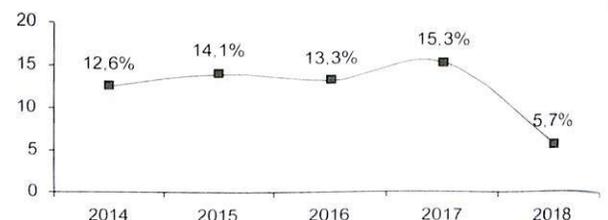
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Millions FCFA)



RÉSULTAT NET (en Millions FCFA)



RATIO DETTE FIN. /BILAN (%)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 30 août 1965
Capital social 1 milliard FCFA
Capitaux propres 18,7 milliards FCFA (+21%)
Part de l'État 15%
CA 0,2 milliards FCFA (-90%)
Résultat Net 4,5 milliards FCFA (+61%)
PCA GODDE Christian

DG SYLLA Mahamadou
Adm. MCIPME KOUASSI Césaire
Adm. SEPMBPE Mme N'GOM née CAMARA
Filiales FILTISAC (10%), CHIMTEC (10%), CHIMTEC CAMEROUN (10%), 15 AUTRES FILIALES.

Industrial Promotion Services (IPS) est une holding dont l'essentiel des revenus provient des prestations d'assistance et des dividendes distribuées par ses filiales. Elle intervient principalement dans les domaines des infrastructures, de l'emballage, de l'agro-industrie ainsi que des Petites et Moyennes Entreprises (PME).

En 2018, le chiffre d'affaires d'IPS, constitué essentiellement de revenus d'assistance technique en faveur des filiales, a connu une légère baisse de 0,4% pour s'établir à 2,47 milliards FCFA. Ce recul s'explique par les pertes enregistrées par la quasi-totalité des filiales de la société. Néanmoins, les produits d'exploitation sont passés de 3,1 milliards FCFA en 2017 à 3,35 milliards de FCFA en 2018.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, elles connaissent une augmentation de 16,5% s'établissant à 3,24 milliards FCFA en 2018, en raison FCFA principalement de la hausse des dotations aux provisions sur créances de 492%. En conséquence, le résultat d'exploitation s'est établi à 3,7 milliards FCFA contre 3,8 milliards FCFA en 2017.

En outre, le résultat financier est en hausse de 59% pour se situer à 5 milliards FCFA en 2018. Cette augmentation s'explique par la reprise de provisions de 1,377 milliards FCFA sur les titres de SUCRE PARTICIPATION.

En définitive, le résultat net s'est soldé par un bénéfice de 4,5 milliards FCFA en 2018 contre un bénéfice de 2,8 milliards FCFA en 2017.

Les dividendes nets perçus par l'État ont progressé sur la période, en se fixant à 199,6 millions FCFA contre 181,5 millions FCFA en 2017.

Les impôts dus à l'État par la société IPS ont baissé de 21,9% en passant de 1029,8 millions FCFA en 2017 à 803,7 millions FCFA en 2018 (dont 228,6 millions FCFA d'impôts et taxes et 575,1 millions FCFA d'impôts BIC).

Enfin, le ratio d'endettement de la société IPS se fixe à 1,3% en 2018 contre 1,8% en 2017.

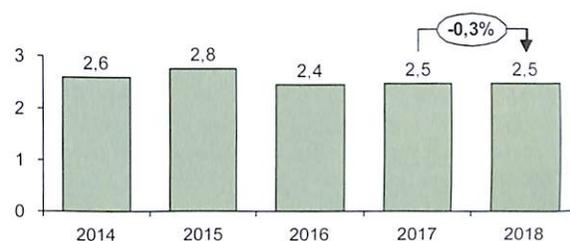
FAITS MARQUANTS

- Deuxième reprise partielle de la provision sur les titres SUCRE PARTICIPATION ;
- Recul de l'activité chez la quasi-totalité des filiales IPS excepté FASO COTON, FILTISAC, SN SOSUCO et FUMOA.

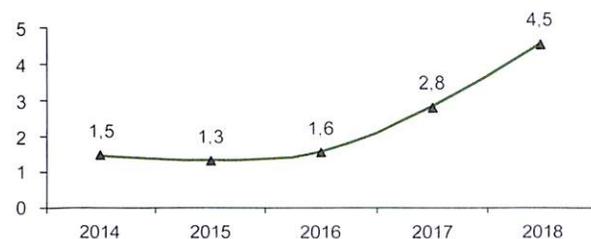
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|-------|
| AKFED | 40,90 |
| SFI | 15,00 |
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 15,00 |
| DEG | 9,00 |
| BICICI | 8,00 |
| SAPRIM | 1,99 |
| SGBCI | 1,75 |
| PRIVES ETRANGERS | 8,36 |

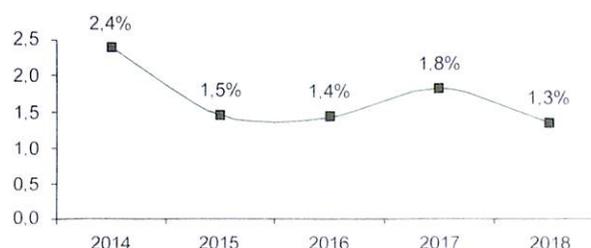
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Millions FCFA)



RÉSULTAT NET (en Millions FCFA)



RATIO DETTE FIN. / BILAN (%)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 07 juin 1990

Capital social 38 millions FCFA

Capitaux propres 92,87 millions FCFA (-15,9%)

Part de l'État 31,58%

CA 108,4 millions FCFA (-22,6%)

Résultat net 3,6 millions FCFA (+6%)

Subv. d'expl. 4,14 millions FCFA (+16,48%)

Subv.d'invest. 210 millions FCFA (-21,59%)

PCA BOSSE Boazou

DG HAUSSAIN Noël Boka

La **Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie (SIVAC)** est une société à participation financière publique minoritaire. Elle a pour mission la gestion de l'abattoir de porc de Yopougon, ainsi que le développement et la modernisation de la filière porcine en Côte d'Ivoire pour la couverture des besoins de consommation nationale en viande porcine.

Au cours de l'année 2018, les activités de la SIVAC ont porté une fois de plus sur l'abattage et les actions de développement de la filière. Ainsi, 24 201 porcs ont été abattus à l'abattoir de la SIVAC contre 28 169 porcs en 2017. Les activités de développement ont, quant-à-elles, porté sur la gestion de l'élevage référent de Bingerville qui est un élevage expérimental d'une capacité de dix (10) truies. Aussi, 70 éleveurs ont bénéficié de l'assistance de la SIVAC, notamment sur les techniques de reproduction et de biosécurité dans plusieurs départements de la Côte d'Ivoire (Akoupé, Toumodi, San Pedro, ...).

Au plan financier, la SIVAC a réalisé un chiffre d'affaires de 108,4 millions FCFA contre 140 millions FCFA en 2017. Aussi, la subvention accordée par l'État a-t-elle baissé de 21,4% pour se situer à 210 millions FCFA en 2018.

Les produits d'exploitation qui en découlent s'élèvent à 319 millions FCFA en contre 461 millions FCFA en 2017, imputable à la baisse du chiffre d'affaires et de la subvention d'exploitation. Quant aux charges d'exploitation, elles enregistrent une baisse de 36,3%, passant à 336 millions FCFA en 2018.

Il en résulte un résultat d'exploitation bénéficiaire de 4,65 millions FCFA en 2018 contre un déficit de 36 millions FCFA l'année précédente. Le résultat hors activités ordinaires (HAO) s'est établi à 4,13 millions FCFA contre 43,3 millions FCFA en 2017.

En définitive, la société a dégagé un résultat net excédentaire de 4,14 millions FCFA au terme de l'exercice 2018 contre un excédent de 3,55 millions FCFA enregistré en 2017.

Les impôts dus à l'État par la SIVAC s'élèvent à 210 millions FCFA contre 267,8 millions FCFA en 2017.

Enfin, le ratio d'endettement est 7,3% en 2018 contre 6,4% en 2017.

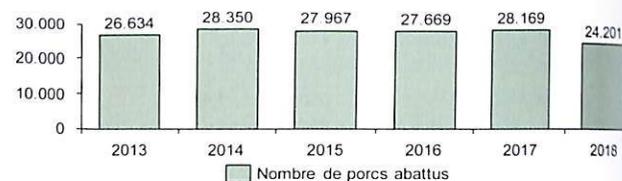
FAITS MARQUANTS

- Renforcement des activités de promotion de la filière porcine dans le cadre du plan stratégique 2016-2020 par le gouvernement qui vise à produire 60 860 tonnes équivalent carcasse (tec) à l'horizon 2020.

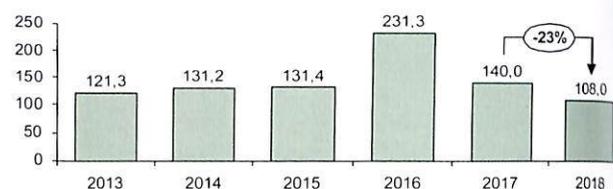
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|-------|
| URECO | 36,84 |
| FERT | 31,58 |
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 31,58 |

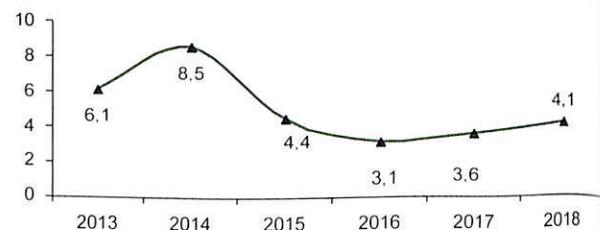
ACTIVITÉS D'ABATTAGE



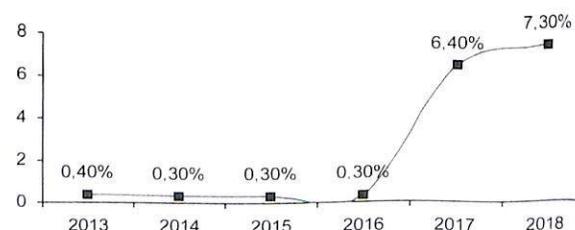
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Millions FCFA)



RÉSULTAT NET (en Millions FCFA)



RATIO DETTE FIN. /BILAN (%)





INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 13 février 1993
Capital social 383,15 millions FCFA
Capitaux propres 4,49 milliards FCFA (-5,2%)
Part de l'État 100%
CA 5,82 milliards FCFA (+10,5%)
Résultat Net 92,8 millions FCFA (+109,5%)
Subv. d'expl. 977,7 millions FCFA (-8,35%)

Subv. d'invest. 603,2 millions FCFA (-10,5%)
DG SANGARE Mamadou
PCA KONE Ousmane
Adm. MEFO EFFI Gnambé Jean-Jacques
Adm. SEPMBPE DIOMANDE Massanfi

La **Société pour le Développement des Forêts (SODEFOR)** est une société d'État chargée, pour le compte de l'État, de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de protection et de préservation du patrimoine forestier national, de développement de la production forestière, de la valorisation des produits issus des forêts et de la sauvegarde des zones forestières.

Dans le cadre de l'accomplissement de cette mission, plusieurs activités ont été réalisées, à savoir (i) la cartographie, (ii) la délimitation des forêts, (iii) les aménagements des forêts naturelles, (iv) la réalisation d'infrastructures liées aux pistes, (v) le reboisement, (vi) les travaux d'entretien et de sylviculture, (vii) les plans d'aménagements, (viii) les protections des forêts et (ix) la valorisation des forêts, dans un contexte marqué par la mise en œuvre du contrat de performance signé le 16 janvier 2018, avec l'État de Côte d'Ivoire.

Au plan commercial, **le chiffre d'affaires a connu une hausse de 10,5% passant à 5,82 milliards FCFA en 2018**. La SODEFOR a aussi bénéficié d'une subvention de 977,7 millions FCFA en 2018, contre 1,066 milliard FCFA en 2017. Ainsi, les produits d'exploitation s'élèvent à 9,03 milliards FCFA contre 14,5 milliards FCFA en 2017.

Quant aux charges d'exploitation, elles sont en baisse de 41,2% pour se fixer à 8,44 milliards FCFA, du fait de la baisse (de 96%) du poste « autres charges » s'établissant à 237,1 millions FCFA en 2018. Ce poste « autres charges » tenait compte en 2017 d'une charge exceptionnelle de 5,04 milliards FCFA (non reconduite en 2018) due à une perte sur créances clients constatée cette même année.

Ainsi, le résultat d'exploitation qui en ressort est excédentaire de 593,5 millions FCFA, contre un déficit de 1,4 milliard FCFA en 2017.

En définitive, **l'activité 2018 s'est soldée par un résultat net bénéficiaire à hauteur de 92,8 millions FCFA**, contre un résultat déficitaire de 1,79 milliard FCFA en 2017.

Les impôts et taxes dus à l'État en 2018 s'élèvent à 230,47 millions FCFA (dont 134,31 millions de BIC et 96,16 millions d'impôts et taxes), contre 111,62 millions FCFA en 2017 (dont 26,35 de BIC et 85,27 millions d'impôts et taxes), soit une évolution de 106,5%.

Enfin, le ratio d'endettement de la société a connu une légère baisse en s'établissant à 15,9% en 2018 contre 16,20% en 2017.

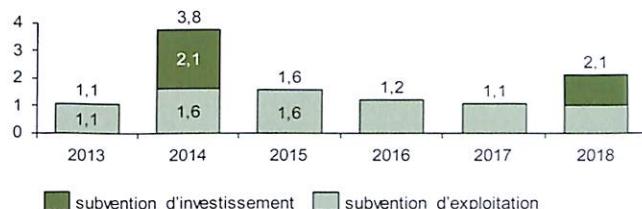
FAITS MARQUANTS

- Poursuite des diligences auprès des autorités en vue de la recapitalisation de la SODEFOR ;
- Signature et mise en œuvre du Contrat de performance entre l'État de Côte d'Ivoire et la SODEFOR.

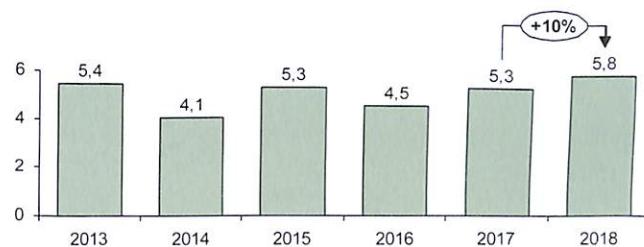
RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés (%)
 ETAT DE COTE D'IVOIRE CI 100

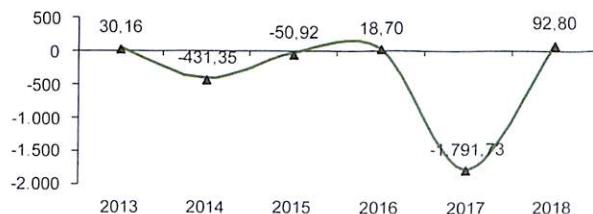
SUBVENTIONS (en Mds FCFA)



CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)

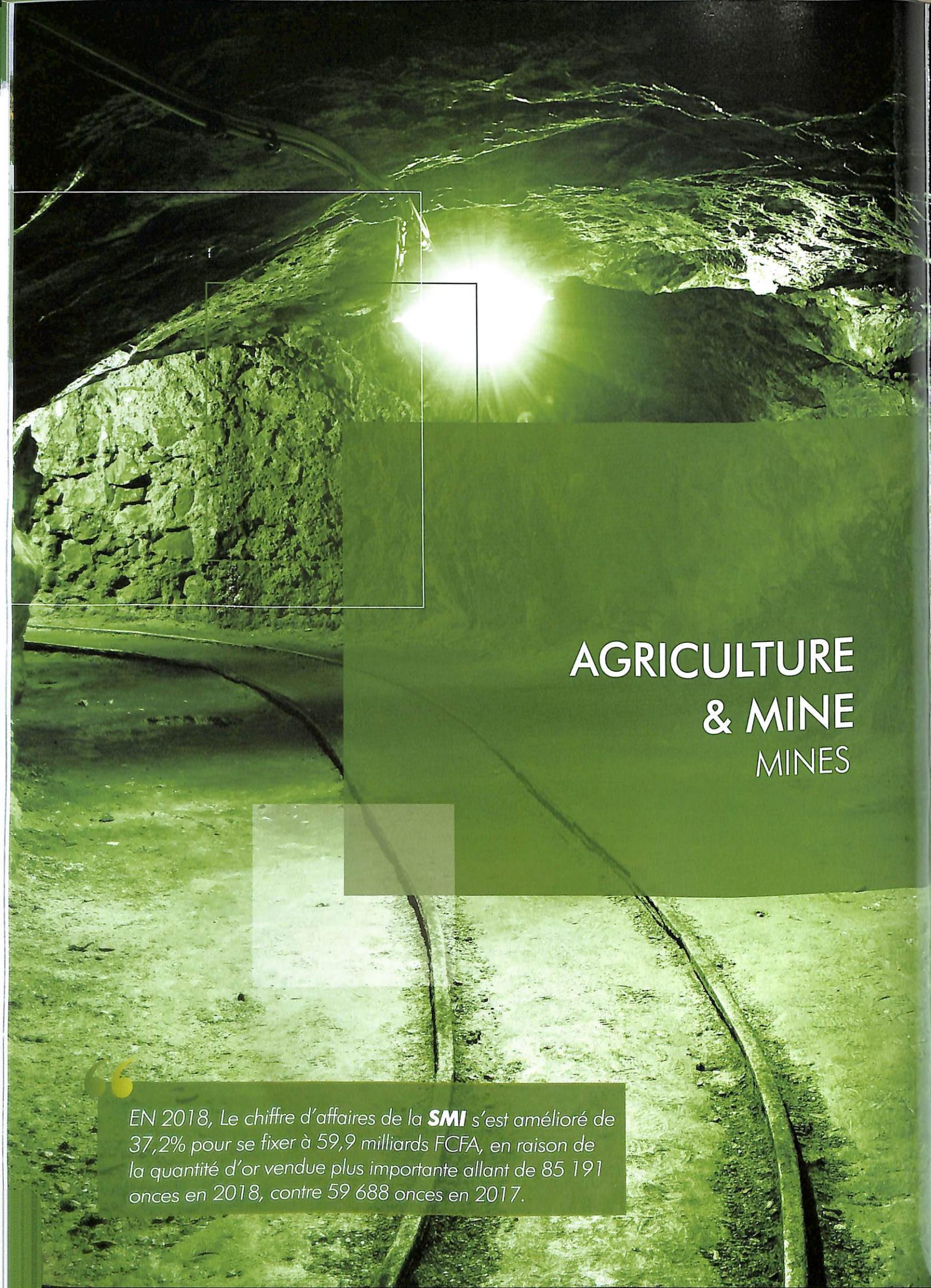


RÉSULTAT NET (en Millions FCFA)



RATIO DETTE FIN. /BILAN (%)





AGRICULTURE & MINE MINES

EN 2018, Le chiffre d'affaires de la **SMI** s'est amélioré de 37,2% pour se fixer à 59,9 milliards FCFA, en raison de la quantité d'or vendue plus importante allant de 85 191 onces en 2018, contre 59 688 onces en 2017.

« BAISSÉ DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DU RÉSULTAT NET GLOBAL DES ENTREPRISES PUBLIQUES DU SECTEUR MINIER »

L'adoption de la loi n°2014-138 du 24 mars 2014 portant code minier a amélioré l'attractivité et suscité l'essor du secteur minier ivoirien. Cette situation s'appréhende notamment en 2018 à travers la hausse de 8,54% des demandes de permis de recherche qui se sont établies à 178 contre 164 en 2017. L'or est la substance minérale la plus recherchée avec 154 permis de recherche en cours de validité contre 138 en 2017, soit une augmentation de 11,6%, et représente 86,52% des demandes totales.

S'agissant des permis d'exploitation, l'on enregistre, à l'issue de l'exercice 2018, un total de seize (16) contre quatorze (14) en 2017, soit une hausse de 14,29%. Ce portefeuille de permis est composé de huit (8) permis pour l'or, quatre (4) permis pour le manganèse, un (1) permis pour la bauxite, un (1) permis pour le nickel et deux (2) permis pour l'eau minérale.

Au plan économique, les productions 2018 de minerais se décomposent comme suit :

◆ **Or** : 24,448 tonnes contre 25,395 tonnes en 2017, soit un repli de 3,73% dû principalement à la baisse de la production de Tongon (-20%), conséquence de l'arrêt de travail d'environ trois (3) mois observé par le personnel de la mine, et de la SMI (-22%), en raison de la construction de l'unité de production CIL (Carbonate In Leach) ;

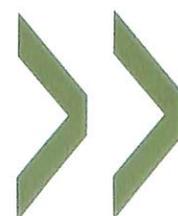
◆ **Manganèse** : 930 959 tonnes en 2018 contre 511 868 tonnes en 2017, soit une hausse de 81,87% consécutive à la bonne tenue des cours internationaux et à l'atteinte d'une cadence normale de production de la société SHILOH MANGANESE ;

◆ **Nickel** : 889 585 tonnes contre 379 766 tonnes en 2017, soit une hausse de 134,25%.

Au plan financier, le chiffre d'affaires global des entreprises minières du portefeuille de l'État s'est établi à 480,22 milliards FCFA en 2018, en baisse de 7,27% due en grande partie au recul des quantités vendues d'or.

Le résultat d'exploitation est en conséquence ressorti en baisse de 64,13% en s'établissant à 60,3 milliards FCFA. Il en est de même du résultat net global qui est en recul de 62,51%, passant de 128,93 milliards FCFA à 48,22 milliards FCFA. Cette baisse s'explique par le repli du résultat net la quasi-totalité des sociétés minières, notamment AGO, AGOLD BONIKRO, SODEMI et TONGON.

En conséquence, les dividendes bruts distribués aux actionnaires sont en baisse de 15,42% et s'établissent à 81,04 milliards FCFA. Les dividendes bruts revenant à l'État de Côte d'Ivoire au titre de l'exercice 2018 s'élèvent à 8,10 milliards FCFA contre 9,58 milliards FCFA en 2017.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 10 janvier 2012

Capital social 100 millions FCFA

Capitaux propres 202,186 milliards FCFA (+12%)

Part de l'État 10%

CA 100,435 milliards FCFA (-21%)

Résultat Net 34,55 milliards FCFA (-35%)

Dividendes net 20 milliards FCFA (-52%)

PCA Pascal Bernasconi

DG LANG Ford Jeremy

Adm. MIM COULIBALY Seydou

Adm. MEF DADIE Cyrille Aristide

Effectif 471 (-17,7%)

AGBAOU Gold Operations SA est une société à participation financière publique minoritaire, détenue à hauteur de 84% par le groupe Endeavour Mining. Elle a pour objet principal l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment les gisements d'or et les substances associées.

Au titre de l'activité minière, 141 335 onces d'or ont été produites en 2018, contre 176 811 onces en 2017. Cette contreperformance est due à la faible teneur du minerai par rapport à 2017.

Au plan commercial, le chiffre d'affaires de la société est passé de 127,51 milliards FCFA en 2017 à 100,44 milliards FCFA en 2018. Ce repli est dû au recul de la quantité d'or vendue. Cette situation a impacté les produits d'exploitation qui ont connu une baisse de 21,8%, pour se situer à 114,47 milliards FCFA en 2018.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, elles s'élèvent à 80,93 milliards FCFA en 2018 contre 96,82 milliards FCFA en 2017.

Il résulte de ce qui précède un résultat d'exploitation bénéficiaire de 33,54 milliards FCFA, en 2018, contre un bénéfice de 47,55 milliards FCFA en 2017.

A ce résultat, s'ajoute un résultat financier bénéficiaire de 7,23 milliards FCFA, contre 5,58 milliards FCFA en 2017.

S'agissant du résultat hors activités ordinaires, il est déficitaire de 6 202,93 millions FCFA, contre un bénéfice de 17,61 millions FCFA en 2017. Ce déficit est dû à la prise en compte des valeurs comptables des cessions d'immobilisations.

En définitive, la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 34,56 milliards FCFA en 2018 contre un bénéfice de 53,11 milliards FCFA en 2017. Toutefois, AGO a distribué des dividendes aux actionnaires pour un montant global brut de 20 milliards FCFA contre 13,2 milliards FCFA en 2017.

Les impôts dus par la société se sont établis à 4,73 milliards FCFA contre 7,11 milliards FCFA en 2017.

Enfin, le poids des dettes financières dans le bilan de la société AGO s'est établi à 2% contre 2,4% en 2017.

FAITS MARQUANTS

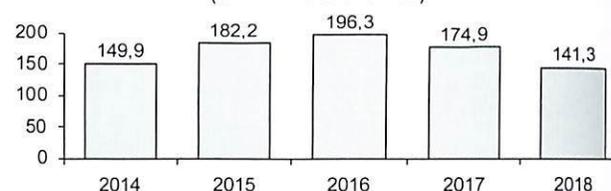
- Réhabilitation d'un site de 59,97 ha par le « planting » de 7 928 arbres pour un coût 35 millions FCFA ;
- Ecoulement de liquide cyanuré à faible concentration vers l'extérieur de la zone de rétention pouvant entraîner ainsi la contamination des zones de culture et des

RÉPARTITION DU CAPITAL

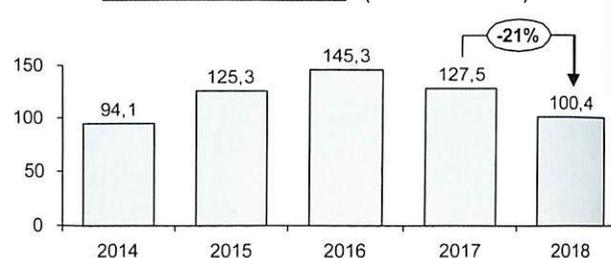
| Sociétés | (%) |
|---------------------------|-------|
| ENDEAVOUR MINING | 84,98 |
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 10,00 |
| SODEMI | 5,00 |
| ACTIONNAIRES MINORITAIRES | 0,02 |

QUANTITÉ D'OR VENDUE

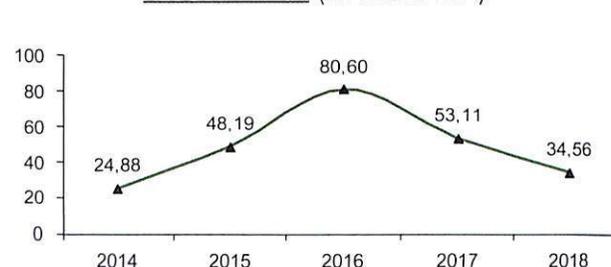
(en milliers d'once)



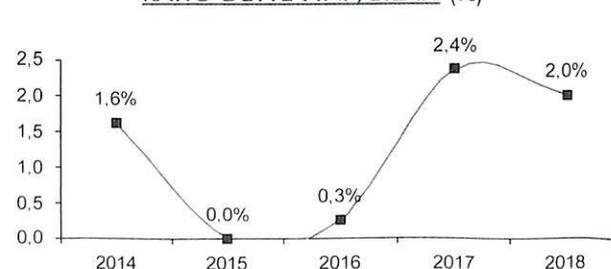
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Mds FCFA)



RATIO DETTE FIN. /BILAN (%)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 14 septembre 2016

Capital social 90 millions FCFA

Capitaux propres -20,9 milliards FCFA

Part de l'État 10%

CA 3,8 milliards FCFA (+192,3%)

Résultat Net -14,7 milliards FCFA

PDG MANJENGWA Lawrence

DG PEPPAS Apostolos

Adm. SEPMBPE N'GOM née CAMARA

Adm. MIM NIANSONOU Jean Albert

La société Agold Bonikro (ex-LGL) a pour objet principal, l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment, les gisements d'or et les substances associées de la mine de Bonikro.

Au cours de l'exercice 2018, la quantité d'or produite a connu une hausse de 203,8% pour s'établir à **5 296** onces contre **1743** onces en 2017, en raison de l'utilisation d'une forte quantité du stock de minerai à très faible teneur pour compenser la faible teneur issue de la fosse d'Hiré durant le dernier trimestre.

Ainsi, le chiffre d'affaires 2018 a connu une hausse de **192,3%** pour s'établir à **3,8 milliards FCFA**. Cependant, les produits d'exploitation ont connu une baisse de 11% s'établissant à 52,25 milliards FCFA en 2018, en raison du recul du poste « autres produits » qui est passé de 57,046 milliards FCFA en 2017 à 52,64 milliards FCFA en 2018.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, elles s'élèvent à 55,3 milliards FCFA contre 63,8 milliards FCFA en 2017 ; Cette baisse est due principalement aux postes « Transports » et « autres charges » qui ont connu respectivement des baisses de 51,64% et 52,82%.

Ainsi, le résultat d'exploitation est déficitaire de 3,04 milliards FCFA contre un déficit de 6,1 milliards FCFA en 2017.

Le résultat financier est, quant-à-lui, excédentaire de 100,6 millions FCFA contre un excédent de 2 529 millions FCFA l'année précédente. Ce repli est dû à la régression du poste de produits « reprise de provision et dépréciations financières » qui est passé de 2 114 millions FCFA en 2017 à 182 millions FCFA en 2018. Le résultat hors activités ordinaires est, quant à lui, ressorti déficitaire de 11 milliards FCFA en 2018 contre un déficit de 936 millions FCFA. Cette baisse s'explique par le poste « autres charges HAO » qui s'établit à 11 milliards FCFA.

En conséquence, l'exercice 2018 s'est soldé par une perte de **14,7 milliards FCFA** contre un déficit de 5,5 milliards FCFA enregistré en 2017.

Les impôts dus à l'État ont baissé de 2,6% pour se fixer à 2,04 milliards FCFA contre 2,1 milliards FCFA en 2017.

Enfin, les dettes financières nettes s'élèvent à 6,4 milliards FCFA en 2018 contre 6,1 milliards FCFA en 2017. Quant au ratio d'endettement, il s'est fixé à 7,1% contre 5,2% en 2017.

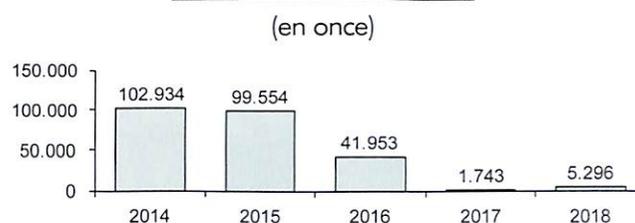
FAITS MARQUANTS

- Transfert de l'actif du groupe australien Newcrest Mining Limited, au consortium formé par la compagnie canadienne dénommée Forbes and Manhattan (F&M) et la compagnie panafricaine dénommée Africa Finance Corporation (AFC) ;
- Changement de la dénomination de l'ex LGL qui est désormais appelée Bonikro Gold Mine ;
- Renouvellement de la Convention Minière de Bonikro signé avec l'État de Côte d'Ivoire.

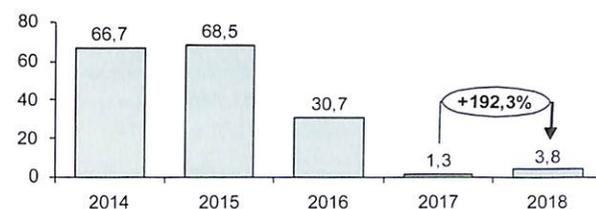
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|-------|
| AFRIQUE GOLD | 89,89 |
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 10,00 |
| MIAN MICHEL | 0,11 |

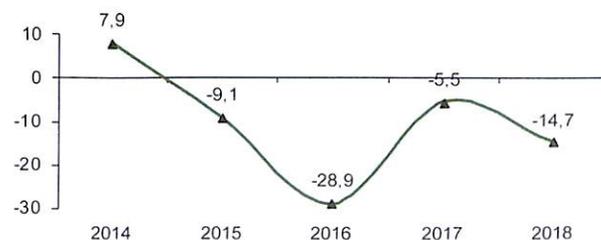
QUANTITÉ D'OR VENDUE



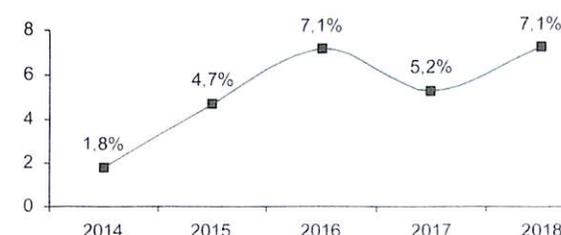
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Mds FCFA)



RATIO DETTE FIN. /BILAN (%)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 3 décembre 2014

Capital social 600 millions FCFA

Capitaux propres 38,04 milliards FCFA (11,4%)

Part de l'État 10%

CA 87 milliards FCFA (-13,5%)

Résultat Net 3,3 milliards FCFA (-63,4%)

PDG MANJENGWA Lawrence

Adm. MIM NIANOUNOU Jean Albert

Adm. MPMBPE Adama SALL

Effectif 1 041 (+4,7%)

La société **AGOLD Hiré (ex-Newcrest Hiré Côte d'Ivoire (NHCI))** a pour objet principal, l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment, les gisements d'or et les substances associées.

Au cours de l'exercice 2018, **2,2 millions tonnes** de minerais ont été traités contre 2,43 millions de tonnes en 2017, soit une baisse de **9,46%**. Ainsi, la quantité d'or produite s'élève à **122 572 onces** contre **137 584 onces** en 2017, soit une baisse de **12,25%** due principalement à la faiblesse des teneurs du minerai traité (**1,83g/t** contre **2,01g/t** en 2017).

Au plan commercial, le **chiffre d'affaires de la société s'est établi à 87 milliards FCFA contre 100,6 milliards FCFA en 2017**. Cette baisse est due principalement à la chute de 3,49% du cours de l'or au cours du dernier trimestre et à la baisse de la production d'or. Ainsi, les produits d'exploitation se sont établis à 82,23 milliards FCFA contre 113,91 milliards FCFA en 2017.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont baissé de 24% pour s'établir à 77,14 milliards FCFA, en raison du repli des postes « Services extérieurs » (-14,72%), « Impôts et taxes » (-17,47%) et « Dotation aux amortissements, provisions et dépréciations » (-52,18%).

En conséquence, le résultat d'exploitation est excédentaire de 5,1 milliards FCFA en 2018 contre 11,2 milliards FCFA en 2017.

Le résultat financier est excédentaire de 397,9 millions FCFA contre un déficit de 2,3 milliards FCFA en 2017. Ce résultat est dû à l'effet combiné de la hausse de 2566,67% des « produits financiers et assimilés », passant à 520 millions FCFA en 2018 et de la baisse de 90,74% des « frais financiers et charges assimilées », se situant à 122,6 millions FCFA en 2018.

Le résultat net qui se dégage est bénéficiaire de 3,3 milliards FCFA contre 9 milliards FCFA en 2017.

Les impôts dus à l'État enregistrent une baisse de 17,5% et s'établissent à 3,9 milliards FCFA (impôt et de taxes) contre 4,7 milliards FCFA en 2017. La société est exonérée d'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux et de l'impôt minimum forfaitaire pendant les cinq (5) premières années suivant la date de la première production conformément à l'article 169 du Code Minier.

Enfin, les dettes financières se sont maintenues à 2,5 milliards FCFA, et le ratio d'endettement s'est établi à 6,5% contre 7,3% en 2017.

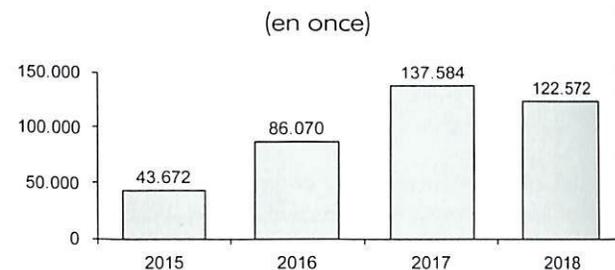
FAITS MARQUANTS

- Transfert de l'actif du groupe australien Newcrest Mining Limited, au consortium formé par la compagnie canadienne dénommée Forbes and Manhattan (F&M) et la compagnie panafricaine dénommée Africa Finance Corporation (AFC) ;
- Approvisionnement en eau potable de la ville de Hiré à la suite du programme de forage d'eau potable initié en 2016 en accord avec la Direction de l'hydraulique, la SODECLI et la Mairie ;
- Obtention du permis spécial pour les tirs de dynamitage à Akissi-so.

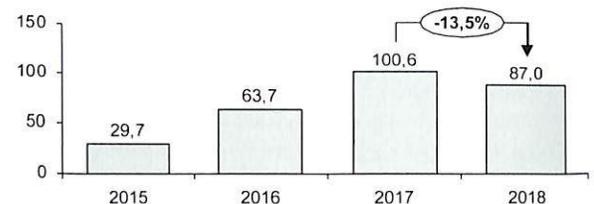
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|-------|
| AFRIQUE GOLD | 89,89 |
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 10,00 |
| MIAN MICHEL | 0,11 |

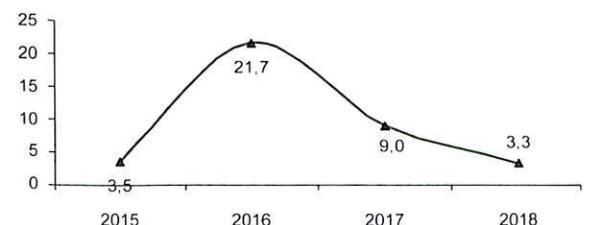
QUANTITÉ D'OR VENDUE



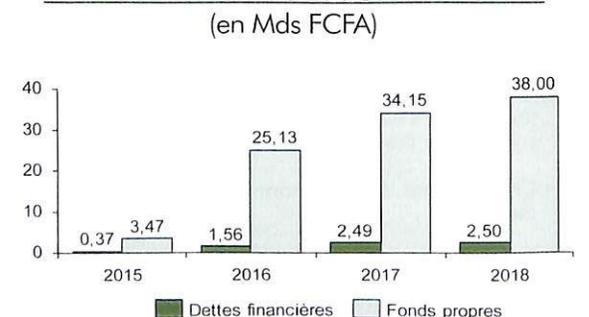
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Mds FCFA)



DETTES FINANCIÈRES ET FONDS PROPRES





INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 1 juin 2011

Capital socia 1,01 milliard FCFA

Part de l'État 10%

CA 11,25 milliards FCFA (103%)

Résultat Net 0,75 milliards FCFA

PCA BAJLA SACHIN

DG BARIK N. PRASAD

BMSA est une entreprise membre du groupe NTDMCC spécialisé dans l'extraction, le traitement et la vente de manganèse. En Côte d'Ivoire, BMSA a pour objet l'exploitation du gisement de manganèse dans les départements de Bondoukou. La production de manganèse en 2018 a connu une légère hausse passant de 140 844 tonnes en 2017 à 142 251 tonnes en 2018.

La société a ainsi commercialisé 170 007 tonnes de manganèse en 2018, soit une hausse de 55,46%. Cette vente a permis à la société de générer **un chiffre d'affaires de 11,25 milliards de FCFA contre 5,5 milliards en 2017.**

Ainsi, au cours de l'année 2018, les produits d'exploitation ont connu une hausse de 70% pour s'établir à 11,36 milliards.

Quant aux charges d'exploitation, elles sont passées de 6,57 milliards FCFA en 2017 à 9,95 milliards FCFA en 2018.

Il résulte de ce qui précède un résultat d'exploitation bénéficiaire de 1,41 milliards FCFA, en hausse de 939% par rapport à 2017.

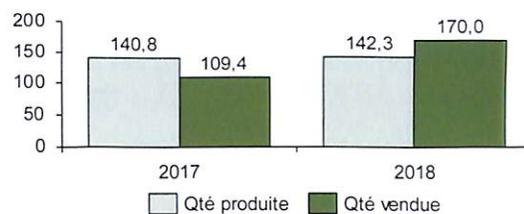
En définitive, l'activité minière s'est soldée par **un résultat net bénéficiaire de 750 millions de FCFA** contre un déficit de 627 millions de FCFA enregistré en 2017.

Les impôts dus à l'État par la société enregistrent une hausse de 165% pour s'établir à 341,962 millions FCFA.

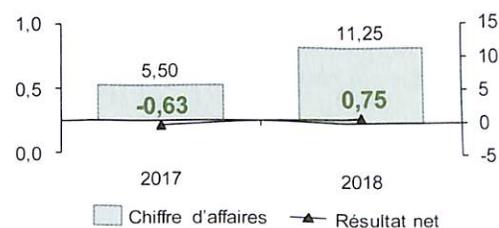
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|-------|
| BMSA | 49,00 |
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 10,00 |

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS PRODUITES ET VENDUES



PERFORMANCES FINANCIÈRES (en Milliards FCFA)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 5 décembre 2016

Capital social 100 millions FCFA

Capitaux propres 1,5 milliards FCFA

Part de l'État 10%

CA 9,83 milliards FCFA

Résultat Net -4,89 milliards FCFA (-63,4%)

PCA COULIBALY Dognimé

DG PEPPAS Apostolos

Adm. MPMBPE ANGORA N'Diamoi Stéphane

Adm MMG Affoué Roseline GOUTHON

La **Compagnie Minière du Bafing (CMB SA)** est membre du groupe IC NICKEL Ltd. Elle a pour objet principal, l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment, les gisements de nickel et les substances associées.

L'année 2018 marque la deuxième année de l'activité d'exploitation de la société. Concernant l'activité minière, 890 000 tonnes de nickel ont été produits contre 379 766 tonnes en 2017, soit une hausse de 134,35%. Cette performance est due à la maîtrise des différents outils liés à la production. Aussi, sur la quantité produite, 516 000 tonnes ont été stockées et 374 000 ont été acheminées aux ports de San-Pedro et d'Abidjan.

Au plan commercial, les ventes du minerai de nickel ont permis d'enregistrer un chiffre d'affaires de 9,83 milliards FCFA contre un chiffre d'affaires nul en 2017. En effet, l'année 2018 constitue la première année de commercialisation du minerai de nickel par la CMB. Ainsi, les produits d'exploitation se sont fixés à 9,51 milliards FCFA contre 5,97 milliards FCFA en 2017.

Les charges d'exploitation s'élevèrent, quant à elles, à 13,78 milliards FCFA contre 7,39 milliards FCFA en 2017. Ce niveau de charges s'explique par la forte hausse des postes « autres achats » et « transports » qui sont passés respectivement de 2,83 milliards FCFA en 2017 à 5,4 milliards FCFA en 2018 et de 2,87 milliards FCFA en 2017 à 6,13 milliards FCFA en 2018.

Le résultat d'exploitation qui en découle est déficitaire de 4,27 milliards FCFA contre un déficit de 1,42 milliard FCFA en 2017.

A ce résultat, s'ajoute un résultat financier déficitaire de 572,88 millions FCFA contre un déficit de 146,92 millions FCFA en 2017.

En définitive, **le résultat net est ressorti déficitaire de 4,84 milliards FCFA** contre un déficit de 1,57 milliard FCFA en 2017.

Les impôts dus par la société se sont établis à 335,17 millions FCFA contre 20,43 millions FCFA en 2017 et sont constitués par les impôts et taxes.

Enfin, l'endettement financier de la CMB s'est fixé à 23,42 milliards FCFA contre 22,25 milliards FCFA en 2017.

FAITS MARQUANTS

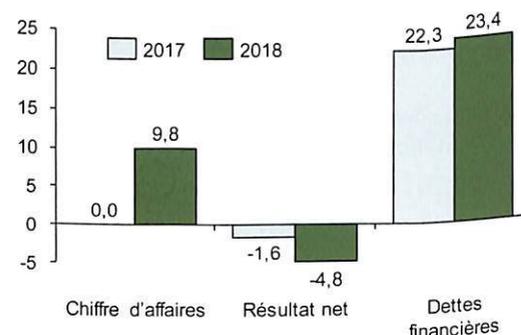
- Achèvement des travaux de construction du camp minier avec la construction de 10 chambres supplémentaires, d'un bureau de 200 m², d'une salle informatique et d'un magasin ;
- Construction d'une voie de raccordement longue de 19 km entre les mines de Moyango et de Fougouesso ;
- Aménagement d'une aire de stockage de 40 000 m² au port de San Pedro.

RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|-------|
| IC NICKEL | 85,00 |
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 10,00 |
| SODEMI | 5,00 |

PERFORMANCE FINANCIÈRE

(en Millions FCFA)



**INFORMATIONS
GÉNÉRALES**

Date de création 18 juin 2010
Date d'entrée en exploitation 2013
Capital social 600 millions FCFA
Capitaux propres 4178 millions FCFA
Part de l'État 61%
CA 24,620 milliards FCFA (+48%)

Résultat Net 4,13 milliards FCFA (-18%)
PCA LEGRE Dakpa Philippe
DG ZHENG Yuanwen
Adm MPMBPE KOUASSI K. Fernand
Adm MIM DAOUDA Ya Bertin
Effectif 111 (+9%)

La **Compagnie Minière du Littoral (CML)** est une société à participation financière publique majoritaire qui a pour mission de mettre en valeur le gisement de manganèse de LAUZOUA.

Au cours de l'exercice 2018, la CML a enregistré une production de 350 857 tonnes de minerai de manganèse marchands (273 205 tonnes de lumps et 77 016 tonnes de fine) pour une prévision de 405 000 tonnes, soit un taux de réalisation de 86,63% et une hausse de 8,7% par rapport à 2017. Ce niveau de production est dû au regain d'activité suite à l'embellie des cours du minerai sur le marché international.

Au plan commercial, le chiffre d'affaires a augmenté de 48% pour s'établir à 24,62 milliards FCFA contre 16,61 milliards FCFA en 2017. Cette performance commerciale est due à la hausse des quantités vendues de 36%, en passant de 355 915,814 tonnes en 2017 à 484 252,73 tonnes en 2018. Ainsi, les produits d'exploitation se sont fixés à 24,8 milliards FCFA, en hausse de 52% par rapport à 2017.

Les charges d'exploitation ont quant à elles augmenté de 61,4% pour atteindre 24,1 millions FCFA. Cette forte hausse est imputable aux postes « Autres achats », « Services extérieurs », et « Autres Charges » qui ont connu des hausses respectives de 131,6%, 58,37% et 75,79%.

Le résultat d'exploitation est ressorti bénéficiaire de 0,7 milliards FCFA contre un bénéfice de 4,8 milliards FCFA en 2017. Le résultat financier quant à lui s'est soldé par un déficit 1 213,82 millions FCFA en 2018, contre un bénéfice de 146,2 millions FCFA en 2017. Le déficit enregistré s'explique par la hausse des postes « Frais financiers et charges assimilées » (+107,6%) et « Dotation aux provisions et aux dépréciations financières » (+60,9%).

En définitive, **le résultat net est bénéficiaire de 4,131 milliards FCFA** contre un bénéfice de 5 milliards FCFA réalisé en 2017. Fort de ce résultat, **la CML a distribué des dividendes aux actionnaires pour un montant brut de 3,022 milliards FCFA.**

Par ailleurs, les impôts dus à l'État par la CML, constitués uniquement des impôts et taxes, s'établissent à 923 millions en 2018 contre 833,3 millions FCFA en 2017.

Enfin, l'endettement financier net de la CML est en hausse de 64% et se fixe à 2,4 milliards FCFA, contre 1,5 milliards FCFA en 2017, avec un ratio dette financière sur bilan de 14,7% contre 12,1 % en 2017.

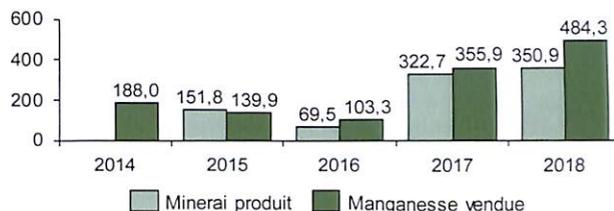
FAITS MARQUANTS

- Embellie des cours du manganèse sur le marché international ;
- Résolution du problème de congestion du quai minéralier au PAA ;
- Construction de l'usine d'enrichissement des moyennes et basses teneurs (EMBT).

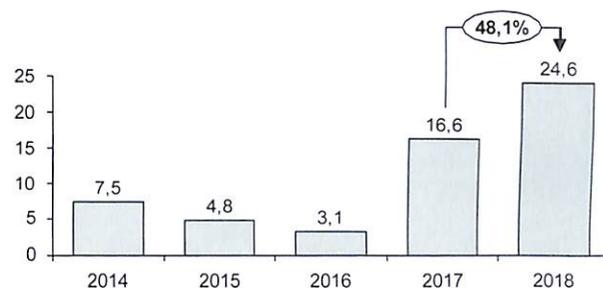
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|-------|
| SODEMI | 51,00 |
| CGM | 39,00 |
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 10,00 |

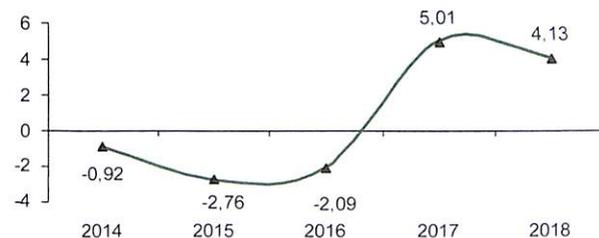
PRODUCTIONS (en milliers de tonnes)



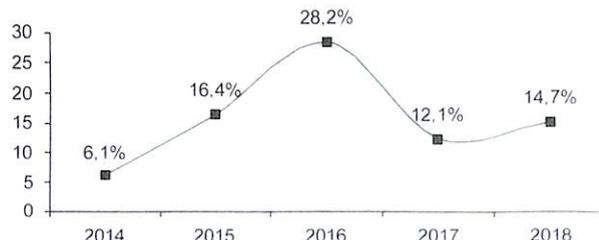
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Mds FCFA)



RATIO DETTE FIN. / BILAN (%)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 12 octobre 1998

Capital social 100 millions FCFA

Capitaux propres -1,9 milliard FCFA

Part de l'État 49%

CA 2,0 milliards FCFA (-55%)

Résultat Net -527,4 millions FCFA

PCA CHARMENSAT Jean-Pierre

DG SOMONIN Denis

Adm MMG DIABATE Abdramane

La **Société de Forage Minier (FOREMI)** est une société anonyme née de la volonté de la SODEMI de renforcer son expertise dans les activités de forages. Son capital social est reparti entre la SODEMI et la société française FORACO.

Au cours de l'exercice 2018, la FOREMI a réalisé un total de 98 047 mètres de forages contre 198 011 mètres en 2017 soit une baisse de 50,48%.

Le chiffre d'affaires de la FOREMI a baissé de 55% pour se fixer à 2,031 milliards FCFA. Cette baisse s'explique par la régression de ses parts de marché auprès des sociétés d'exploration minières.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 2,54 milliards FCFA, en baisse de 51% par rapport à 2017, due principalement à la baisse des montants des postes « Autres achats » et « Services extérieurs » qui sont passés respectivement de 3,094 milliards FCFA et 1,863 milliards FCFA à 1,289 milliards FCFA et 1,082 milliards FCFA.

Le résultat d'exploitation qui en découle est déficitaire de 516,775 millions FCFA contre un déficit de 651,098 millions FCFA en 2017.

Quant au résultat financier, il est déficitaire de 717 mille FCFA contre un déficit de 2,16 millions FCFA en 2017. Cette amélioration s'explique par des frais financiers qui se sont établis à 717 mille FCFA, soit une baisse de 66,85%.

En définitive, le résultat net est ressorti déficitaire et s'établit à -527,36 millions FCFA contre un déficit de 675,96 millions FCFA en 2017.

Les impôts dus par la société se sont établis à 21,64 millions FCFA (11,74 millions FCFA d'impôts et taxes et 9,87 millions FCFA d'impôts BIC), contre 37,76 millions FCFA en 2017 (15,68 millions FCFA d'impôts et taxes et 22,69 millions FCFA d'impôts BIC).

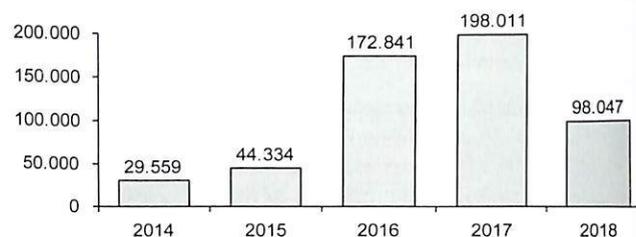
FAITS MARQUANTS

- Ralentissement des activités de la FOREMI au Burkina Faso au regard des contraintes exogènes, notamment, l'environnement sécuritaire et concurrentiel qui impactent négativement ses activités.

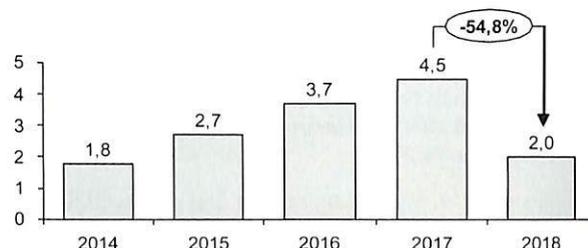
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|---------------|-------|
| SODEMI | 49,00 |
| FORACO CI | 45,00 |
| FORACO INTER | 4,90 |
| DIVERS PRIVÉS | 1,10 |

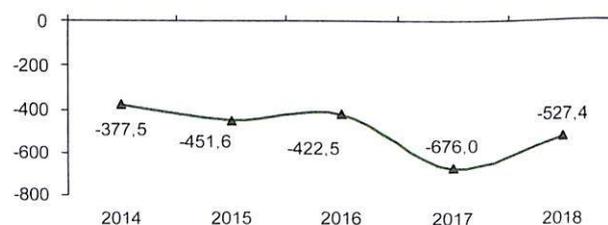
MÉTRAGE (PROFONDEUR FORÉE) ANNUEL RÉALISÉ



CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Millions FCFA)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 19 juillet 2013**Capital social** 610 millions FCFA**Capitaux propres** -664,932 millions FCFA**Part de l'État** 10%**CA** 662,094 millions FCFA (-63,3%)**Résultat Net** -198,996 millions FCFA (-67%)**PCA** BAJLA SACHIN**DG** BARIK N. PRASAD**Adm MPMBPE** SEA Hilaire

La **société Ivoire Manganèse Mines SA (IMMSA)** est une filiale du groupe TAURIAN MANGANESE. Elle a pour objet principal, l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment, les gisements de manganèse et les substances associées dans la localité de Kaniasso (Odienné).

Au cours de l'exercice 2018, la société a réalisé une production de 12 008 tonnes contre 19 144 tonnes en 2017, soit une baisse de 37,27%. Ce recul de la production s'explique par les blocages et perturbations survenus au cours du premier semestre de l'année, des activités de cette société par la population locale.

Au plan commercial, **le chiffre d'affaires de la société s'est établi à 662,1 millions FCFA**, en baisse de 63,3 % par rapport à 2017, en raison de la baisse de la quantité vendue de 59,37%.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, elles sont en baisse de 21% par rapport à l'exercice 2017 et s'élèvent à 1 186 millions FCFA. Cette baisse est due principalement à celle enregistrée au niveau des postes « Transport » et « Autres charges » qui sont passés respectivement de 662 millions FCFA en 2017 à 335 millions FCFA en 2018 et de 23 millions de FCFA en 2017 à 4 millions FCFA, en lien avec la régression de l'activité d'extraction et de convoyage des minerais. Le résultat d'exploitation qui en découle est déficitaire de 193,436 millions FCFA, contre un déficit de 412,784 millions FCFA en 2017.

En définitive, **le résultat net est ressorti déficitaire de 198,996 millions FCFA** contre un déficit de 605,299 millions FCFA en 2017, soit une résorption de 406,303 millions FCFA.

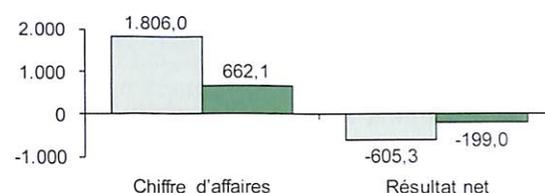
Les impôts et taxes dus par la société se sont établis à 37 millions FCFA contre 40 millions FCFA 2017, soit un recul de 7,5%.

RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|-------|
| NTDMCC | 89,60 |
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 10,00 |
| DIVERS PRIVÉS | 0,40 |

PERFORMANCE FINANCIÈRE

(en Millions FCFA)



FAITS MARQUANTS

- Aucune activité minière majeure n'a été réalisée après mars 2017 en raison des blocages et perturbations des activités par la population locale ;
- Décision des actionnaires d'augmenter le capital de la société en vertu de l'article 564 de l'acte uniforme de l'OHADA en raison des capitaux propres négatifs ;
- Mise en place du Comité de Développement Local Minier (CDLM) dans la commune d'Odienné.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 3 mars 2016

Capital social 50 millions FCFA

Capitaux propres 5,2 milliard FCFA (1604%)

Part de l'État 10%

Chiffre d'Affaires 18,3 milliards FCFA (1306%)

Résultat Net 4,8 milliards FCFA (1 473%)

PCA YEDUGURY S. ANIL REDDY

DG HARIDAS Kannoth

Adm MPMBPE OSSEY BROU NORBERT

Effectif 61

SHILOH MANGANESE SA est une entreprise membre du groupe SHILOH INVESTMENTS, dérivé du groupe REDDY'S INVESTMENTS. C'est un groupe multi-industriel dont la principale activité, en Afrique, est l'exploitation des ressources minières. En Côte d'Ivoire, SHILOH MANGANESE SA, a pour objet l'exploitation du gisement de manganèse dans les départements de Korhogo et de Dikodougou, dans la région du PORO.

La quantité de manganèse produite par la société est en hausse de 500%, passant à 312 000 tonnes en 2018, en raison de la maîtrise et de l'optimisation de son processus de production.

Au cours de l'année 2018, la **quantité de manganèse vendue par la société s'est établie à 282 314 tonnes** contre 22 323 tonnes en 2017. Cette performance découle de la résolution, en 2018, des problèmes liés à la congestion du quai minéralier du port d'Abidjan.

Le **chiffre d'affaires ainsi généré par la société est en hausse de 1306% et s'est établi à 18,3 milliards FCFA en 2018**. Les produits d'exploitation quant à eux se sont fixés à 17,6 milliards FCFA contre 2,5 milliards FCFA en 2017.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, elles s'élèvent à 11,9 milliards FCFA, en hausse de 541%.

Le résultat d'exploitation qui en découle est bénéficiaire de 5,7 milliards FCFA contre un bénéfice de 309,7 millions FCFA en 2017.

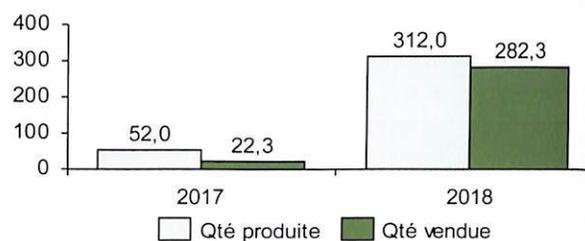
En définitive, l'activité minière s'est soldée par un **résultat net bénéficiaire de 4,8 milliards FCFA** contre un bénéfice de 305,2 millions FCFA en 2017.

Les impôts et taxes dus à l'État se sont élevés à 526,1 millions FCFA en 2018, soit une hausse de 1589% par rapport à 2017.

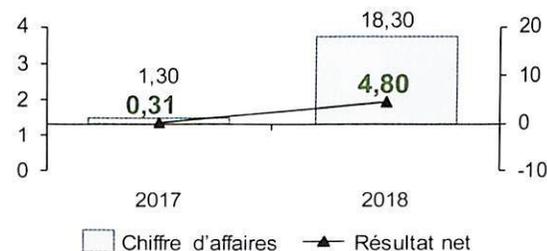
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|-----|
| SHILOH MINERAL CI | 90 |
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 10 |

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS PRODUITES ET VENDUES



PERFORMANCES FINANCIÈRES



INFORMATIONS
GÉNÉRALES**Date de création** 1^{er} juin 1983**Capital social** 600 millions FCFA**Capitaux propres** 84,4 milliards FCFA (+7,4%)**Part de l'État** 10%**CA** 59,9 milliards FCFA (+37,2%)**Résultat Net** 5,9 milliards FCFA (+9,5%)**PCA** ABDOULAYE Koné**DG** BERNASCONI Pascal**Adm MPMBPE** BAMBA Seydou**Effectif** 1368(+1, 3%)

La **Société des Mines d'Ity (SMI)** a pour principal objet l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment les gisements d'or et les substances associées.

Au cours de l'année 2018, la quantité d'or produite par la SMI a connu une baisse de 22% pour s'établir à 1 836 kg (75 876 onces) contre 2 360 kg (75 876 onces) en 2017. Ce recul de la production s'explique principalement par le ralentissement des activités sur la mine en raison de la construction de l'unité CIL et par la baisse de 13,64% de la teneur en Or du minerai, passant de 2,2 g/t en 2017 à 1,9 g/t en 2018.

Le chiffre d'affaires de la SMI s'est amélioré de 37,2% pour se fixer à 59,9 milliards FCFA en 2018, en raison de la quantité d'or vendue plus importante (85 191 onces en 2018, contre 59 688 onces en 2017) Ainsi, les produits d'exploitation s'élèvent à 81,3 milliards FCFA contre 56,6 milliards FCFA en 2017.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont connu une hausse de 38,3% pour se fixer à 71,3 milliards FCFA en 2018. Cette augmentation s'explique par la hausse des postes « services extérieurs » (+9,29 milliards FCFA) et « variation de stocks d'autres approvisionnements » (+4,56 milliards FCFA%).

Ainsi, le résultat d'exploitation s'est établi à 10,03 milliards FCFA, soit une hausse de 99,5% par rapport à 2017.

En ce qui concerne le résultat financier, il est excédentaire de 704 millions FCFA, soit une baisse de 62,35%, en raison de la hausse des « frais financiers et assimilés » (+2500%).

En définitive, **l'activité minière s'est soldée par un résultat net bénéficiaire de 5,93 milliards FCFA** contre un bénéfice de 5,42 milliards FCFA en 2017.

Les impôts dus à l'État se sont, quant-à-eux, élevés à 6 milliards FCFA (impôts et taxes : 2,9 milliards FCFA et BIC : 3,1 milliards FCFA) contre 4,4 milliards FCFA en 2017.

Enfin, les dettes financières de la SMI se fixent à 11,9 milliards FC FA en 2018 contre 2,1 milliards 2017. Le ratio d'endettement s'établit à 4,9% en 2018 contre 1,8% en 2017.

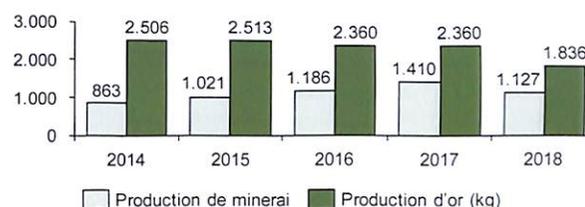
FAITS MARQUANTS

- Démarrage effectif de la construction de l'usine CIL ;
- Démantèlement de l'usine CIC.

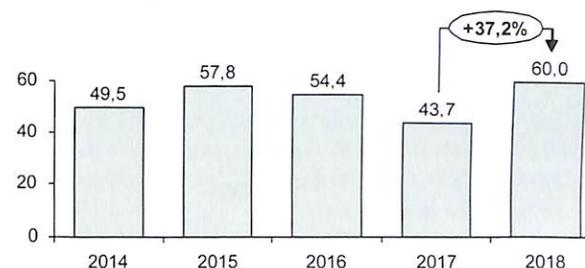
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------------|-----|
| GRUPE ENDEAVOUR MINING | 80 |
| SODEMI | 5 |
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 10 |
| GRUPE KEYMAN INVESTISSEMENT | 5 |

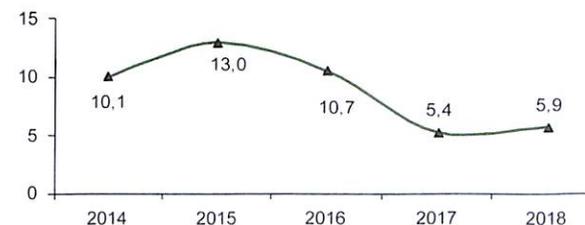
EVOLUTION DES PRODUCTIONS



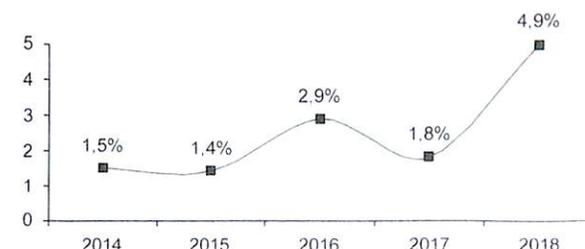
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Mds FCFA)



RATIO DETTE FIN. /BILAN (%)





INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 1962
Capital social 600 millions FCFA
Capitaux propres 26,39 milliards FCFA (+0,22%)
Part de l'État 100%
CA 79,50 millions FCFA (-38,6%)
Résultat Net 159 millions FCFA (-99,38%)
Dividendes 20 millions FCFA

PCA BAMBA Yacouba
DG KADJO KOUAME
Adm. MIM DAOUDA YA Bertin
Adm. MPMBPE DADIE Cyrille
Filiales SMI (5%), CML (51%), EPC CI (25%), FOREMI, (49%), AGO (5%)
Effectif 114

La **Société pour le Développement Minier de la Côte d'Ivoire (SODEMI)** est une société d'État dont la mission est de promouvoir la recherche et l'exploitation des substances minérales naturelles utiles (à l'exception des hydrocarbures), et d'étudier les problèmes inhérents à la quête minière avec d'autres organismes publics, parapublics ou privés. La SODEMI comptabilise six (6) permis de recherche en interne et dix-sept (17) permis de recherche en partenariat, cinq (5) permis d'exploitation opérés en partenariat, et une demande d'autorisation d'exploitation semi-industrielle pour l'or.

Les activités de la société ont porté sur l'exploration (projets de diamant de Séguéla et de Tortiya, de Colombo-tantalite d'Issia, de Nickel/Cuivre de Sampleu et d'or de Fêtékro), les prestations de services (géologie, géophysique et analyses minérales), l'encadrement des artisans minier et le suivi des opérations de production avec les filiales et/ou sociétés à participation que sont la CML, la SMI, l'EPC CI et la FOREMI et AGO.

Au plan commercial, la société a enregistré un chiffre d'affaires en baisse de 38,6% pour s'établir à 79,50 millions FCFA en raison du recul des prestations géologiques, géophysiques et des activités du laboratoire d'analyses minérales occasionné par la non clarification des statuts juridiques des permis de recherche de Fer sur les sites de Monogaga et du Mont Klahoyo. Aussi, les produits d'exploitation ont connu une baisse de 89,38% passant à 186 millions en 2018, en raison de la chute du poste « autres produits » de 95%.

Les charges d'exploitation ont progressé de 6,8% pour s'établir à 3 138 millions FCFA en 2018. Ce niveau de charge est dû à la hausse combinée des postes « services extérieurs » (+24,5%), « impôts et taxes » (+70,7%), et « autres achats » (+8,4%).

Il en découle un résultat d'exploitation déficitaire de 2 951,47 millions FCFA contre un déficit de 1 185,58 millions FCFA en 2017.

Par contre le résultat financier 2018 s'élève à 3 465,35 millions FCFA en 2018 tandis que le résultat HAO se fixe à -351,171 millions FCFA.

En définitive, **la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 159,70 millions FCFA**, contre un bénéfice de 25 581,88 millions FCFA en 2017.

Les impôts dus à l'État par la société enregistrent également une baisse de 92,32 % pour s'établir à 472,616 millions FCFA (impôts et taxes : 469,616 millions FCFA ; BIC : 3 millions FCFA), contre un montant de 6,150 milliards FCFA en 2017.

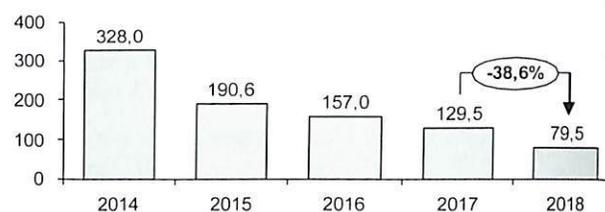
FAITS MARQUANTS

- Nomination de Monsieur Jean Claude KOUASSI en qualité de Ministre des Mines et de la Géologie ;
- Retour à un climat social apaisé suite à la fin des différents mouvements de grève.

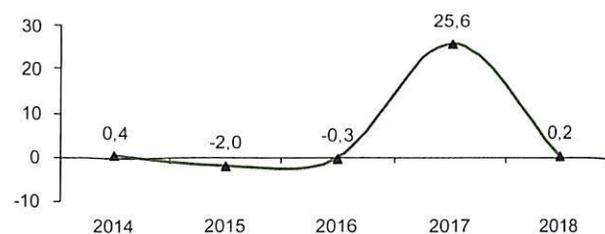
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|-----|
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 100 |

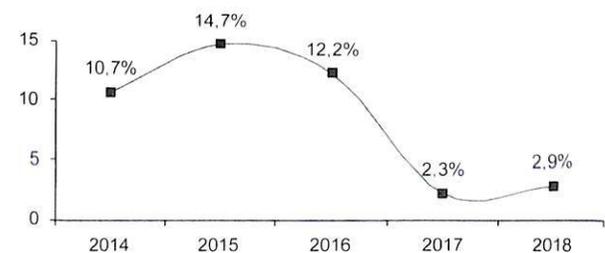
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Millions FCFA)



RÉSULTAT NET (en en Milliards FCFA)



RATIO DETTE FIN. /BILAN (%)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 26 mai 2009

Capital social 10 millions FCFA

Capitaux propres 121,9 milliards FCFA (-35%)

Part de l'État 10%

CA 162,3 milliards FCFA (-24,5%)

Résultat Net 14,8 milliards FCFA (-73,7%)

Dividendes 58 milliards FCFA

Dividendes nets État 5,8 milliards FCFA

PCA Denis Mark BRISTOW

DG Denis Mark BRISTOW

Adm MEF DADIE Sylvie

Adm MIM DIABATE Abdramane

La **société TONGON SA** a pour principal objet l'exploitation, la production et la commercialisation des métaux, notamment les gisements d'or et les substances associées.

En 2018, la quantité d'or produite a baissé de 20%, passant de 288 680 onces en 2017 à 230 094 onces en 2018, inférieure aux prévisions (300 000 oz), en raison de la réduction du tonnage traité de 20% du fait de la réduction du temps de fonctionnement des moulins de 19%.

Au plan commercial, le chiffre d'affaires de la société s'est établi à 162,3 milliards FCFA en 2018 contre 214,8 milliards FCFA enregistré en 2017. Cette baisse est expliquée par le recul de la production d'or consécutif à l'arrêt pendant 49 jours des activités causées par la grève du personnel. Ainsi, les produits d'exploitation sont ressortis en baisse de 20,8%, en s'établissant à 180,51 milliards FCFA en 2018.

Les charges d'exploitation quant-à-elles, ont connu une baisse de 2% pour se fixer à 164,5 milliards FCFA en 2018.

Ainsi, le résultat d'exploitation est en baisse de 73,7%, passant à 15,9 milliards FCFA en 2018. Par ailleurs, l'activité financière de la société s'est soldée par un résultat excédentaire de 5,05 milliards FCFA en 2018 contre un déficit de 8,4 milliards FCFA en 2017.

L'exercice 2018 s'est par conséquent soldé par un bénéfice de 14,8 milliards FCFA contre 38,1 milliards FCFA en 2017. Toutefois, TONGON SA a distribué des dividendes aux actionnaires pour un montant brut de 58 milliards FCFA après un prélèvement de 43,2 milliards FCFA sur le poste report à nouveau.

En outre, les impôts dus par la société TONGON SA à l'État ont chuté, passant de 19,1 milliards FCFA en 2017 à 13,2 milliards FCFA en 2018 (BIC : 6,1 milliards FCFA ; impôts et taxes : 7,1 milliards FCFA).

Enfin, les dettes financières se chiffrent à 11,8 milliards FCFA en 2018 contre 11 milliards FCFA en 2017. Quant au ratio d'endettement, il s'est fixé à 2,9% contre 3,1% en 2017.

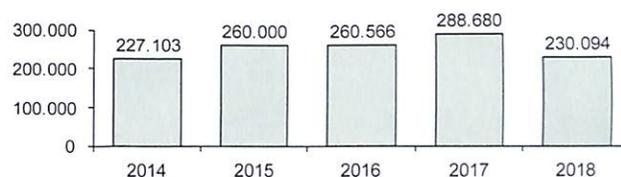
FAITS MARQUANTS

- Arrêt des activités d'exploitation de la société pendant 49 jours, en raison de la grève des agents ;
- Démarrage du projet pilote de développement agricole visant l'installation et l'accompagnement de plusieurs exploitants agricoles.

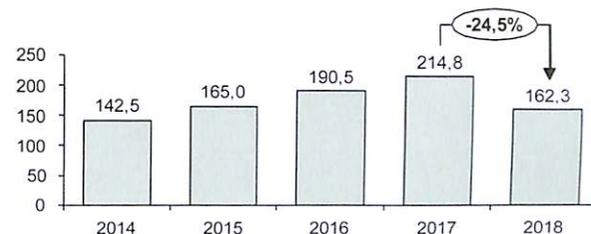
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|-----|
| RANGOLD R. | 89 |
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 10 |
| NEW MINING | 1 |

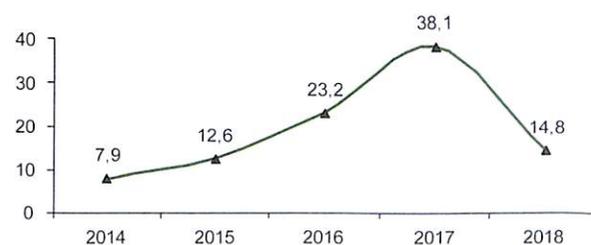
MINÉRAI PRODUIT (en onces)



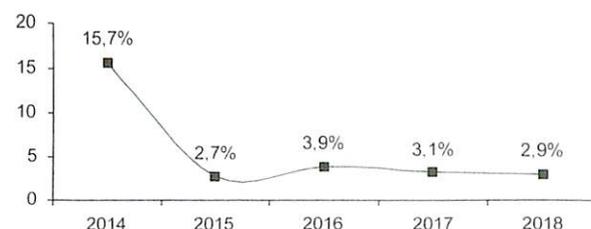
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)

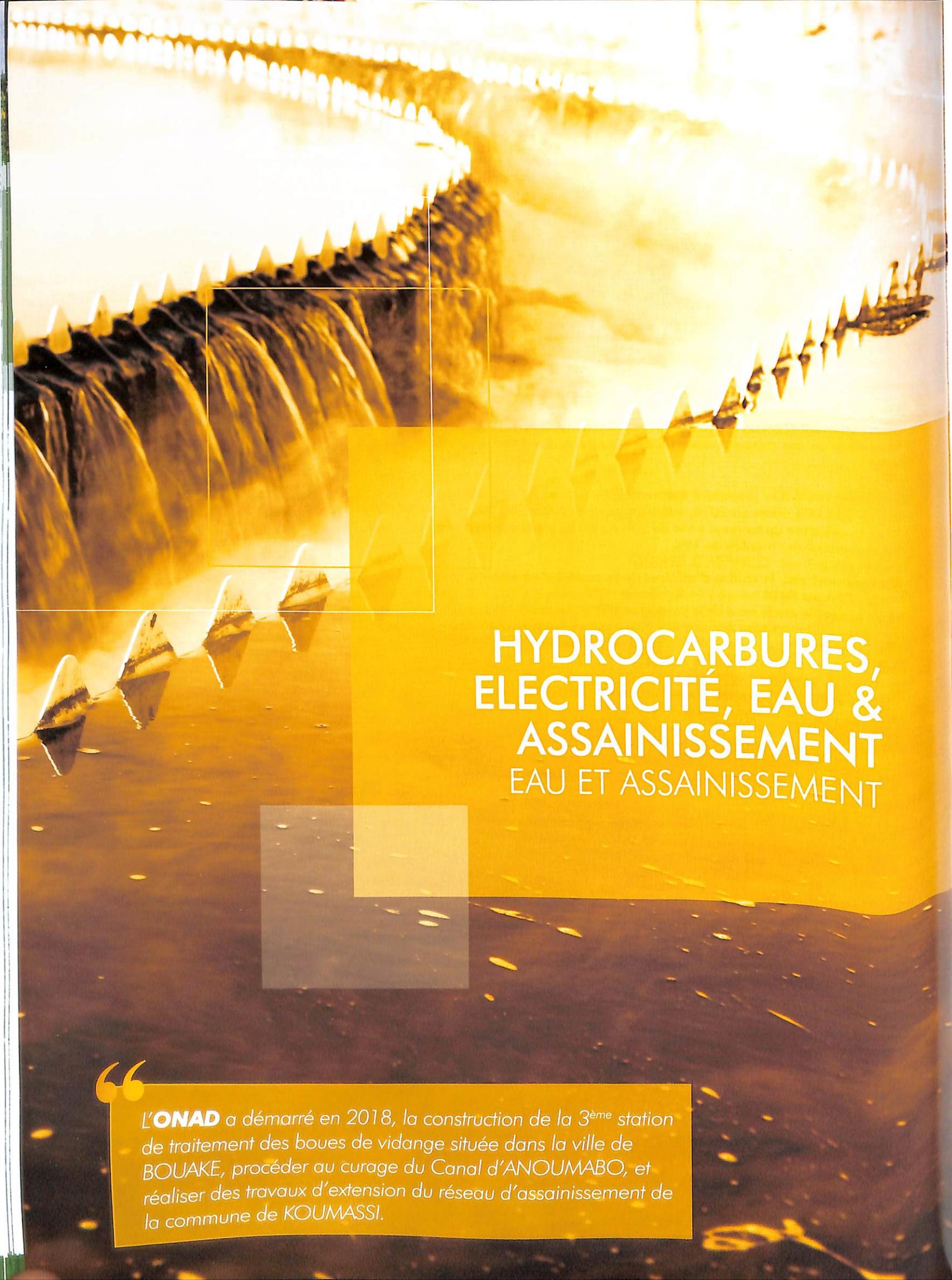


RÉSULTAT NET (en en Milliards FCFA)



RATIO DETTE FIN. /BILAN (%)





HYDROCARBURES, ELECTRICITÉ, EAU & ASSAINISSEMENT

EAU ET ASSAINISSEMENT

“
L'**ONAD** a démarré en 2018, la construction de la 3^{ème} station de traitement des boues de vidange située dans la ville de BOUAKE, procéder au curage du Canal d'ANOUMABO, et réaliser des travaux d'extension du réseau d'assainissement de la commune de KOUMASSI.

« LÉGÈRE HAUSSE DE LA PERFORMANCE GLOBALE DES ENTREPRISES SOUTENUE PAR LA RÉALISATION DES INVESTISSEMENTS SECTORIELS »

En 2018, les entreprises publiques du secteur eau et assainissement ont poursuivi leurs efforts en matière d'amélioration de l'accès des populations à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement.

Au titre de l'assainissement autonome, après la mise en service de la Station de Traitement des Boues de Vidange (STBV) de Korhogo en 2017, les travaux en cours de construction de la STBV de San Pedro (niveau d'avancement de 60%), l'année 2018 a été marquée par le démarrage des travaux de construction de la STBV située dans la commune de Bouaké.

Par ailleurs, l'actualisation des schémas directeurs s'est poursuivie avec la réalisation des schémas de six (6) communes (Gagnoa, Man, Odienné, Séguéla, Daoukro, Bondoukou) au titre de l'année 2018, en plus de celles des quatre (4) communes réalisées au cours de l'année 2017.

Quant au secteur de l'eau potable, le financement des infrastructures a tiré son avantage de la collaboration avec les partenaires techniques financiers. En effet, l'AFD a poursuivi le financement des activités du projet C2D destinées au renforcement du réseau de distribution d'eau à Abobo et l'Union européenne a financé le Bouclage du Programme Hydraulique et Assainissement pour le Millénaire (PHAM).

Financé par un accord de prêt en 2015, le Projet d'hydraulique et d'assainissement en milieu rural dans les districts du Denguélé et des Savanes a connu son démarrage au cours de l'année 2018.

En ce qui concerne le programme "Eau pour tous" relatif à l'accès à l'eau potable, le gouvernement a ratifié un accord de prêt de 23 milliards FCFA, le 20 février 2018, de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) visant à financer le renforcement du réseau de desserte d'eau potable dans le District d'Abidjan.

En 2018, le taux d'accès à une source d'eau potable affiche 84%.

La production totale d'eau a augmenté de 4,9% en s'établissant à 263 558 km³ contre 251 121 km³ en 2017, grâce à l'accroissement régulier du nombre d'abonnés et à l'extension du réseau de distribution. Le nombre d'abonnés actifs a progressé de 12,3% par rapport à 2017, en s'établissant à 1 155 719 abonnés, contre 1 028 930 abonnés en 2017.

Les activités liées à l'hydraulique villageoise se sont traduites par la construction de 100 systèmes d'hydrauliques villageoises améliorées (HVA), le lancement des activités du projet AEP District des montagnes et la mise en œuvre des grands projets structurants dans les localités de Bouna, de Bondoukou, de Gagnoa, de Sinfra, d'Adzopé, d'Abengourou et d'Aboisso.

Au plan commercial, le chiffre d'affaires global des sociétés du portefeuille de l'État, opérant dans le secteur Eau et Assainissement, en l'occurrence l'ONAD, l'ONEP et la SODECI, a augmenté de 7,66% en passant de 94,893 milliards FCFA en 2017 à 102,16 milliards FCFA en 2018. Ce dynamisme du secteur est porté, principalement, par la société SODECI, seule entreprise évoluant dans le secteur marchand dont le chiffre d'affaires s'est établi à 98,43 milliards FCFA en 2018.

Le résultat net cumulé des entreprises du secteur enregistre une hausse de 6,73%, en passant de 2,86 milliards FCFA en 2017 à 3,06 milliards FCFA en 2018, grâce à l'effet conjugué des hausses des résultats nets des sociétés ONEP (+38,9%) et SODECI (+5,03%).

La SODECI, seule entreprise opérant dans le secteur marchand a distribué des dividendes bruts d'un montant global de 2,7 milliards FCFA, identique à celui de l'année 2017. L'État a perçu environ 87 750 000 FCFA.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 28 décembre 2011
Capital social 1 milliard FCFA
Capitaux propres 2,4 milliards FCFA (-1,0 %)
Part de l'État 100%
CA 819,6 millions FCFA (+85,0%)
Résultat Net nul

Subv.d'invest. 532,2 millions FCFA (+22%)
Subv. d'expl. 864,0 millions FCFA (-15,0%)
PCA MAMADOU Bamba
DG SANOGO Amara
Adm.MPMBPE ASSI Franck Arnaud
Adm. MCLAU DJIGBENOU Firmin

L'Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD) est une société d'État, créée par décret N°2011-482 du 28 décembre 2011, dont la mission est d'assurer l'accès aux installations d'assainissement et de drainage, de manière durable et à des coûts compétitifs, à l'ensemble de la population nationale.

En 2018, Au titre de l'assainissement collectif, l'ONAD a achevé la construction des canaux primaires de drainage des eaux pluviales dans les communes d'Abengourou et Koumassi. L'office a, également, procédé au curage du dalot du Golf et à l'entretien des canaux primaires et ouvrages annexes au carrefour de l'Indénié.

Au titre de l'assainissement autonome, l'ONAD a entamé les travaux de construction de la troisième station de traitement des boues de vidange (STBV) située dans la commune de Bouaké. Dans le cadre de l'exploitation des STBV de Korhogo et de San Pedro, l'office a effectué le traitement des dossiers de demande d'agrément pour l'enlèvement, le transport et le dépotage des boues de vidange, qui ont abouti à l'approbation de vingt-trois (23) demandes d'agréments.

Au titre des études, l'ONAD a réalisé les Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) des STBV de San-Pédro et de Yamoussoukro. Quant à la réalisation des schémas directeurs, l'office a enregistré un taux de réalisation de 100% sur l'ensemble des six (6) villes prévues en 2018 (Gagnoa, Man, Odienné, Séguéla, Daoukro, Bondoukou).

Au plan financier, le chiffre d'affaires relatif à la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) s'est établi à 570 millions FCFA contre une réalisation de 198 millions FCFA en 2017. Cette hausse est due à l'augmentation (+215%) des travaux d'assainissement d'un montant de 10 530 millions FCFA contre 3 340 millions FCFA à fin 2017. Ainsi, **le chiffre d'affaires (MOD, suivi et contrôle du contrat d'affermage ; vente de dossier d'appel d'offres ; taxe de dépotage des boues de vidange) s'est fixé à 819,6 millions FCFA**, en hausse de 85%.

En dépit de la baisse de la subvention d'exploitation de 15%, réalisée à hauteur de 864 millions FCFA, les produits d'exploitation ont connu une croissance de 54%, pour s'établir à 2 249 millions FCFA. Quant aux charges d'exploitation, elles ont connu une progression de 6% pour se fixer à 2 212 millions FCFA. Le résultat d'exploitation qui en découle est bénéficiaire de 37 millions FCFA contre un déficit de 3,1 millions FCFA en 2017. Toutefois, le résultat d'exploitation est neutralisé par le résultat HAO et l'impôt sur le résultat, réalisés respectivement à hauteur de 27,828 millions FCFA et 9,614 millions FCFA. L'ONAD solde l'année 2018 avec **un résultat net nul**, en phase avec les prévisions budgétaires.

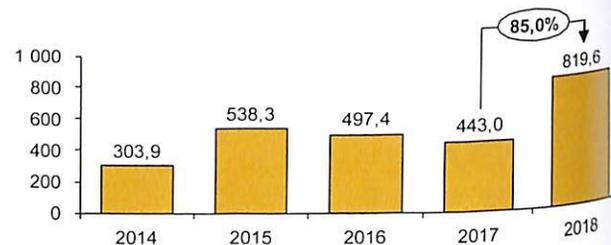
FAITS MARQUANTS

- La signature du contrat de performance entre l'État et l'ONAD, le 22 mai 2018 ;
- Le démarrage de la construction de la 3ème station de traitements des boues de vidange dans la commune de Bouaké ;
- La mise en place d'un fond de garantie au profit des opérateurs du secteur de l'assainissement non collectif ;
- La réalisation et la validation des schémas directeurs d'assainissement et de drainage (SDAD) des villes de Gagnoa, de Man, d'Odienné, de Séguéla, de Daoukro et de Bondoukou.

REPARTITION DU CAPITAL

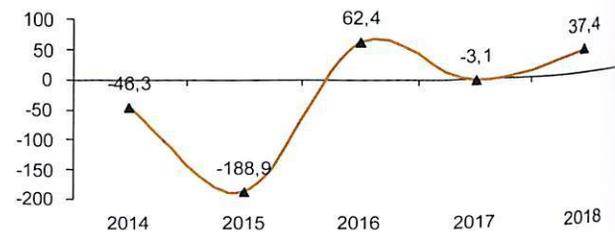
Sociétés (%)
 ETAT DE COTE D'IVOIRE **100,00**

CHIFFRE D'AFFAIRES (en Millions FCFA)

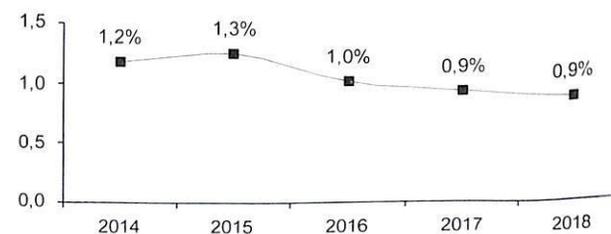


RÉSULTAT D'EXPLOITATION

(en en Milliards FCFA)



RATIO DETTE FIN. / BILAN (%)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 23 août 2006
Capital social 150 millions FCFA
Capitaux propres 1,2 milliards FCFA (+65,99%)
Part de l'État 100%
Chiffre d'Affaires 2,9 milliards FCFA (-8,39%)
Résultat Net 200,7 millions FCFA (+39,47%)
Subv d'expl. 2,4 milliards FCFA (+56,67%)

Subv d'invest. 408,9 millions FCFA (+962%)
PCA Louis Kouakou HABONOUAN
DG BERTHE Ibrahiman
Adm MPMBPE OSSEY Brou Norbert
Adm MH TCHIMOU N'gbocho Lucien
Effectif 215

L'Office National de l'Eau Potable (ONEP) est une société d'État, chargée d'apporter à l'État et aux collectivités territoriales, son assistance pour assurer à l'ensemble de la population, l'accès à l'eau potable de manière durable et à des coûts compétitifs. Il assure également la maîtrise d'ouvrage déléguée et la maîtrise d'œuvre des travaux liés à l'eau potable.

Au cours de l'année 2018, l'ONEP a poursuivi ses efforts en matière d'amélioration de l'accès à l'eau potable des populations ivoiriennes.

Au niveau opérationnel, le taux moyen d'avancement des travaux supervisés par l'ONEP a augmenté de 30%, passant à 73% en 2018. Le nombre de sites de forages implantés passe de 166 en 2017 à 182 en 2018. Aussi, les travaux de contrôles sanitaires sur les réseaux d'alimentation en eau potable, au cours de cet exercice, ont-ils permis de constater une amélioration de la qualité de l'eau. En effet, le nombre d'échantillons d'eau traités et analysés a progressé de 2% avec une baisse de 29% du nombre de non-conformité bactériologique de l'eau analysée.

Toutefois, au niveau du contrôle technique de l'exploitation, le nombre de dysfonctionnements relevés sur les systèmes de production d'eau enregistre une hausse de 270%, passant de 755 dysfonctionnements relevés en 2017 à 2 795 dysfonctionnements relevés sur les systèmes de production en 2018.

Au niveau financier, **le chiffre d'affaires de l'ONEP a connu une baisse de 8,39% pour se fixer à 2,91 milliards FCFA** en 2018. Cette chute s'explique par la baisse des revenus liés à la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage déléguée des projets financés par l'AFD.

Grâce à une subvention d'exploitation d'un montant de 2,37 milliards FCFA, les produits d'exploitation ont été réalisés à hauteur de 5,28 milliards FCFA, soit une progression de 6,71% par rapport à celle de l'année dernière.

Les charges d'exploitation, quant à elles ont connu une hausse de 3,43% pour s'établir à 5,10 milliards FCFA à la fin de l'exercice 2018.

Le résultat d'exploitation qui en découle est excédentaire de 178 millions FCFA contre 14,66 millions FCFA en 2017.

En définitive, **le résultat net de l'ONEP a connu une amélioration de 39,47% pour se fixer à un excédent de 200,69 millions FCFA en 2018.**

Les impôts dus à l'État ont connu une hausse de 16,36% en se fixant à 116,71 millions FCFA (47,98 millions FCFA d'impôts et taxes et 68,73 millions FCFA d'impôts BIC), contre 100,3 millions FCFA en 2017.

Enfin, **le ratio d'endettement de l'ONEP est en baisse**, passant de 2,1% en 2017 à 1,6% en 2018.

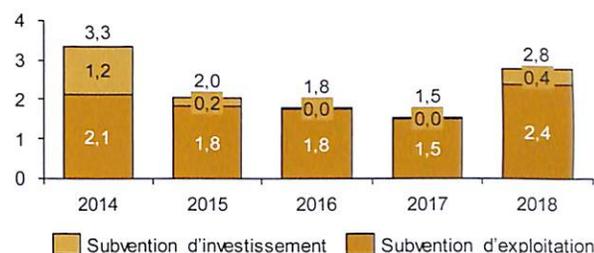
FAITS MARQUANTS

- Nomination d'un nouveau Président du Conseil d'Administration, M. Louis Kouakou HABONOUAN et création d'un ministère dédié à l'hydraulique ;
- Poursuite des activités du projet C2D (financement AFD) destinées au renforcement du réseau de distribution d'eau à Abobo ;
- Bouclage du Programme Hydraulique et Assainissement pour le Millénaire (PHAM) financé par l'union Européenne ;
- Démarrage du Projet d'hydraulique et d'assainissement en milieu rural dans les districts du Denguélé et des Savanes ;
- Mise en œuvre des grands projets structurants dans les localités de Bouna, de Bondoukou, de Gagnoa, de Sinfra, d'Adzopé, d'Abengourou et d'Aboisso ; accord de prêt signé en 2015 ;
- Lancement des activités du projet AEP District des montagnes.

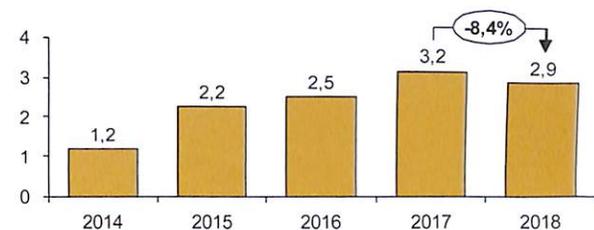
RÉPARTITION DU CAPITAL



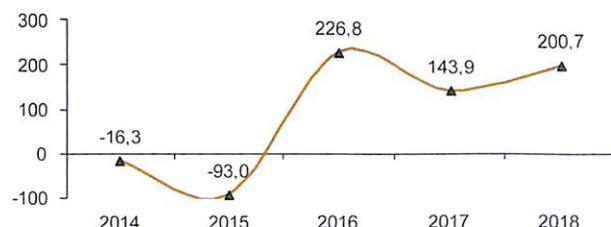
SUBVENTIONS (en Mds FCFA)



CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RESULTAT NET (en Millions FCFA)



RATIO DETTE FIN. / BILAN (%)



SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
D'EAU DE LA CÔTE D'IVOIRE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 28 décembre 2011

Capital social 4,5 milliards FCFA

Capitaux propres 13,73 milliards FCFA (+4,2%)

Part de l'État 3,25%

CA 98,4 milliards FCFA (+7,8%)

Résultat Net 2,9 milliards FCFA (+5%)

Dividendes 2,7 milliards FCFA

Dividendes nets État 79,0 millions FCFA (+0%)

PCA AHOUNE Firmin

DG EBAH Basile

Filiales LOGIVOIRE (85%), GS2E (33%), SGA2E (17%)

La **Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire (SODECI)** est une société privée de service public chargée de l'exploitation des infrastructures de l'hydraulique urbaine à travers deux (2) contrats d'affermage signés avec l'État de Côte d'Ivoire.

A ce titre, les activités menées par la SODECI sont régies d'une part, par la convention de concession du service public de distribution urbaine d'eau potable, renouvelée en 2008 et, d'autre part, par la convention d'affermage pour l'entretien et l'exploitation des réseaux et ouvrages d'assainissement et de drainage d'Abidjan signée en 1999.

En 2018, la production totale d'eau a augmenté de 4,9% en s'établissant à 263 558 km³ contre 251 121 km³ en 2017, grâce à l'exploitation des usines de Songon et de Bimbresso (Abidjan) et la mise en service de nouvelles infrastructures à Bouaké.

Le nombre d'abonnés a progressé de 12,3% (contre 9,8% en 2017) en lien avec une bonne tenue de l'activité économique au plan national (taux de croissance de +7,7%) et aux efforts du gouvernement dans le secteur de l'eau potable. La facturation annuelle en volume a évolué de 3,6%, passant à 191 235 km³ en 2018. Cependant, le ratio de facturation (volume facturés/volume produits) est en légère baisse (-0,9 point) pour s'établir à 72,6% en 2018, en raison des pertes d'eau survenues sur l'ensemble du réseau.

Au plan financier, le chiffre d'affaires de la SODECI progresse de 7,8% pour se fixer à 98,43 milliards FCFA, soutenu par une hausse de 3,6% des volumes d'eau vendus.

Le résultat d'exploitation qui en découle se traduit par un excédent de 3,83 milliards FCFA contre 2,26 milliards FCFA en 2017.

Le résultat net s'est soldé par un excédent de 2,86 milliards FCFA, en hausse de 5% par rapport à l'exercice 2017.

De même, les capitaux propres de la société connaissent une progression de 4,2% pour s'établir à 13,73 milliards FCFA, du fait d'un report à nouveau de 786 millions de FCFA. Le ratio d'endettement se fixe à 19,0%, traduisant un fort recours aux emprunts pour le financement des investissements.

Du fait de la stabilité du bénéfice, les dividendes perçus par l'État sont restés identiques à ceux de l'exercice 2017, soit 78,98 millions FCFA. Cependant, le cours de l'action est en baisse, passant de 5 910 FCFA au 31 décembre 2017 à 3 885 FCFA au 31 décembre 2018.

Par ailleurs, les impôts dus à l'État par la SODECI sont en hausse de 4,26%, en s'établissant à 2,9 milliards FCFA (1,74 milliards FCFA d'impôts et taxes et 1,174 milliards FCFA d'impôts BIC), contre 2,79 milliards FCFA en 2017.

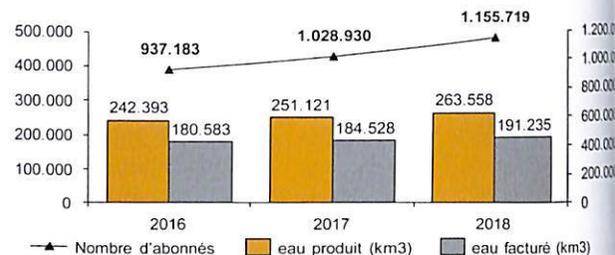
FAITS MARQUANTS

- Augmentation de 12,3% du nombre d'abonnés actifs ;
- Hausse de 4,9% de la production totale grâce à l'exploitation, à leur pleine capacité, des usines de Songon et de Bimbresso (Abidjan) ;
- Progression de 3,6% de la facturation annuelle ;
- Achèvement des négociations quinquennales pour la fixation de la part SODECI dans le prix de vente de l'eau potable ;
- Rupture de la fourniture d'eau de Bouaké et mise en œuvre du plan d'urgence de rétablissement de la fourniture d'eau potable ;
- Négociation avec l'État de l'offre de service pour l'assainissement de l'agglomération d'Abidjan.

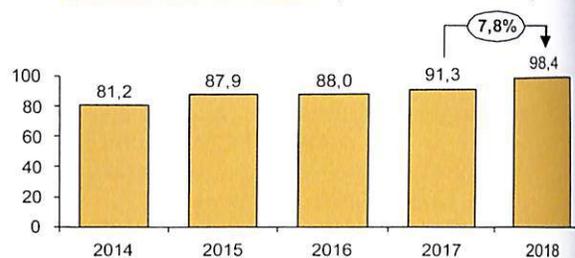
REPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|-------|
| ERANOVE | 46,07 |
| FCP SODECI | 6,72 |
| SIDIP | 4,81 |
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 3,25 |
| DIVERS PRIVES | 39,15 |

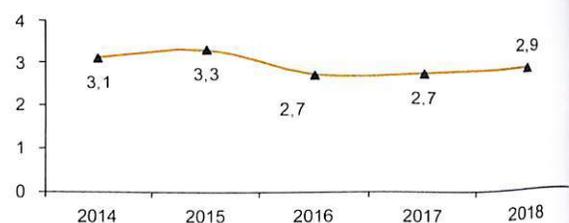
QUELQUES INDICATEURS D'ACTIVITÉS



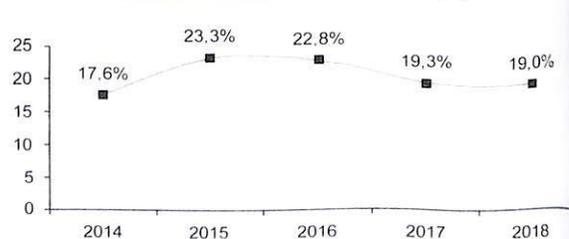
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Millions FCFA)

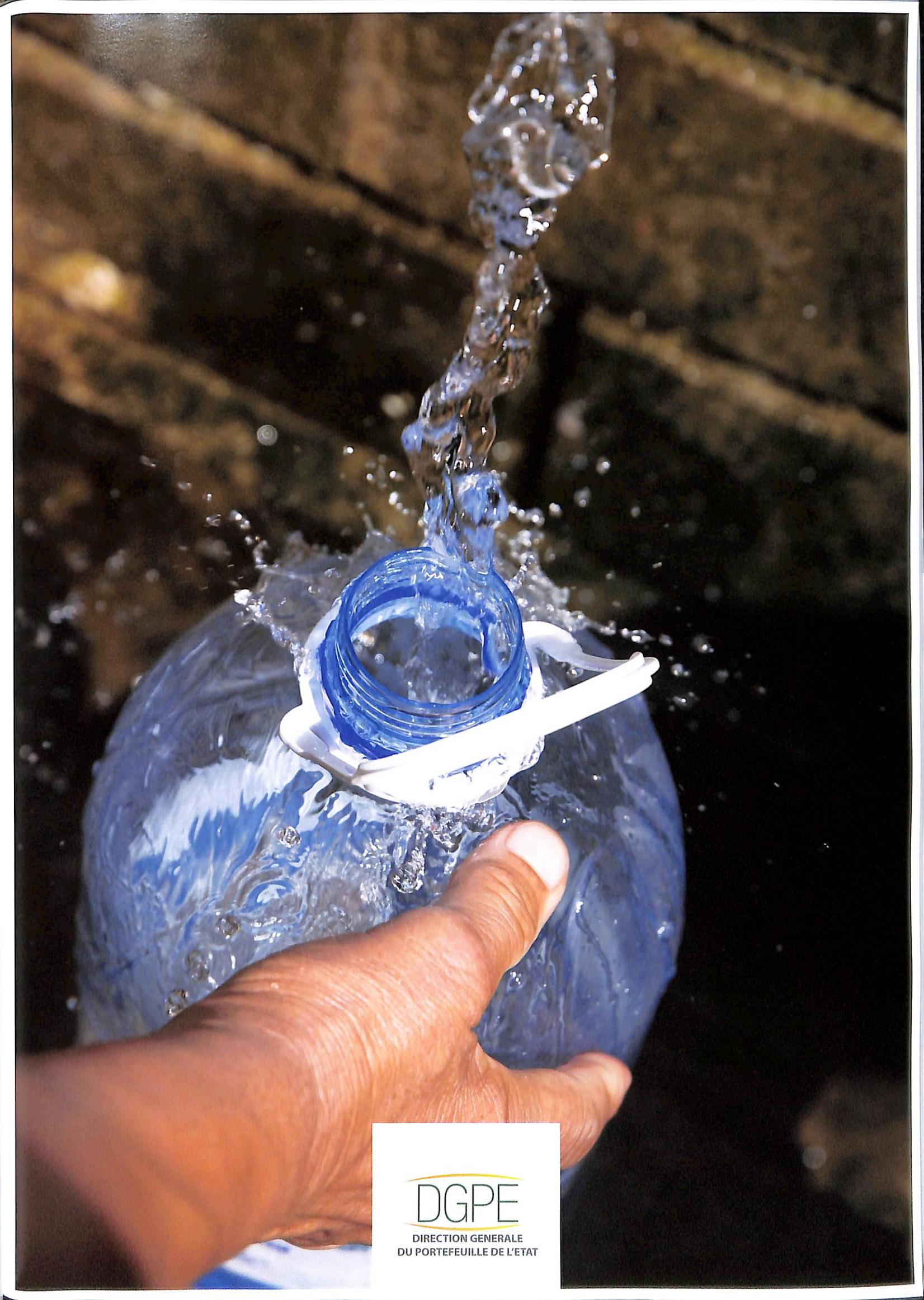


RESULTAT NET (en Mds FCFA)

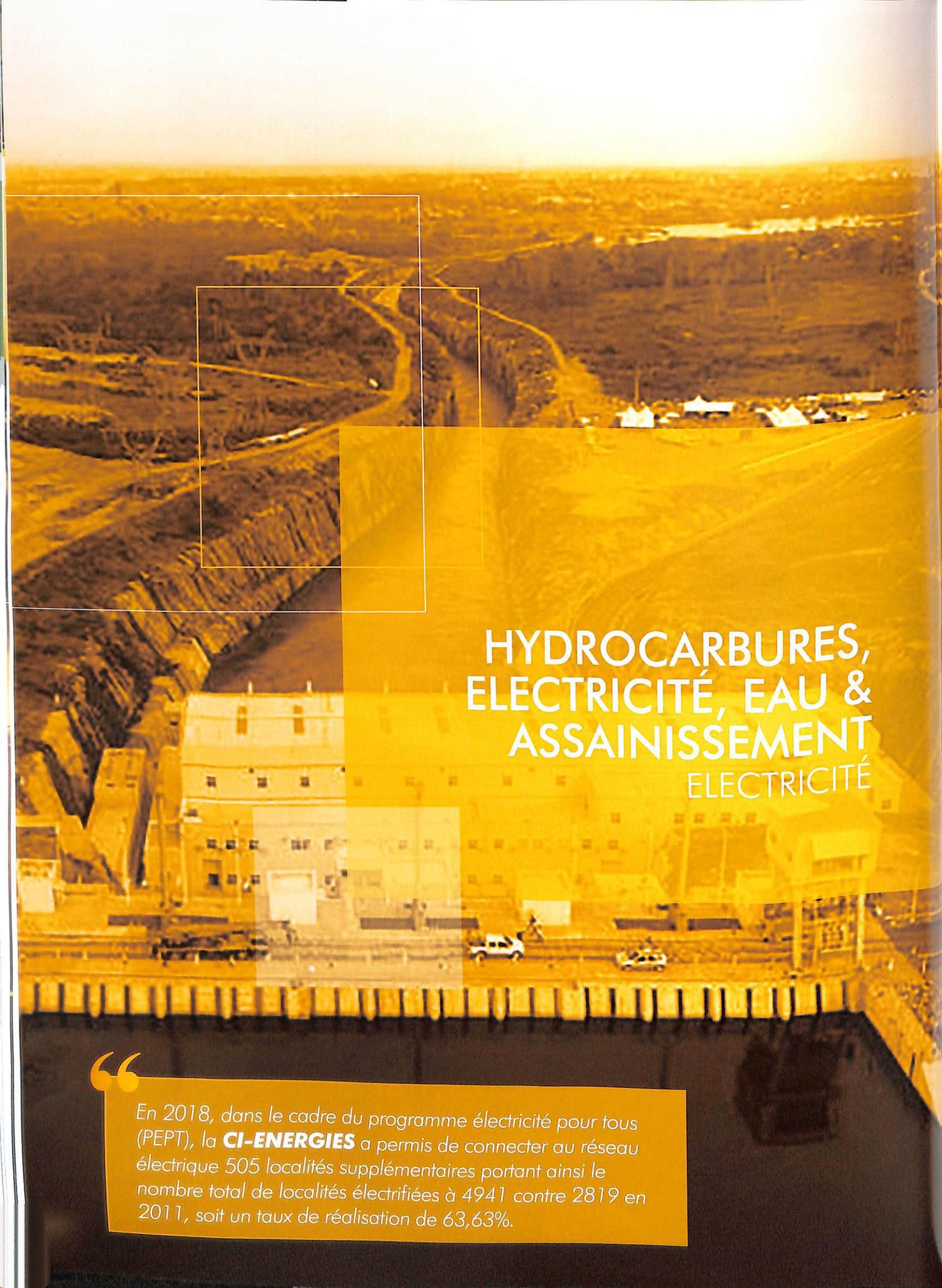


RATIO DETTE FIN. BILAN (%)





DGPE
DIRECTION GENERALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT



HYDROCARBURES, ELECTRICITÉ, EAU & ASSAINISSEMENT ELECTRICITÉ

“
En 2018, dans le cadre du programme électricité pour tous (PEPT), la **CI-ENERGIES** a permis de connecter au réseau électrique 505 localités supplémentaires portant ainsi le nombre total de localités électrifiées à 4941 contre 2819 en 2011, soit un taux de réalisation de 63,63%.

« UNE EMBELLIE DU RÉSULTAT NET CUMULÉ DES ENTREPRISES DU SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ DE 22%, SOUTENUE PAR UNE CROISSANCE DE LA CONSOMMATION NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ DE 2,3% ET LA MONTÉE EN PUISSANCE DU BARRAGE DE SOUBRÉ »

En 2018, la consommation nationale brute d'électricité a progressé de 2,3%, favorisée par la poursuite de la mise en œuvre du programme électricité pour tous (PEPT), du programme d'électrification des localités de plus de 500 habitants et l'évolution positive de l'activité industrielle de 4,2%.

En effet, le nombre d'abonnés du PEPT a augmenté de 13% par rapport à 2017 pour se situer à 205 521. Quant au programme d'électrification des localités, il a permis de connecter au réseau électrique 505 localités supplémentaires en 2018, portant ainsi le nombre total de localités électrifiées à 4 941 sur un objectif de 5 446 en 2018, soit un taux de réalisation de 63,63%. Pour satisfaire cette demande, l'offre d'énergie électrique s'est établie à 9 830 GWh, soit une hausse légère de 0,3% par rapport à 2017. Cette hausse modérée est attribuable à l'effet conjugué de la forte croissance de la production de source hydraulique de 44,8% et de la baisse de celle de source thermique de 11,3%.

L'impact des investissements et des travaux réalisés en 2018 s'est traduit par :

- ◆ une hausse du taux de couverture nationale, passant de 52% en 2017 à 58% en 2018, soit un gain de 6 points ;
- ◆ une amélioration du taux d'accès à l'électricité qui s'est fixé à 89,5% en 2018 contre 81% en 2017, soit un gain de 8,5 points ;
- ◆ un recul du temps moyen de coupure global de 1h30 minutes en s'établissant à 22h20 contre 23h50 min en 2017 ;
- ◆ un rendement global du réseau qui s'est établi à 80,32% sur un objectif de 84 % en 2020.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires cumulé des sociétés du portefeuille électricité, en l'occurrence CI-ENERGIES, CIE et CIPREL, s'est amélioré de 7,37%, pour s'établir à 720,24 milliards FCFA contre 670,804 milliards FCFA en 2017, grâce à l'exploitation, en année pleine, du barrage de Soubré, opéré par CI-ENERGIES.

Le résultat net cumulé des dites entreprises s'est soldé par une hausse de 21,95%, passant de 28,75 milliards FCFA en 2017 à 35,06 milliards FCFA, grâce à l'effet conjugué des hausses des résultats nets de la CIE (+148%) et de CIPREL (+2,46%).

Quant aux dividendes distribués, les entreprises CIPREL et CIE qui opèrent dans le secteur marchand ont distribué des dividendes globaux d'un montant de 40,56 milliards FCFA contre 20,985 milliards FCFA en 2017, soit une forte hausse de 93% par rapport à 2017. Les dividendes perçus par l'État de Côte d'Ivoire ont suivi cette même tendance haussière pour se fixer à 5,976 milliards FCFA en 2018.



INFORMATIONS
GÉNÉRALES

Date de création 24 août 1990
Capital social 14 milliards FCFA
Capitaux propres 16,92 milliards FCFA (+0%)
Part de l'État 15%
CA 587,23 milliards FCFA (-1%)
Résultat Net 4,93 milliards FCFA (+148%)
PCA Ousmane DIARRA

DG KAKOU Dominique

Adm. MPEER TRAORE Amidou

Filiales GS2E (67%), SGA2E (17%), AWALE (51,2%)

La **Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE)** est chargée de la production, du transport, de la distribution et de la commercialisation de l'énergie électrique sur l'ensemble du territoire ivoirien. Le bilan technique 2018 est caractérisé par une intensification des travaux de renforcement du réseau. Ainsi, le temps moyen de coupure global s'est amélioré de 1h30 min et le rendement global du système électrique s'est apprécié de 1,4 point par rapport à 2017.

Toutefois, **les ventes totales d'énergie sont en légère baisse de 1% et s'établissent à 7 773 GWhs**, en raison de l'impact des factures annulées de l'administration et de la baisse des ventes export, bien que les ventes nationales aient légèrement progressé de 1%. Quant à la production nette du système électrique, elle est restée pratiquement stable en passant de 9 796 GWhs en 2017 à 9 830 GWhs, soit une légère hausse de 0,3% avec une bonne tenue des apports hydrauliques qui enregistrent une hausse de 107% par rapport à 2017.

En termes d'accès à l'électricité, le nombre total de clients s'est accru de 16% en s'établissant à 2 196 725 contre 1 897 826 en 2017, influencé principalement par l'augmentation du nombre d'abonnés en basse tension, qui s'établit à 2 191 290 abonnés, soit 99,75 % du nombre total d'abonnés, grâce au déploiement du programme électricité pour tous (PEPT).

Au plan commercial, les ventes globales d'énergies ont enregistré une légère baisse de 2% par rapport à 2017 en s'établissant à 533,4 milliards FCFA, induisant **un recul du chiffre d'affaires de 1% pour se fixer à 587,23 milliards FCFA**. Les charges d'exploitation se sont établies à 606,68 milliards FCFA contre 618,51 milliards FCFA en 2017, imputable à la réduction des achats de combustibles et d'énergies. En conséquence, le résultat d'exploitation s'est établi à 6,98 milliards FCFA contre 3,56 milliards FCFA en 2017.

Quant au résultat financier, il s'est dégradé de 103% pour se fixer à -1,52 milliard FCFA en 2018. Le résultat des activités ordinaires qui en découle a connu une hausse de 94,31% pour s'établir à un excédent de 5,46 milliards FCFA. En définitive, le résultat net de l'exercice 2018 s'est soldé par un bénéfice de 4,93 milliards FCFA, en forte hausse de 148% par rapport à 2017. L'amélioration du résultat net a induit une hausse des dividendes bruts perçus par l'État de 148%, qui se sont fixés à 793 500 000 FCFA. La redevance d'exploitation, solde des produits d'exploitation sur les dépenses de catégories A et B (rémunération CIE et achats de combustibles et d'énergies) est ressorti excédentaire en s'établissant à 25 milliards FCFA contre -21,3 milliards FCFA en 2017. En conséquence, **la situation des impôts et taxes y compris la redevance d'exploitation dus à l'État sont ressortis à 32,72 milliards FCFA** (dont 31,96 milliards FCFA d'impôts et taxes et 758 millions FCFA d'impôts BIC) contre -12,73 milliards FCFA en 2017. Enfin, **le ratio d'endettement de la CIE est en hausse**, passant de 7,0% en 2017 à 7,1% en 2018.

FAITS MARQUANTS

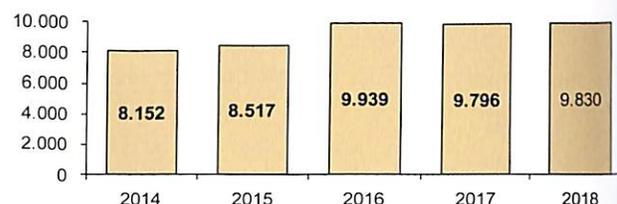
- Atteinte de la pointe de consommation (1388 MW) le jeudi 03 mai 2018 à 23 h 15 ;
- Synchronisation des réseaux burkinabé et ghanéen avec la mise en service de la ligne 225 kV Boltanga-Zagtouli le 28/06/2018 ;
- Rejet de factures de l'administration centrale équivalent à 254 GWhs d'énergie ;
- Délai moyen de branchement abonnement de 8 jours contre 12 jours en 2017 ;
- Raccordement de 24 325 nouveaux clients au prépaiement dans le cadre du programme électricité pour tous (PEPT), pour porter le nombre de branchements PEPT à 205 521.

REPARTITION DU CAPITAL

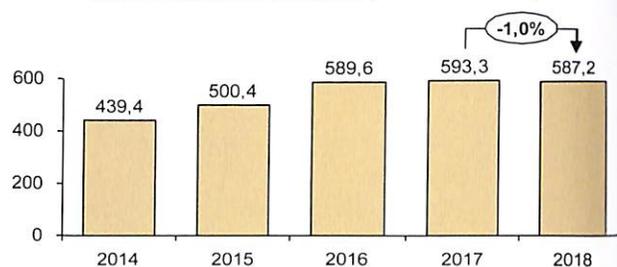
| Sociétés | (%) |
|-------------------------|-------|
| ERANOVE | 54,02 |
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 15,00 |
| FCP CIE | 5,19 |
| SIDIP | 2,49 |
| MAISON DES ACTIONNAIRES | 1,08 |
| FCP SODECI | 1,08 |
| DIVERS PORTEURS | 21,14 |

PRODUCTION NETTE DU SYSTEME

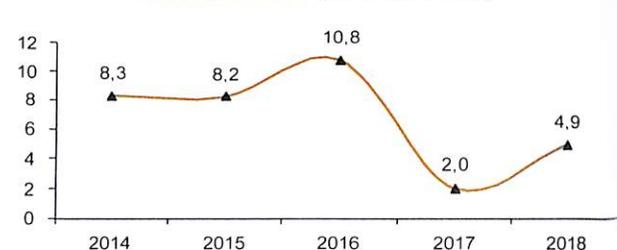
Interconnecté (en GWh)



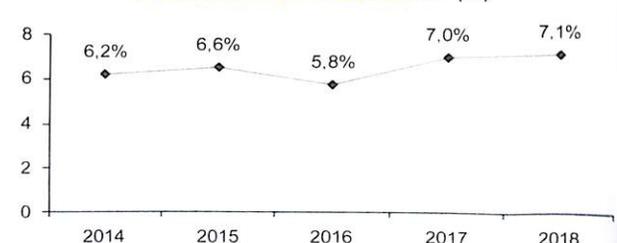
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RESULTAT NET (en Mds FCFA)



RATIO DETTE FIN. / BILAN (%)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 21 décembre 2011
Capital social 20 milliards FCFA
Capitaux propres 1 742 milliards FCFA (+8 610%)
Part de l'État 100%
CA 68,6 milliards FCFA (+8 454%)
Résultat Net 2,7 milliards FCFA
Subv d'expl. 13,21 milliards FCFA (-35%)

Subv d'invest. 1 806 milliards FCFA
PCA CISSE Ibrahima
DG TRAORE Amidou
Adm MPMBPE DIOMANDE Massanfi
Adm MPEER CISSE Sabati
Filiales SOCIETE TRANCO-CLSG (25%)

Côte d'Ivoire Energies (CI- ENERGIES) est une société d'État chargée du suivi de la gestion des mouvements d'énergie électrique, de la maîtrise d'œuvre des travaux pour le compte de l'État de Côte d'Ivoire, en tant qu'autorité concédante et du contrôle de l'équilibre financier du secteur de l'électricité. **Au titre de l'exercice 2018, le bilan technique est caractérisé par un rendement global de 80,3%.** Aussi, la production totale brute d'électricité a progressé de 0,4% pour s'établir à 9 990 GWh à fin décembre 2018. Toutes choses qui ont permis une croissance de la consommation brute nationale de 2,3% pour se fixer à 8 913 GWh et une réduction du Temps Moyen de Coupure (TMC) de 1h30. De même, le taux d'accès à l'électricité s'est amélioré de 7,1 points pour s'établir à 89,5% en 2018, suite à la mise sous tension de 505 localités supplémentaires. Toutefois, les ventes totales d'énergie de l'exercice 2018 ont légèrement régressé de 0,98% par rapport à 2017 et s'établissent à 7 773 GWh, en raison notamment des ventes exports qui ont chuté de 9,44%, suite à l'absence de la demande de CEB (Bénin), à la réduction des demandes de VRA (Ghana) et SONABEL (Burkina Faso). **Au plan opérationnel, l'année 2018 a été marquée par l'exploitation en année pleine du barrage hydroélectrique de Soubré,** qui a induit une baisse de la production thermique de 11,3% et par voie de conséquence, une réduction de la consommation de combustibles gazeux de 8,3% et du coût moyen de production de l'électricité de 5,5%. **Au plan commercial, le chiffre d'affaires de CI-ENERGIES enregistre une forte hausse passant de 0,802 milliard FCFA en 2017 à 68,614 milliards FCFA** grâce à la vente d'énergie du barrage de Soubré. Au plan financier, la société a bénéficié d'une subvention d'exploitation de 13,21 milliards FCFA en 2018 contre 20,579 milliards FCFA en 2017, soit une baisse de 36% liée à la gestion des ressources propres issues du barrage de Soubré. Les charges d'exploitation ont enregistré une hausse de 11% pour se fixer à 170,449 milliards FCFA à fin 2018. Le résultat d'exploitation qui en découle s'est soldé par un excédent de 33,739 milliards FCFA contre 4,544 milliards FCFA en 2017. Cependant, en raison d'un résultat financier déficitaire de 30,993 milliards CFA, **le résultat net qui se dégage est excédentaire de 2,711 milliards FCFA.** Les investissements réalisés, en 2018, s'élevèrent à 199,710 milliards FCFA contre 273,039 en 2017. Quant à la situation de la trésorerie nette, elle s'est améliorée de 152% et s'est établie à 37,483 milliards FCFA, en raison notamment, du recouvrement de la TVA Secteur, des mandats de l'État pour le financement des projets et au non paiement des arriérés des IPP et des gaziers qui se fixent à 203,24 milliards FCFA à fin 2018. Les impôts et taxes dus à l'État se chiffrent à 855 millions F CFA dont 35 millions de BIC.

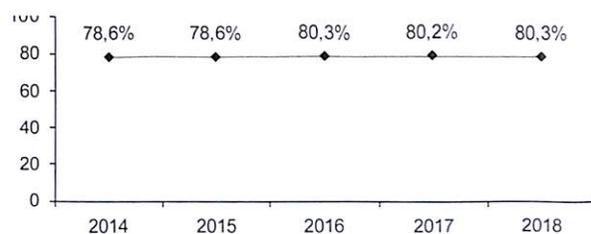
FAITS MARQUANTS

- Avril 2018 : Signature entre la RCI et CI-ENERGIES, de l'avenant à l'accord de rétrocession en ce qui concerne l'avance supplémentaire du projet n°IDA V1620-CI à hauteur de 750.000 dollars US et de l'accord de rétrocession de prêt à hauteur de 120.000.000 euros entre la RCI et CI-ENERGIES ;
- Août 2018 : Signature de l'accord de rétrocession de subvention à hauteur de 9.786.000 euros entre la RCI et CI-ENERGIES et Signature de la convention de subvention de 763.780 dollars US entre Gouvernement américain et la RCI aux fins de prendre en charge l'assistance technique pour soutenir l'amélioration du réseau d'électricité ;
- Octobre 2018 : Signature d'une convention de don à concurrence de 9.740.000 euros et d'un contrat de prêt à concurrence de 27.000.000 euros entre KfW et la RCI pour la réalisation d'une centrale solaire de 37,5 MWc dans le cadre de l'EEEA0 ;
- Actifs (biens mobiliers et immobiliers) de l'État du secteur de l'électricité dévolus à CI-ENERGIES sous forme d'un bail emphytéotique/subvention d'investissement de 1 806 milliards FCFA.

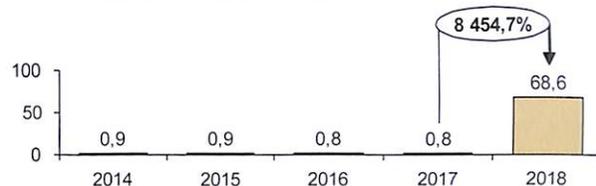
REPARTITION DU CAPITAL



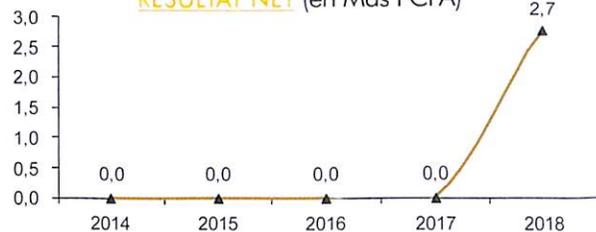
RENDEMENT GLOBAL DU RESEAU (en %)



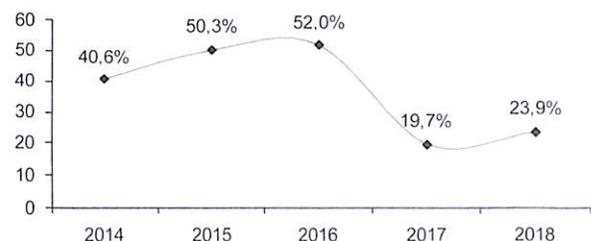
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



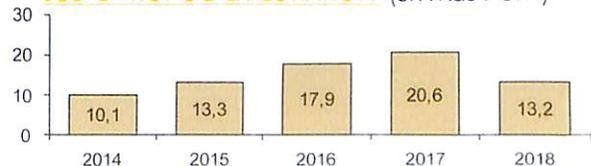
RESULTAT NET (en Mds FCFA)



RATIO DETTE FIN / BILAN (%)



SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (en Mds FCFA)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 20 juillet 1994
Capital social 29,2 milliards FCFA
Capitaux propres 106,3 milliards FCFA (+13,7%)
Part de l'État 14,7%
CA 76,7 milliards FCFA (+6,0%)
Résultat Net 26,8 milliards FCFA (+4,1%)

Dividendes 14 milliards FCFA
Dividendes nets État 1,8 milliard FCFA
PCA Marc ALBEROLA
DG N'GUESSAN Kouassi
Adm. MPEER CISSE Sabati
Effectif 106 (7,1%)

La **Compagnie Ivoirienne de Production d'Electricité (CIPREL)** a pour objet principal la production d'électricité d'origine thermique à partir du gaz naturel essentiellement.

En 2018, la CIPREL a livré au réseau électrique 2 939 GWh contre 3 199 GWhs en 2017, soit une baisse de 8,13%. Cette quantité d'énergie est en dessous de l'engagement contractuel de production (Take or Pay ou TOP) qui est fixé à 3 810 GWhs. Toutefois, l'énergie disponible a été de 4 145 GWhs, se situant à 9% au-dessus du TOP, et pratiquement identique à celle de 2017. La disponibilité moyenne des machines s'est fixée à 87% contre 88,7% en 2017, soit une légère baisse de 1,7 point.

Ainsi, le chiffre d'affaires de la Compagnie s'est établi à **64,36 milliards FCFA** contre **56,32 milliards** en 2017, soit une hausse de 14,34%. Quant aux produits d'exploitation, ils ont suivi une forte tendance à la hausse (+67,52%), pour se fixer à **95,3 milliards FCFA** du fait de fortes reprises d'amortissements sur les groupes thermiques (application du Syscohada révisé sur les Centrales acquises en BOOT)

La baisse des charges d'exploitation de 9,67%, couplée à la reprise d'amortissement, a induit une hausse du résultat d'exploitation qui s'est établi à 69,21 milliards FCFA contre 40,61 milliards FCFA en 2017, soit une variation de 74,51%.

Le résultat net qui en découle est en légère baisse de 1% et s'établit à **27,42 milliards FCFA à la fin de l'exercice 2018**, en raison notamment des charges HAO constatées suite au changement de méthode comptable (SYSCO-HADA révisé).

Grâce à ce niveau de bénéfice, la CIPREL a distribué des dividendes d'un montant global de 35,62 milliards FCFA. L'État devrait percevoir 5,24 milliards FCFA contre 2,79 milliards FCFA en 2017, soit une hausse de 87,5%.

Par ailleurs, les impôts dus par la société à l'État sont passés de 3,446 milliards FCFA à 1,913 milliard FCFA (1,878 milliard FCFA d'impôts et taxes et 35 millions FCFA d'impôts BIC) en 2018, soit une baisse de 44,5%.

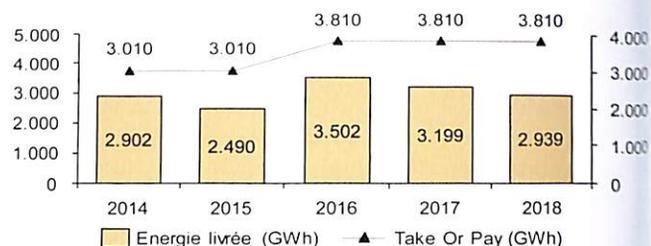
FAITS MARQUANTS

- Signature de la convention du projet CIPREL V entre le Gouvernement ivoirien et la société CIPREL a eu lieu le mercredi 19 décembre 2018 ;
- Nomination de M. N'Guessan KOUASSI (ex Directeur Général), en tant que Président du Conseil d'Administration pour six exercices sociaux soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Nomination de Mme DIALLO Kadidjatou épouse KEITA en qualité Directrice Générale de CIPREL pour la période allant jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

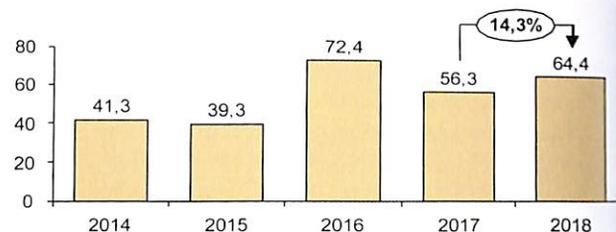
REPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|-------|
| ERANOVE | 83,30 |
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 14,70 |
| BOAD | 2 |

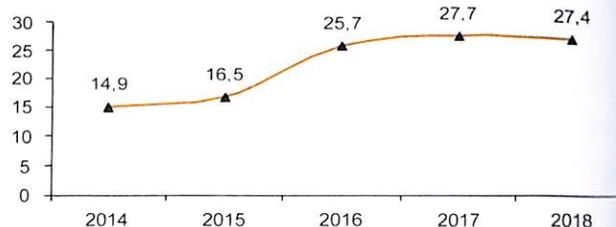
DONNEES TECHNIQUES



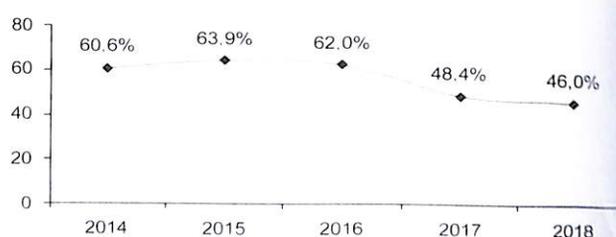
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RESULTAT NET (en Mds FCFA)

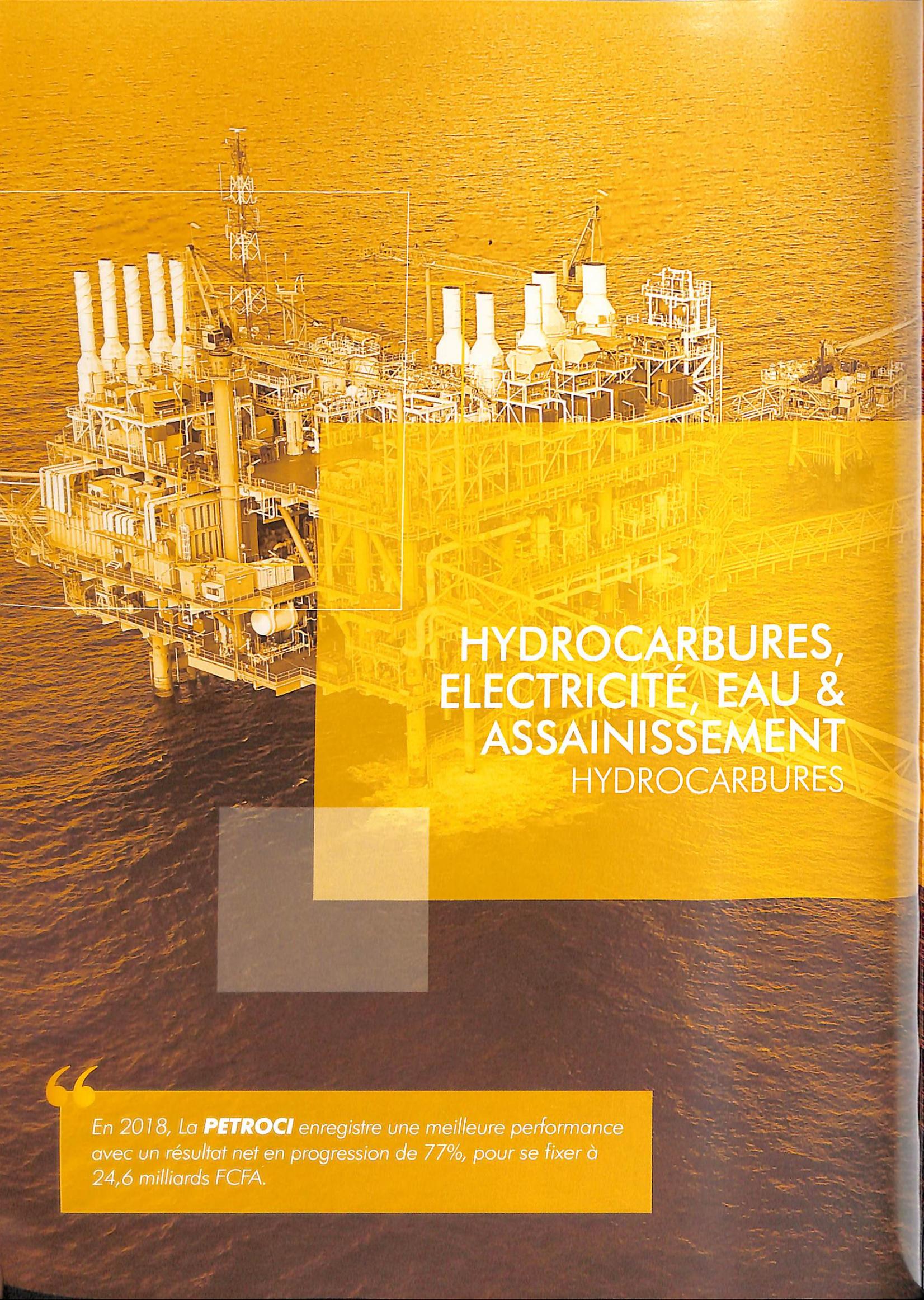


RATIO DETTE FIN. BILAN (%)





DGPE
DIRECTION GENERALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT



HYDROCARBURES, ELECTRICITÉ, EAU & ASSAINISSEMENT HYDROCARBURES

“
En 2018, La **PETROCI** enregistre une meilleure performance avec un résultat net en progression de 77%, pour se fixer à 24,6 milliards FCFA.

« LA HAUSSE DES RECETTES DES ENTREPRISES (+19%) A BÉNÉFICIÉ DE L'EMBELLIE DES COURS DU BARIL DE PÉTROLE BRUT (+36,8%), COUPLÉE À L'ACCROISSEMENT DE LA CONSOMMATION NATIONALE DE PRODUITS PÉTROLIERS (+6,2%), CONTRIBUANT AINSI À LA PROGRESSION DES REVENUS DE L'ÉTAT LIÉS AU SECTEUR DES HYDROCARBURES »

Au niveau international, le marché pétrolier a observé en 2018, une hausse des cours du pétrole brut de 36,8% relativement à 2017, pour s'établir à 71,82 USD/Bbl en moyenne.

Cependant, au niveau national, l'effet de cette embellie des cours du brut, en termes de revenu, est atténué par la baisse de la production nationale pétrolière et gazière. En effet, la production nationale de pétrole brut est passée de 12,44 millions de barils en 2017 à 11,79 millions de barils en 2018, soit une baisse de 5,3%, et celle du gaz naturel a chuté de 9,2%, passant de 76,09 millions de MMBTU à 69,09 millions de MMBTU.

Le sous-secteur de l'extraction minière a pâti de cette contre-performance en reculant de 3,2%, contribuant ainsi à l'atténuation de la croissance du PIB national de 0,3 point, qui est ressortie à 7,4% en 2018 contre 7,7% en 2017.

Toutefois, ce choc exogène lié aux cours du brut a induit la hausse du chiffre d'affaires global des entreprises pétrolières du portefeuille de 19%, passant de 1 628 milliards FCFA en 2017 à 1 932 milliards FCFA en 2018. Cependant, le résultat net du portefeuille a enregistré un repli de 17% pour s'établir à 54,5 milliards FCFA en 2018.

Cette contreperformance au niveau de résultat net est impulsée principalement par la SIR dont le résultat net est passé de 45,4 milliards FCFA en 2017 à 23,3 milliards FCFA en 2018, soit une baisse de 49%. Concernant la PETROCI, elle enregistre la meilleure performance du portefeuille sectoriel avec un résultat net en progression de 77%, pour se fixer à 24,6 milliards FCFA en 2018. Les sociétés de stockage et de distribution (GESTOCI, VIVO ENERGY et SIFAL) ont, quant elles, profité de l'augmentation de la consommation nationale de produits pétroliers de 6,2%, pour réaliser une croissance de leur résultat net cumulé de 10%, estimé à 6,6 milliards FCFA.

L'accroissement de la consommation nationale en produits pétroliers a permis de bonifier les prélèvements de l'État sur ces produits de 3,1%, pour s'établir à 363,2 milliards FCFA. Au niveau du pétrole brut et du gaz naturel, les revenus de l'État ont progressé de 36,3%, générant un montant de 124,8 milliards FCFA. En revanche, les entreprises du portefeuille, en l'occurrence la SIR et GESTOCI, ont bénéficié d'un soutien parafiscal estimé à 69,6 milliards FCFA en 2018 dont 88% au profit de la SIR.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 14 septembre 1983
Capital social 240 millions FCFA
Capitaux propres 28,64 milliards FCFA (+15%)
Part de l'État (PETROCI) 12,5%
CA 17,2 milliards FCFA (+15%)
Résultat Net 1,13 milliards FCFA (+65%)
Résultat d'exploitation 0,51 millions FCFA

Subv. d'invest. 2,4 milliards FCFA (-36%)
PCA TAÏ Glahou Jean
DG DOUMBIA Ibrahima
Adm MPMBPE SEA Hilaire
Adm MPEER NIAMIEN Kouassi Ambroise

La **Société de Gestion des Stocks Pétroliers de Côte d'Ivoire (GESTOCI)** est une société à participation financière publique minoritaire, ayant pour mission la gestion des dépôts, des stocks pétroliers de sécurité et des moyens de transports massifs de produits pétroliers entre ces dépôts.

En 2018, l'entreprise a réalisé de bonnes performances sur ces deux principaux segments d'activités, les enlèvements et les réceptions des produits pétroliers.

En effet, au niveau des enlèvements, les produits blancs (super, gasoil, pétrole, jet A1) ont enregistré une hausse de 13% pour se situer à 1 922 899 m³, et les produits au poids (DDO, fuel, butane, bitume), une hausse de 59% pour s'établir à 89 888 TM.

Au niveau des réceptions, les produits blancs ont augmenté de 16% pour se fixer à 2 585 604 m³, et les produits au poids enregistrent une hausse de 52% pour s'établir à 97 662 TM en 2018.

Ainsi, **le chiffre d'affaires de GESTOCI a connu une hausse de 15% pour s'établir à 17,2 milliards FCFA**, soutenue par l'augmentation de la consommation nationale et la reprise de l'activité sur le marché Burkina Faso.

De même, les produits d'exploitation ont augmenté de 10%, passant de 20,2 milliards FCFA en 2017 à 22,2 milliards FCFA en 2018, grâce notamment aux travaux, services vendus et à la subvention d'exploitation qui ont progressé respectivement de 17% et 7%.

Quant aux charges d'exploitation, elles enregistrent une baisse de 3% pour se situer à 20 milliards FCFA, imputable principalement à la reprise sur la provision pour risques et charges à court terme.

Il en découle **un résultat d'exploitation de 2,2 milliards FCFA**, en amélioration de 68% par rapport à 2017.

Le résultat financier s'est dégradé de 250%, passant de - 105 millions FCFA en 2017 à - 366 millions FCFA en 2018, en raison de la hausse significative des frais financiers de 290% liés aux emprunts contractés.

Les impôts et taxes payables à l'État (y compris impôt BIC), se chiffrent à 2,2 milliards FCFA en 2018 contre 2 197 millions FCFA en 2017.

En définitive, **le résultat net 2018 est bénéficiaire de 1,1 milliard FCFA contre 683 millions FCFA en 2017.**

Les capitaux propres enregistrent une hausse de 15% pour se fixer à 28,64 milliards FCFA en 2018.

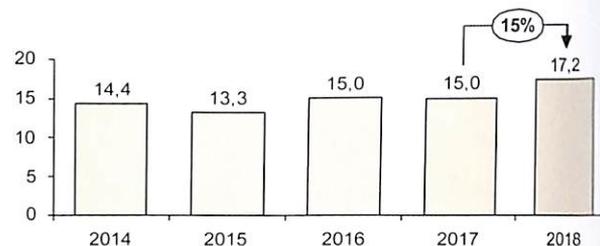
FAITS MARQUANTS

- L'agrandissement de la zone de desserte de Yamoussoukro ;
- L'incendie survenu le 19 Avril 2018, sur les installations à partir du Parking Longue Durée ;
- L'implémentation du nouveau système comptable (SYSCOHADA REVISE).

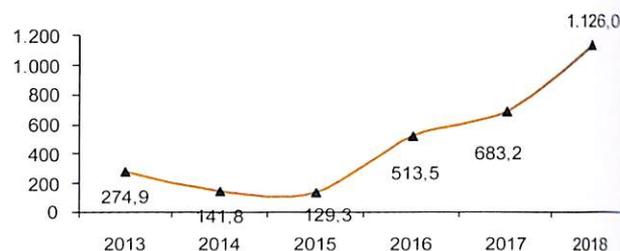
REPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|--------------|-------|
| TOTAL CI | 37,50 |
| VIVO ENERGY | 25,00 |
| PETROCI | 12,50 |
| LIBYA OIL CI | 12,50 |
| CORLAY CI | 12,50 |

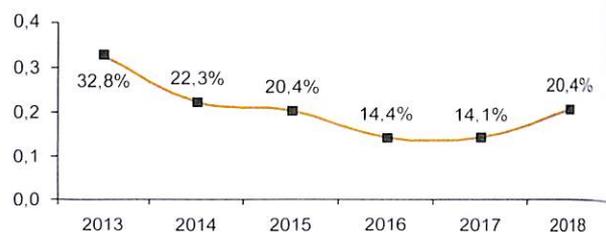
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RESULTAT NET (en Mds FCFA)



RATIO DETTE FIN. BILAN (%)





INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 21 octobre 1975
Capital social 20 milliards FCFA
Capitaux propres 384,6 milliards FCFA (+3%)
Part de l'État 100%
CA 258,3 milliards FCFA (+14%)
Résultat Net 2017 24,6 milliards FCFA (+77%)
PCA GNAGNI Daniel

DG DIABY Ibrahima
Adm MPMBPE DADIE Cyrille Aristide
Adm MPEER KOFFI N'Dri
Filiales PETROCI-USA (100%), PETROCI-CI-11 (100%), LION GPL (100%), PETRO SANTE (100%), SIAP (50%), SIR (45,74%), PETRO SOUTES (35%), SIFAL (32,14%), SPMCI (25%), GESTOCI (12,5%), VIVO ENERGY (5,5%), VITIB (3%), TOTALCI (0,9%)

La Société Nationale d'Opérations Pétrolières de la Côte d'Ivoire, en abrégé **PETROCI**, est une société d'État créée le 21 octobre 1975. Elle a pour mission la recherche et l'exploitation des gisements d'hydrocarbures ainsi que la prise de toutes mesures propres à assurer la continuité des approvisionnements de la Côte d'Ivoire en hydrocarbures et produits dérivés. A cet effet, la PETROCI intervient sur différents segments de la chaîne pétrolière.

Au titre de l'exercice 2018, les activités de la société se sont déroulées dans un contexte économique international marqué par la hausse du cours du pétrole brut de 37% relativement à 2017, pour s'établir à 71,82 USD/Bbl) en moyenne sur l'année 2018.

Toutefois, les volumes de ventes de pétrole brut et de gaz naturel de la PETROCI ont régressé de 12%, en raison de la baisse de la production de pétrole brut et de gaz respectivement de 14% et 9%, consécutive à la déplétion naturelle des gisements et la baisse en demande de gaz (16%).

Les autres activités majeures liées au gaz butane, au trading et aux stations-service, qui génèrent environ 45% des recettes de la PETROCI, ont évolué respectivement de +20%, +346% et -23%. La contreperformance de l'activité stations-service fait suite à l'arrêt de plusieurs sites dans le cadre du projet de cession de ladite activité. En somme, **les différentes activités de l'entreprise ont généré un chiffre d'affaires global de 258,26 milliards FCFA en 2018**, contre 226,78 milliards FCFA en 2017. Les charges d'exploitation s'établissent à 124,40 milliards FCFA en 2018 contre 170,67 milliards FCFA en 2017. Ainsi, le résultat d'exploitation qui en découle s'établit à 33,47 milliards FCFA, en baisse de 42% par rapport à l'exercice 2017.

Quant au résultat financier, il s'est dégradé de 247%, passant de 1,95 milliard FCFA en 2017 à - 2,87 milliards FCFA en 2018, principalement du fait de la baisse significative de la reprise sur provision des immobilisations financières couplée à la baisse des « gains de change et gains sur opérations financières ».

Le résultat hors activités ordinaires (HAO), quant à lui, est en amélioration en 2018, se chiffrant à 18,39 milliards FCFA contre une perte de 22,48 milliards FCFA enregistrée en 2017.

En définitive, **la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 24,61 milliards FCFA en 2018** contre 13,94 milliards FCFA en 2017. Les impôts dus à l'État sur les BIC enregistrent une hausse de 5% par rapport à 2017, en s'établissant à 24,38 milliards FCFA, en 2018.

Le ratio d'endettement passe de 8,9% à 6,8% à fin 2018. Cette baisse est la résultante de trois facteurs, à savoir, i) l'amortissement de 25% du stock de la dette de début d'exercice, ii) l'absence d'emprunt nouveau en 2018, et iii) les capitaux propres en hausse de 3%.

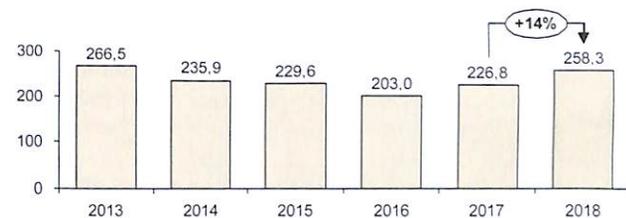
FAITS MARQUANTS

- Hausse du cours moyen du baril de pétrole de 32% par rapport à 2017 ;
- PETROCI HOLDING s'est vu confier le monopole de l'importation de gaz Butane en Côte d'Ivoire ;
- Finalisation de la cession du réseau de stations-service de PETROCI HOLDING à Puma Energy en Octobre 2018 ;
- Signature de cinq (5) nouveaux contrats de partage de production (CPP) avec les sociétés TULLOW OIL, FOXTROT International, Dragon Oil and Gas.

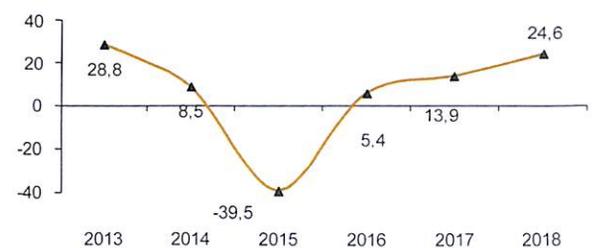
REPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|-----|
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 100 |

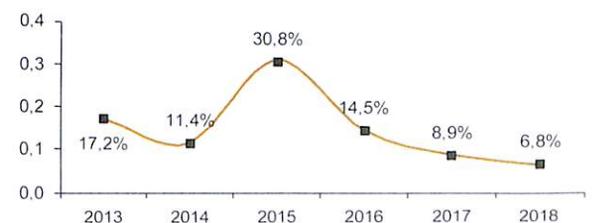
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Mds FCFA)



RATIO DETTE FIN. / BILAN (%)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 1966

Capital social 560 millions FCFA

Capitaux propres 2 164 millions FCFA (-9,7%)

Part de l'État (PETROCI) 32,00%

CA 18 409 millions FCFA (+0,5%)

Résultat Net 100 millions FCFA (-70%)

PCA TOUNGARA Mamadou Latif

DG CHAABOUNI Mohammed

Adm. PETROCI TOUNGARA Mamadou, FOFANA Bakari et NEMIN Patrice

La **Société Ivoirienne de Fabrication de Lubrifiants (SIFAL)** a pour mission principale l'exploitation d'une usine de fabrication de lubrifiants ainsi que toutes autres activités connexes pouvant être exercées à partir de ses équipements, de son savoir-faire ou de son fonds de commerce.

En 2018, sur le plan international, le marché des lubrifiants a connu une croissance de +94% avec le cours des huiles de base qui est passé de 810 USD au premier semestre à près de 1000 USD la tonne, en fin d'exercice.

Sur le marché national, les ventes de lubrifiants ont progressé de 8%. Cependant, au niveau de la SIFAL, les ventes ont enregistré une légère progression de 1%, pour s'établir 16 623 TM contre 16 509 TM en 2017, en raison du recul de 18% sur le marché local, en dépit de la forte progression de 142% sur le segment export. Le recul des ventes sur le marché local s'explique par les difficultés d'enlèvements rencontrées par certains clients importants.

Il en résulte un chiffre d'affaires de 18 409 millions FCFA contre 18 324 millions FCFA en 2017.

L'activité d'exploitation s'est soldée, en 2018, par un résultat bénéficiaire de 341 millions FCFA, en repli de 15% comparativement à l'exercice précédent, imputable principalement à la hausse des charges d'exploitation de 3%, notamment du fait de la hausse des frais de fonctionnement.

Quant aux activités financières, elles se sont soldées par un résultat déficitaire de 228 millions FCFA au 31 décembre 2018 contre -15 millions FCFA en 2017. Pour rappel, la société avait enregistré un gain de change de 203 millions FCFA en 2017 (essentiellement sur les achats d'huiles de base), ce qui explique le résultat financier de l'exercice précédent.

En définitive, **l'exercice s'est soldé par un résultat net bénéficiaire de 100 millions FCFA** contre 333 millions FCFA en 2017.

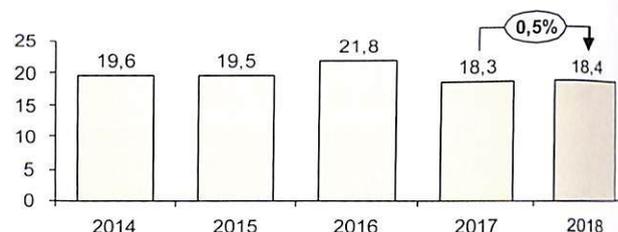
Au titre des impôts et taxes dus à l'État par la SIFAL (y compris BIC), ils se situent à 77 millions FCFA, en régression de 24% par rapport à l'exercice 2017.

Enfin, la société enregistre **une trésorerie nette qui se dégrade, évaluée à -6 027 millions FCFA à la clôture de l'exercice 2018** contre -3 975 millions FCFA à l'ouverture de l'exercice.

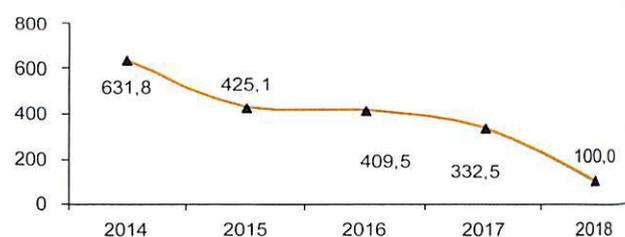
REPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|----------------|-----|
| TOTAL CI | 35 |
| SHELL & VIVO L | 33 |
| PETROCI | 32 |

CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RESULTAT NET (en Mds FCFA)



FAITS MARQUANTS

- Croissance de la vente de lubrifiants sur le marché international de +94% et de +8% au niveau national ;
- Remboursement de 612 millions FCFA obtenu par SIFAL au cours de l'exercice 2018 à titre de Crédit de TVA.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 3 octobre 1962

Capital social 39 milliards FCFA

Capitaux propres -87,748 milliards FCFA (+21%)

Part de l'État 47,28%

CA 1 290,9 milliards FCFA (+22%)

Résultat Net 23,32 milliards FCFA (-48,6%)

PCA BAKAYOKO Soumaïla

DG CAMARA Thomas

Adm. MPMBPE DA Pierre Alphonse

Adm. MPEER NDRI Koffi, AFFIAN Jeanne (Mme)

Filiales SMB (72,52%), VITIB (10%), SIAP (15%)

La **Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)** a pour mission le raffinage du pétrole brut et l'approvisionnement en produits pétroliers de la Côte d'Ivoire et de certains pays de la sous-région.

En 2018, l'activité de raffinage a été marquée par un environnement économique international favorable, caractérisé d'une part, par une progression de la marge de raffinage de 31% qui s'est établie à 5\$/bbl contre 3,8\$/bbl en 2017 et, d'autre part, par le recul du cours du dollar de 5% qui s'est fixé en moyenne à 556 FCFA. Toutefois, au niveau national, la SIR n'a pas suffisamment tiré profit de cette embellie en raison de ses faiblesses relatives (charges énergétiques élevées et capacité de production faible).

Au niveau opérationnel, les indicateurs techniques ont enregistré un meilleur score, notamment pour le taux d'utilisation de la raffinerie 39%, le taux de disponibilité 61% et le taux de fiabilité 78% contre respectivement 29%, 58% et 76% en 2017. De même, la production de produits pétroliers a enregistré une légère hausse de 1%, passant de 3 364 KT en 2017 à 3 394 KT en 2018.

Au niveau commercial, la SIR a réalisé de bonnes performances, dues à la croissance des ventes sur l'ensemble de ses marchés. En effet, sur les marchés local, export terre et export mer, l'entreprise a enregistré une progression de ses chiffres d'affaires de respectivement de 21%, 17% et 32%. **Globalement, le chiffre d'affaires de la société a augmenté de 22% pour s'établir à 1 290,9 milliards FCFA en 2018.**

Au niveau du cycle d'exploitation, l'activité de l'entreprise enregistre une baisse du résultat de 37%, par rapport à 2017. Cette baisse est imputable à la hausse des charges d'exploitation de 32%, induite par l'augmentation des postes « achats de matières premières » (+36%, soit une hausse de 334,6 milliards FCFA) et « services extérieurs » (+46%, soit une hausse de 14,8 milliards FCFA).

Au niveau des activités financières, le déficit s'est accru de 5%, passant de -12,3 milliards FCFA à -12,9 milliards FCFA de 2017 à 2018, en raison de la hausse des intérêts sur emprunts de 56% d'une part et, d'autre part, des frais bancaires en hausse de 47%.

En définitive, la société a dégagé **un résultat net bénéficiaire de 23,32 milliards FCFA**, contre un résultat de 45,37 milliards FCFA en 2017.

Ainsi, **les capitaux propres se sont améliorés de 21%, tout en demeurant déficitaires de 87,7 milliards FCFA.**

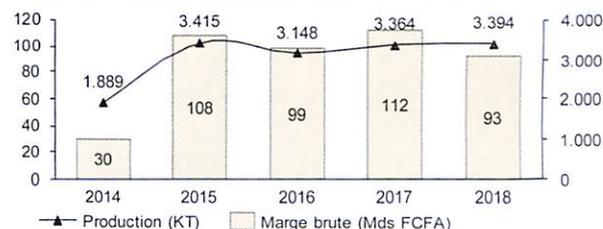
FAITS MARQUANTS

- Recul du cours du dollar de 5% ;
- Hausse de la marge internationale de raffinage de 31% ;
- Mise en fonctionnement du DHC ;
- Mise à disposition de 324 573 millions FCFA au titre de l'emprunt AFC (Africa Finance Corporation) dans le cadre de la restructuration financière de la SIR.

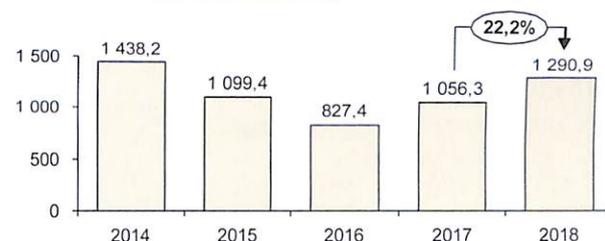
REPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|-------|
| PETROCI HOLDING | 45,74 |
| SONANGOL | 20,00 |
| TOTAL CI | 15,35 |
| SAHARA ENERGY | 6,98 |
| SONABHY | 5,39 |
| TOTAL OUTRE MER | 5,00 |
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 1,54 |

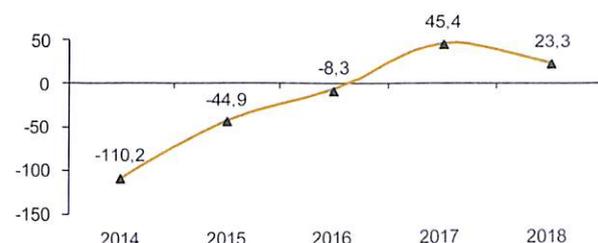
MARGE BRUTE DE RAFFINAGE ET PRODUCTION



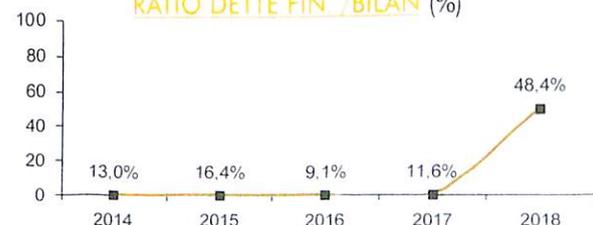
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Mds FCFA)



RATIO DETTE FIN. / BILAN (%)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 2012

Capital social 3,2 milliards FCFA

Capitaux propres 27,35 milliards FCFA (+14%)

Part de l'État (PETROCI) 5,00%

CA 348 milliards FCFA (+12%)

Résultat Net 5,39 milliards FCFA (+8%)

Subv. d'expl. 4,5 milliards FCFA (+50%)

PCA LEE GOFF Bernard

DG CHAABOUNI Mohamed

Adm MPEER DIAKITE Mariam Coulibaly

Adm. PETROCI DOSSO Inza

VIVO ENERGY Côte d'Ivoire (VECI), titulaire de la franchise SHELL depuis 2012 commercialise les carburants et lubrifiants sous la marque Shell sur le territoire national.

En 2018, l'activité de commercialisation et de distribution de produits pétroliers s'est déroulée dans un environnement économique national favorable, caractérisé par un taux de croissance, en volume, des ventes de produits pétroliers de 8%.

Au niveau de VECI, les ventes ont enregistré une croissance de 3%, passant de 645 100 M³/TM en 2017 à 661 600 M³/TM.

Le **chiffre d'affaires de la société a connu une progression de 12% pour s'établir à 347,72 milliards FCFA**, sous l'effet conjugué de l'augmentation des ventes de 3% et de la hausse des prix de vente de carburants à la pompe sur la période (7% en moyenne).

Au niveau du cycle d'exploitation, le résultat est bénéficiaire de 8,04 milliards FCFA contre 7,59 milliards FCFA l'exercice précédent.

Quant à l'activité financière, elle s'est soldée par un résultat déficitaire de 499 millions FCFA contre - 667,95 millions FCFA en 2017. Cette amélioration résulte essentiellement de la baisse de 26% des charges financières comparativement à l'exercice 2017 du fait de la baisse des dettes bancaires.

En définitive, **la société a dégagé un résultat net excédentaire de 5,39 milliards FCFA** contre 5 milliards FCFA en 2017.

Quant aux impôts et taxes dus à l'État (y compris impôt BIC), ils se chiffrent à 4,80 milliards FCFA en 2018 contre 4,52 milliards FCFA en 2017.

Au titre des dividendes bruts, VECI a affecté en 2018 un montant de 4,5 milliards FCFA, en hausse de 50% par rapport à l'exercice 2017, soit un montant brut de 71,429 FCFA par action.

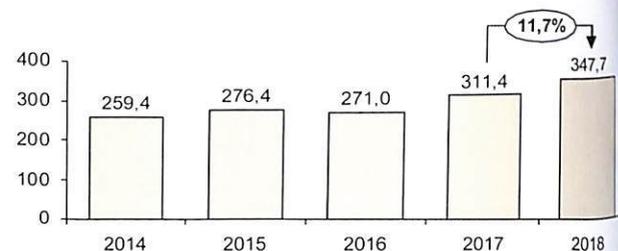
FAITS MARQUANTS

- Acquisition de 11 nouveaux sites de stations-services ;
- Progression du titre de Vivo Energy Côte d'Ivoire de 5%, clôturant à 945 FCFA au 31 décembre 2018 contre 900 FCFA au 31 décembre 2017 ;
- Désignation de Mme DIAKITE Mariam Coulibaly, en qualité d'administrateur représentant le MPEER ;
- Réalisation du projet de partenariat avec KFC matérialisée par des espaces de restauration rapide dans certaines stations-services ;
- Acquiescement d'une redevance de 2,1 milliards FCFA à Shell Brands International en vertu de la convention d'utilisation de la marque Shell.

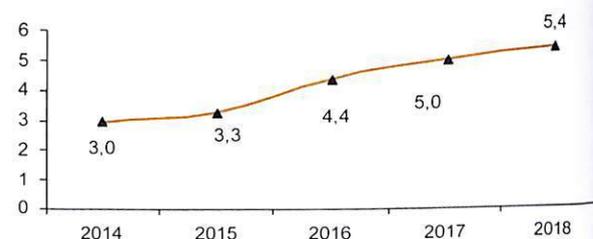
REPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|------------------------|-------|
| VIVO ENERGY CI | 66.67 |
| BRVM (PETITS PORTEURS) | 28.33 |
| PETROCI HOLDING | 5 |

CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RESULTAT NET (en Mds FCFA)





DGPE
DIRECTION GENERALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT



MÉDIA & AUTRES SERVICES MÉDIA

“ Avec un résultat net de 3,28 milliards FCFA, La **RTI** poursuit ses réformes en matière de diversification avec la mise en place des Directions RTI Distribution et RTI Digital, ainsi que la création de la chaîne RTI 3.

« CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT NET EN BAISSSE »

Au 31 décembre 2018, l'on dénombre cent quatre-vingt-douze (192) radios autorisées dont une (1) institutionnelle, émettant en modulation de fréquence (FM). La presse écrite, quant à elle, recense 75 titres édités par 66 entreprises de presse qui se composent de 22 quotidiens, 29 hebdomadaires, 3 bihebdomadaires, 19 mensuels, 1 bimensuel et plusieurs agences de presse dont les principales sont l'Agence Ivoirienne de Presse (AIP) et Alertes Info. Ils sont régulés par l'Autorité Nationale de Presse (ANP). Au niveau de l'audiovisuel, la matérialisation du processus de migration vers la Télévision Numérique Terrestre (TNT), est une réalité. Le paysage télévisuel comprend trois (3) télévisions de service public (RTI 1, RTI 2 et RTI BOUAKE) et quatre (4) réseaux de distribution de services de radiodiffusion sonore et de télévision par satellite et/ou par câble (CANAL+, STARTIMES, AKWABA TELE SA et TV-COM CI) et quatre (4) télévisions commerciales sur le réseau TNT (LIFE TV, SORANO CI, OPTIMUM MEDIA CI et SACI).

Le portefeuille de l'État est représenté dans ce secteur par quatre (4) sociétés, dont trois (3) sociétés d'État, à savoir la RTI, IDT (activité démarrée fin 2018) et la SNPECI, et une (1) société à participation financière publique majoritaire, notamment EDIPRESSE.

En 2018, les activités commerciales ont baissé, avec un chiffre d'affaires cumulé de 19,10 milliards FCFA, contre 20,68 milliards FCFA en 2017, soit une chute de 7,65%. Quant au résultat net d'ensemble, il est bénéficiaire de 890 millions FCFA, contre un montant de 2,41 milliards FCFA en 2017, en raison du déficit de 2,42 milliards FCFA enregistré par la SNPECI, suite à la baisse de ses activités commerciales et HAO.

En ce qui concerne la RTI, les réformes engagées tant au niveau commercial et marketing qu'en matière de diversification de produits, ont abouti à une amélioration de son chiffre d'affaires de 3,84% et son résultat net a connu un accroissement de 3,98 milliards FCFA, en s'établissant à 3,28 milliards FCFA, contre -698,5 millions FCFA en 2017, suite à une opération de compensation des dettes et créances réciproques entre l'État qui a généré un produit exceptionnel de 9,63 milliards FCFA.

Quant à la SNPECI, les effets cumulés de la baisse des activités d'imprimerie et d'édition principalement dûe à la rupture de stock et de la subvention issue du Fonds de Soutien et de Développement de la Presse (FSDP), ont impacté les activités commerciales de la société. Ainsi, le chiffre d'affaires a chuté de 26% par rapport à 2017, en passant de 4,82 milliards FCFA en 2017 à 3,55 milliards FCFA en 2018. Cette baisse du chiffre d'affaires combinée au recul observé au niveau des activités HAO a entraîné une baisse plus accentuée des produits par rapport à celle des charges, ce qui a induit une baisse du résultat net de 5,11 milliards FCFA.

EDIPRESSE a enregistré une baisse de 15,43% de son chiffre d'affaires en 2018, en raison des difficultés liées à la filière presse qui pèsent sur les diffuseurs en régions et des différentes formes de fraudes sur le livre. L'activité financière de la société s'est soldée par un résultat bénéficiaire de 155,29 millions FCFA, suite aux reprises de provisions financières, ce qui a induit une hausse de 383,99 millions FCFA du résultat net.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 1963

Capital social 25 millions FCFA

Capitaux propres -302,92 millions FCFA

Part de La SNPECI 65%

CA 4,0 milliards FCFA (-15,4%)

Résultat Net 26,76 millions FCFA

Gérant Viviane Kipre ZUNON

Directeur Bertrand HOLL

Filiales et Participations NEI CI

EDIPRESSE est une société à participation financière publique majoritaire, ayant pour missions la distribution de la presse locale et étrangère, et la vente en gros de librairie générale et scolaire.

Elle dispose d'un réseau de clients à travers toute la Côte d'Ivoire. Son approvisionnement est assuré, en ce qui concerne la presse, par Prestalis pour l'international et par les éditeurs locaux pour le national. **Les activités commerciales d'EDIPRESSE se sont donc soldées par un chiffre d'affaires de 3,991 milliards FCFA** contre 4,719 milliards FCFA en 2017. Cette baisse s'explique essentiellement par la diminution des ventes de marchandises de 15,58% due principalement aux baisses des ventes de quotidiens et publications locales, des ventes de la presse importée et des ventes en librairie. Cette situation traduit l'effet des différentes formes de fraudes sur les livres et celle de la concurrence légale (autres entreprises de distribution de presse).

La baisse des activités commerciales d'EDIPRESSE a induit une baisse de 8,76% des produits d'exploitation pour se fixer à 4,429 milliards FCFA.

Les charges d'exploitation de la société ont régressé de 12,5% en passant de 5,182 milliards FCFA en 2017 à 4,534 milliards FCFA. Cette situation s'explique principalement par la baisse des postes de charges tels que les achats de marchandises (-26,36%), les dotations aux amortissements (-30,29%) et les services extérieurs (-3,24%).

Il résulte de ce qui précède que la baisse plus importante des charges d'exploitation relativement à celle des produits d'exploitation, s'est traduite par une hausse de 223,08 millions FCFA du résultat d'exploitation par rapport à 2017, en passant d'un déficit d'exploitation de 329,04 millions FCFA en 2017 à un déficit de 105,96 millions FCFA en 2018.

En définitive, après le résultat financier de 155,291 millions FCFA et le résultat HAO de -136 345 FCFA, **la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 26,76 millions FCFA** contre un déficit de 356,191 millions FCFA en 2017.

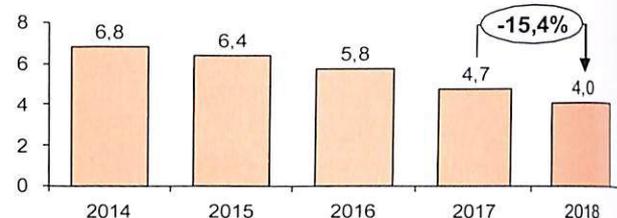
Quant aux impôts dus à l'État par EDIPRESSE, ils se sont élevés à 75,468 millions FCFA en 2018 (constitués de 53,675 millions FCFA d'impôts et taxes d'exploitation et 21,793 millions FCFA d'impôt sur le résultat) contre 76,546 millions FCFA en 2017 (constitués de 52,746 millions FCFA d'impôts et taxes d'exploitation et 23,8 millions FCFA d'impôt sur le résultat).

FAITS MARQUANTS

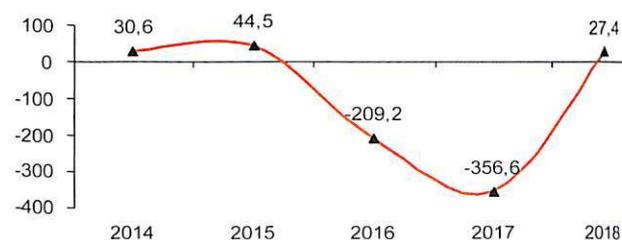
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-------------|-----|
| SNPECI | 65 |
| PRESSETALIS | 35 |

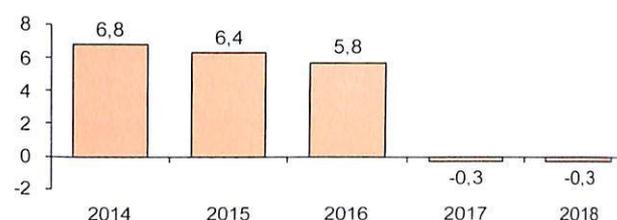
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Mds FCFA)



CAPITAUX PROPRES (Mn FCFA)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 26 octobre 1962

Capital social 6 milliards FCFA

Capitaux propres 8,55 milliards FCFA
(+ 43,66%)

Part de l'État 100%

CA 11,56 milliards FCFA (+3,8%)

Résultat Net 3,285 milliards FCFA (+3962,60%)

Subv. d'expl. 9,389 milliards FCFA (+ 1,56%)

Subv d'invest. 236,64 millions FCFA

PCA AKA Brou Pascal

DG DEMBELE Fausseni

Adm MPMBPE KAMAGATE Daouda

Adm. MENP AKA Brou Pascal

La **Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI)** a été créée par la loi n° 62-401 du 26 octobre 1962 portant création d'un établissement public dénommé « **Radio Télévision Ivoirienne** ». Après plusieurs mutations, elle est devenue une société anonyme en vertu du décret n°2005-163 du 28 avril 2005. Cette société d'État a pour principales missions de répondre aux aspirations de la population en matière d'information, de culture, d'éducation et d'illustration des valeurs de la civilisation, et de contribuer à la consolidation de l'unité nationale.

L'exercice 2018 de la RTI a été marqué par la couverture d'événements majeurs. Ainsi, l'examen de la situation financière de l'exercice clos au 31 décembre 2018 de la RTI fait apparaître :

- **une amélioration de 3,8% du chiffre d'affaires** pour se fixer à 11,6 milliards FCFA;
- **une augmentation de 15,4% des produits d'exploitation** pour s'établir à 25,07 milliards FCFA ;
- **une hausse de 34,79% des charges d'exploitation** pour se fixer à 30,451 milliards FCFA.

En définitive, après le résultat hors activités ordinaire (HAO) de 9,7 milliards FCFA suite à la compensation des dettes et créances réciproques avec l'État et l'impôt sur le résultat de 1,06 milliard FCFA, la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 3,28 milliards FCFA, en progression de 3962,6%.

En ce qui concerne les perspectives, l'année 2019 s'inscrit dans une phase de maturité de mise en œuvre du Plan Stratégique 2016-2020 qui consacre une place de choix à la libéralisation. Dans cette perspective, l'exercice 2019 verra le lancement de la 3^{ème} chaîne TV thématique dédiée au sport et à la musique. En outre, un investissement de 500 millions FCFA sera consacré au développement de la fiction locale avec RTI Distribution et environ 100 millions FCFA seront investis dans le Digital pour amorcer son envol.

Avec l'avènement de la TNT, l'actif de la diffusion sera définitivement transféré à IDT. Par ailleurs, la migration vers la HD devra être parachevée avant 2020. Enfin, une politique de rétention des talents au niveau de la RTI sera nécessairement pour faire face à la concurrence.

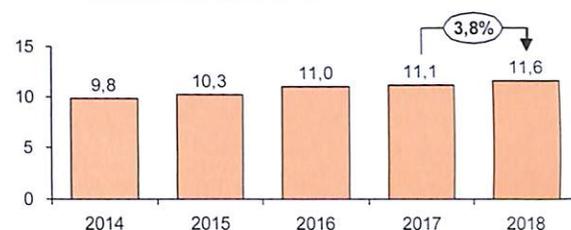
FAITS MARQUANTS

- Organisation du mondial en Russie ;
- Tenue des élections municipales et régionales 2018 couplées ;
- Mise en place de la Radio filmée Fréquence 2 ;
- Création des Directions RTI Distribution et RTI Digital ;
- Création de la chaîne RTI3 ;
- Compensation des dettes fiscales de la RTI et des créances sur l'État pour un montant de 11,928 milliards FCFA.

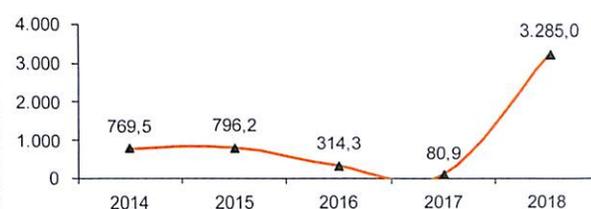
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|-----|
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 100 |

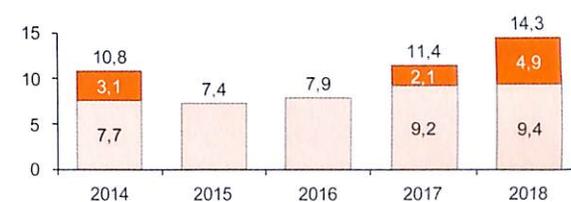
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Mds FCFA)

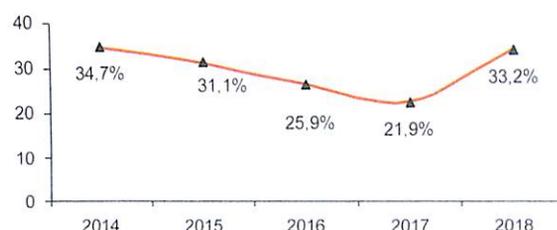


RÉSULTAT NET (en Mds FCFA)



■ Subvention d'investissement □ Subvention d'exploitation

RÉSULTAT NET (en Mds FCFA)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 29 septembre 1993
Capital social 821 millions FCFA
Capitaux propres 9,3 milliards FCFA
Part de l'État 100%
CA 3,5 milliards FCFA (- 26%)
Résultat Net -2,4 milliards FC
Subv. d'exploitat. 630 millions FCFA (+ 238%)
Subv. d'invest. 1 922 millions FCFA (11,9%)

PCA Ibrahima Sega SANGARE
DG Venance Kouassi KONAN
Adm Présidence Masséré TOURE
Adm MPMBPE Siaka TRAORE
Adm MEF Moustafa DIABY
Filiales EDIPRESSE (50%), VOIRE MEDIA (33%) ; NEI CI (4%)

La **Société Nouvelle de Presse et d'Édition de Côte d'Ivoire (SNPECI)** est une société d'État créée à la suite de la dissolution de la Société d'Imprimerie (SII) et de la Société de Presse et d'Édition de Côte d'Ivoire (SPECI), ayant pour mission essentielle l'édition, la création, l'acquisition et l'exploitation de journaux, d'écrits périodiques, de magazines, de revues et de supports publicitaires de tous genres. Elle mène aussi des activités d'acquisition et de vente de droits d'auteurs, ainsi que toute activité d'imprimerie.

En 2018, les activités commerciales de la SNPECI se sont soldées par une baisse du chiffre d'affaires de 26% pour se situer à 3,549 milliards FCFA en 2018. Cette baisse est due essentiellement à la chute des travaux d'édition et d'imprimerie de 63%, en raison de la rupture de stock papier au cours du 1er semestre et la baisse de la subvention issue du Fonds de Soutien et de Développement à la Presse (FDSP).

La subvention d'exploitation, octroyée par l'État, est passée de 186 millions FCFA en 2017 à 630 millions FCFA en 2018. Ainsi, les produits d'exploitation se sont établis à 5,41 milliards FCFA en 2018 contre 5,42 milliards FCFA en 2017. Les charges d'exploitation de la société ont également chuté, en passant de 7,83 milliards FCFA en 2017 à 7,73 milliards FCFA en 2018. Cette baisse résulte de la diminution des « achats de Matières Premières et fournitures liées » et des « services extérieurs ». Il résulte de ce qui précède un résultat d'exploitation déficitaire de 2,321 milliards FCFA en 2018 contre un déficit de 2,41 milliards FCFA en 2017.

De même, avec un résultat financier déficitaire de 3 millions FCFA et un résultat HAO de -64 millions FCFA, la société a dégagé un résultat net déficitaire de 2,42 milliards FCFA contre un bénéfice de 2,69 milliards FCFA en 2017. Pour rappel, le bénéfice de 2017 était dû à l'enregistrement d'un résultat exceptionnel de 5,128 milliards FCFA correspondant aux abandons de créances, accordés par l'État de Côte d'Ivoire dans le cadre du plan de restructuration.

En ce qui concerne les impôts dus à l'État par la SNPECI, ils se sont élevés à 243,979 millions FCFA en 2018, (constitués de 208,979 millions FCFA d'impôts et taxes d'exploitation et 35 millions FCFA d'impôt sur le résultat) contre 233,27 millions FCFA en 2017, (constitués de 198,27 millions FCFA d'impôts et taxes d'exploitation et 35 millions FCFA d'impôt sur le résultat).

Pour l'exercice 2019, la société a prévu de poursuivre la mise en œuvre du nouveau plan de restructuration.

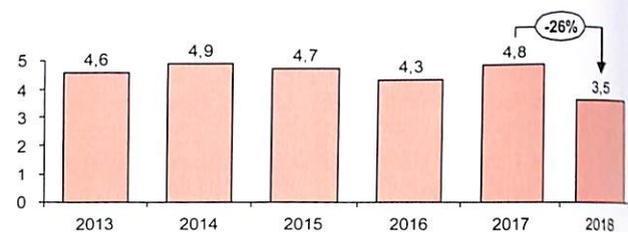
FAITS MARQUANTS

- L'adoption de la Politique Nationale du Ministère de la Communication et des Médias (PONACOM) ;
- L'entrée dans sa phase active du plan de restructuration de la SNPECI adopté en Conseil des Ministres le 16 novembre 2017 ;
- L'arrivée en mai 2018 d'un nouveau Directeur Général Adjoint.

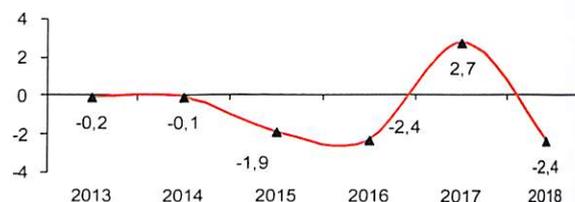
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|-----|
| ETAT DE COTE D IVOIRE | 100 |

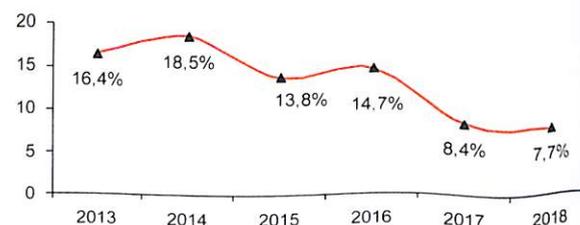
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)

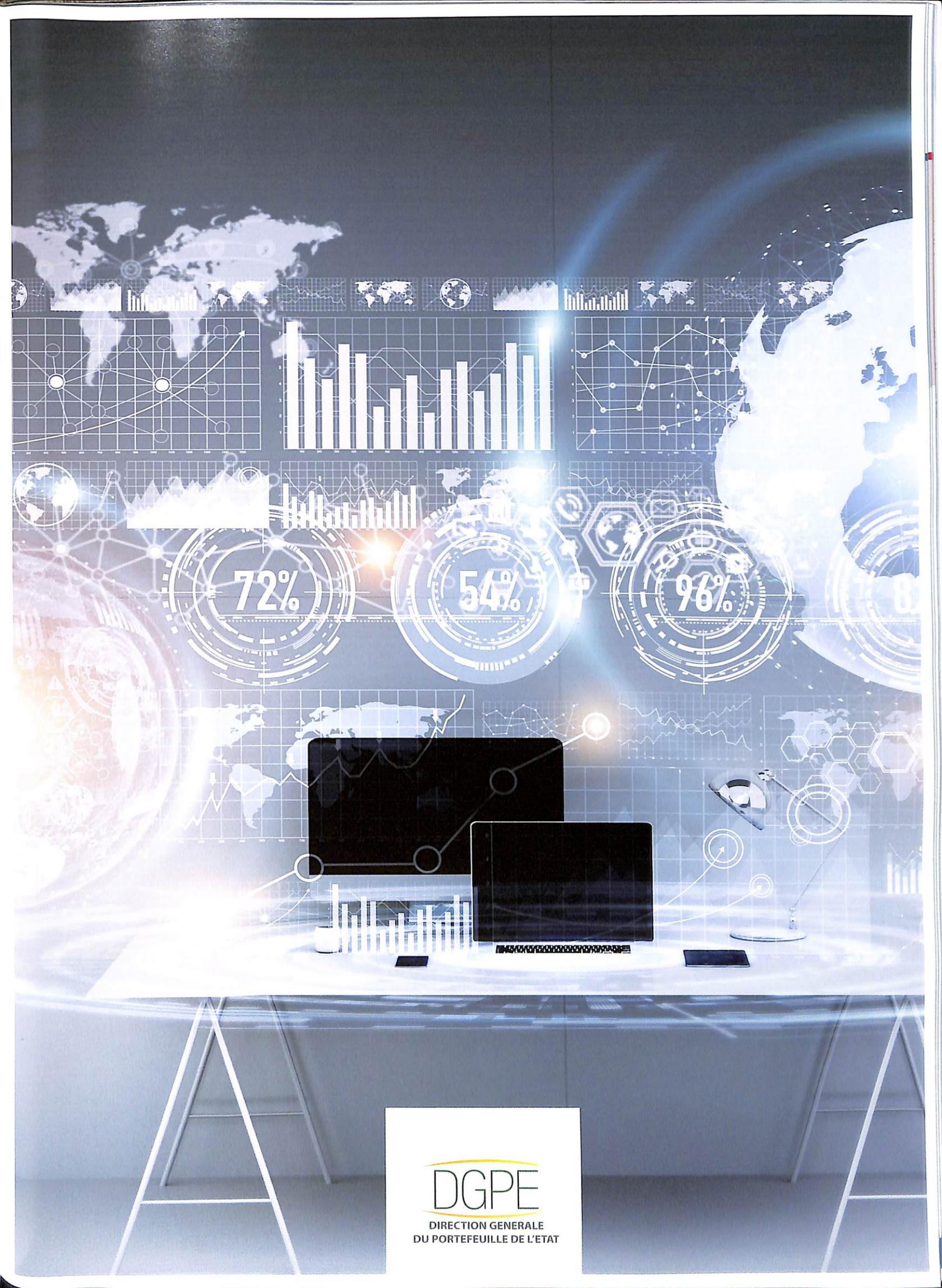


RÉSULTAT NET (en Mds FCFA)

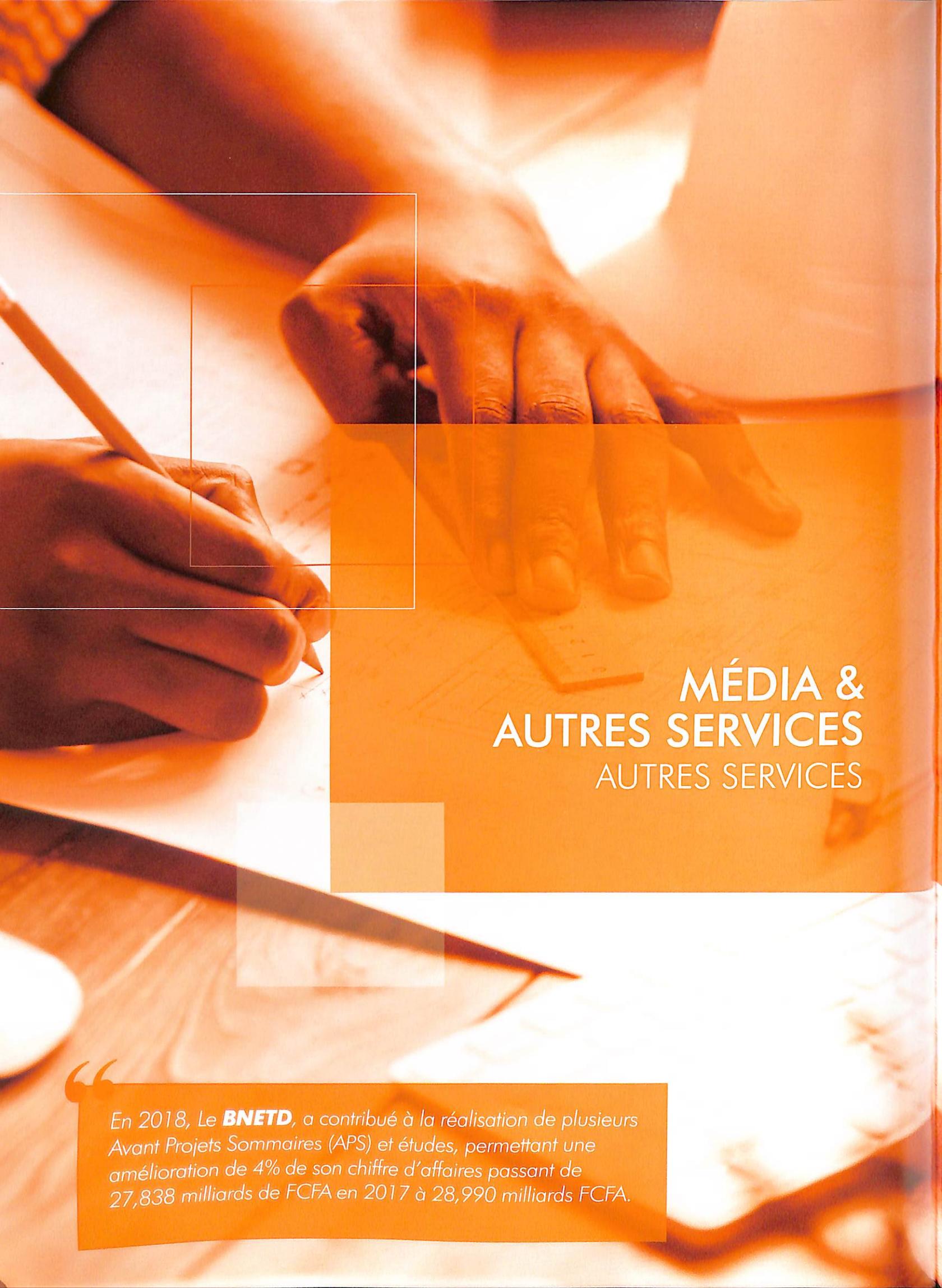


RATIO DETTE FIN. /BILAN (%)





DGPE
DIRECTION GENERALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT



MÉDIA & AUTRES SERVICES AUTRES SERVICES

“
En 2018, Le **BNETD**, a contribué à la réalisation de plusieurs Avant Projets Sommaires (APS) et études, permettant une amélioration de 4% de son chiffre d'affaires passant de 27,838 milliards de FCFA en 2017 à 28,990 milliards FCFA.

Le secteur des Autres Services du portefeuille de l'État comporte cinq (5) entreprises dont deux (2) sociétés d'État (BNETD, INS), deux (2) sociétés à participation financière publique majoritaire (LONACI, INIE), et une société à participation financière publique minoritaire (ADCI). Ces entreprises, exerçant dans différents domaines d'activités, représente un véritable vivier de développement pour l'État. Portées par une croissance économique mondiale de 3,1% en 2018, les loteries mondiales ont connu une croissance moyenne autour de 10% entre 2015 et 2018. En Côte d'Ivoire, au cours de l'exercice 2018, les jeux de hasard se sont déroulés dans un environnement macroéconomique très favorable avec un taux de croissance du PIB de 7,4%. C'est donc dans ce contexte favorable que la LONACI a réalisé un chiffre d'affaires 92 milliards FCFA, en hausse de 19,41% par rapport à l'exercice 2017. Ce chiffre d'affaires permet de maintenir le cap d'une croissance annuelle de 20%, taux défini par le Plan Stratégique de Développement, dont la phase 2 couvre la période 2017-2020. Dans le domaine de la compétitivité industrielle, l'ADCI a procédé à la formation de 64 cadres, a bouclé 28 missions de « diagnostic de positionnement stratégique », lancé 12 missions de démarche qualité et 4 missions d'assistance technique, au recrutement de 35 nouvelles entreprises dans le Programme National de Restructuration et de Mise à Niveau de la Côte d'Ivoire (PNRMN) etc. A l'image des autres entreprises du portefeuille de l'État, plusieurs d'entre elles, exerçant dans des domaines différents, ont engagé des projets de développement structurants afin de répondre au mieux aux objectifs du PND 2016-2020. Ainsi le BNETD a poursuivi la mise en œuvre de l'alignement de ses activités prioritaires sur les objectifs de l'émergence de la Côte d'Ivoire en 2020 et son positionnement au cœur du dispositif de réalisation des grands projets de l'État. L'INS, quant à elle, s'est doté d'un nouveau plan stratégique 2017-2021 avec l'appui de l'UE, découlant de la Stratégie Nationale de développement de la Statistique (SNDS), à l'effet de produire et diffuser des statistiques de qualité. Enfin, l'INIE a poursuivi la mise en œuvre de son programme d'Amorçage par la création d'un grand nombre de PME viables sur l'étendue du territoire avec la formation de 61 promoteurs sur 166. Le chiffre d'affaires global du secteur s'est établi à 125,53 milliards FCFA contre 107,6 milliards FCFA en 2017. Cette performance commerciale est en ligne avec le résultat net global du secteur d'un montant de 4,06 milliards FCFA, contre 2 milliards FCFA en 2017. Cette performance du secteur s'explique par les résultats nets suivants :

- **BNETD** : 3,627 milliards FCFA, correspondant à une évolution de 47%, en raison de l'accroissement du chiffre d'affaires qui est passé de 27,84 milliards FCFA en 2017 à 28,99 milliards FCFA en 2018, soit une hausse de 4% et de la baisse des charges d'exploitation, qui passent de 28,57 milliards FCFA en 2017 à 26,5 milliards FCFA en 2018 ;
- **LONACI** : 1,318 milliard FCFA, soit une augmentation de 25,52%. Cela, grâce à l'amélioration de son activité commerciale avec un chiffre d'affaires en hausse de 14,97 milliards FCFA, pour se situer à 92,098 milliards FCFA en 2018, en raison de la hausse des postes de

produits tels que les produits PMU ALR, LOTO 5/90 et les JEUX VIRTUELS.

- **INIE** : 22,23 millions FCFA, soit hausse de 105,66%, en raison du Résultat HAO de 120 millions FCFA dû aux autres produits HAO de 122 millions FCFA (abandon de créances de 41,6 millions FCFA et de la reprise de charges pour dépréciation HAO et de provisions pour 80,4 millions FCFA) ;
- **INS** : -918,38 millions FCFA, son déficit a diminué de 205,83 millions FCFA, en raison d'une forte augmentation du chiffre d'affaires, notamment les travaux, services vendus (+1,88 milliard FCFA) ;
- **ADCI** : 10,99 millions FCFA, soit une évolution de 532,55%, correspondant à une évolution de 13,53 millions FCFA. Cette amélioration est due à l'évolution du chiffre d'affaires (+32,67 millions FCFA) et de la hausse de la subvention d'exploitation (+25 millions FCFA).

Les dividendes bruts collectés par l'État au titre de ses participations dans le secteur « Autres Services » se sont élevés à 800 millions FCFA, imputable à la Loterie Nationale de Côte d'Ivoire (LONACI) (détenue à 80% par l'État ivoirien) qui a distribué des dividendes bruts de 1 milliard FCFA grâce au résultat à la bonne performance au cours de cet exercice. Le BNETD entend poursuivre la réalisation de sa vision stratégique qui consiste à être « un pôle d'expertise de haut niveau, au service du développement et un partenaire privilégié de l'État de CI ». Cela se traduit par l'alignement des activités du BNETD sur les objectifs de l'émergence, l'amélioration de la réactivité et de l'efficacité du BNETD ; faire de l'innovation un levier pour accélérer l'atteinte des objectifs nationaux, le renforcement des ressources humaines pour devenir un pôle d'excellence et la pose des fondations d'une institution pérenne. La LONACI prévoit la poursuite de la diversification de son activité, la redynamisation et la modernisation de son réseau de distribution en prenant en compte l'évolutivité, la sécurité des jeux, la rapidité dans le traitement des opérations de ventes et la capacité à assurer la continuité de son exploitation tout en enrayant la concurrence déloyale. L'INIE poursuit la mise en œuvre du plan d'action de 2018 basé sur le programme Amorçage (installation de 27 nouvelles PME) et les TPE (projets SOUTRA et MOUSSO ou TPE/PSGouv correspondant à la création de 35 100 TPE) et de nouveaux chantiers.

L'INS compte poursuivre et intensifier les opérations statistiques en cours notamment la réalisation du RGPH 2019 ; le Recensement Economique des Entreprises Industrielles et leurs Etablissements en CI ; la poursuite et la finalisation des travaux de changement de l'année de base des Comptes Nationaux et de la mise en œuvre du SCN 2008 et la publication des résultats de l'EHCVM.

L'ADCI envisage d'accroître sa visibilité tant auprès des entreprises cibles dans le cadre du PNRMN, des institutions publiques que des organisations nationales et internationales pour se positionner comme un partenaire crédible. En outre, elle entend exécuter le programme de l'UE pour les TPE et renforcer la communication à travers les réseaux sociaux.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création Octobre 2014

Capital social 50 millions FCFA

Capitaux propres 62,9 millions FCFA
(+1190,14%)

Part de l'État 40%

CA 50,2 millions FCFA (+189,63%)

Résultat Net 11 millions FCFA

Subventions d'expl. 150 millions FCFA (+20,0%)

Subventions d'invest. 64,8 millions FCFA

PCA Joseph Désiré BILEY

DG DIABATE Mamadi

Adm MPMBPE KONET H. Ahmed

Adm. CGECI ACKAH Jean-Marie Philippe

L'Agence pour le Développement de la Compétitivité des Industries de Côte d'Ivoire (ADCI) est une société à participation financière publique minoritaire, créée à la suite du Programme d'Appui au Commerce et à l'Intégration Régionale (PACIR), en vue de restructurer et mettre à niveau les entreprises industrielles pour le développement de la production, dans le cadre du Programme National de Restructuration et de Mise à Niveau des entreprises industrielles (PNRMN). Elle peut, en outre, accompagner des entreprises par le service, l'assistance et le conseil de toute nature, et gérer divers programmes publics. L'exercice 2018 de l'ADCI a été marqué essentiellement par le recrutement de 35 entreprises au PNRMN, 13 missions d'élaboration de diagnostic et business plan et 14 missions d'accompagnement dans la mise en place d'un Système de Management de la Qualité.

Les produits d'exploitation se sont situés à 217,90 millions FCFA en hausse de 17,70% due essentiellement à la hausse de la subvention d'exploitation et du chiffre d'affaires. En effet, le chiffre d'affaires a connu une hausse de 189,63%, pour se fixer à 50,19 millions FCFA, en raison, exclusivement, de la hausse de 189,63% des travaux et services vendus qui ont progressé grâce à l'augmentation du nombre d'entreprises recrutées dans le cadre du PNRMN. La subvention d'exploitation a connu une hausse de 20% en s'établissant à 150 millions FCFA. Les charges d'exploitation de la société, quant à elles, se sont élevées à 203,25 millions FCFA contre 184,66 millions FCFA en 2017, soit une hausse de 10,07%. Cette hausse s'explique principalement par la hausse des charges de personnel (+5,91%) des services extérieurs (+13,23%) et des dotations aux amortissements et aux provisions (+20,61%).

Il résulte de ce qui précède, un résultat d'exploitation bénéficiaire de 14,65 millions FCFA contre un bénéfice de 402 461 FCFA en 2017.

En définitive, après l'oimpôt sur le résultat d'un montant de 3,66 millions FCFA, la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 10,99 millions FCFA contre un déficit de 2,54 millions FCFA en 2017. Quant aux impôts dus à l'État, ils se sont fixés à 7,44 millions FCFA en 2018.

Avec ce premier résultat positif et la subvention d'investissement de 47,05 millions FCFA inscrite au bilan (montant obtenu après déduction de la part de la subvention d'investissement reprise au compte de résultat), l'ADCI a pu restaurer ses capitaux propres, auparavant inférieurs à la moitié du capital social, en passant de 4,88 millions FCFA en 2017 à 62,91 millions FCFA en 2018.

Pour l'exercice 2019, l'ADCI continuera d'accroître sa visibilité auprès des entreprises cibles du PNRMN, des institutions publiques nationales et internationales à travers un renforcement de sa communication sur les nouveaux médias (réseaux sociaux). Elle ambitionne aussi de tisser des partenariats et mener des projets avec l'Agence CI-PME et l'Agence Emploi Jeunes.

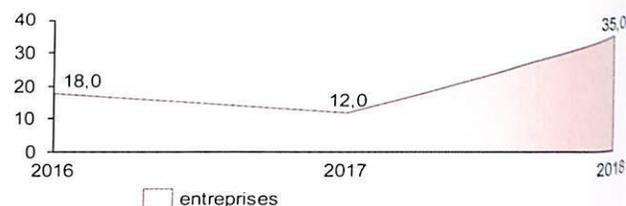
FAITS MARQUANTS

- Recrutement de 35 entreprises dans le PNRMN et accompagnement de 13 entreprises pour des missions de diagnostic et business plan ;
- Lancement de la campagne de communication pour améliorer la visibilité de l'ADCI ;
- Mise à disposition par le PARCSI/BAD de 5 commerciaux.

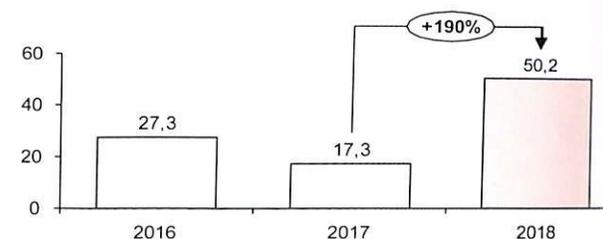
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|-----|
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 40 |
| CCI-CI | 20 |
| CGECI | 20 |
| FIPME | 10 |
| FNISCI | 10 |

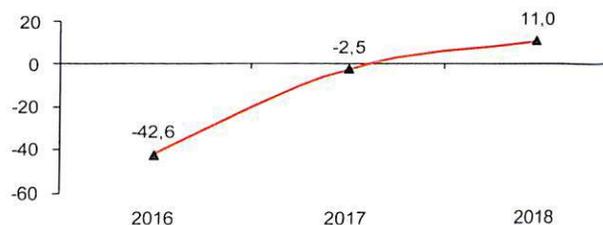
NOMBRE D'ENTREPRISES RECRUTÉES AU PNRMN



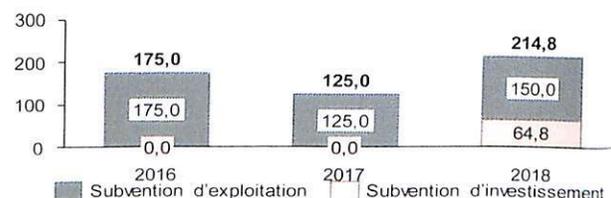
CHIFFRES D'AFFAIRES (en Mn FCFA)



RÉSULTAT NET (en Mn FCFA)



SUBVENTION D'EXPLOITATION ET D'INVESTISSEMENT (en Mn FCFA)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 04 septembre 1964

Capital social 2 milliards FCFA

Capitaux propres 15,7 milliards FCFA (+ 27,78%)

Part de l'État 100%

CA 29,0 milliards FCFA (+ 4,14%)

Résultat Net 3,6 milliards FCFA (+ 47,00%)

Subv d'exploitation 1,4 milliard FCFA

PCA KOUASSI Jean Claude

DG COULIBALY Kinapara

Adm. PR Samba COULIBALY

Adm. MPMBPE KEHO Yaya

Le **Bureau National d'Etudes Techniques et Développement (BNETD)** est une société d'État créée par décret n°96-676 du 4 septembre 1964. Il a pour mission d'assister le Gouvernement dans l'identification et la formulation d'objectifs de développement à moyen et long termes et dans la prise de décisions. Le BNETD contribue, également, à optimiser l'utilisation des ressources de l'État et à garantir la pérennité des acquis. Enfin, le BNETD collecte, analyse, centralise et diffuse les informations techniques, économiques et financières.

Au cours de l'exercice 2018, le BNETD a contribué à la réalisation de plusieurs projets dont les principaux sont : (i) appui à la mise en œuvre PAR du projet d'aménagement hydro-électrique de Soubré ; (ii) projet de sauvegarde et valorisation de la baie de Cocody (iii) ; suivi et contrôle des travaux des projets à réaliser en vue de l'organisation de la CAN 2021 ; et (iv) la construction du 5^{ème} pont d'Abidjan.

Ainsi, on constate une amélioration de 4% de **son chiffre d'affaires passant de 27,838 milliards de FCFA en 2017 à 28,990 milliards FCFA**. Cependant, les produits d'exploitation ont connu une baisse de 1,2% pour se situer à 30,328 milliards de FCFA.

Les charges d'exploitation de la société ont baissé de 7,2% pour s'établir à 26,497 milliards FCFA en 2018, en raison de la baisse des charges de personnel, des autres charges, des services extérieurs et des impôts et taxes.

En définitive, après l'impôt sur le résultat d'un montant de 38 millions FCFA, du résultat financier déficitaire de 94 millions FCFA et du résultat HAO déficitaire de 72 millions FCFA, **la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 3,63 milliards FCFA contre 2,47 milliards FCFA en 2017**.

Par ailleurs, les créances clients ont regressé de 3% passant de 76,71 milliards FCFA en 2017 à 73,82 milliards FCFA.

Les impôts dus à l'État par la société s'élèvent à 905 millions FCFA (867 millions FCFA d'impôts et taxes et 38 millions FCFA d'impôts sur le résultat), contre 1,24 milliard FCFA en 2017.

Au titre des perspectives, le BNETD entend poursuivre en 2019, la réalisation de sa vision stratégique qui consiste à être « un pôle d'expertise de haut niveau, au service du développement et un partenaire privilégié de l'État de Côte d'Ivoire ».

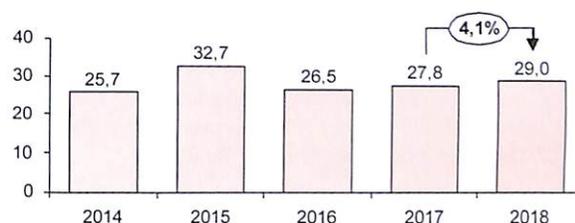
FAITS MARQUANTS

- Poursuite de la mise en œuvre progressive du plan stratégique BNETD 3.0 ;
- Compensation des dettes fiscales et des créances entre l'État et le BNETD pour un montant de 12 milliards FCFA ;
- Réactivation des comités spécialisés du Conseil d'Administration que sont (1) le Comité d'Audit et de Gestion des Risques et (2) le Comité Projets ;
- Réalisation de l'étude pour l'élaboration du plan directeur numérique du BNETD ;
- Approbation et la mise en œuvre du Fonds Commun de Placement du BNETD (FCP-BNETD SERENITE) au profit du personnel de la société.

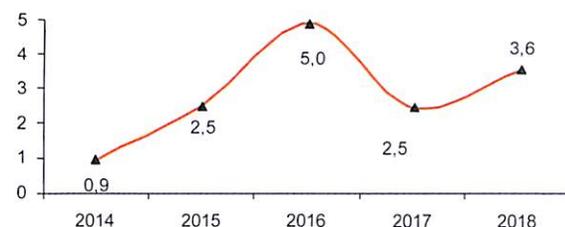
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|-----|
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 100 |

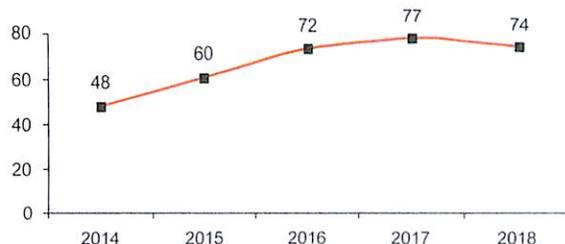
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Mds FCFA)



CRÉANCES CLIENTS (en Mds FCFA)



**INFORMATIONS
GÉNÉRALES**

Date de création 31 juillet 1997
Capital social 120 millions FCFA
Capitaux propres 1,509 milliard FCFA (-30%)
Part de l'État 62,5%
CA 27 millions FCFA (-75%)
Résultat Net 22,23 millions FCFA
Subv. d'expl. 1 045 millions FCFA (+59%)

Subv. d'invest. 44 millions FCFA (+42%)
DG FOFANA Mouramane
PCA DOUCOURE Aissata
Adm MPMBPE ASSI Franck Arnaud
Adm MCAPPME DOUCOURE Aissata
Effectif 57 (-8%)

Créé par décret n°97-440 du 31 juillet 1997, l'Institut Ivoirien de l'Entreprise (INIE), est une Société Anonyme, à participation financière publique majoritaire. Il a pour missions la conception et la mise en œuvre de projets et programme gouvernementaux destinés à l'insertion des jeunes et à la création des PME.

Le plan d'actions 2018 de l'INIE s'est focalisé sur la mise en œuvre du plan d'action 2017 avec quelques modifications et portait essentiellement sur la finalisation de la première phase du programme d'amorçage démarrée en 2016. Les objectifs fixés étaient de (i) finaliser la formation et l'installation de tous les 166 promoteurs sélectionnés en 2016, (ii) sélectionner les promoteurs de TPE de production de maïs (iii) concrétiser le programme amorçage par la création de 24 PME sur toute l'étendue du territoire en réseau.

Ainsi, soixante et un (61) promoteurs sur cent soixante-six (166) prévus formés et les douze (12) entreprises existantes ont été financés à hauteur de 43 millions FCFA pour une production à minima.

Par ailleurs, l'INIE a bénéficié d'une subvention exploitation de 1 045 millions FCFA contre 654,6 millions FCFA en 2017.

Le niveau total des charges d'exploitation de l'INIE, en augmentation par rapport à 2017 (1 020 millions FCFA en 2017 contre 1 175 millions FCFA en 2018) représente 112,44% de la subvention d'exploitation reçue. Ce taux s'établissait à 156,94% en 2017.

Ainsi, nonobstant l'augmentation des charges en 2018, le déficit d'exploitation s'est résorbé pour se fixer à de 102 millions FCFA contre 159 millions FCFA en 2017, en raison d'une subvention d'exploitation bien plus importante.

En définitive, malgré le déficit d'exploitation, l'INIE a dégagé un résultat net bénéficiaire de 22,23 millions FCFA contre un déficit de 390 millions FCFA en 2017. Cette hausse est due essentiellement à la réalisation de produits hors activités ordinaires de 122 millions FCFA (Abandon de créances de 42 millions FCFA et reprises de provisions HAO de 80 millions FCFA).

Quant aux impôts dus à l'État, ils se sont fixés à 26,15 millions FCFA en 2018 (dont 7,41 millions FCFA d'impôts BIC et 18,74 millions d'impôts et taxes), contre 22,47 millions FCFA en 2017, soit une hausse de 16,38%.

Le plan d'actions de l'INIE pour l'année 2019 vise la poursuite des programmes en cours et le développement de nouveaux chantiers (projet VALORA, projet BARM, etc.).

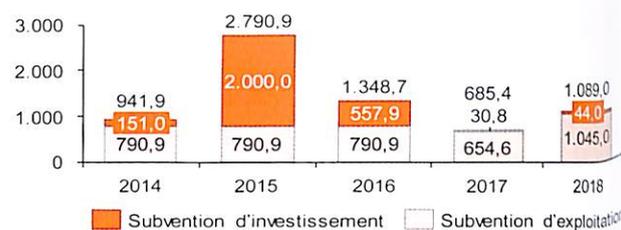
FAITS MARQUANTS

- M. TIE By Youan a été remplacé le 09/02/2018 pour le compte du Ministère de l'Industrie et des Mines par M. Gabriel Mouroufié KOFFI, Directeur de Cabinet adjoint dudit ministère. M. NDRI Kouakou Philippe, s'est retiré du Conseil d'Administration compte tenu de la dissolution de la structure qu'il administre ;
- Bénéfice d'une rallonge budgétaire de cinq cents millions FCFA en termes de « Subvention d'équilibre - Achat de biens et service » en fonctionnement ;
- Rattachement de l'INIE au Secrétariat d'État auprès du Premier Ministre, chargé de la Promotion de l'Investissement Privée depuis décembre 2018.

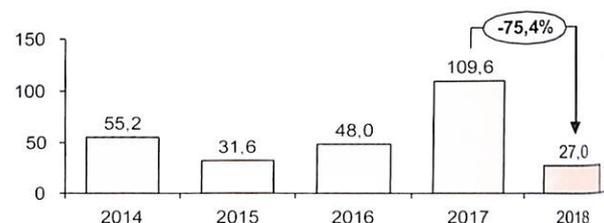
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|------|
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 62,5 |
| AUTRES OPÉRATEURS | 37,5 |

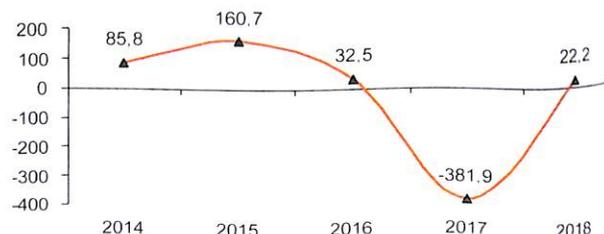
SUBVENTIONS (en Millions FCFA)



CHIFFRES D'AFFAIRES (en Millions FCFA)



RÉSULTAT NET (en Millions FCFA)





INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de Création 18 décembre 1996
Capital Social 2 milliards FCFA
Capitaux Propres -7,3 milliards FCFA
Part de l'État 100%
CA 4,4 milliards FCFA (+ 69,85%)
Résultat Net -918 millions FCFA
Subv. d'expl. 1,5 milliard FCFA (- 19,98%)

Subv.d'invest. 339 millions FCFA (+ 8184%)
PCA KAMISSOKO Mamadouba
DG DOFFOU N'Guessan
Adm. Primature KOFFI Jean Marc Brou
Adm. MPMBPE ADOPO Fiacre

L'Institut National de la Statistique (INS-SODE) est une société d'État et la structure centrale du Système Statistique National (SSN). Il a pour principales missions la production et la diffusion des statistiques officielles ainsi que la coordination des activités du SSN. Les activités de l'INS peuvent se décomposer en deux grands groupes, à savoir les activités de productions statistiques routinières et périodiques, pour le compte de l'État, et les études et projets demandés par diverses entités.

En 2018, les travaux et services vendus, qui sont essentiellement constitués des frais et honoraires perçus sur les projets demandés par diverses entités, ont augmenté de 76,06% par rapport à 2017, en passant de 2,47 milliards FCFA à 4,35 milliards FCFA. Ce qui induit une hausse de 69,85%.

Les subventions d'exploitation octroyées par l'État ont, quant à elles, connu une baisse de 20% pour s'établir à 1,5 milliard FCFA. Malgré cette baisse, les produits d'exploitation sont en hausse et se sont situés à 6,13 milliards FCFA en 2018, contre 4,46 milliards FCFA en 2017, en raison de l'amélioration des activités commerciales.

Les charges d'exploitation de la société ont augmenté de 24,44% se fixant à 7,02 milliards FCFA. Cette situation s'explique principalement par la hausse des postes de charges tels que les services extérieurs (+1,87 milliard FCFA) et les autres charges (+49 millions FCFA).

Ainsi, le déficit du résultat d'exploitation se résorbe à 884,94 millions FCFA.

En définitive, après le résultat financier de -593 291 FCFA et le résultat HAO de -11 millions FCFA, la société a dégagé un résultat net déficitaire de 918,38 millions FCFA contre un déficit de 1,12 milliard FCFA en 2017. Par ailleurs, les capitaux propres de la société sont négatifs pour la douzième année consécutive (-7,35 milliards FCFA, au 31 décembre 2018, pour un capital social de 2 milliards FCFA). De plus, le montant des dettes fiscales et sociales de l'INS à fin 2018, s'élève à 8,73 milliards FCFA.

Quant aux impôts dus à l'État par l'INS au titre de l'exercice 2018, ils se sont élevés à 127,55 millions FCFA (constitués des impôts et taxes d'exploitation d'une valeur de 105,71 millions FCFA, et de l'impôt sur le résultat d'une valeur de 21,84 millions FCFA) contre 124,11 millions FCFA pour l'exercice 2017.

Pour l'exercice 2019, l'INS envisage poursuivre les opérations statistiques en cours et en démarrer de nouvelles telles que le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2019 et le Recensement Economique des Entreprises Industrielles et leurs Etablissements de Côte d'Ivoire (REEIE-CI), sans toutefois oublier la production des statistiques conjoncturelles courantes.

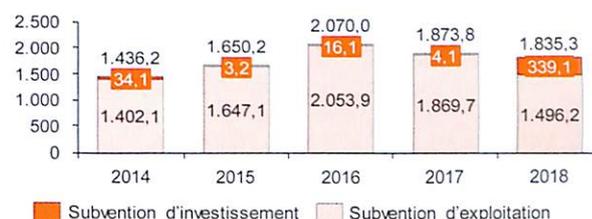
FAITS MARQUANTS

- Lancement des travaux de l'Etude sur l'apatridie en collaboration avec le HCR ;
- Tenue de l'Atelier sur la validation des indicateurs ODD pour les années 2014, 2015, 2016 ;
- Tenue de l'Atelier sur la présentation et la validation de l'annuaire des statistiques du Tonkpi ;
- Poursuite des travaux de l'Etude sur les risques de corruption des administrations publiques.

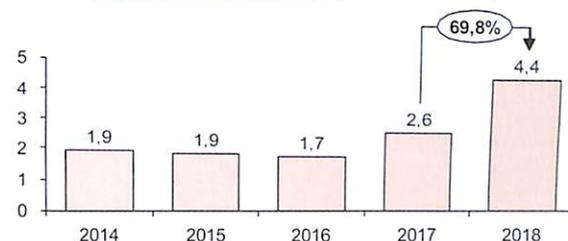
RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés (%)
 ETAT DE COTE D'IVOIRE 100

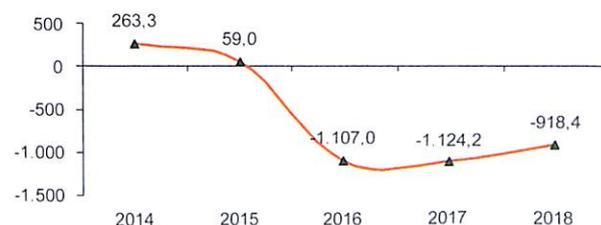
SUBVENTIONS (en Millions FCFA)



CHIFFRES D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Millions FCFA)



RATIO DETTE FIN. /BILAN (%)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 20 Mars 1970
Capital social 400 millions FCFA
Capitaux propres 4,53 milliards FCFA (+15,56)
Part de l'État 80%
CA 92,10 milliards FCFA (+19,41)
Résultat Net 1,32 milliard FCFA (+25,71)

PCA LENISSONGUI Coulibaly
DG DRAMANE Coulibaly
Adm MEF Goli Bertrand, Acka Aké Virginie, Cissé Abdoul Kader
Adm. MPMBPE TAYORO Dominique

La Loterie Nationale de Côte d'Ivoire (LONACI) a été créée par la loi n° 70-209 du 20 Mars 1970 avec la motivation de mettre à la disposition de l'ivoirien attiré par les jeux du hasard, une structure lui permettant de satisfaire son envie de jouer et d'être éventuellement redistribué dans des conditions de transparence et de fiabilité, et de promouvoir à travers l'institution, une politique de mobilisation de l'épargne publique volontaire en vue de réaliser des investissements sociaux économiques.

La LONACI a réalisé un exercice marqué par une bonne performance commerciale résultant du retour sur les investissements réalisés depuis 2014 relatifs au renouvellement et à la redynamisation de systèmes d'exploitation des produits de paris PMU, SPORTCASH et LOTO.

L'examen des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2018 fait ressortir une augmentation de 19,41% du chiffre d'affaires qui est passé à 92,1 milliards FCFA en raison de l'amélioration des produits de paris PMU, SPORTCASH et LOTO. Ainsi, les produits d'exploitation ont progressé de 21,3% pour s'établir à 97,57 milliards FCFA.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, elles ont augmenté de 22% se fixant à 95,54 milliards FCFA. Cette hausse est essentiellement due aux autres achats (+22,54%), aux services extérieurs (+23,16%), aux autres charges (+49,17%) et aux charges du personnel (+14,71%).

Il résulte de ce qui précède, que le résultat d'exploitation a connu une amélioration de 2,64% pour se fixer à un bénéfice de 2,048 milliards FCFA.

En définitive, après prise en compte de l'impôt sur le résultat d'un montant de 602 millions FCFA, du résultat financier déficitaire de 289 millions FCFA et du résultat HAO bénéficiaire de 161,6 millions FCFA, **la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 1,318 milliard FCFA contre 1,050 milliard FCFA en 2017.**

Quant aux impôts dus à l'État, ils se sont fixés à 1 216 millions FCFA en 2018 (dont 602 millions FCFA d'impôts BIC et 614 millions d'impôts et taxes), contre 967 millions FCFA en 2017 (constitués de 430 millions FCFA d'impôts BIC et 537 millions FCFA d'impôts et taxes), soit une hausse de 25,75%.

Pour l'exercice 2018, la LONACI a réalisé des œuvres sociales pour un montant de 719,25 millions FCFA contre 391,05 millions FCFA en 2017, soit une augmentation de 83,93%.

Comme perspective, la LONACI prévoit (i) la poursuite de la relance du grattage, (ii) la redynamisation des ventes du LOTO par l'extension du réseau de distribution, (iii) la poursuite de la digitalisation des jeux amorcée en 2017, (iv) la poursuite des activités menées en 2017 pour l'atteinte de la certification Globale WLA sur le jeu responsable et ISO 27001, (v) la poursuite de l'amélioration du cadre organisationnel et la consolidation du capital humain de la LONACI.

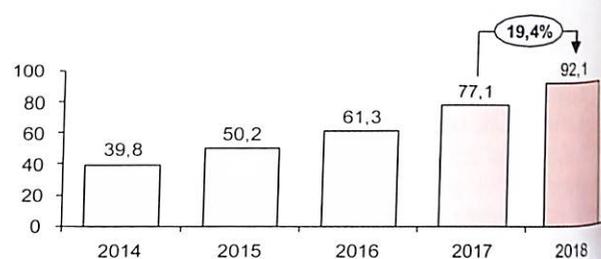
FAITS MARQUANTS

- Au titre de l'exploitation, la LONACI a réalisé un exercice marqué par une bonne performance commerciale ;
- Au titre des œuvres sociales, l'on note des réalisations d'un montant de 719,25 millions FCFA.

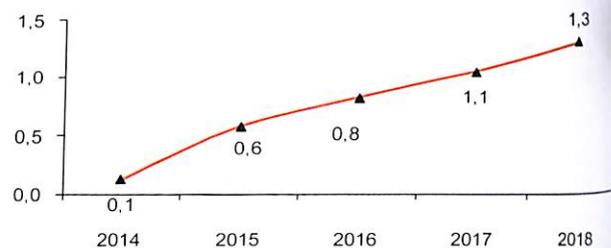
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|-----|
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 80 |
| CNPS | 15 |
| LONACI | 5 |

CHIFFRES D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Mds FCFA)



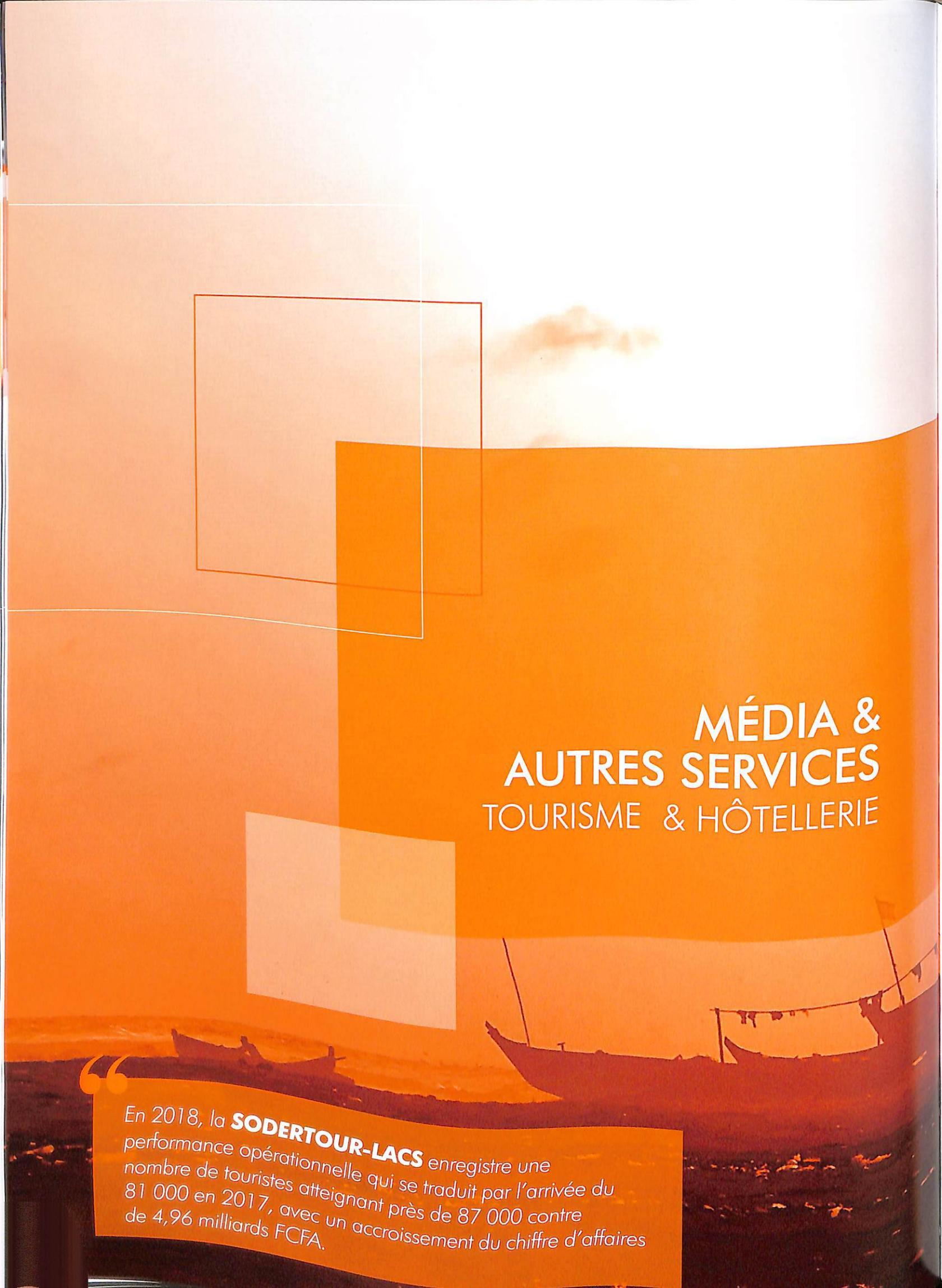
RATIO DETTE FIN. / BILAN (%)



ŒUVRE SOCIAL ET DON (en millions FCFA)







MÉDIA & AUTRES SERVICES TOURISME & HÔTELLERIE

En 2018, la **SODERTOUR-LACS** enregistre une performance opérationnelle qui se traduit par l'arrivée du nombre de touristes atteignant près de 87 000 contre 81 000 en 2017, avec un accroissement du chiffre d'affaires de 4,96 milliards FCFA.

« BAISSÉ DE 10% DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2018 »

Le secteur du tourisme et de l'hôtellerie connaît un essor de plus en plus important et est prometteur pour l'économie mondiale. Selon l'OMT (Organisation Mondiale du Tourisme), le nombre de touristes dans le monde s'est accru de 6% en 2018 par rapport à 2017, pour atteindre 1,4 milliard. Cette nette progression est tirée par l'Europe avec 713 millions d'arrivées de touristes internationaux. L'Afrique enregistre une croissance de 7% avec un total estimé à 67 millions d'arrivées.

En Côte d'Ivoire le secteur pèse environ 5,5% dans l'économie nationale et représente en termes d'emploi plus de 270 000 emplois. Toutefois ce secteur reste insuffisamment exploité du fait que son potentiel et excessivement centré autour de la ville d'Abidjan. En effet, 60% de l'offre de chambres d'hôtels du pays y sont concentrés et la Côte d'Ivoire ne dispose pas de site touristique de potentiel international. Ainsi, pour rattraper ce retard, l'État à travers le Ministère du Tourisme et des Loisirs, a lancé le projet « sublime Côte d'Ivoire ». Ce projet vise à faire figurer la Côte d'Ivoire dans le top 5 des pays touristiques africains et à mobiliser à l'horizon 2025 environ 4 millions de touristes en vue de contribuer à hauteur de 7 à 8 % au PIB du pays. Dans le secteur touristique, le portefeuille de l'État est représenté par la SPDC et la SODERTOURLACS, deux entreprises dont le capital est entièrement détenu par l'État.

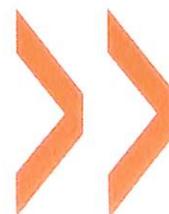
Pour l'année 2018, les activités commerciales de ces deux entreprises étatiques du secteur ont régressé. En effet, leur chiffre d'affaires consolidé s'élève à 24,02 milliards FCFA contre 26,7 milliards FCFA en 2017, soit une baisse de 10,14%. Ainsi, le résultat net cumulé s'est établi à 1,81 milliard FCFA en 2018 contre 1,82 milliard FCFA en 2017, soit une légère baisse de 17

millions FCFA, représentant une régression d'environ 1%. Ce recul est essentiellement dû à la contreperformance de la SPDC, dont le résultat a régressé de 108 millions FCFA.

En effet, les activités commerciales de la SPDC ont connu un recul en 2018, avec un chiffre d'affaires qui est passé de 22,5 milliards FCFA en 2017 à 19,10 milliards FCFA, suite au non renouvellement de certaines activités MICE (grandes réunions et congrès, conventions étatiques). Cette situation a occasionné un résultat net de 1,51 milliard en 2018, contre 1,62 milliard FCFA en 2017.

Ce résultat a été possible grâce à la cession d'une portion de terrain de 2 hectares du village Ivoire à la société PFO, pour un montant net de 7,2 milliards FCFA, après compensation avec une créance détenue sur la SPDC pour un montant de 1,016 milliard FCFA, ainsi qu'à l'abandon des dettes fiscales de la SPDC pour 12,6 milliards FCFA, contre un abandon de créances au profit de l'État pour 17,6 milliards FCFA.

En ce qui concerne la SODERTOURLACS, les innovations apportées au niveau commercial et marketing ont abouti à une amélioration du chiffre d'affaires de 18% en passant de 4,20 milliards FCFA en 2017 à 4,96 milliards FCFA en 2018 et le résultat net a connu un accroissement de 43,33%, en s'établissant à 299,29 millions FCFA, contre 208,80 millions FCFA en 2017. Quant aux performances opérationnelles de la société, on note que bien que le taux d'occupation a enregistré un recul de 1,59 point en se fixant à 41,80% en 2018, le Revenu Moyen par chambre (RevPar) à quant à lui connu un accroissement de 3,39%, en passant de 15 701 FCFA en 2017 à 16 234 FCFA en 2018.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 14 avril 2008
Capital social 10 milliards FCFA
Capitaux propres 9,7 milliards FCFA (-1,7%)
Part de l'État 100%
CA 4,96 milliards FCFA (17,9%)
Résultat Net 299,3 millions FCFA
Subv. d'expl. 991,5 millions FCFA (-10,9%)

Subv. d'invest. 364 millions FCFA (-18,08%)
PCA DJIBO Nicolas
DG CONDE MOURAD Malekah
Adm. MPMBPE DIARA Mariame
Adm. MEF KANTE Karim
Adm. MTO APHING Kouassi

La Société de Développement Touristique de la Région des Lacs (SODERTOUR-LACS) est une société d'État qui a pour mission la gestion d'une partie du patrimoine hôtelier et touristique de l'État de Côte d'Ivoire. Son patrimoine comprend l'HOTEL PRESIDENT, l'Hôtel HP RESORT, le PRESIDENT GOLF CLUB, l'HOTEL CARREFOUR SEGUELA, les BERGES DU BARRAGE DE KOSSOU et la RESERVE DE FAUNE D'ABOKOUAMEKRO.

Concernant la performance opérationnelle de la société, l'on constate une amélioration de l'arrivée du nombre de touristes atteignant près de 87 000 contre 81 000 en 2017.

L'année 2018 est caractérisé par :

- **une amélioration (18%) du chiffre d'affaires pour se fixer à 4,96 milliards FCFA.** Cette progression s'explique par la hausse de la vente de marchandises (33,8%), des produits fabriqués (27,2%), des produits accessoires (11,3%) et des travaux et services vendus (10,6%).
- **une baisse de 14% des charges de personnel** passant à 2,01 milliards FCFA ; ce qui induit une amélioration de l'Excédent Brut d'Exploitation qui s'est établi à 667,7 millions FCFA .

En définitive, la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 299,3 millions FCFA contre un excédent de 208,8 millions FCFA en 2017.

Quant aux impôts dus à l'État par la SODERTOUR-LACS, ils se sont élevés à 606,6 millions FCFA en 2018 (572,9 millions FCFA au titre des impôts et taxes et 33,7 millions FCFA au titre des impôts sur le résultat), contre 640,7 millions FCFA en 2017.

Pour l'année 2019, la société ambitionne d'une part de devenir le leader en Côte d'Ivoire, des vacances de rêve avec un savoir-faire local accessible à toutes les familles. Pour cela, elle s'est fixée pour objectif (i) faire du tourisme un facteur de cohésion sociale et familiale, (ii) continuer à gagner des parts de marché, (iii) se positionner en tant que première destination touristique de l'Afrique de l'Ouest et (iv) améliorer ses performances financières et opérationnelles.

D'autre part, la société compte proposer une offre plus innovante en phase avec les nouvelles habitudes de consommation avec pour cible, les résidents en Côte d'Ivoire. Pour cela, elle compte œuvrer pour la mise en œuvre de trois conditions : (i) un rôle de l'État mieux affirmé afin de porter les projets de développement de la société, (ii) une fiscalité adaptée au secteur au niveau du fonctionnement et de l'investissement et (iii) une meilleure adéquation formation/emploi.

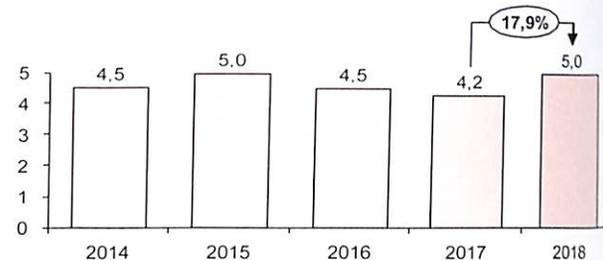
FAITS MARQUANTS

- Montée en puissance du Tourisme intérieur ;
- Réhabilitation et aménagement de la boîte de nuit, du musée « salle Felix Houphouët Boigny » et la restauration du bâtiment B qui comporte 42 chambres ;
- Mise en place du programme Vacances Epargne pour tous (EVT) dans le cadre de la démocratisation du tourisme ;
- Procédures judiciaires contre la SODERTOURS-LACS (procès de salariés licenciés, litige foncier avec Mme DIOULOUT) ;
- Accueil de grands événements tels le 7^{ème} sommet du Traité d'Amitié de Coopération Côte d'Ivoire - Burkina Faso, les Conseils de Gouvernement et de Ministre, ainsi que l'Assemblée électorale du Sénat.

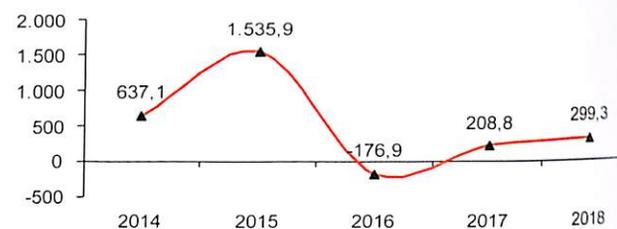
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|-----|
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 100 |

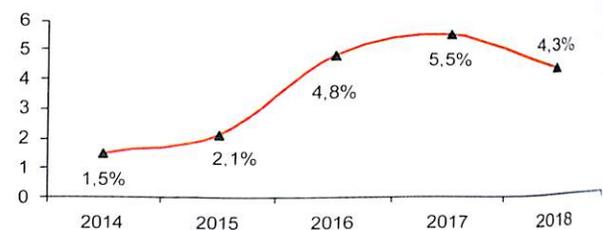
CHIFFRES D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Millions FCFA)



RATIO DETTE FIN. /BILAN (%)





INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 29 septembre 1993
Capital social 7,1 milliards FCFA
Capitaux propres 108,9 milliards FCFA
 (+ 1,46%)
Part de l'État 100%
Chiffre d'Affaires 22,5 milliards FCFA
 (+ 17,11%)
Résultat Net 1,6 milliards FCFA
 (+ 139,23%)

Subv d'expl. 835,4 millions FCFA
Subv d'invest. 86,9 millions FCFA
PCA FOFANA Zémogo
DG DIARRASSOUBA Maférima
Adm MPMBPE DJENI Isabelle
Adm MEF ADOU Kobena
Adm MTO AMAN Ghyslain

La **Société des Palaces de Cocody (SPDC)** est une société d'État qui a pour objet la gestion hôtelière, la promotion et le développement touristiques. Au 31 décembre 2018, le portefeuille de la SPDC se composait des unités suivantes : Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire (sous contrat de gestion avec Sofitel) ; Hôtel la Paix de Daoukro ; Hôtel Hambol de Katiola ; Ivoire Golf Club ; Agence Lagoon Tours. Ses objectifs de gestion 2018 étaient de contribuer au développement du tourisme ivoirien en développant des offres attractives et variées, de valoriser le littoral ivoirien en termes d'offres touristiques et hôtelières, de moderniser la gestion de la société et de rentabiliser ses investissements.

L'examen de la situation financière à fin 2018 fait apparaître :

- **une baisse de 15,4% du chiffre d'affaires pour s'établir à 19,07 milliards FCFA.** Cette chute s'explique principalement par le non renouvellement de certaines conventions étatiques et grandes réunions. Ainsi, les « travaux et services vendus » et les « produits accessoires » ont régressé respectivement de 3,51 milliards FCFA et 36,2 millions FCFA.
- **une diminution de 4,04 milliards FCFA des produits d'exploitation pour se situer à 19,88 milliards FCFA.** Cette détérioration du niveau des produits d'exploitation a induit une baisse de 24,2% de la valeur ajoutée par rapport à l'année 2017.
- **une baisse de 6,5% des charges d'exploitation pour s'établir à 19,88 milliards FCFA.** Cette baisse résulte essentiellement de la baisse des « Autres charges » (53,2%), des « Autres achats » (18,2%), des « Services extérieurs » (8,2%) et des « charges de personnel » (4,3%).

Ainsi, le résultat d'exploitation s'est fixé à un déficit de 2,11 milliards FCFA contre un bénéfice de 2,69 milliards FCFA en 2017. Le résultat des activités ordinaires est déficitaire de 347 millions FCFA contre un excédent de 2,146 milliards FCFA en 2017. Par ailleurs, les activités exceptionnelles se sont soldées par un résultat bénéficiaire de 2,356 milliards FCFA contre 8 millions FCFA en 2017. En définitive, après l'impôt sur le résultat d'un montant de 502,3 millions FCFA, la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 1,506 milliard FCFA, contre un bénéfice de 1,615 milliard FCFA en 2017. En outre les impôts dus à l'État s'élevaient à 976,36 millions FCFA (474,04 millions FCFA d'impôts et taxes et 502,32 millions FCFA d'impôts BIC).

En 2019, la société envisage (i) opérationnaliser la mise en réseau des différentes unités, (ii) lancer les travaux d'étude cadastrale, (iii) accélérer les études d'actualisation du plan stratégique, (iv) réaliser les projets inscrits au programme d'investissement urgents, (v) procéder à la signature du contrat de performance entre la SPDC et la tutelle financière et (vi) solliciter auprès de la tutelle, la signature rapide de la convention pour l'aménagement et la gestion du littoral à des fins touristiques.

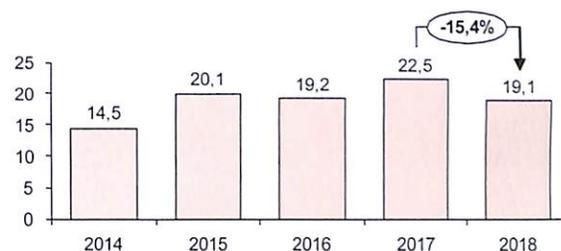
FAITS MARQUANTS

- Redevances relatives à la convention de concession du Golf Hôtel n'ont pas été perçues par la SPDC, soit un manque à gagner de 369 millions FCFA ;
- Non renouvellement de certaines activités MICE (Conventions étatiques, grandes réunions et congrès), a impacté négativement les activités commerciales de la SPDC ;
- Cession d'une portion de terrain de 2 Ha du village Ivoire à la société PFO compensé avec une créance détenue sur la SPDC ;
- Abandon des dettes fiscales de la SPDC pour 12,6 milliards FCFA, contre un abandon de créances au profit de l'État pour 17,6 milliards FCFA ;
- Changement de référentiel comptable qui est passé du SYSCOHADA au SYSCOHADA révisé.

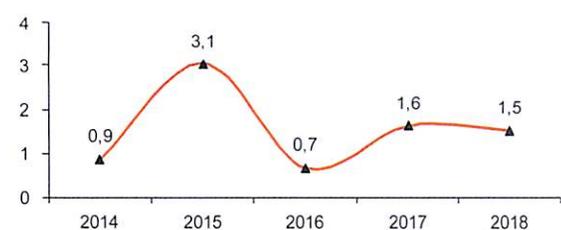
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|-----|
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 100 |

CHIFFRES D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Mds FCFA)



RATIO DETTE FIN. / BILAN (%)





TECHNOLOGIE, TÉLÉCOM, POSTÉ ET FINANCE

FINANCE

La **VERSUS-BANK** poursuit sa dynamique de croissance entamée depuis 2011 avec un produit net bancaire s'établissant à 6,63 milliards FCFA, en hausse de 22,3% par rapport à 2017.

« TENDANCE BAISSIÈRE DES PERFORMANCES FINANCIÈRES »

Le paysage bancaire dans l'UEMOA a été marqué en 2018 par l'augmentation du nombre de banques d'une unité par rapport à l'année précédente, portant ainsi le réseau bancaire de l'Union à 127 banques. Cette situation traduit l'installation de deux nouvelles banques au Burkina et au Mali et la fermeture d'un établissement bancaire au Bénin. Quant aux établissements financiers, leur effectif est resté inchangé à 18 unités, portant ainsi à 145 établissements de crédit agréés en 2018. La Côte d'Ivoire demeure le pays détenant le plus d'établissement de crédit dans l'UEMOA, en 2018, avec 30 établissements de crédit dont 28 banques et 2 établissements financiers. L'évolution du taux de bancarisation évalué à 21,5%, laisse entendre qu'une grande part de marché peut être conquise par les banques du pays. Le marché bancaire ivoirien a également confirmé sa bonne santé générale. Selon les données de l'APBEFCI, les dépôts collectés se chiffrent à 8 600 milliards FCFA au 31 décembre 2018, contre 7 474 milliards FCFA en 2017, soit une progression de 15%. De même, les crédits ont enregistré une hausse de 13% en s'établissant à 7 056 milliards FCFA en 2018, contre 6 283 milliards FCFA enregistrés en 2017. Au titre de la centralisation des risques bancaires, l'encours global des crédits recensés à la Centrale des risques s'est établi à 3 317 milliards FCFA à fin décembre 2018 contre 3 185 milliards FCFA au 31 décembre 2017, soit une hausse de 4,1%. Plus de la moitié (61%) de l'encours global des crédits recensés à la centrale des risques en 2018 provient des concours consentis aux branches « Commerce de gros (23%) », « Industries manufacturières (21%) », et « Transports (16%) », soit 2 006 milliards FCFA. Par ailleurs, les autorités monétaires ont maintenu les principaux taux directeurs de la BCEAO. Ainsi, le taux d'intérêt au guichet de prêt marginal a été maintenu inchangé tout au long de l'année 2018 (4,5%), dans un contexte marqué par une légère remontée des taux sur les marchés monétaire et interbancaire².

En 2018, l'activité boursière régionale a été caractérisée par une baisse des principaux indicateurs. La capitalisation boursière s'est élevée à 8 274,05 milliards FCFA au 31 décembre 2018 contre 9 805,8 milliards FCFA au 29 décembre 2017, soit une baisse de 15,6%, imputable au recul du compartiment des actions. En effet, la capitalisation du marché des actions est passée de 6.836,2 milliards FCFA à fin décembre 2017 pour se situer à 4 844,5 milliards FCFA au 31 décembre 2018, en recul de 29,13%.² Quant au marché des obligations, il a progressé au cours de la même période de 460 milliards

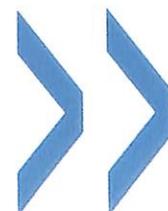
FCFA, en ressortant à 3 429,5 milliards FCFA au 31 décembre 2018. S'agissant de la réforme comptable, l'année 2018, période transitoire vers le plan comptable révisé a été couronnée de succès. Le renforcement de la supervision bancaire a été marqué par l'entrée en vigueur effective, le 2 juillet 2018, de cinq (5) circulaires adoptées par la Commission Bancaire portant sur la gouvernance, les conditions d'exercice des fonctions d'administrateurs et de dirigeants, le contrôle interne, la gestion des risques ainsi que la gestion de la conformité aux normes en vigueur par les établissements de crédit et les compagnies financières de l'UMOA. En ce qui concerne les banques publiques majoritaires³, elles ont connu une légère baisse de leurs dépôts de l'ordre de 4% (soit 20,76 milliards FCFA). Elles ont aussi perdu des parts de marché en ressources qui se situent à 6,4% en 2018 contre 7,6% en 2017. De même, les emplois des banques publiques majoritaires ont connu une diminution de 49,41 milliards FCFA, soit une baisse de 12%. Les parts de marché de ces banques, en termes d'emplois, se sont établies à 5,14% en 2018 contre 6,56% en 2017, soit une baisse de 1,4 point.

En outre, leurs performances financières sont assez stables. Le Produit Net Bancaire global est passé de 38,8 milliards FCFA en 2017 à 38,6 milliards FCFA, soit une diminution de 206 millions FCFA et une baisse de 1%. Par contre, le résultat net global du secteur s'est amélioré de 12,52 milliards FCFA en passant d'un déficit de 17,24 milliards FCFA en 2017 à une perte de 4,71 milliards FCFA en 2018. La baisse du déficit du secteur est liée à l'amélioration du résultat net de chaque banque publique majoritaire et, principalement, celle de la BNI qui a resorbé son déficit de 11,4 milliards FCFA par rapport à 2017. Au niveau de la CNCE, on note une détérioration de 879 millions FCFA du résultat net en passant d'un déficit de 16,22 milliards FCFA en 2017 à un déficit de 17,10 milliards FCFA en 2018. Enfin conformément au décret n°2017-509 pris en Conseil des Ministres, lors de sa session le 2 août 2017, l'État de Côte d'Ivoire a décidé la cession de sa participation dans la BHCI à la société Westbridge Mortgage Reit, et le contrat a été signé le 14 janvier 2018. Au titre de l'exercice 2017, les dividendes bruts collectés par l'État, au titre de ses participations dans le secteur Finance, se sont élevés à 728 millions FCFA, dont 700 millions FCFA issus des dividendes de la Société Ivoirienne de Banque (détenue à 5% par l'État ivoirien), suite à sa bonne performance au cours de cet exercice.

¹ BCEAO, Rapport sur les conditions de banque dans l'UEMOA en 2018 ;

² BCEAO, Rapport annuel BCEAO 2018 ;

³ Il s'agit ici des banques où l'État de Côte d'Ivoire est un actionnaire majoritaire à l'exception de la CNCE mise sous administration provisoire - BNI, Versus Bank.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 19 fév. 2004(ex-CAA créée en 1959)

Capital social 20,5 milliards FCFA

Capitaux propres 17,8 milliards FCFA

Part de l'État 100%

Produit Net Bancaire 32,0 milliards FCFA (-4,04%)

Résultat Net -6,4 milliards FCFA

PCA CISSE Souleymane

DG YOUSOUF Fadiga

Adm. MPMBPE TOURE Y. Prosper, DOUMBIA Thiékoro

Adm. MEF COULIBALY Adama, MIMBA K. Antoine

Effectif 593 (+ 9,81%)

Filiales la BNI détient des participations dans 14 sociétés, dont les plus importantes sont : BNI-FINANCES (100%) ; BNI-GESTION (55%), LA LOYALE VIE (20%), BIVAC SCAN CI (20%).

Née de la transformation de la Caisse Autonome d'Amortissement le 19 février 2004 en banque, la **Banque Nationale d'Investissement (BNI)** dispose à fin 2018 de **33 agences** et emploie environ **593 personnes**.

Les emplois de la BNI ont connu une légère progression de 2% en 2018 pour s'établir à 304 847 millions FCFA, contre 298 836 millions FCFA en 2017. Quant aux ressources, elles connaissent un repli de 2% pour s'établir à 492 179 millions FCFA en 2018, contre 501 770 millions FCFA en 2017.

Au 31 décembre 2018, la situation financière de la BNI se caractérise par :

- une diminution de **693 millions FCFA** des produits d'exploitation bancaire pour s'établir à **41 284 millions FCFA**, due à une diminution de 1 534 millions FCFA des produits d'intérêt sur la clientèle, résultant essentiellement de la baisse des crédits à l'économie au cours de l'année 2018
- une augmentation de **653 millions FCFA** des charges d'exploitation bancaire pour se fixer à **9 298 millions FCFA**, due essentiellement à l'augmentation des charges sur moyens de paiement (SICA, GIM UEMOA) et les charges relatives à l'acquisition de cartes bancaires, suite au lancement des nouveaux produits (Packages BNI ONLINE, assurance cartes).

Le produit net bancaire (PNB), qui en découle, s'établit à **31 986 millions FCFA** contre 33 332 millions FCFA en 2017.

En outre, les charges générales d'exploitation ont augmenté de 614 millions FCFA, en se fixant à 21 723 millions FCFA. Cette hausse est consécutive aux départs négociés de sept (7) cadres intervenus en fin d'exercice. Ainsi, le Résultat Brut d'Exploitation (RBE) est passé de 8 344 millions FCFA en 2017 à 6 021 millions FCFA

Par ailleurs, le coût net du risque se situe à 12 370 millions FCFA, contre 29 309 millions FCFA en 2017, en raison de la forte dotation aux provisions sur créances douteuses, passées en 2017. En outre, le coefficient d'exploitation s'est détérioré de 6 points de pourcentage pour se fixer à 81%, toujours supérieur à la moyenne du secteur qui est de 63%.

En définitive, les activités, au titre de l'exercice 2018, de la BNI se sont soldées par un résultat net déficitaire de **6 384 millions FCFA** contre un déficit 21 000 millions FCFA en 2017.

Au titre des perspectives, l'activité de la banque devrait connaître une progression notable par la mise en œuvre des chantiers d'excellence 2021, qui se traduit essentiellement par l'extension du réseau, l'augmentation de capital réservée à la CNPS et la diversification des produits à la clientèle.

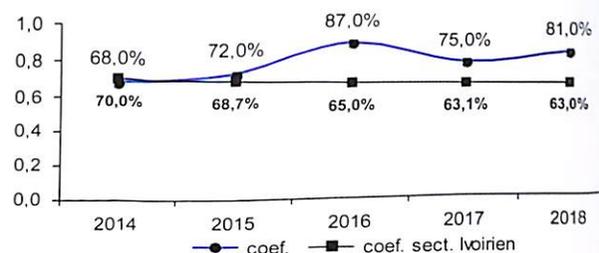
FAITS MARQUANTS

- Mise en œuvre du plan stratégique Excellence 2021 ;
- Entrée en vigueur du nouveau PCB, des nouvelles circulaires de la Commission Bancaire et bale 2 et 3 ;
- Souscription à l'emprunt obligataire TPCI 2018-2026 pour 15 milliards FCFA à un taux de 6% dont 5 milliards de conversion de créances ;
- Nomination d'un nouveau Directeur Général en septembre 2018, Monsieur Yousouf FADIGA ;
- Ouverture du capital réservée à la CNPS, décidée en Conseil des Ministres du 13 octobre 2018. Au terme de cette opération, la CNPS devrait détenir 19% du capital.

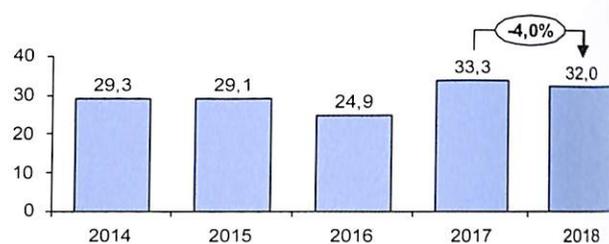
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|-----|
| ETAT DE CÔTE D'IVOIRE | 100 |

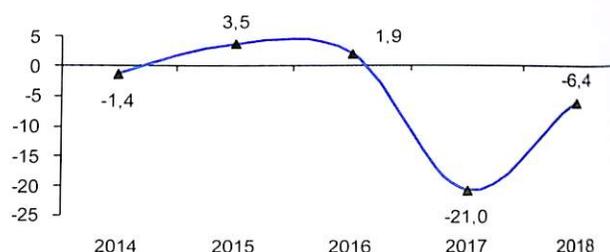
COEFFICIENT D'EXPLOITATION



PRODUIT NET BANCAIRE (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Mds FCFA)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 10 décembre 2009

Capital social 40 milliards FCFA

Capitaux propres -80,854 milliards FCFA

Part de l'État 100%

Produit Net Bancaire -506 millions FCFA

Résultat Net -17,106 milliards FCFA

PCA AMAN AYAYE Jean Baptiste

DG FADIGA Issa

Adm. MPMBPE TOURE Prosper, KONET A Hussein

Effectif 466

Née de la scission de la Société Ivoirienne de la Poste et de l'Épargne (SIPE), la **Caisse Nationale des Caisses d'Épargnes (CNCE)** dispose du plus grand réseau d'agences en Côte d'Ivoire avec 73 agences en 2018.

L'année 2018 est marquée par la mise en œuvre du plan de restructuration. Ainsi, certains éléments favorables sont en effet à relever, notamment la réduction des effectifs de 247 personnes dans l'objectif d'optimiser les ressources humaines et la réduction du nombre d'agences à 73 dans l'objectif d'optimiser le réseau. Ces réalisations devraient également permettre à moyen terme de réduire les charges d'exploitation.

Au niveau de l'activité bancaire, **les ressources et les emplois de la CNCE ont connu une hausse respective de 11,48% et 68,48% par rapport à 2017 pour s'établir respectivement à 116,245 milliards FCFA et 5,624 milliards FCFA.**

Au 31 décembre 2018, la situation financière de la CNCE se caractérise par :

- Une hausse de 62,56% des produits d'exploitation bancaires pour s'établir à 6,74 milliards FCFA, due essentiellement à la forte croissance des produits d'intérêts porté par les revenus découlant de la trésorerie ;
- Une hausse de 129% des charges d'exploitation bancaires pour se fixer à 7,24 milliards FCFA, imputable aux charges d'intérêts liées à la cession des titres sur l'État avec une décote de 22%.

Il en découle un produit net bancaire (PNB) déficitaire de 506 millions FCFA.

Par ailleurs, les frais généraux ont connu une hausse de 3,46 milliards FCFA, en se fixant à 17,32 milliards FCFA à la fin de l'exercice 2018. Cette augmentation résulte des frais liés à la mission de restructuration, notamment les indemnités de départs négociés pour les 247 agents sortis ainsi que les charges d'honoraires des conseils accompagnant la banque dans sa restructuration. Le résultat brut d'exploitation (RBE) connaît en conséquence, une dégradation de 4,38 milliards FCFA, pour se fixer à un déficit de 19,85 milliards FCFA. En définitive, les activités au titre de l'exercice 2018 de **la CNCE se sont soldées par un résultat net déficitaire de 17,10 milliards FCFA** contre un déficit de 15,1 milliards FCFA en 2017. Les fonds propres effectifs étant négatifs de 109,6 milliards FCFA, la CNCE ne respecte aucun des ratios prudentiels s'y rapportant. Pour l'année 2019, la CNCE entend poursuivre la mise en œuvre de son plan de restructuration et de recapitalisation Il s'agira notamment de : (i) procéder à la vente des terrains, (ii) poursuivre l'optimisation des charges de la banque ; (iii) renforcer le recouvrement des créances ; (iv) lancer la nouvelle offre commerciale de la banque ; (v) poursuivre la mise à niveau de ses process et de son Système d'Information, (vi) renforcer les procédures d'octroi et de suivi du crédit pour favoriser la reprise du crédit dans un environnement maîtrisé et (vii) lancer la nouvelle identité visuelle de la banque.

FAITS MARQUANTS

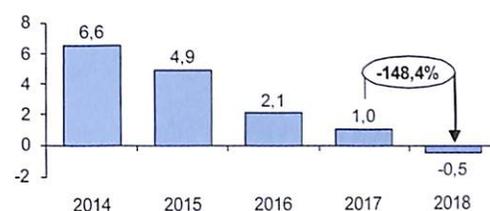
- Mise en œuvre plan de restructuration et de recapitalisation de la Banque élaboré par le cabinet Ernst & Young et Onpoint ;
- Le Conseil des Ministres en date du 17 Octobre 2018 a décidé d'ouvrir l'actionnariat à des autres que l'État à travers des émissions d'actions nouvelles ;
- Mise en place des organes de gouvernance par la nomination des membres du Conseil d'Administration ;
- La réduction du nombre d'agences de 109 à 73 agences à fin décembre 2018 ;
- La rationalisation de l'effectif par la mise en place du plan social de départ volontaire. Ce sont au total 247 agents qui sont sortis de l'effectif de la banque.

RÉPARTITION DU CAPITAL

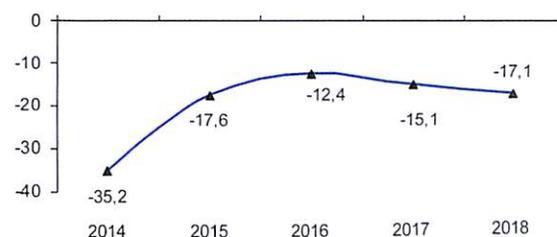
Sociétés (%)

ETAT DE CÔTE D'IVOIRE 100%

PRODUITS SUR TITRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Mds FCFA)



INFORMATIONS
GÉNÉRALES

| | |
|-------------------------|-----------------------------|
| Date de création | 18 décembre 1996 |
| Capital social | 3,1 milliards FCFA |
| Capitaux propres | 7,8 milliards FCFA (+12,8%) |
| Part de l'État | 1,82% |
| CA | 4,1 milliards FCFA (-12%) |
| Résultat Net | 0,8 milliard FCFA (-39,71%) |

PCA Parfait KOUADIO KOUASSI

DG AMENOUNVE Edoh Kossi

Adm États UEMOA Mamadou Baddie (DGTCPC-GBS)

Effectif 59

Seule bourse au monde partagée par plusieurs pays, la **Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM)** a pour principales missions : (i) l'organisation du marché boursier ; (ii) la cotation et la négociation des valeurs mobilières ; (iii) la diffusion des informations boursières et (iv) la promotion et le développement du marché.

En 2018, le marché des actions n'a enregistré aucune admission ; cependant la capitalisation boursière de la BRVM se situe à 4 845 milliards FCFA contre 6 836 milliards FCFA en 2017.

L'environnement économique et financier a été marqué par le ralentissement des activités de marché. La BRVM a terminé l'année 2018 en baisse comme l'année précédente.

En ce qui concerne la situation financière de la BRVM, **l'on note une diminution de 12% son chiffre d'affaires pour s'établir à 4 114 millions FCFA.** Cette baisse est liée à une diminution de 570 millions FCFA des produits sur titres.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 3 985 millions FCFA contre 3 781 millions FCFA en 2017, en raison essentiellement de la hausse des dotations aux amortissements et aux provisions (+138 millions FCFA).

Les charges d'exploitation ont été principalement dominées par :

- les frais de personnel qui se fixent à 1 533 millions FCFA en 2018, avec une baisse de 14 millions FCFA (-0,9%) par rapport à 2017 ;
- les autres services extérieurs, avec une diminution de 19 millions FCFA (-1,2%) par rapport à 2017 pour se situer à 592 millions FCFA ;
- les services extérieurs qui s'élèvent à 943 millions FCFA en 2018 contre 530 millions FCFA en 2017, soit une augmentation de 413 millions FCFA, représentant une hausse de 77,9%.

En définitive, **l'exercice 2018 de la BRVM s'est soldé par un résultat net bénéficiaire de 754 millions FCFA contre 1 251 millions FCFA en 2017.**

Au titre des perspectives 2019, les objectifs poursuivis par la BRVM consistent à accroître le nombre des sociétés inscrites à la cote et amplifier les transactions, notamment par le lancement de la bourse en ligne. En outre, elle poursuivra son programme de campagne de communication locale, régionale et internationale dans le cadre de sa stratégie de visibilité. Enfin, dans le but d'attirer les investisseurs internationaux, la BRVM prévoit obtenir le statut de membre à part entière de la World Fédération of Exchanges (WFE).

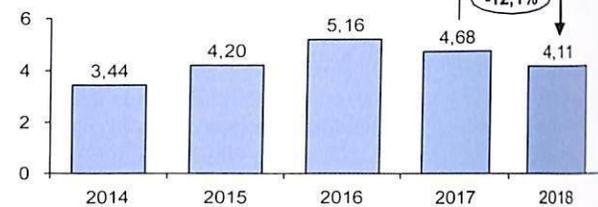
FAITS MARQUANTS

- Augmentation du capital par la création de 5 888 actions nouvelles, intégralement souscrites au 31 décembre 2018, portant ainsi le capital à 3 080 920 000 FCFA ;
- Sept (7) introductions à la cote et onze (11) radiations enregistrées par le marché obligataire ;
- Lancement de deux (2) cohortes du programme Elite longe/BRVM.

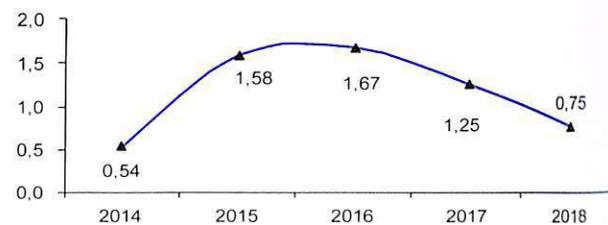
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|------------------------------|-----|
| SGI | 31 |
| INSTITUTIONS SOUS-RÉGIONALES | 28 |
| DIVERS ACTIONNAIRES | 13 |
| ETATS DE L'UEMOA | 13 |
| CHAMBRE DE COMMERCE | 10 |
| BANQUES ET ASSURANCES | 5 |

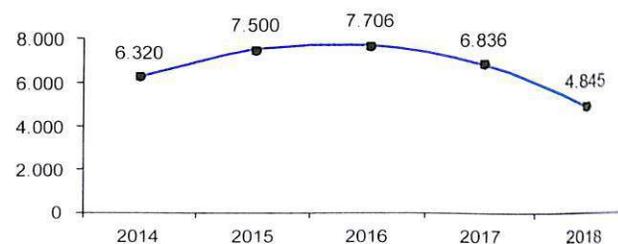
PRODUITS SUR TITRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Mds FCFA)



CAPITALISATION BOURSIÈRE (en Mds FCFA)



INFORMATIONS
GÉNÉRALES**Date de création** 18 décembre 1996**Capital social** 1,6 milliard FCFA**Part de l'État** 1,79%**Capitaux propres** 4,9 milliards FCFA**CA** 2,6 milliards FCFA**Résultat Net** 742 millions FCFA**Dividendes bruts** 924,2 millions FCFA**PCA** Kouadio Parfait KOUASSI**DG** AMENOUNVE Edoh Kossi**Adm États UEMOA** Siaka SAMAKE (Mali)**Effectif** 10

Le **Dépositaire Centrale Banque de Règlement (DC/BR)** est une société anonyme de droit privé, qui a pour mission : (i) la centralisation de la conservation des comptes courants des valeurs mobilières ; (ii) le règlement et la livraison des opérations de bourse ; (iii) le règlement des soldes de compensations et le paiement des produits attachés à la détention des valeurs mobilières et (iv) la mise en action du Fonds de Garantie.

En 2018, les activités du DC/BR ont principalement porté sur :

- **l'enregistrement de 25 nouvelles admissions de titres** : la valorisation globale des titres en conservation est de 8 828 milliards FCFA contre 10 047 milliards FCFA en 2017, soit une baisse de 12,20% ;
- **le traitement des Evénements sur Valeurs (EVS) et des Règlements/Livraison des opérations** de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM).

La situation financière du DC/BR au 31 décembre 2018, fait ressortir **une augmentation 0,43% de son chiffre d'affaires pour s'établir à 2 599 millions FCFA**. Les charges d'exploitation s'élèvent à 2 119 millions FCFA contre 1 767 millions FCFA en 2017. Cette croissance est due aux honoraires payés au cabinet Thomas Murray pour la réalisation de l'étude sur l'autonomisation des structures centrales (+170 millions FCFA) et aux charges de personnel (+60 millions FCFA).

Ainsi, l'exercice 2018 s'est clôturé par **un résultat net bénéficiaire de 742 millions FCFA** contre 1 047 millions FCFA en 2017.

Par ailleurs, les fonds propres ont augmenté de 12 millions FCFA pour se fixer à 4 872 millions FCFA, en raison de l'augmentation de capital, décidée à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 juin 2018.

Le DC/BR n'a pas eu recours à des financements externes compte tenu de la hausse de 5,8 milliards FCFA de la trésorerie nette FCFA (+104%) par rapport à l'année 2017,

Au titre des perspectives 2019, dans la mise en œuvre de sa vision d'être un dépositaire numérique, sécurisé pour la gestion des titres et le règlement des transactions, le DC/BR entreprendra les actions ci-après :

- la conduite de diverses études relatives à l'autonomisation, au développement de nouvelles plateformes d'activités ;
- l'élargissement de l'offre de services ;
- la mise en place d'un Plan de Continuité des Activités ;
- le reformage des Antennes Nationales de Bourses.

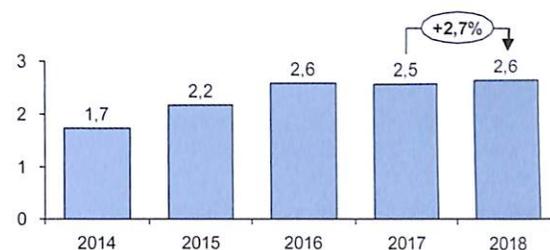
FAITS MARQUANTS

- Décision d'augmentation du capital social de 1 540 390 000 FCFA pour le porter à 1 560 630 000 FCFA, par la création de 2024 actions nouvelles lors de l'AGE du 19 juin 2018 à Dakar ;
- Règlement total de 1190,523 milliards FCFA en faveur des adhérents du Marché Financier Régional, contre 1 082,484 milliards FCFA en 2017.

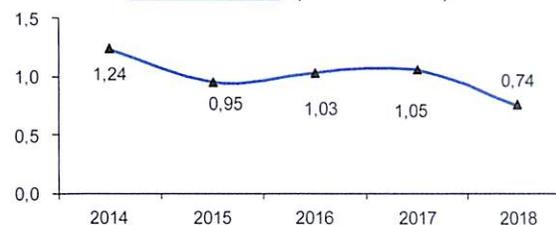
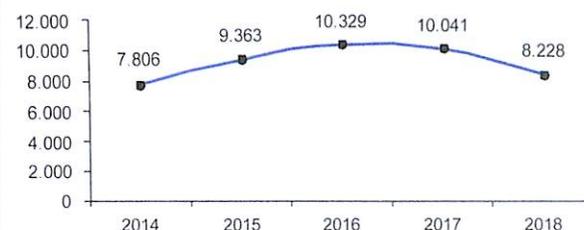
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|-----|
| SGI | 29 |
| INSTITUTIONS | 28 |
| DIVERS ACTIONNAIRES | 13 |
| ETATS DE L'UEMOA | 13 |
| CHAMBRE DE COMMERCE | 11 |
| BANQUES ET ASSURANCES | 6 |

PRODUITS SUR TITRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Mds FCFA)

VALORISATION TITRES DE CONSERVATION
(en Mds FCFA)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

| | |
|-----------------------------|------------------------------|
| Date de création | 18 juin 1962 |
| Capital social | 10 milliards FCFA |
| Part de l'État | 5% |
| Capitaux propres | 73,4 milliards FCFA (+0,6%) |
| Produit Net Bancaire | 65,9 milliards FCFA (+16,2%) |
| Résultat Net | 23,2 milliards FCFA (+2,98%) |

PCA et Adm.MEF N'DIA Coffi Georges Léon

DG COULIBALY Daouda

Effectif 810 (+7,86%)

Filiales et Participations Africaine de bourse (73,3%), SIPIM (33%), BRINKS (7,3%), AXA Assurance (1,7%), GIM-UEMOA (0,1%)

Créée le 18 Juin 1962, la **Société Ivoirienne de Banque (SIB)** a une vocation de banque universelle et de réseau. Elle dispose à fin décembre 2018 de 69 agences. Elle s'adresse de ce fait à un large éventail de clients et fait partie des cinq (05) premières banques de la Côte d'Ivoire.

A fin décembre 2018, le total bilan de la banque s'est établi à 1 070 milliards FCFA, en progression de 8% par rapport à 2017. Les emplois nets et les ressources de la Banque progressaient respectivement de 12% et 16% par rapport à décembre 2017.

Au 31 décembre 2018, la situation financière de la SIB se caractérise par :

- une augmentation de 9 564 millions FCFA des produits d'exploitation bancaire pour se fixer à 60 573 millions FCFA. Cette hausse est due à une performance de 8 380 millions FCFA des produits d'intérêt sur la clientèle ;
- une augmentation de 3% des charges d'exploitation bancaire pour se situer à 19 373 millions FCFA .

Le produit net bancaire (PNB) qui en découle a augmenté de 16,2% pour s'établir à 65,941 milliards FCFA.

Par ailleurs, les frais généraux ont connu une hausse de 11% pour se fixer à 30,581 milliards FCFA. Ainsi, le Résultat Brut d'Exploitation (RBE) est passé de 29,211 milliards FCFA en 2017 à 35,360 milliards FCFA en 2018.

En outre, le Coût net du risque est passé de 2,362 milliards FCFA en 2017 à 6,951 milliards FCFA. Cette augmentation est due à la provision des risques relatifs à SAFCACAO, conformément aux exigences du nouveau Plan Comptable Bancaire. De plus, le coefficient d'exploitation s'améliore légèrement en passant de 48,52% en 2017 à 46,37% pour une moyenne du secteur de 63%.

En définitive, les activités au titre de l'exercice 2018 de la SIB se sont soldées par **un résultat net bénéficiaire de 23,200 milliards FCFA** contre 22,530 milliards FCFA en 2017. En 2018, la banque a respecté la totalité du dispositif prudentiel et réglementaire auquel elle est soumise.

Au titre des perspectives, en vue d'anticiper sur son développement futur, la banque a lancé au cours de l'exercice 2018, l'élaboration d'un Plan Stratégique de développement sur la période 2018-2023 baptisé « Impact 2023 ». La SIB compte ainsi continuer à jouer son rôle de banque leader en poursuivant son plan de développement et escompte un résultat positif meilleur que celui de 2018.

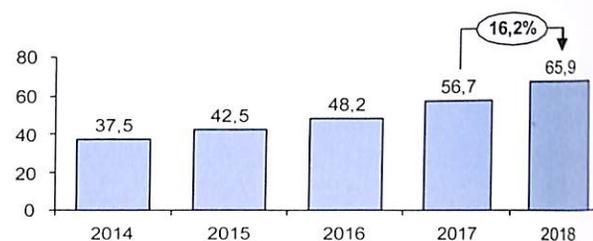
FAITS MARQUANTS

- Mise en œuvre du plan stratégique "Impact 2023" ;
- Obtention de plusieurs prix dont le plus importants est le prix du meilleur Spécialiste en Valeur du Trésors (SVT) 2018, pour la deuxième année consécutive.

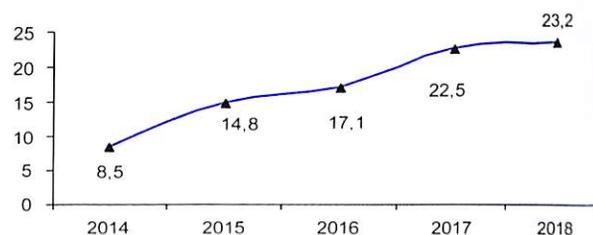
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-------------------------|-----|
| ATTIJARIWAFABANK | 51 |
| ATTIJARI IVOIRE HOLDING | 24 |
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 5 |
| FLOTTANT (VIA LA BRVM) | 20 |
| DONT PERSONNEL SIB | 3 |

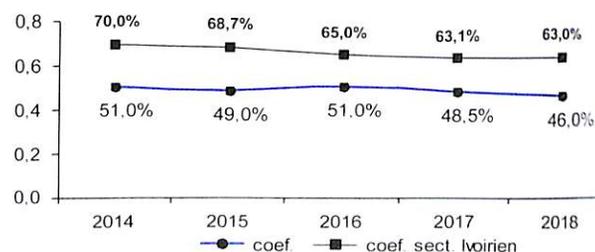
PRODUIT NET BANCAIRE (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Mds FCFA)



COEFFICIENT D'EXPLOITATION (%)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 1^{er} décembre 2003
Capital social 3 milliards FCFA
Capitaux propres 11,18 milliards FCFA
Part de l'État 100%
Produit Net Bancaire 6,6 milliards FCFA (+22,3%)
Résultat Net 1,7 milliard FCFA (+213,53%)

PCA LOHOUES Essoh Vincent
DG KOIZAN Guy
Adm. MPMBPE BAMBA Seydou
Adm. MEF KASSI N'guessan
Effectif 108 (+0%)
Filiales GIM-UEMOA (1,12%) ; SCIF (0,95%) ; SWIFT (0,0002%)

Créer en 2003, la **Versus Bank** a démarré ses activités en 2004. En 2008, la Banque est reprise totalement par l'État de Côte d'Ivoire, suite à des difficultés qu'elle a rencontrées. Avec trois (3) agences au 31/12/2018, la banque a pour vocation le financement des PME/PMI.

Pour la 8^{ème} année consécutive, la Versus Bank a poursuivi sa dynamique de croissance entamée depuis 2011, dans un environnement fortement concurrentiel avec 30 établissements de crédit en activité, dont 28 banques et 2 établissements financiers.

Au 31 décembre 2018, la situation financière de la Versus Bank se caractérise par :

- une hausse de 33,6% des produits d'exploitation bancaires qui se sont établis à 13,81 milliards FCFA, expliquée essentiellement par l'augmentation de 3,06 milliards FCFA des produits de commissions ;
- une hausse de 43,1% des charges d'exploitation bancaires, passant à 7,175 milliards FCFA. Cette hausse est imputable à l'augmentation de 3,028 milliards FCFA des charges sur commissions.

Le produit net bancaire (PNB) qui en découle est en hausse de 22,3% pour s'établir à 6,63 milliards FCFA. Quant aux frais généraux, ils se sont accrus de 10,81%, se fixant à 3,82 milliards FCFA.

Ainsi le résultat brut d'exploitation (RBE) est en hausse de 48,9% en passant de 1,53 milliard FCFA en 2017 à 2,28 milliards FCFA.

Par ailleurs, le coût net du risque s'est nettement amélioré en passant de 684 millions FCFA en 2017 à 231 millions FCFA en 2018. Le coefficient d'exploitation s'est également amélioré, en passant de 72,6% en 2017 à 65,6% en 2018 pour une norme de gestion 65%.

En définitive, les activités au titre de l'exercice 2018 de la Versus Bank se sont soldées par un résultat net bénéficiaire de 1,67 milliard FCFA, en hausse de 214%.

Les fonds propres effectifs se sont également améliorés également, passant de -1,58 milliard FCFA en 2017 à 8,57 milliards FCFA en 2018.

Au titre des perspectives, la Versus Bank compte continuer à renforcer sa dynamique de redressement en attendant sa privatisation. La mise en place du plan stratégique devrait permettre à la banque d'atteindre, à l'horizon 2020, un total bilan de 125 milliards FCFA.

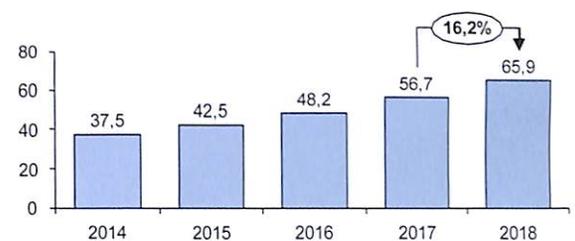
FAITS MARQUANTS

- Prise de Décret en Conseil des Ministres du 27 juin 2018, autorisant à une augmentation de capital par création de 267 233 nouvelles actions au profit de l'PS-CGRAE. A l'issue de cette opération, le capital de la banque s'établirait à 10 milliards FCFA, dont 52,89% pour l'État et 47,11 pour la CGRAE ;
- Augmentation de capital à compter du 28 décembre 2018, ainsi le capital social de la Versus Bank se fixe désormais à 10 milliards FCFA.

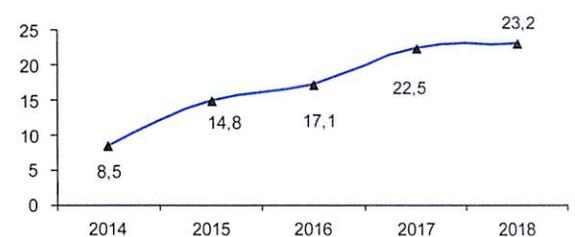
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|--------|
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 100,00 |

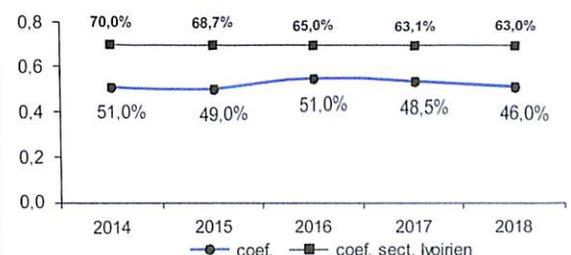
PRODUIT NET BANCAIRE (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Mds FCFA)



COEFFICIENT D'EXPLOITATION (%)





TECHNOLOGIE, TÉLÉCOM, POSTE ET FINANCE

TECH., TÉLÉCOM
& POSTE

“
En 2018, le parc technologique du Village des Technologies de l'Information et de la Biotechnologie (**VITIB**) a vu l'entrée de 8 nouvelles entreprises, portant à 37 le nombre d'entreprises installées dans la zone franche.

« 34 MILLIONS D'ABONNÉS MOBILES, 14 MILLIONS D'INTERNAUTES, ET 13 MILLIONS D'UTILISATEURS DES SOLUTIONS DE PAIEMENT »

En 2018, selon l'UIT, plus de la moitié de la population mondiale était connectée, soit 51,2% de cette population, représentant 3,9 milliards de personnes utilisant l'Internet ; ce qui traduit une avancée importante dans le sens d'une société mondiale de l'information plus inclusive. De plus, la quasi-totalité de la population mondiale vit aujourd'hui dans une zone desservie par un signal mobile cellulaire.

La Côte d'Ivoire compte, en 2018, environ 34 millions d'abonnés mobile, sur une population globale de près de 25 millions d'habitants, 302 mille abonnés à la téléphonie fixe, 13,6 millions d'internautes, 13,4 millions d'utilisateurs des solutions de paiement mobile pour un volume de transaction de 20 milliards de FCFA par jour. En outre, le secteur des TIC qui représente plus de 1 000 milliards FCFA de chiffre d'affaires en 2018, connaît une croissance de 7 à 8% chaque année et contribue à hauteur de 7% au PIB, avec un objectif de 15% en 2020. C'est donc tout naturellement que le pays est passé de la 14^e à la 9^e place du classement 2017 de l'indice de développement des TIC en Afrique.

Au titre du secteur de la télécommunication qui couvre la téléphonie fixe et mobile en passant par l'internet, la présence de deux entreprises publiques à savoir l'ANSUT et l'AIGF, démontre l'importance de la télécommunication au cœur de la stratégie d'émergence de la Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, l'année 2018 a enregistré la mise en œuvre de plusieurs projets structurants dont : (i) le projet d'extension du réseau fibre optique de 5 000 km en 2020; (ii) le projet « un citoyen, un ordinateur + une connexion internet » qui devra permettre en 5 ans à 500 000 familles de disposer d'un micro-ordinateur avec une connexion internet ; (iii) le projet e-éducation et bien d'autres, dont la mise en œuvre aiderait à améliorer la qualité de l'éducation, pour l'atteinte des objectifs d'émergence du pays à l'horizon 2020 ; (iv) le projet d'installation de la première liaison fibre optique aérienne de l'Intranet de l'Administration d'une longueur de 2,9 km ; (v) le projet de mise en exploitation du Système d'Information de Gestion des Procédures (SIGP) Judiciaires, Pénales et d'Emission des Actes Administratifs, etc.

Ces chantiers qui constituent des opportunités commerciales pour les sociétés publiques du secteur ont contribué au développement de l'économie numérique en Côte d'Ivoire.

En ce qui concerne le secteur technologie, les performances commerciales des sociétés parapubliques sont marquées, en 2018, par un chiffre d'affaires global qui s'est amélioré de 3,05%, en passant de 52,51 milliards FCFA en 2017 à 54,11 milliards FCFA. Le résultat net du secteur, quant à lui, s'est amélioré de 5,6% en passant d'un bénéfice de 11,48 milliards FCFA 2017 à un bénéfice de 12,12 milliards FCFA en 2018. Cette performance s'explique, principalement, par les hausses respectives de 386 millions FCFA et de 396 millions FCFA observées au niveau des résultats nets de WEBB Fontaine CI et VITIB CI.

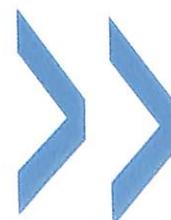
Quant au secteur de la Poste, auparavant dominé par un opérateur historique, la Poste de Côte d'Ivoire, il enregistre depuis les années 80, l'arrivée d'opérateurs privés qui exercent leurs activités sur tous les segments du marché postal à savoir les segments « Courrier et colis » et « transferts d'argent ». La performance financière de la Poste CI demeure assez mitigée. En effet, pendant que le chiffre d'affaires croît en passant de 6,4 milliards FCFA en 2017 à 7,2 milliards FCFA, le résultat net se dégrade fortement de 107% pour se situer à -4,3 milliards FCFA.

Globalement, au titre de l'exercice 2018, les sociétés publiques du secteur technologies, télécommunications et poste enregistrent un chiffre d'affaires cumulé de 575,66 milliards FCFA, contre 628,14 milliards FCFA en 2017, soit une baisse de 8,35%, imputable à la baisse des activités commerciales de la société Orange CI, dont le chiffre d'affaires représente 85% du chiffre d'affaires de tout le portefeuille TIC. De même, le résultat net des entreprises du secteur s'est dégradé de 63,56%, également imputable à la société Orange CI qui a connu une baisse de 65% sur son résultat net.

¹ ARTCI, Rapport annuel 2018

² Déclaration du Vice-Président de la CI

³ Il s'agit des sociétés suivantes : Webb fontaine, VITIB, QUIPUS et SNDI



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 21 mars 2012
Capital social 500 millions FCFA
Capitaux propres 16,67 milliards FCFA (-0.4%)
Part de l'État 100%
CA 10,22 milliards FCFA (+0,2%)
Résultat Net 249,414 millions FCFA

DG YACOUBA COULIBALY
Adm MPMBPE TRAORE Tiédié
Adm MEF DOUAIS Gouellet C.
Filiales RASCOM (3,41%)

Créée en 2012, l'Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences radioélectriques, en abrégé AIGF, a pour mission principale d'assurer la planification, l'attribution et le contrôle des fréquences radioélectriques en veillant aux besoins des administrations et des autorités affectataires de fréquences radioélectriques. En 2018, l'AIGF a mené plusieurs activités dans le cadre de ses missions dont l'enregistrement de 51 nouveaux permissionnaires, l'autorisation d'implantation de stations et sites radioélectriques, et la surveillance de l'exposition de la population aux champs électromagnétiques.

A fin 2018, la situation financière de la société AIGF est caractérisée par :

- une hausse de 138,44 % des produits d'exploitation pour s'établir à 24,318 milliards FCFA. Cette hausse s'explique essentiellement par la reprise de provisions pour créances douteuses antérieurement constituées pour 13,78 milliards FCFA ;
- une augmentation de 115,66% des charges d'exploitation pour se situer à 24,046 milliards FCFA. Cette croissance est principalement due à l'augmentation du poste « autres charges » de 13,689 milliards FCFA provisionnés.

Il résulte de ce qui précède que le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 272 millions FCFA contre un déficit de 951 millions FCFA en 2017. Par ailleurs, le résultat financier, nul en 2017, ressort négatif à 67 millions FCFA. Quant au résultat HAO, il est bénéficiaire de 128 millions FCFA contre 2,07 milliards FCFA en 2017. Le résultat HAO de 2017 provient des reprises d'amortissement sur les biens hérités de la liquidation de l'ex-ATCI et du produit HAO résultant du contrôle. La société a ainsi dégagé un résultat net bénéficiaire de 249 millions FCFA contre un résultat bénéficiaire de 838 millions FCFA en 2017. A fin décembre 2018, la dette fiscale de l'AIGF a augmenté de 1,251 milliards FCFA, soit une hausse de 62,11%, pour se situer à 3,265 milliards FCFA. Les impôts et taxes dûs au titre de l'exercice 2018 s'élèvent à 487 millions FCFA.

Au titre des perspectives de l'exercice 2019, plusieurs actions seront menées par la société, à savoir : (i) Auditer et assainir le spectre de fréquences radioélectriques ; (ii) Achever la phase 2 de l'audit de la bande FM ; (iii) Achever l'audit des réseaux d'accès ; (iv) Identifier tous les fournisseurs d'équipements radioélectriques sur le territoire national ; (v) Acquérir et mettre en service un logiciel de gestion des servitudes radioélectriques ; (vi) Faire le recensement des stations radioélectriques sur tout le territoire national et procéder au marquage des sites ; (vii) Acquérir un système d'ingénierie du spectre ; (ix) Mettre à jour les assignations du service aéronautique dans le fichier international de référence et (x) Finaliser les procédures d'obtention des titres de propriété des sites de l'AIGF.

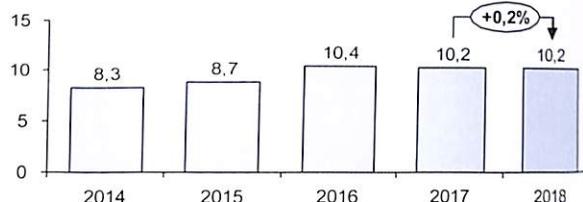
FAITS MARQUANTS

- Mise à jour du TANARES et son suivi ;
- Autorisation d'implantation des stations et sites radioélectriques sur le territoire national ;
- Surveillance de l'exposition de la population aux champs électromagnétiques par une campagne nationale de mesures des rayonnements non ionisants ;
- Enregistrement de nouveaux permissionnaires ;
- Assainissement du spectre par le contrôle de conformité des sites et des installations radioélectriques ;
- Mise à jour des assignations des stations du service aéronautique ;
- Mise en place de l'Association des Gestionnaires de Fréquences Africains (AGFA)
- Mise en œuvre des éléments de base du projet SGCAS ;
- Préparation de la Conférence Mondiale des radiocommunications 2019 (CMR-19) ;
- Régularisation des titres fonciers et suivi des litiges fonciers.

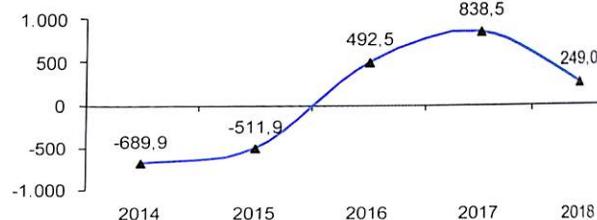
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|-----|
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 100 |

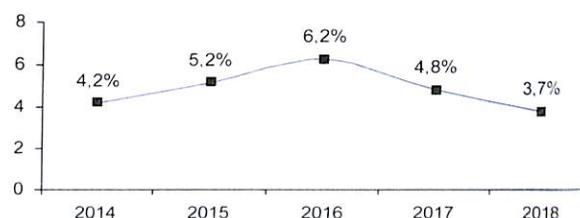
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en millions FCFA)



RATIO DETTE FIN. /BILAN (%)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 21 mars 2012

Capital social 500 millions FCFA

Capitaux propres 114,83 milliards FCFA (+49%)

Part de l'État 100%

CA 25,1 milliards FCFA (21%)

Résultat Net - 7,7 milliards FCFA (+32%)

PCA KONE Lassina

DG SORO-KIPEYA Jean Euloge

Adm. MPMBPE DJENI Isabelle

Adm. MEF FOFANA Epse Touré
Na Mafingue

Filiales VITIB (6,89%)

Créée par le décret n°2012-949 du 26 septembre 2012 suite à la réforme intervenue dans le secteur par l'ordonnance 2012-293 du 21 mars 2012 relative aux Télécommunications et aux TIC, l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications/TIC (ANSUT) a pour principales missions : (i) l'élaboration des cahiers de charges des Programmes de Service Universel des Télécommunications/TIC (PSUTTIC) ; (ii) la mise en œuvre des PSUTTIC pour le compte de l'État ; (iii) le financement des PSUTTIC ; (iv) la gestion des opérations d'investissement financées par l'État dans le domaine des Télécommunications/TIC.

En 2018, l'ANSUT s'est attelée à réaliser ses missions en se focalisant sur les projets majeurs que sont le Backbone National, le programme « 1 Citoyen 1 Ordinateur » et la maturité numérique.

A fin décembre 2018, la situation financière de l'ANSUT est caractérisée par :

- une augmentation de 13,979 milliards FCFA des produits d'exploitation pour se situer à 33,697 milliards FCFA en 2018. Cette hausse s'explique essentiellement par les revenus locatifs de la place de la république et du Postel 2001 d'un montant de 6,094 milliards FCFA, la subvention de 6 milliards FCFA octroyée par l'État de Côte d'Ivoire et les reprise de provisions ;
- une hausse de 6,899 milliards FCFA des charges d'exploitation, s'établissant à 32,908 milliards FCFA. Cette croissance est imputable aux services extérieurs et aux autres charges qui augmentent respectivement de 6,911 milliards FCFA et de 1,495 milliards FCFA.

Il en découle un résultat d'exploitation bénéficiaire de 790 millions FCFA contre un déficit de 5,694 milliards FCFA en 2017.

Par ailleurs, le résultat financier est déficitaire de 6,568 milliards FCFA contre un déficit de 5,527 milliards FCFA en 2017. Le résultat HAO est déficitaire de 1,866 milliards FCFA en raison de la provision sur l'exploitation du CDMA faite par Orange Côte d'Ivoire.

En définitive, après l'impôt sur le résultat de 35 millions FCFA, les activités de l'ANSUT se sont soldées par un résultat net déficitaire de 7,680 milliards FCFA en 2018 contre un déficit de 11,169 milliards FCFA en 2017.

A fin décembre 2018, les impôts et taxes dus s'élèvent à 288 millions FCFA contre 290 millions FCFA en 2017.

Pour l'exercice 2019, la société envisage de mener plusieurs actions, à savoir : l'allègement du service de la dette et la digitalisation de l'Agence.

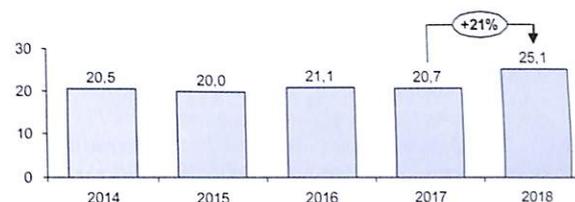
FAITS MARQUANTS

- Tirage à hauteur de 27,936 milliards FCFA sur la « facilité 2015 » portant le total de fonds mobilisés à 100 milliards FCFA ;
- Signature de la convention de crédit avec l'AFD pour un montant de 72,15 milliards FCFA en vue de la restructuration de la dette globale de l'agence ;
- Report des échéances de remboursement de l'emprunt HUAWEI-Eximbank à mars 2025 ;
- Signature d'un contrat de performance avec l'État de Côte d'Ivoire ;
- Lancement des activités du Comité de Suivi et Evaluation du contrat de performance entre l'ANSUT et l'État de Côte d'Ivoire ;
- Modification de la méthode de comptabilisation de l'immeuble Postel 2001 dans les livres de l'ANSUT.

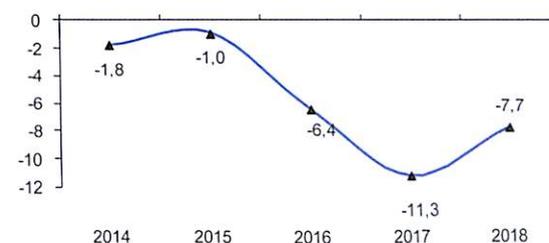
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|-----|
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 100 |

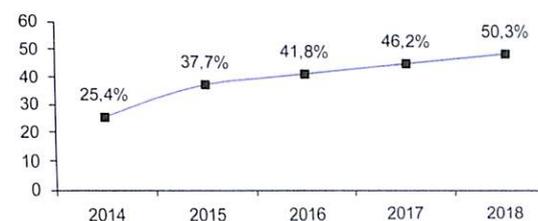
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en millions FCFA)



RATIO DETTE FIN. / BILAN (%)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 13 Mars 1996
Capital social 6 milliards FCFA
Capitaux propres 386,10 milliards FCFA (+26,57%)
Part de l'État 15,03%
CA 479,10 milliards FCFA (-11%)
Résultat Net 22,58 milliards FCFA (-64,72%)
Dividendes 10 milliards FCFA
Dividendes nets État 1,278 milliard FCFA

PCA METTLING Bruno
DG MAMADOU Bamba
Adm. MPMBPE TAI Fabrice
Adm. MENP APETE André Augustin
Effectif 1596 (-7,77%)

Filiales et Participations Orange Libéria (100%), Orange Burkina Faso (50%), OCIP (100%), Afrimarket (6,48%), TELENUM (49%), Côte d'Ivoire Câbles (40%), Groupement Orange Service (22,65%), OMCI (99,99%), VITIB (2%), SICABLE (1,28%), RASCOM (10,08%), CANAL+CI (5%), SEDACI (13,40%)

Orange Côte d'Ivoire est un opérateur de téléphonie mobile, devenu un opérateur de téléphonie fixe et mobile depuis sa fusion absorption avec la société Côte d'Ivoire Télécom le 1^{er} juillet 2016. Sa mission est l'établissement de réseaux et la fourniture de services de télécommunications en Côte d'Ivoire.

Durant l'année 2018, l'Assemblée Générale Mixte, tenue le 4 décembre, a approuvé l'augmentation du capital à 6 027 millions FCFA avec une participation de l'État qui devrait passer à 14,95%, après accomplissement des formalités notariales.

Au niveau de la performance opérationnelle, on note une faible croissance du parc Mobile de 1%, en raison du nombre important des SIMs non identifiées ayant fait objet de purge.

A fin décembre 2018, la situation financière de la société Orange CI est caractérisée par :

- **une détérioration des activités commerciales, avec un chiffre d'affaires qui passe de 538 336 millions FCFA en 2017 à 479 099 millions FCFA** soit une baisse de 11%. Cette baisse s'explique par les purges des SIMs non identifiées à la suite de l'identification et par la baisse continue du revenu de la voix mobile qui s'établit à -23 000 millions FCFA par rapport à 2017 ;
- **un résultat d'exploitation bénéficiaire de 57 143 millions FCFA**, contre un bénéfice de 106 748 millions FCFA en 2017, soit un recul de **46,47%** ;
- **une détérioration de l'activité financière**, avec un résultat financier déficitaire de 10 926 millions FCFA, contre un déficit de 7 043 millions FCFA en 2017, soit une baisse de 3 881 millions FCFA, du fait des intérêts financiers supportés dans le cadre des prêts souscrits auprès d'ASB et du Pool bancaire, se rapportant à l'acquisition des filiales en 2016 ;
- **une dégradation du résultat HAO** qui passe de -3 980 millions FCFA en 2017 à -6 010 millions FCFA.

En définitive, la société a dégagé **un résultat net bénéficiaire de 22 578 millions FCFA** contre 64 000 millions FCFA en 2017, soit une baisse de 64,72%. Quant aux impôts dus à l'État par Orange Côte d'Ivoire, ils s'élevaient à 63 373 millions FCFA en 2018, (dont 45 744 millions FCFA d'impôts et taxes d'exploitation et 17 629 millions FCFA d'impôt sur le résultat) contre 84 703 millions FCFA en 2017, (dont 52 979 millions FCFA d'impôts et taxes d'exploitation et 31 725 millions FCFA d'impôt sur le résultat).

Pour l'exercice 2019, l'objectif majeur est d'être le leader du marché dans les segments à forte valeur ajoutée avec une croissance intelligente dans les autres domaines, en mettant l'accent sur la rentabilité, soutenue par :

- (i) un moteur de go-to-market robuste et une qualité de service incontestée;
- (ii) une organisation agile, innovante et engagée sur la transformation ;
- (iii) des capacités digitales distinctives et une référence en technologie.

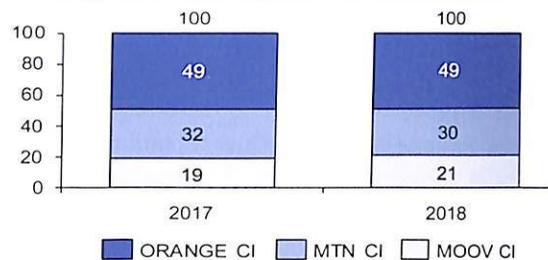
FAITS MARQUANTS

- Bascule de l'activité de distribution du mobile money, sur l'entité Orange Money Côte d'Ivoire (OMCI) ;
- Environnement de télécommunication en décroissance pour la première fois ;
- Identification des abonnés avec près de 3 millions de SIM non identifiées ayant fait l'objet de purge,
- Incendie du site RP dû à un sabotage avec un impact global évalué à 9,5 milliards FCFA ;
- Modernisation et extension du réseau d'accès mobile et du système d'information.

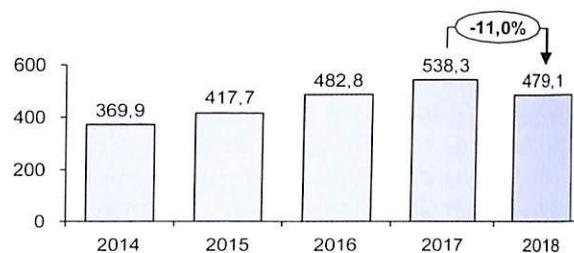
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|--------------------------------|-------|
| ATLAS COUNTRIES SUPPORT | 58,65 |
| FRANCE CABLES RADIO-CI | 15,80 |
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 15,03 |
| SIFCOM | 10,35 |
| EMPLOYÉS ET EX-EMPLOYÉS DE CIT | 0,17 |

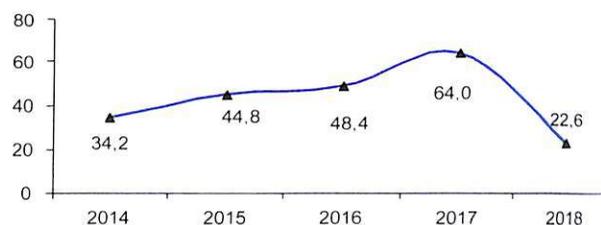
PARTS DE MARCHÉ EN POURCENTAGE



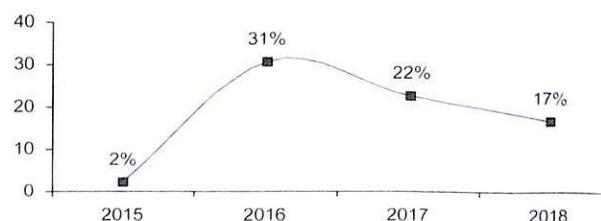
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Mds FCFA)



RATIO DETTE FIN. /BILAN (%)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 25 juillet 2013

Capital social 1 milliard FCFA

Capitaux propres 1,3 milliard FCFA (-5,12%)

Part de l'État 35%

CA 11,6 milliards FCFA (-1,2%)

Résultat Net 101 millions FCFA (-41,10%)

PCA GOMEZ Oscar David Pinéda

DG KONE Ibrahima

Adm. SNDI SORO Nongolougo

Adm MPMBPE Salifou OUEDRAOGO

QUIPUX Afrique S.A est une société de droit ivoirien qui s'affirme à travers le développement de solutions technologiques appliquées aux systèmes de transports terrestres. QUIPUX Afrique est une filiale de QUIPUX Innova qui a mis en place plus de 50 projets dans le monde. L'un des produits de QUIPUX Afrique adaptés aux réalités socio-économiques de la Côte d'Ivoire, est le Centre de Gestion Intégrée (CGI) du Ministère des Transports. Le CGI a pour mission d'intégrer les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour résoudre les problèmes du secteur des transports en Côte d'Ivoire grâce à la coordination des forces interinstitutionnelles en télécommunication et informatique, à la création d'espaces d'innovation et à l'utilisation de plateformes convergentes d'éducation. Le CGI facilite et sécurise toutes les démarches relatives aux transports terrestres en Côte d'Ivoire.

À fin 2018, la situation financière de la société QUIPUX est caractérisée par :

- une baisse de 0,99% des produits d'exploitation qui se sont établis à 11 654 millions FCFA. Cette légère diminution s'explique par la réduction de 145 millions FCFA du chiffre d'affaires (-1,23%) ;
- une diminution de 0,52% des charges d'exploitation passant à 11 220 millions FCFA en 2018. Cette baisse est essentiellement expliquée par la diminution des dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations (-247 millions FCFA).

Le résultat d'exploitation dégagé en 2018 est donc bénéficiaire de 433 millions FCFA, contre 496 millions FCFA en 2017. Par ailleurs, le résultat financier est déficitaire de 257 millions FCFA, contre un déficit de 294 millions FCFA en 2017. Le résultat hors activités ordinaires a, quant à lui, connu une dégradation en passant de 8 millions FCFA en 2017 à un déficit de 16 millions FCFA.

En définitive, après le paiement de l'impôt sur le résultat d'un montant de 60 millions FCFA, la société a dégagé un **résultat net bénéficiaire de 101 millions FCFA**, contre 171 millions FCFA en 2017.

À fin 2018, la dette fiscale et sociale de la société a connu une baisse de 10,28% pour se fixer à 672 millions FCFA contre 749 millions FCFA en 2017.

Aux titres des perspectives pour l'exercice 2019, QUIPUX Afrique envisage la mise en œuvre des projets suivants :

- projet Application Mobile Embarqué dans les véhicules de la police des transports ;
- projet pilote ITS Abidjan en prélude au registre des infractions ;
- projet de site web internet et intranet pour une communication institutionnelle efficace ;
- projet de Plateforme de E-learning pour l'école de QUIPUX Afrique.

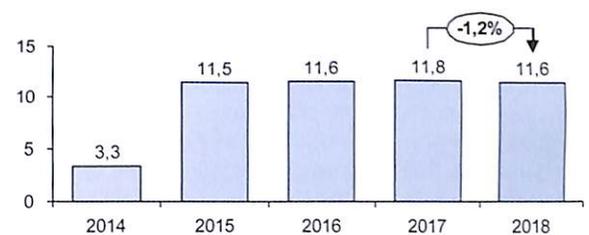
FAITS MARQUANTS

- Obtention de l'audit de certification à la nouvelle version ISO 9001 : 2015 ;
- Audit de certification ARTCI / ISO 27001 version 2013 : élaboration des procédures et mise à niveau du système de l'information en cours ;
- Financement et mise en œuvre de la phase pilote du projet STI à travers le déploiement d'une infrastructure logicielle et physique installée sur la voie publique.

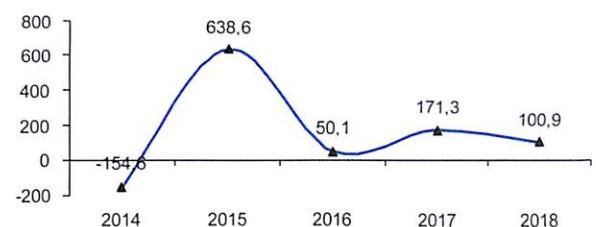
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|---------------|-------|
| QUIPUX INNOVA | 65,00 |
| SNDI | 35,00 |

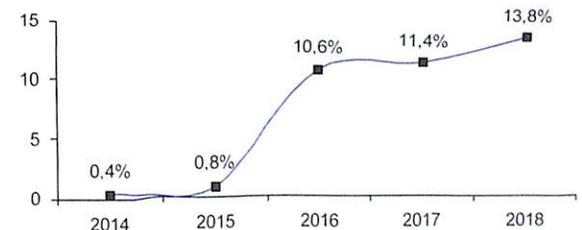
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Mds FCFA)



RATIO DETTE FIN. /BILAN (%)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 10 mars 1999
Capital social 200 millions FCFA
Capitaux propres 3,0 milliards FCFA (+ 12,84%)
Part de l'État 100%
CA 7,8 milliards FCFA (- 8,63%)
Résultat Net 347 millions FCFA (-18,34%)

Subventions (Expl. Invest.) 00 FCFA
PCA et Adm Primature NIAMKEY Paul Kodjo
DG SORO Nongolougo
Adm. MPMBPE DIABA A. Roger
Filiales QUIPUX (35%)

Depuis 1999, année de sa création, la SNDI propose une offre de services intégrés, composée de neuf (9) grands domaines d'activités stratégiques et d'expertise métier. L'exercice 2018 marque la deuxième année de la mise en œuvre du Plan Stratégique 2017-2020 de la SNDI, découlant du PND 2016-2020 du Gouvernement.

A fin décembre 2018, la situation financière de la SNDI est caractérisée par :

- **une baisse de 2,51% des produits d'exploitation** pour s'établir à 8 479 millions FCFA en raison de la diminution de 740 millions FCFA du chiffre d'affaires et l'absence de « transfert des charges d'exploitation » qui était de 116 millions FCFA en 2017 ;
- **une baisse de 0,84% des charges d'exploitation pour se situer à 7,977 milliards FCFA.** Cette baisse s'explique par les diminutions constatées sur les postes suivants : variation de stocks de marchandises, autres achats, services extérieurs et charges du personnel.

Il en résulte un résultat d'exploitation bénéficiaire de 502 millions FCFA au 31 décembre 2018 contre 653 millions FCFA en 2017.

Par ailleurs, le résultat financier est déficitaire de 10 millions FCFA, contre un déficit de 54 millions FCFA en 2017.

En définitive, après l'impôt sur le résultat de 145 millions FCFA la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 347 millions FCFA contre un bénéfice de 424 millions FCFA en 2017.

Quant aux impôts et taxes, ils s'élèvent à 676 millions FCFA contre 106 millions FCFA en 2017. Par ailleurs, les dettes fiscales et sociales de la SNDI se situent à 4 596 millions FCFA contre 13 713 millions FCFA en 2017, suite à la compensation de 11 308 millions FCFA entre les créances en souffrance détenues par la SNDI sur l'État et la dette fiscale.

Les principales perspectives envisagées en termes d'amélioration de la gouvernance de la SNDI sont les suivantes :

- continuer la mise en œuvre des activités du Comité d'Audit et de Gestion des Risques et du comité de Sécurité Informatique, conformément à leurs attributions ;
- sensibiliser sur l'utilisation effective des nouvelles procédures administratives, financière et techniques de la société ;
- lancer la certification ISO9001 version 2015 ;
- mettre en œuvre la comptabilité analytique dans le courant de l'exercice 2019 pour renforcer l'action du Contrôle de Gestion ;
- exécuter, sauf cas de force majeure, toutes recommandations pour la bonne gouvernance issues de la mission de l'exercice 2018 des Commissaires aux Comptes ;
- procéder à la fixation des objectifs annuels à chaque membre du personnel et évaluer en fin d'année les performances individuelles.

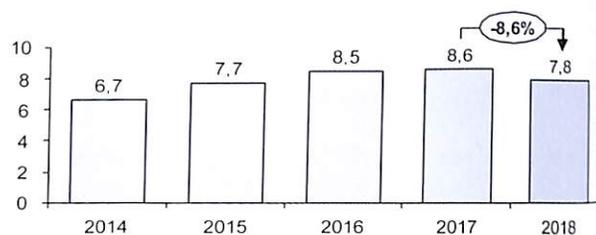
FAITS MARQUANTS

- Compensation entre la SNDI et la Direction Générale des Impôts d'une partie des créances en souffrances détenues par la SNDI sur l'État et la dette fiscale pour un montant de 11 309 millions FCFA ;
- Renforcement des capacités de 186 fonctionnaires et Agents de l'Administration décentralisée et déconcentrée de la Région du TONKPI à Man à l'usage adéquat des outils informatiques de base.

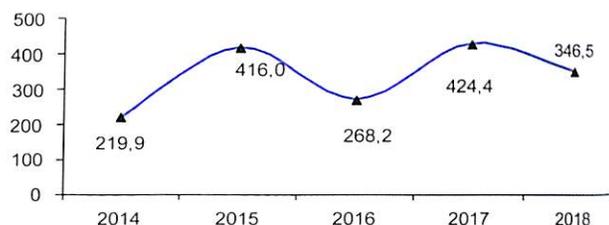
RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés (%)
ETAT DE COTE D'IVOIRE 100,00

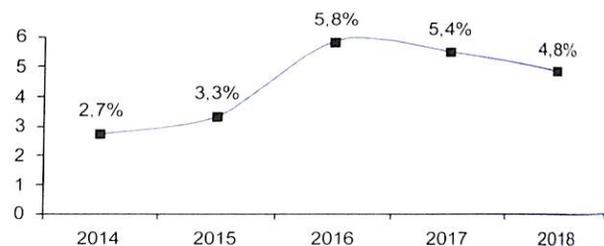
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Millions FCFA)



RÉSULTAT NET (en Millions FCFA)



RATIO DETTE FIN. / BILAN (%)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 30 août 2004
Capital social 2,2 milliards FCFA
Capitaux propres - 1 553 millions FCFA
Part de l'État 27,50%
CA 911 millions FCFA
Résultat Net 456 millions FCFA

Subv. d'exploitation 900 millions FCFA

PCA MESSE WOI Alphonse

DG PANGO Philippe

Adm. MPMBPE DOUMBIA Thiékoro

Adm. MENP YED M Anikpo

Le Village des Technologies de l'Information et de la Biotechnologie (VITIB) est une société anonyme à participation financière publique minoritaire au capital de 2 176 millions FCFA, avec une participation publique totale de 27,50%. Il a pour mission, l'aménagement des sites, la construction d'infrastructures immobilières, techniques et technologiques, l'exploitation et la promotion de la Zone Franche.

A fin décembre 2018, la situation financière du VITIB est caractérisée par :

- une baisse de 16,93% des activités commerciales (chiffre d'affaires) pour s'établir à 911 millions FCFA. Cette baisse s'explique par un abandon de chiffre d'affaires d'un montant de 68 millions FCFA consenti à l'ANSUT, la non facturation du droit de concession d'un montant de 60 millions FCFA à l'opérateur télécom et la fin de l'activité d'hôtellerie a un montant de 170 millions FCFA ;
- une diminution de 33,48% des produits d'exploitation pour se situer à 1 319 millions FCFA, due essentiellement à la baisse de 186 millions FCFA du chiffre d'affaires et 421 millions FCFA des « reprises de provisions » ;
- une diminution de 441 millions FCFA des charges d'exploitation pour se fixer à 1 464 millions FCFA. Cette baisse s'explique essentiellement par une diminution de 413 millions FCFA des « dotations aux amortissements » s'établissant à 76 millions FCFA.

Il en résulte un résultat d'exploitation déficitaire de 139 millions FCFA contre un bénéfice de 78 millions FCFA en 2017.

En définitive après le résultat financier de -33 millions FCFA, la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 456 millions FCFA, grâce à la prescription de certaines dettes fiscales (reprise de 628 millions FCFA). Quant aux impôts et taxes, ils s'élèvent à 3,2 millions FCFA contre 3,4 millions FCFA en 2017. La dette fiscale de la société est évaluée à 1 170 millions FCFA contre 1 695 millions FCFA en 2017.

Au niveau de la performance opérationnelle, huit (8) nouvelles entreprises ont été agréées, faisant évoluer le parc technologique du VITIB à 37 entreprises en 2018.

Pour l'exercice 2019, VITIB envisage mener plusieurs actions :

- reconstituer les fonds propres de l'entreprise afin de satisfaire aux exigences de conformité d'avec l'OHADA ;
- réécrire la Loi de la ZBTIC afin de la rendre encore plus compétitive ;
- finaliser l'exécution des accords de prêt BOAD, BIDC et Exim Bank de l'Inde, avec la remise des clefs d'un nouvel hôtel d'entreprise ;
- rentabiliser tous les projets financés par le prêt Exim Bank de l'Inde ;
- finaliser l'étude portant sur la rédaction d'un nouveau Business Plan de l'entreprise.

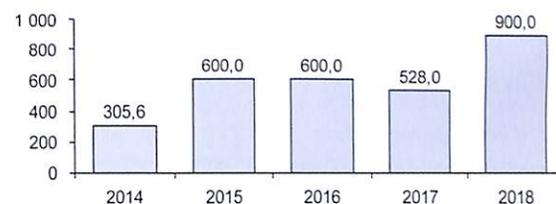
FAITS MARQUANTS

- Réduction des dettes fiscales de l'entreprise de 628 millions FCFA en raison de prescription frappant ces dettes fiscales, conformément aux règles en vigueur ;
- Premier appel à manifestation d'intérêt pour la recherche de partenaires investisseurs en vue de la construction et l'exploitation d'infrastructures prévues au plan de masse de la ZBTIC ;
- Cinq (5) entreprises ont été notifiées de leur éligibilité à la ZBTIC au cours de l'exercice, cependant, elles ne se sont pas encore installées de manière effective ;
- Réduction de la dette cumulée de l'entreprise.

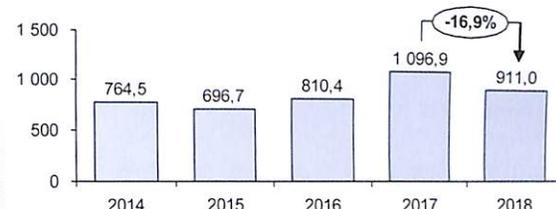
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|------|
| PRESTIGE TELECOM | 20,7 |
| NSIA | 13,8 |
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 8,3 |
| MTN COTE D'IVOIRE | 7,6 |
| ANSUT | 6,9 |
| CNDI | 6,9 |

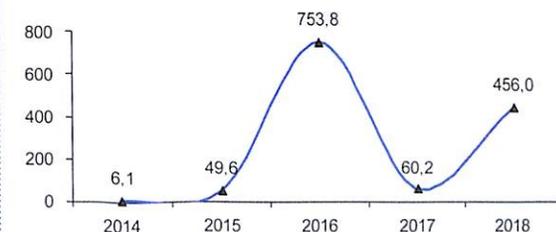
SUBVENTION D'EXPLOITATION (en Millions FCFA)



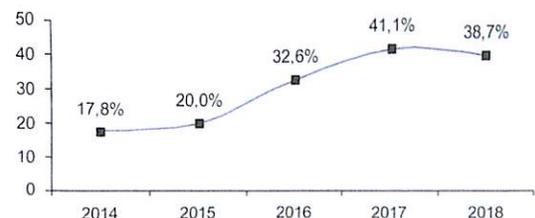
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Millions FCFA)



RÉSULTAT NET (en Millions FCFA)



RATIO DETTE FIN. / BILAN (%)



INFORMATIONS
GÉNÉRALES

| | |
|-------------------------|-----------------------------|
| Date de création | 30 avril 2013 |
| Capital social | 100 millions FCFA |
| Capitaux propres | 11,3 milliards FCFA (+3,5%) |
| Part de l'État | 8% |
| CA | 33,7 milliards FCFA (+8,6%) |
| Résultat Net | 11,2 milliards FCFA (+3,6%) |

| | |
|--------------------|--------------------|
| PCA | Didier REYMOND |
| DG | MANOUAN Guy Serge |
| Adm. MPMBPE | KADIO Albert Louis |
| Adm. MCIPME | FADIGA Kaladji |
| Effectif | 142 (-2,1%) |

Société anonyme, dont le capital social est détenu à hauteur de 8% par l'État de Côte d'Ivoire, **Webb Fontaine Côte d'Ivoire (WFCI)** est spécialisée dans le déploiement de plateformes intégrées de Guichet Unique de Commerce Extérieur (GUCE) et de solutions complètes d'automatisation des procédures commerciales. Elle intervient également, dans la mise en place de solutions d'analyse de la valeur et de la classification des marchandises. La société bénéficie de deux (2) conventions de concessions de cinq (5) ans, signées avec l'État de CI, depuis 2013, à savoir ; le Ruling Center (RC) et le Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) qui arrivent à leurs termes le 30 juin 2019.

À fin 2018, la situation financière de la société WFCI est caractérisée par :

- **une amélioration des activités commerciales** : le chiffre d'affaires est passé de 31 069 millions FCFA en 2017 à 33 739 millions FCFA en 2018, soit une augmentation de 2 670 millions FCFA, représentant une hausse 8,60% ;

- **une augmentation de 1 718 millions FCFA des charges d'exploitation** : celles-ci sont passées de 18 775 millions FCFA en 2017 à 20 493 millions FCFA en 2018, soit une hausse de 9,15%, due essentiellement à l'augmentation de 1 245 millions FCFA des services extérieurs.

Le résultat d'exploitation qui en découle est bénéficiaire de 14 670 millions FCFA, contre 12 571 millions FCFA en 2017.

Au niveau de l'activité financière, le résultat financier est déficitaire de 809 millions FCFA, contre un déficit de 110 millions FCFA en 2017.

En définitive, après la prise en compte des impôts sur le résultat de 2 658 millions FCFA, **le résultat net est bénéficiaire de 11 211 millions FCFA**, soit une hausse de 3,57% par rapport à 2017.

Aux titres des perspectives, le Conseil des Ministres du 12 juin 2019 a adopté une communication relative aux modalités de reprise par l'État de Côte d'Ivoire, du GUCE, pour lequel le contrat de concession avec la société WEBB FONTAINE Group FZ-LLC est arrivé à son terme le 30 juin 2019.

Aussi, le Conseil a décidé de confier la gestion, l'exploitation et le développement du GUCE à une nouvelle société dénommée « GUCE Côte d'Ivoire SA » avec une prise de participation financière de l'État à hauteur de 70% et de WEBB FONTAINE Group FZ-LLC à hauteur 30%.

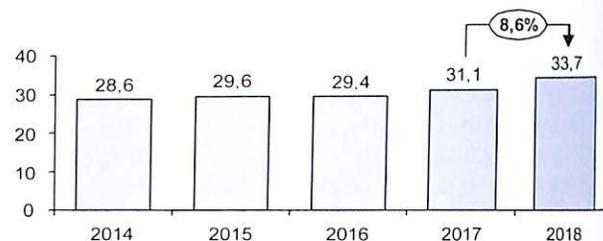
FAITS MARQUANTS

- Processus de transfert de compétences de WFCI à la douane, prévu par le Ruling Center est entré dans sa seconde phase active ;
- Officialisation de la mise en service du module e-voyage qui concerne les demandes d'entrées et de sorties de navires ;
- Certification confirmée pour le GUCE en version ISO 9001 : 2015 et celle du Ruling center a été certifiée à nouveau.

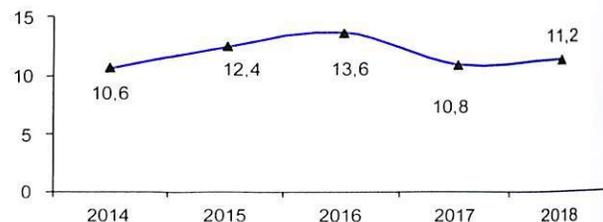
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|-------|
| W.F. GROUP LTD | 91,96 |
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 8,00 |
| AUTRES | 0,04 |

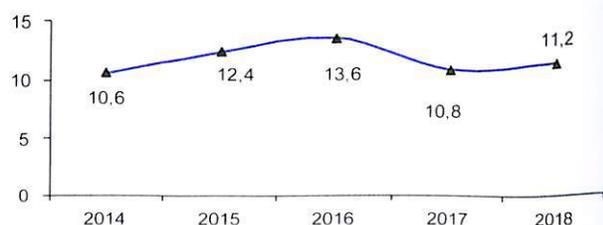
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Mds FCFA)

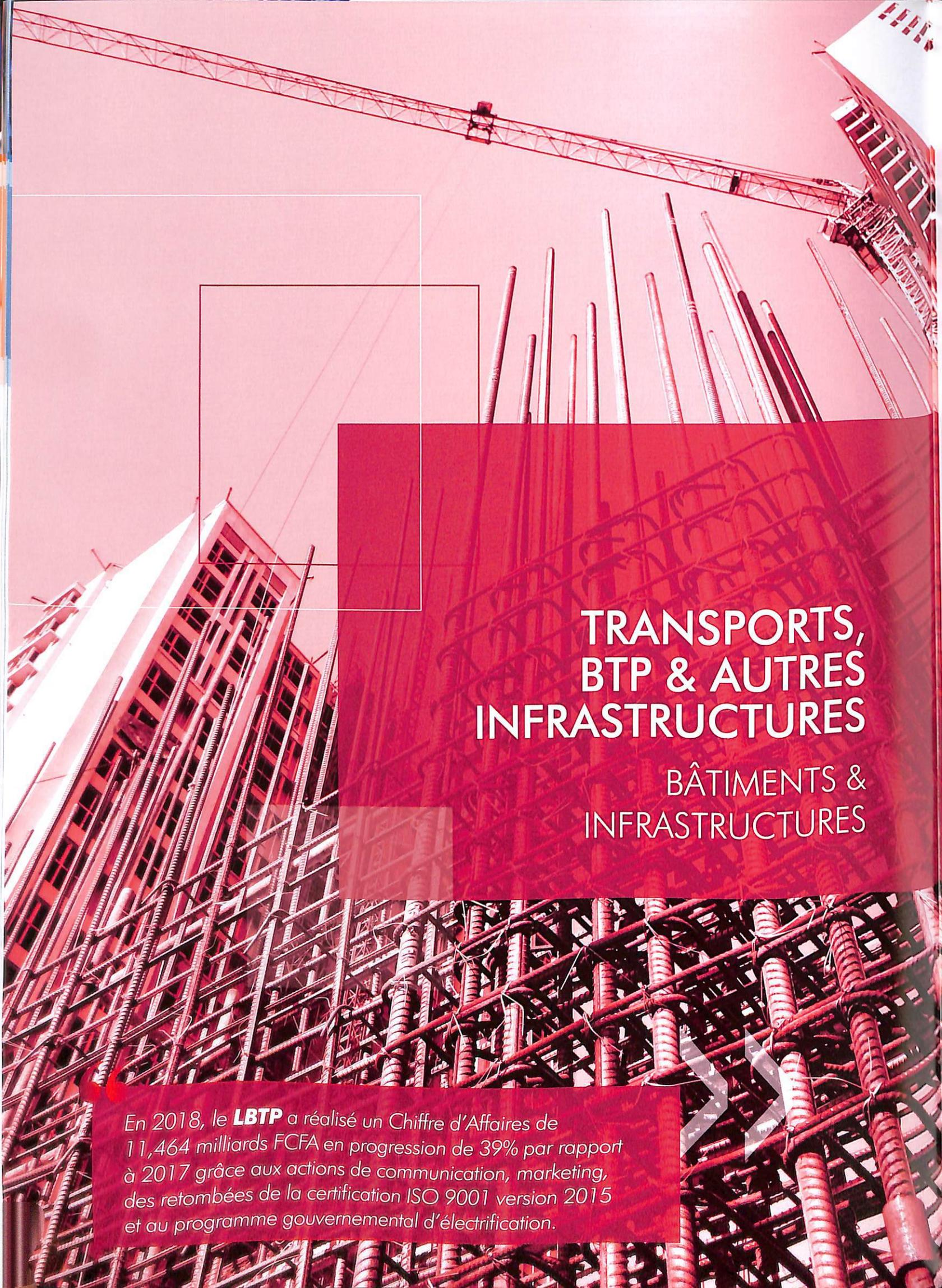


RATIO DETTE FIN. / BILAN (%)





DGPE
DIRECTION GENERALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT



TRANSPORTS, BTP & AUTRES INFRASTRUCTURES

BÂTIMENTS &
INFRASTRUCTURES

En 2018, le **LBTP** a réalisé un Chiffre d'Affaires de 11,464 milliards FCFA en progression de 39% par rapport à 2017 grâce aux actions de communication, marketing, des retombées de la certification ISO 9001 version 2015 et au programme gouvernemental d'électrification.

« CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT NET EN FORTE CROISSANCE »

Depuis 2012, la Côte d'Ivoire a renoué avec une croissance forte et soutenue, caractérisée par un taux moyen d'environ 8%, dans un environnement macro-économique stable. Cette situation est impulsée, d'une part, par la mise en œuvre des réformes structurelles de grande ampleur depuis 2011 et d'autre part, par l'exécution des activités du Plan National de Développement (PND).

Le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) et des autres infrastructures (Infrastructures commerciales et industrielles) constitue un acteur majeur dans cette relance économique.

En effet, depuis quelques années, ce secteur connaît un essor considérable, au regard des grands chantiers observés, en termes de constructions d'infrastructures (routières et industrielles) et de grands ouvrages (ponts, écoles, logements, etc.). Partant de la satisfaction individuelle au bénéfice collectif, ce secteur participe efficacement au développement économique national et augure de bonnes perspectives.

Pour l'exercice 2018, les entreprises publiques du secteur BTP et autres infrastructures, ont évolué dans un environnement assez favorable au développement de leurs activités.

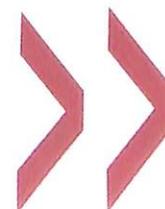
Ainsi, malgré une régression des activités observée au niveau de la Société Ivoirienne de Construction et de Gestion Immobilière (SICOGI) et de la Société Nationale des Travaux (SONITRA), l'activité commerciale du sous-secteur BTP composé de l'Agence de Gestion Foncière (AGEF), du Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics (LBTP), de la Société Ivoirienne de Construction et de Gestion Immobilière (SICOGI) et la Société Nationale des Travaux (SONITRA), s'est traduite par un accroissement de 29,66% de leur chiffre d'affaires cumulé, passant de 25,464 milliards FCFA en 2017 à 33,016 milliards FCFA en 2018. Cette situation résulte principalement, l'aménagement foncier de l'opération GOLF IV) et le LBTP (+3,211 milliards FCFA, obtenus grâce aux actions de communication, marketing, des retombées de la certification ISO 9001 version 2015 et au programme gouvernemental d'électrification).

Concernant les performances financières, nonobstant la perte nette subie par la SICOGI, le résultat net du secteur s'est amélioré de 45%. Celui-ci est passé de 255,41 millions FCFA en 2017 à 370,66 millions FCFA, soit une augmentation de 115,24 millions FCFA. Cette situation est essentiellement due au bénéfice généré par le LBTP de 1,106 milliard FCFA contre 703,556 millions FCFA en 2017, représentant une hausse de 402,84 millions FCFA, soit un taux de 57,26%.

S'agissant du sous-secteur infrastructures industrielles et commerciales, constitué du Fonds de Développement des Infrastructures Industrielles (FODI), de la Société de Gestion du Grand Marché de Treichville (SGMT) et la Société d'Exploitation du Marché de Gros de Bouaké (SEMGB), l'essentiel des activités a consisté :

- **pour le FODI** : à la collecte des redevances des terrains industriels, les paiements des dépenses relatives aux travaux de réhabilitation des zones industrielles de Yopougon, à la création de la nouvelle zone industrielle située au PK 24 ;
- **pour la SEMGB** : à la redynamisation du Marché de Gros de Bouaké par l'accroissement des redevances variables ;
- **pour la SGMT** : aux encaissements des commerçants exerçant sur le marché et à la recherche de ressources additionnelles.

Le chiffre d'affaires cumulé, réalisé par ces sociétés, est en légère baisse de 4,35%, s'établissant à 1,390 milliards FCFA, contre 1,453 milliards FCFA. Toutefois, leur résultat net consolidé est bénéficiaire de 552,06 millions FCFA, contre une perte nette de 197,25 millions FCFA, subie par lesdites sociétés en 2017, soit un écart favorable de 749,32 millions FCFA, obtenu grâce au bond qualitatif réalisé par la SEMGB (+ 672,85 millions FCFA, dû essentiellement à l'abandon, dans le cadre de la restructuration de cette société, des créances fiscales par l'État, d'un montant de 491 millions FCFA).



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 6 mai 1999
Capital social 400 millions FCFA
Capitaux propres 5,4 milliards FCFA (+11%)
Part de l'État 57,15%
CA 12,5 milliards FCFA (+134,8%)
Résultat Net 520 millions FCFA (-32%)

Subvention d'exploitation 143 millions FCFA
PCA DANHO Pierre Nandjui
DG COULIBALY Lamine
Adm. MPMBPE SANOGO Bassirima
Adm Min de la Construction DJOMAN Henri

L'Agence de Gestion Foncière (AGEF) est une société à participation financière publique majoritaire ayant pour missions principales : (i) la constitution de réserves foncières pour son propre compte et celui de l'État, (ii) la vente des terrains aménagés, sécurisés et viabilisés, (iii) la vente de parcelles brutes, (iv) l'ingénierie foncière.

Au 31 décembre 2018, les réserves foncières constituées par l'AGEF, pour le compte de l'État, représentent une superficie totale de 1 042,6 ha, d'une valeur de 31,873 milliards FCFA. Le montant total payé, au titre de la constitution de ces réserves foncières, s'élève à 8,959 milliards FCFA, soit un reste à payer de 22,94 milliards FCFA.

L'exercice 2018 de l'AGEF a été marqué par une hausse de 135% du chiffre d'affaires pour se situer à 12,464 milliards FCFA, due à la comparaison du déstockage de 7,962 milliards FCFA effectué sur la même opération, les produits d'exploitation se sont fixés à un montant de 3,778 milliards FCFA, contre 5,889 milliards FCFA en 2017, soit une baisse de 36%.

S'agissant des charges d'exploitation, elles ont été exécutées à hauteur de 3,844 milliards de FCFA, contre 4,788 milliards FCFA en 2017. Ainsi, le résultat d'exploitation dégagé par la société est déficitaire de 66,82 millions FCFA, contre un bénéfice de 1,1 milliard FCFA en 2017.

La prise en compte du résultat financier d'un montant de 825,32 millions FCFA, obtenu grâce à la reprise partielle de provisions pour perte de marchés sur l'opération Golf IV a entraîné un résultat net bénéficiaire de 520 millions FCFA contre 762 millions FCFA réalisé en 2017.

Par ailleurs, les dettes financières de la société sont en hausse de 34%, s'établissant à 9,250 milliards FCFA, contre 6,878 milliards FCFA en 2017. Quant aux autres dettes, constituées des droits coutumiers à payer auprès des propriétaires terriens, elles connaissent une hausse de 213%, s'établissant à un montant de 137,554 milliards FCFA.

Les recettes des impôts, passent de 375,93 millions FCFA en 2017 à 1,140 milliard FCFA (dont 759 millions FCFA d'impôts et taxes et 382 millions FCFA d'impôt BIC) en 2018. Cette croissance s'explique essentiellement par un redressement fiscal de 600 millions FCFA, sur la période 2015-2017.

En perspectives, l'AGEF compte initier trois (3) projets d'aménagement sur des parcelles de 20 hectares à Korhogo, de 21,37 hectares à Abengourou et de 22,62 hectares à Bingerville-M'batto Bouaké.

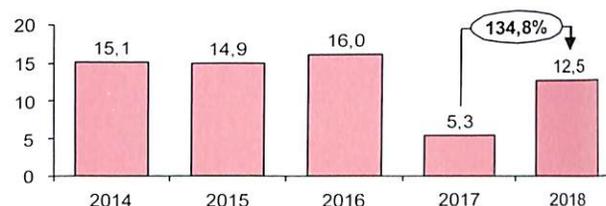
FAITS MARQUANTS

- Règlement total des dépenses directes liées à l'opération BLANCHON BINGERVILLE d'une superficie de 10 ha.

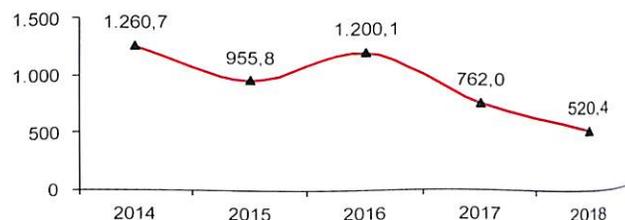
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|-------|
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 35,09 |
| SICOGI | 18,05 |
| SIPIM | 10,03 |
| CGRAE | 7,02 |
| SATCHIAU | 5,76 |
| SCI LES ROSIERS | 5,76 |
| BATIM | 5,76 |
| HABITAT POUR TOUS | 5,76 |
| SAHAM-EX COLINA | 5,76 |
| SCI LES LAURIERS | 0,5 |
| IAU | 0,5 |

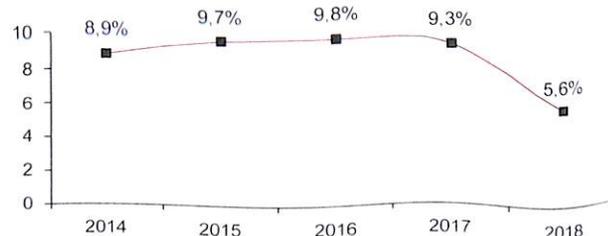
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Millions FCFA)



RATIO DETTE FIN. /BILAN (%)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 22 octobre 2014

Capital social 10 millions FCFA

Capitaux propres 73,96 millions FCFA (+70%)

Part de l'État 100%

CA 548 millions FCFA (-9%)

Résultat Net 30 millions FCFA

PCA GNIZAKO Bouabré Antoine

DG BLEY Felix

Adm. MMG BOMBO Mathurin

Adm. MPMBPE TAHI Fabrice

Dans le souci de faciliter l'implantation des entreprises industrielles en Côte d'Ivoire et de faire de celle-ci, le poumon industriel de la sous-région, l'État a créé, par Ordonnance n°2014-633 du 22 octobre 2014, le **Fonds de Développement des Infrastructures Industrielles (FODI)**. Cette société d'État a pour missions principales de mobiliser les ressources et de procéder au règlement des dépenses relatives aux opérations et activités liées aux infrastructures industrielles. Pour financer ses activités, le FODI a essentiellement recours aux ressources provenant des redevances d'occupation des terrains industriels et aux emprunts auprès des établissements financiers.

Les ressources collectées au cours de l'exercice 2018, se chiffrent à un montant de 13,720 milliards FCFA contre 12,395 milliards FCFA en 2017. Ces redevances ont été affectées à hauteur de 95% (soit 12,382 milliards FCFA) au financement des Opérations (travaux, purge des droits coutumiers et remboursement de la dette) du FODI et à hauteur 4% (soit 548 millions FCFA) au financement du budget de fonctionnement de la société.

En octobre 2018, le FODI a obtenu un accord de prêt de 83,5 milliards FCFA, destinée à la restructuration du prêt existant (facilité 2015), la réhabilitation des zones de Yopougon et de Vridi, de l'aménagement de la zone Yopougon PK 24, la réalisation des travaux d'aménagement à l'intérieur du pays, etc... Ainsi, un seul tirage de 27,5 milliards FCFA a été effectué au dernier trimestre 2018 et a servi au remboursement de l'encours de l'ancienne facilité. Au 31 décembre 2018, le total des dettes financières se chiffre à 55,86 milliards FCFA. Au titre des charges, le FODI a effectué des paiements pour la réhabilitation de la zone industrielle de Yopougon, la réhabilitation de Koumassi et l'aménagement de la nouvelle zone industrielle d'Akoupé-Zeudji PK-24 pour des montants respectifs de 243 millions FCFA, 199 millions FCFA et 3,123 milliards FCFA, soit un montant cumulé de 3,565 milliards FCFA contre 14,075 milliards FCFA en 2017. Additionné aux règlements antérieurs de 30,776 milliards FCFA, le total des paiements se chiffre à un montant de 34,341 milliards FCFA, pour un marché total de 38,408 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 89%.

Le résultat net dégagé par la société en 2018 est bénéficiaire de 30,40 millions FCFA contre un résultat net déficitaire de 6,75 millions FCFA en 2017. Ce résultat bénéficiaire est consécutif à la baisse de 179 millions FCFA du poste de charges « autres charges » pour se situer à 24 millions FCFA en 2018. Les recettes d'impôts sont en hausse de 10%, pour s'établir à 21,75 millions FCFA (dont 14,22 millions FCFA d'impôts et taxes et **7,5 millions FCFA** d'impôt BIC) en 2018.

En perspectives, le FODI vise, principalement, à consolider l'assiette des redevables et engager les travaux d'infrastructures. Ainsi, la société entend (i) mettre en exploitation des applications informatiques pour la gestion de la redevance, des purges et des décomptes et poursuivre la dématérialisation des paiements, (ii) développer un système d'information intégré (ERP) CEPICI-AGEDI-FODI, de la demande à l'attribution de lot et de la gestion de la redevance et (iii) organiser des journées de promotion des zones industrielles.

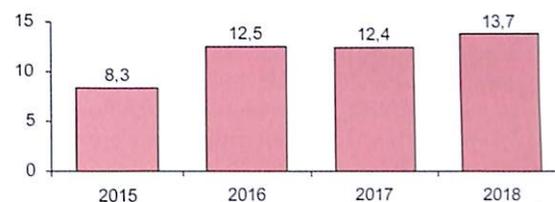
FAITS MARQUANTS

- Hausse de 11% des ressources relatives aux redevances industrielles ;
- Obtention en octobre 2018 d'un accord de crédit portant sur le montant de 83,5 milliards FCFA ;
- Tirage de 27,5 milliards FCFA, destiné au rachat de l'encours résiduel de la Facilité 2015.

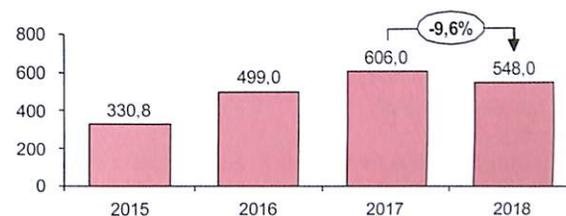
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|--------|
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 100,00 |

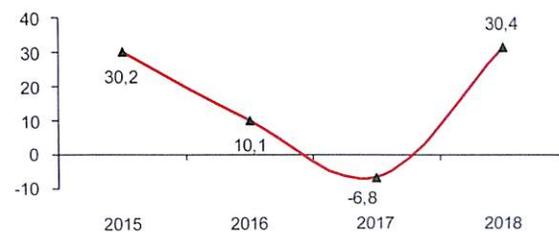
REDEVANCES D'OCCUPATION DES TERRAINS INDUSTRIELS (en Mds FCFA)



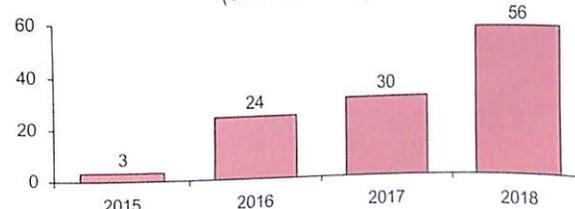
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTATS NET (en Millions FCFA)



DETTES FINANCIÈRES (en Mds FCFA)





INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 02 décembre 1978

Capital social 1 milliards FCFA

Part de l'État 95,20%

Capitaux propres 5 773 millions FCFA (23,70%)

CA 11 532 millions FCFA (38,59%)

Résultat Net 1 106 millions FCFA (57,2%)

PCA BITTY Kokora Daniel

DG KOUASSI Jean-Claude

Adm. MPMBPE AHUELIE Manouan

Adm. MIE EKPINI Gilbert

Dans le but d'accompagner l'État et les Opérateurs Economiques du secteur privé, dans la réalisation d'infrastructures viables, de qualité et durables dans les secteurs du BTP et de l'énergie, le **Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics (LBTP)** a été créé en 1978. Ainsi, ses activités demeurent orientées vers les études de sols, les études énergétiques, le contrôle des travaux et l'expertise technique dans le domaine des matériaux de construction.

En 2018, les activités de la société ont connu une tendance à la hausse. En effet, hormis le département « Contrôle Industriel et Economie d'Énergie (DCIE) » qui a eu un taux de réalisation de chiffre d'affaires de 83,16%, les autres départements, à savoir « SECUREL (DS) », « génie civil (DGC) » et « recherche, formation et qualité (DRFQ) », ont réalisé des chiffres d'affaires à des taux respectifs de 144%, 114% et 165% par rapport aux prévisions budgétaires.

Avec un taux de réalisation global de 127%, le chiffre d'affaires s'établit à 11,464 milliards FCFA, dont 7,38 milliards FCFA pour le compte du secteur privé, soit 64,38% et 4,083 milliards FCFA pour le compte de l'État et ses démembrements, soit 35,62%. Ce chiffre d'affaires a augmenté de 3,211 milliards FCFA, par rapport à celui de l'exercice 2017 soit une progression de 38,59%, résultant des actions de communication et marketing, des retombées de la certification ISO 2009 version 2015 et du programme gouvernemental d'électrification.

Suivant la même tendance, les charges d'exploitation se sont établies à 10,209 milliards FCFA, contre 7,472 milliards FCFA en 2017. Cette hausse est due aux charges induites par la croissance du volume des activités. Ainsi, le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 1,508 milliards FCFA, contre 1,046 milliards FCFA en 2017.

En définitive, **le résultat net s'établit à un bénéfice de 1,106 milliards FCFA, contre un bénéfice de 703,56 millions FCFA en 2017.** En raison des bénéfices successifs enregistrés, les capitaux propres du LBTP sont en croissance continue depuis plusieurs années. Ceux-ci s'élèvent à 5,773 milliards FCFA, contre 4,667 milliards FCFA en 2017, soit une hausse de 23,7%. En ce qui concerne les impôts dus, ils s'établissent à 4,455 milliards FCFA, contre 3,424 milliards FCFA en 2017.

En perspectives, le LBTP vise plusieurs objectifs à savoir : (i) la mise en œuvre de la convention entre le LBTP et le Ministère du Commerce relative à la vérification des matériaux de construction, (ii) la signature de la convention de recherche entre le LBTP et l'AGEROUTE en collaboration avec le FER, (iii) la réouverture des délégations SECUREL de Bouna, Boundiali, Daoukro et Duokoué et la signature du contrat de performance avec l'État de Côte d'Ivoire.

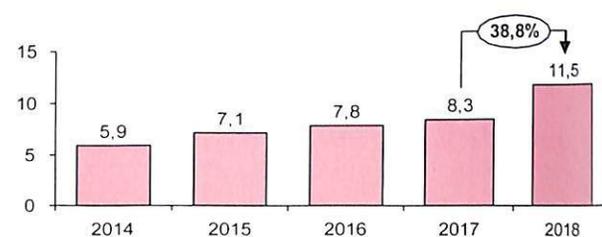
FAITS MARQUANTS

- Investissement sur fonds propres à hauteur de 2,807 milliards FCFA ;
- Février 2018 : Migration à la version 2015 de la Norme ISO 9001 version 2008 ;
- Forte croissance du volume d'activités.

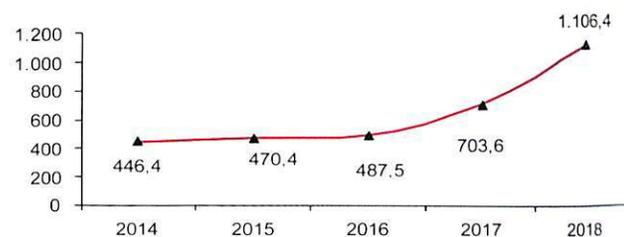
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|--------------------|-------|
| ETAT-COTE D'IVOIRE | 95,20 |
| SIPE | 2 |
| CEBTP | 1 |
| CETE-APAVE | 1 |
| ORIGNY-SERVICE | 0,50 |
| PERSONNEL LBTP | 0,30 |

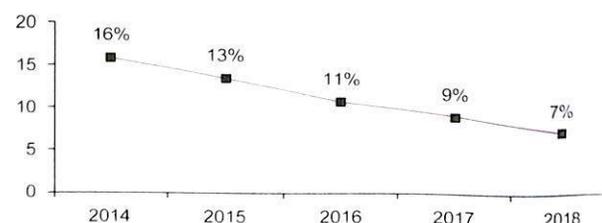
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Millions FCFA)



RATIO DETTE FIN. / BILAN (%)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 02 octobre 1997

Capital social 100 millions FCFA

Capitaux propres -550 millions FCFA

Part de l'État 10%

CA 306 millions FCFA (+9,29%)

Résultat Net 448,72 millions FCFA

PCA OUATTARA Souleymane

DG OUATTARA Souleymane

Adm. MPMBPE Col. KOUASSI Haccandy

Adm. MCIPME SAUHI Raymond

Créée en 1997, la **Société d'Exploitation du Marché de Gros de Bouaké (SEMGB)** est une société à participation financière publique minoritaire qui a pour rôle de servir de plateforme logistique et de commercialisation des produits vivriers et agroalimentaires en Côte d'Ivoire et dans la sous-région.

L'année 2018 a été marquée par une relance et une redynamisation des activités de la société à travers la mise en œuvre du plan de restructuration de celle-ci. Ainsi, **l'on enregistre un chiffre d'affaires en hausse de 9,29% pour s'établir à 306 millions FCFA**. Cette hausse s'explique par l'augmentation du volume de produits agricoles (la noix de cajou, les céréales et l'igname) transitant par la SEMGB.

Celles-ci sont passées de 134 041 Tonnes en 2017 à 206 949 Tonnes.

S'agissant des charges d'exploitation, elles ont été exécutées à hauteur de 407 millions FCFA contre 594,82 millions FCFA en 2017, soit une baisse de 31,55%, induisant un résultat d'exploitation déficitaire de 101,49 millions FCFA.

Toutefois, en raison des produits HAO d'un montant de 559 millions FCFA (essentiellement constitués de l'abandon des dettes fiscales de 490 millions FCFA par l'État de Côte d'Ivoire), **le résultat net est ressorti bénéficiaire de 448,72 millions FCFA, contre un déficit de 224 millions FCFA en 2017.**

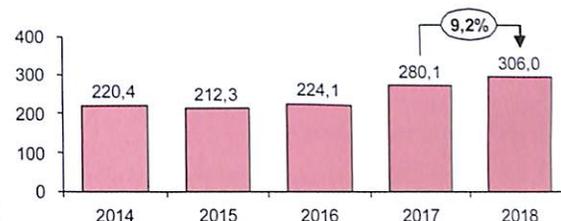
Ce résultat a permis l'amélioration de 44% des capitaux propres qui s'établissent à -550 millions FCFA contre -990 millions FCFA en 2017.

En termes de perspectives, la SEMGB envisage (i) poursuivre la mise en œuvre du plan de restructuration, (ii) mettre en conformité les installations électriques de la SEMGB et (iii) acquérir des ponts neufs avec tous les accessoires y compris.

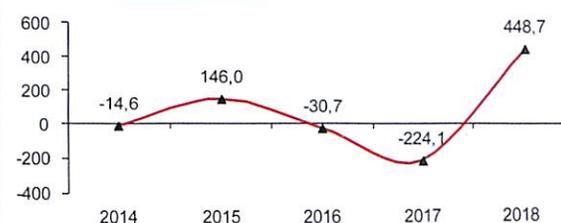
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|------|
| CCI | 51 |
| COMMUNE DE BOUAKÉ | 20 |
| ENTREPRISES | 13,5 |
| ÉTAT DE CÔTE D'IVOIRE | 10 |
| ASSOCIATION | 5 |

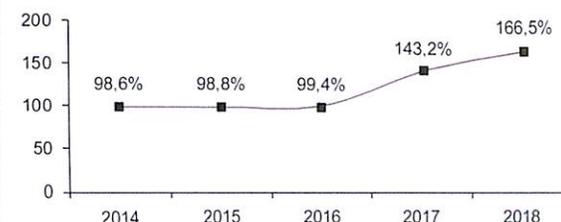
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Millions FCFA)



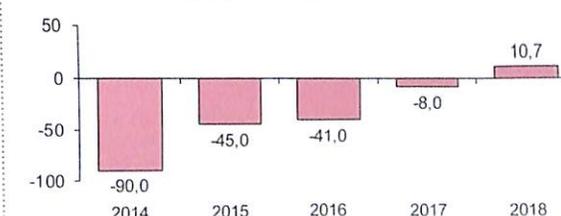
RÉSULTAT NET (en Millions FCFA)



RATIO DETTE FIN. /BILAN (%)



EBE (en Millions FCFA)



FAITS MARQUANTS

- Adoption du plan de restructuration de la SEMGB par le Gouvernement le 29 mars 2018 ;
- Abandon de créances fiscales par l'État d'un montant de 491 millions FCFA, le 26 octobre 2018 dans le cadre de la restructuration de la société.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 2003

Capital social 250 millions FCFA

Capital propres -1 033 milliard FCFA (-35.39%)

Part de l'État 85,76%

CA 536 millions FCFA (-5.57%)

Résultat Net 72,95 millions FCFA (+116,92%)

PCA BOUAKE Fofana

DG KOFFI André

Adm. SICOI BOUAKE Fofana et AHOUA Carlton

Adm. MPMBPE OUATTARA Sié

Créée en 2003 par la Mairie de Treichville et la SICOI, la **Société de Gestion du Grand Marché de Treichville (SGMT)** est une société à participation financière publique majoritaire dont les principales missions sont l'exploitation et l'entretien du nouveau marché, née d'une convention « Build Own Operate and Transfer (BOOT) », signée entre les deux actionnaires.

Cette convention détermine le cadre juridique et contractuel de l'opération de reconstruction, d'exploitation et du transfert de propriété du nouveau marché de Treichville et prend fin en 2021.

L'exercice 2018 de la SGMT a été marqué par une légère hausse du taux d'occupation des emplacements (box, étals, parking, espace publicitaire) qui est passé de 81% en 2017 à 82,82%. Toutefois, **le chiffre d'affaires réalisé est en baisse de 5,57%, s'établissant à 536 millions FCFA**. Cette baisse est consécutive au reclassement des recettes issues de la refacturation de l'électricité d'un montant de 46,78 millions FCFA, du poste « produits accessoires », au poste « autres produits ».

Les produits d'exploitation réalisés sont en hausse de 22,93% pour s'établir à 952,19 millions FCFA, en raison des reprises d'amortissements, provisions et dépréciation d'un montant de 343 millions FCFA. Quant aux charges d'exploitation, elles sont en hausse de 8,32% pour s'établir à 1,162 milliard FCFA en 2018.

Ainsi, le résultat d'exploitation dégagé, **ressort déficitaire de 210,14 millions FCFA contre un déficit 299,23 millions FCFA en 2017**, soit une amélioration de 89,15 millions FCFA. Il convient de faire remarquer que la SGMT réalise, depuis plusieurs années (huit (8) ans), un résultat d'exploitation négatif dû au niveau relativement élevé des Amortissements.

Après le résultat HAO bénéficiaire de 286,22 millions FCFA, obtenu grâce à la reprise de la subvention d'investissement à hauteur de 291,95 millions FCFA, **le résultat net est bénéficiaire de 72,95 millions FCFA contre un bénéfice de 33,6 millions FCFA en 2017**.

En ce qui concerne les recettes d'impôts, elles sont en baisse de 18,38%, passant de 21,82 millions FCFA en 2017 à 17,81 millions FCFA (dont 14,81 millions FCFA d'impôts et taxes et 3 millions FCFA d'impôt BIC).

En termes de perspectives, la SGMT envisage (i) la révision de la convention signée par la SICOI/SGMT et la Mairie de Treichville, (ii) l'augmentation de l'assiette de recouvrement des clients, en portant le taux d'occupation à plus de 85% et (iii) de mettre l'accent sur le recouvrement des loyers tant au niveau des emplacements exploités et non exploités.

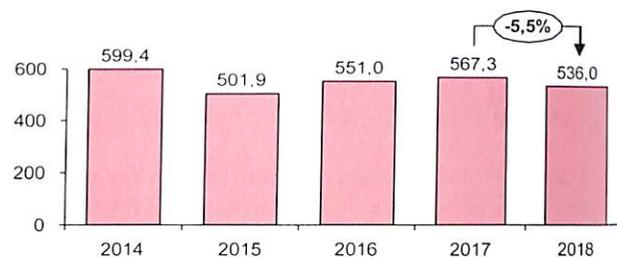
FAITS MARQUANTS

- Arrivée sur le marché, de 94 nouveaux commerçants, suite aux actions de proximité entreprises par la société ;
- Redressement fiscal issu de la vérification des comptes des exercices 2010 à 2012 d'un montant de 42,32 millions FCFA, contre 355 millions FCFA de prévu ;
- Notification d'un redressement fiscal des comptes des exercices 2015 à 2017 portant sur un montant de 354 millions FCFA dont 265 millions FCFA d'impôts fonciers.

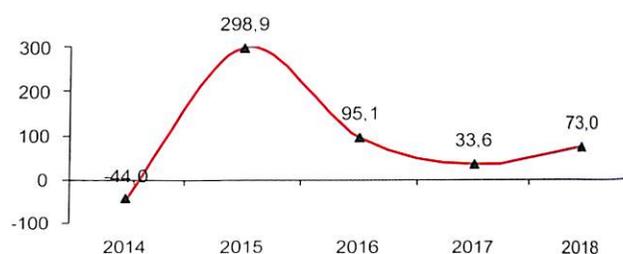
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|-------|
| SICOI | 90,00 |
| MAIRIE DE TREICHVILLE | 10,00 |

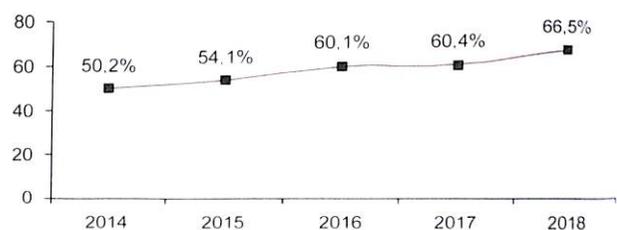
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Millions FCFA)



RÉSULTAT NET (en Millions FCFA)



RATIO DETTE FIN. /BILAN (%)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 22 mars 1962

Capital social 6,77 milliards FCFA

Capitaux propres 29,21 milliards FCFA (+2%)

Part de l'État 84,19%

CA 5,71 milliards FCFA (-34%)

Résultat Net -1,29 milliards FCFA (+26%)

Suvention d'expl. 2,74 milliards FCFA

PCA BAKAYOKO Ibrahim

DG BOUAKE Fofana

Adm. MPMBPE CISSE Makhèta

Adm. MCLAU KOALLA O. Célestin, DJIGBENOU Firmin, KOIDOU Djagoran Constant

Filiales SGMT (90%), AGEF (18%)

La Société Ivoirienne de Construction et de Gestion Immobilière (SICOGI) est une société à participation financière publique majoritaire, créée en 1962 pour l'amélioration et le développement de l'habitat urbain et rural en Côte d'Ivoire. Ses activités demeurent orientées vers les principaux métiers de l'industrie immobilière que sont la promotion immobilière, l'aménagement foncier, la maîtrise d'ouvrage déléguée et l'intermédiation immobilière.

En raison des difficultés rencontrées par la société depuis plusieurs années, un plan de restructuration financière a été adopté afin d'endiguer la tendance à l'affaiblissement des capacités opérationnelles et de gestion de la SICOGI, en vue d'amorcer son redressement par la reprise des chantiers. Toutefois, l'exercice 2018 a été marqué par le non démarrage aussi bien des anciens que des nouveaux programmes.

Ainsi, le chiffre d'affaires de la société, a connu une régression de 34% pour se situer à 5,71 milliards FCFA en 2018. Cette baisse est essentiellement due à la diminution de 2,73 milliards FCFA du poste « travaux et services vendus ». Comparativement aux prévisions d'un montant de 11,45 milliards FCFA, il ressort un taux d'exécution du chiffre d'affaires de 50%.

Par contre, le résultat d'exploitation, déficitaire de 1,99 milliard FCFA en 2017, s'est légèrement amélioré en 2018, pour s'établir à un déficit de 1,85 milliard FCFA. Cette situation s'explique d'une part, par l'appui financier de l'État (+2,61 milliards FCFA) », des « autres produits constitués essentiellement des avances clients de l'opération Espérance2 qui a fait l'objet de cession (+2,2 milliards FCFA) » et d'autre part, par la régression des postes de charges « autres achats (-2,9 milliards FCFA) » et « autres charges (-1,49 milliard FCFA) ». En définitive, après le résultat financier déficitaire de 214,17 millions FCFA et le résultat HAO d'un montant de 775 millions FCFA, le résultat net de la société ressort déficitaire de 1,29 milliard FCFA contre un déficit de 1,75 milliard FCFA en 2017. Cette légère amélioration est la conséquence des avantages fiscaux dont a bénéficié la société, caractérisés par l'abandon des dettes fiscales au 31 décembre 2017 d'un montant de 1,14 milliard FCFA.

A la fin de l'exercice 2018, les emprunts de la société se chiffrent à un montant de 16,905 milliards FCFA contre 13,879 milliards FCFA en 2017, soit une hausse de 22%, due essentiellement à la reprise par la SICOGI des découverts de 4 milliards FCFA contractés par le prestataire du programme AZITO. Cette opération a permis de régler les dépenses relatives aux travaux effectués par ledit prestataire. En ce qui concerne les impôts, ils sont en baisse de 11%, passant de 298,31 millions FCFA en 2017 à 264,22 millions FCFA en 2018.

En termes de perspectives, la SICOGI envisage (i) le renouvellement des systèmes de gestion, de comptabilité analytique et du schéma directeur informatique (ii) la mise en œuvre du plan social.

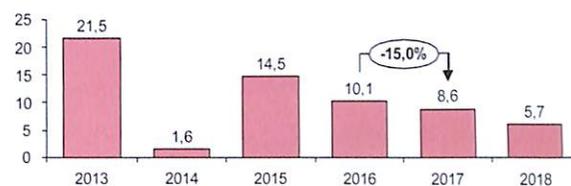
FAITS MARQUANTS

- Abandon des dettes fiscales, au 31 décembre 2017, d'un montant de 1,14 milliard FCFA ;
- Cession du programme espérance2 à l'entreprise URBANEA.

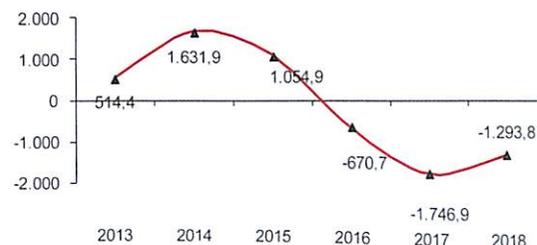
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|-------|
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 84,18 |
| CNPS | 11,26 |
| CDC PARTICIPATION | 2,98 |
| DISTRICT D'ABIDJAN | 0,53 |
| CHAMBRE DE COMMERCE | 0,20 |
| DIVERS ACTIONNAIRES | 0,85 |

CHIFFRE D'AFFAIRES (en Milliards FCFA)



RÉSULTAT NET (en Millions FCFA)



RATIO DETTE FIN. / BILAN (%)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

| | |
|-------------------------|-------------------------------|
| Date de création | 1963 |
| Capital social | 2,3 milliards FCFA |
| Capitaux propres | 1,49 milliard FCFA (+2,59%) |
| Part de l'État | 55% |
| CA | 3,31 milliards FCFA (+2,1%) |
| Résultat Net | 37,68 millions FCFA (-92,98%) |

| | |
|----------------------------------|------------------|
| PCA | HAÏDARA Mamadou |
| DG | KOLTUNOFF Daniel |
| Adm. MPMBPE | BAH Ezéchiel |
| Adm Min Infrac Economique | KONGO Beugré |
| Adm MBPE | COULIBALY Drissa |

Créée en 1963, la **Société Nationale Ivoirienne de Travaux (SONITRA)** est une société à participation financière publique majoritaire dont les principales missions sont : l'étude, la construction des bâtiments, des routes et toutes réalisations relatives au génie civil. Elle est le fruit d'un partenariat entre l'État ivoirien et l'État israélien représenté par la société SBI.

Au cours de l'exercice 2018, il a été noté un faible niveau d'exécution des projets de la SONITRA (moins de 50%). En effet, sur quatre (4) projets prévus, seulement deux (2) ont pu être exécutés partiellement. Il s'agit, notamment des travaux d'assainissement (eaux usées) de 60 000 logements situés à Songon et de la sous-traitance relative à l'aménagement et au bitumage de la route Blolequin-Toulepleu-Frontière du Libéria. Par ailleurs, la société a effectué des travaux d'urgence à N'douci.

Ainsi, **le chiffre d'affaires de la société a connu une légère hausse de 2,1% pour s'établir à 3,31 milliards FCFA**, contre 3,24 milliards FCFA en 2017. Comparativement aux prévisions d'un montant de 12 milliards FCFA, il ressort un taux de réalisation de 28%.

Quant aux produits d'exploitation, ils ont baissé de 38,72%, passant de 5,4 milliards FCFA à 3,31 milliards FCFA. De même, les charges d'exploitation ont connu une baisse de 42,2%, passant de 5,281 milliards FCFA à 3,052 milliards FCFA. Cette baisse est essentiellement due à une régression du poste « Autres charges », d'un montant de 1,47 milliards FCFA.

Il se dégage, ainsi, un résultat d'exploitation bénéficiaire de 257,22 millions FCFA, en hausse de 115,27% par rapport à 2017. **Quant au résultat net, il est également bénéficiaire de 37,68 millions FCFA, contre 536,47 millions FCFA en 2017.**

Ce résultat a permis d'améliorer les capitaux propres de 2,59%, passant à 1,489 milliards FCFA en 2018.

En ce qui concerne les impôts dus, ils sont en baisse de 18,81 millions FCFA, passant de 80,59 millions FCFA en 2017, à 61,78 millions FCFA (dont 43,06 millions FCFA d'impôts et taxes et 18,72 millions FCFA d'impôts BIC) en 2018. En perspectives, la SONITRA envisage la redynamisation de ses activités et la recherche de nouveaux marchés à travers une étroite collaboration avec l'État de Côte d'Ivoire.

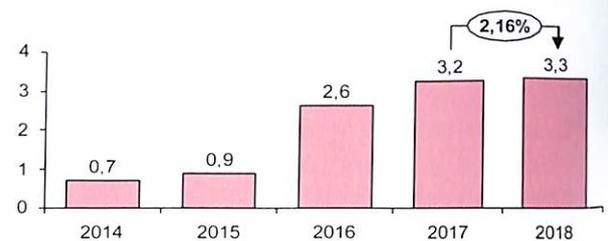
FAITS MARQUANTS

- Arrêt du processus de cession de 10% des participations de l'État dans le capital de la SONITRA à la SBI ;
- Nomination de Monsieur Jean-Baptiste GOMIS en qualité de PCA de la SONITRA en remplacement de Monsieur HAÏDARA Mamadou, le 24 octobre 2018.

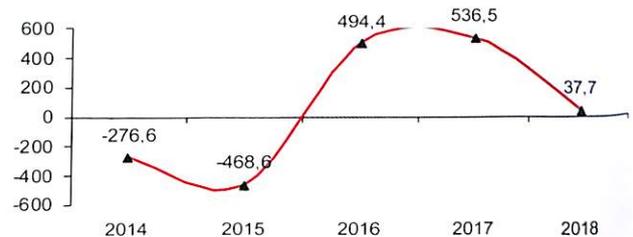
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|-------|
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 55,00 |
| SBI INTER HOLDING | 45,00 |

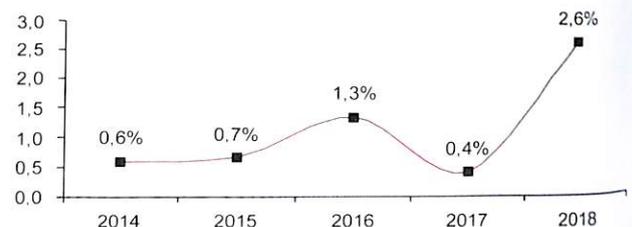
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



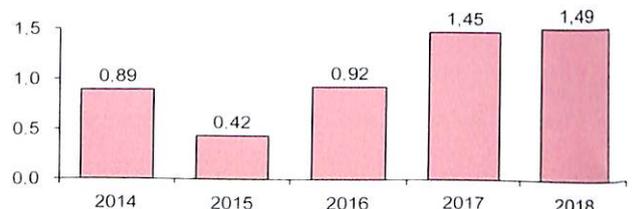
RÉSULTAT NET (en Millions FCFA)



RATIO DETTE FIN. / BILAN (%)



EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES





DGPE
DIRECTION GENERALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT



TRANSPORTS, BTP & AUTRES INFRASTRUCTURES

TRANSPORTS

“
En 2018, l'**AGERROUTE** a opéré plusieurs projets de construction, de réhabilitation, d'ouvrage ainsi que des programmes d'entretien routier d'un montant global de 3,79 milliards de FCFA.

« UN SECTEUR EN PLEIN ESSOR, RÉSULTAT NET PASSANT DE 13 MILLIARDS FCFA À 45,6 MILLIARDS FCFA... »

De 7% actuellement du PIB, l'État ivoirien entend hisser la part du secteur des transports à 9% en 2020. Cette volonté de l'État vise, en général, une amélioration des services des transports, par la réalisation d'importants projets d'infrastructures en matière de transport terrestre, aérien, ferroviaire et maritime. Les entreprises publiques du portefeuille de l'État constituent, à cet égard, un levier essentiel à la réalisation de cet objectif du Gouvernement. Ainsi, en 2018, pour le développement du sous-secteur transport terrestre, le portefeuille de projets d'investissement actifs suivi par l'AGEROUTE, d'un montant global de 1 182,5 milliards FCFA (+7% par rapport à 2017), a porté sur un total de 1 912 Km de routes, pour un taux d'avancement opérationnel global des travaux de 43%. Plusieurs projets ont été finalisés et de nouveaux chantiers ont été ouverts, notamment (i) la réhabilitation des routes Grand Bassam-Aboisso, Yamoussoukro-Daloa et (ii) la construction de 11 ouvrages métalliques dans le cadre du projet Réserves Pays Émergents. En outre, les activités d'entretien routier du FER ont porté sur un programme d'entretien routier d'un montant de 87,2 milliards FCFA. Quant aux projets ferroviaires, l'on note le démarrage effectif des travaux préparatoires à la ligne 1 du métro d'Abidjan, ainsi que la ratification, par l'Assemblée Nationale du Burkina Faso, de la Convention de Concession Révisée (CCR) qui prévoit des investissements de 262 milliards FCFA pour la réhabilitation du chemin de fer Abidjan-Kaya. S'agissant de la composante commercialisation routière le pont HKB, géré par la SOCOPRIM, a connu une hausse de 10% de son trafic moyen et celui de l'autoroute du nord Abidjan-Yamoussoukro, en hausse de 5%. L'exploitation du réseau ferroviaire (SITARAIL) s'est achevée par une amélioration de 17% du tonnage des matières premières et la SOTRA a transporté, avec un parc d'autobus moyen en ligne de 602 autobus, 129 millions de passagers, représentant une hausse de 50% par rapport à 2017. Au plan financier, les entreprises du portefeuille du secteur des transports terrestres ont réalisé un résultat net cumulé de 31,3 milliards FCFA contre 13,0 milliards FCFA en 2017. Les activités portuaires ont porté sur l'aménagement et la gestion du domaine portuaire pour concéder les activités d'exploitation de l'équipement portuaire à des opérateurs privés afin de simplifier les travaux de maintenance. Aussi, elles ont développé de vastes programmes d'investissement, basés sur des partenariats avec le secteur privé. Ainsi, le Port Autonome d'Abidjan, après avoir achevé l'élargissement du canal de Vridi, la construction du Terminal roulier (RORO) et le remblaiement de la baie de Vridi, s'attèle à la construction d'autres terminaux, notamment son deuxième terminal à conteneur. Au niveau du port de San-Pedro, plusieurs protocoles d'accord ont été signés pour le financement du programme d'extension et en dépit des retards accusés dans la structuration de certains projets, l'année 2019 verra le démarrage des travaux du Terminal Indus-

truelle Polyvalent (TIPS). Pour les autres projets d'infrastructures notamment (i) le déplacement et l'extension du terminal à Conteneurs, (ii) l'aménagement et exploitation d'un terminal polyvalent commercial (TPC), (iii) le remblayage et la viabilisation de 150 ha sur domaine portuaire, (iv) la construction et l'exploitation d'un terminal minéralier, les négociations sont toujours en cours. Par ailleurs, l'année 2018 a été caractérisée par une hausse du trafic global. En effet, le PAA et le PASP ont enregistré ensemble un trafic global de 28,3 millions Tonnes, contre 27,1 millions Tonnes en 2017, soit une hausse du trafic de 4,3%. En dépit de cette augmentation de trafic global, le chiffre d'affaires global a connu une baisse de 1,7%, s'établissant à 92,67 milliards FCFA en 2018. Toutefois, grâce à des efforts de maîtrise des charges, le résultat global des ports a presque doublé, passant de 11,79 milliards FCFA en 2017 à 22,8 milliards FCFA en 2018. Au niveau africain, les transporteurs aériens ont enregistré en 2018, conformément aux statistiques de l'Association du Transport Aérien International (IATA), une hausse du trafic de 6,5%, contre 6% en 2017. Ce résultat a été obtenu en dépit du contexte économique mitigé des plus grandes économies de la région, notamment celles du Nigéria et de l'Afrique du Sud. La capacité a augmenté de 4,4% et le coefficient d'occupation des sièges a gagné 1,4 point de pourcentage pour s'établir à 71%. Six (6) compagnies aériennes africaines figurent dans le top 100 des compagnies mondiales. Ce sont, dans l'ordre, Ethiopian Airlines (44ème), South African Airways (46ème), Air Mauritius (61ème), Air Seychelles (88ème), Kenya Airways (90ème) et Royal Air Maroc (93ème). Malgré tout, l'Afrique occupe la dernière place (6ème) du classement mondial, avec 2,1% du trafic passager mondial, soit 92 millions de passagers. En Côte d'Ivoire, le trafic aérien affiche une hausse en raison de la croissance de l'activité économique. En 2018, le secteur a enregistré un total de 2,26 millions de passagers transportés, contre 2,13 millions en 2017 et 37 643 mouvements aériens en 2018, contre 36 533 en 2017. Cette performance est portée par l'Aéroport d'Abidjan qui a enregistré 2,188 millions de passagers transportés en 2018, contre 2,069 millions en 2017, soit un taux de croissance de 5,75%. Toutefois, la Compagnie aérienne Air Côte d'Ivoire (ACI) a enregistré une baisse de 36 877 de ses passagers transportés en 2018, soit 5%, en raison du recul de 8% de l'activité du réseau régional. En revanche, s'agissant de l'activité sur le réseau domestique, elle observe une croissance de 27%, contre une baisse de 17% en 2017. De 2017 à 2018, le chiffre d'affaires consolidé du secteur aérien s'est accru de 1,07%, passant de 141,766 milliards FCFA à 143,287 milliards FCFA. Toutefois, le résultat net est déficitaire de 8,736 milliards FCFA, en raison de la perte de 13,764 milliards FCFA subie par ACI.





INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 12 mai 2012
Capital social 130 milliards FCFA (+106,4%)
Capitaux propres 50,697 milliards FCFA (+63,74%)
Part de l'État 57,54%
CA 105,21 milliards FCFA (-0,84%)
Résultat Net -13,76 milliards FCFA (-43,16%)

Subv.d'exploitation 2 milliards FCFA
PCA Général Abdoulaye COULIBALY
DG DECUREY Rene Louis
Adm Ministère des Transports SIDIBE Noumory
Adm. MPMBPE TAHI Fabrice
Effectif 666 (616 en 2017)

Société anonyme créée en 2012, **Air Côte d'Ivoire** demeure l'unique compagnie aérienne ivoirienne et dispose d'une flotte de dix (10) avions constitués d'une part, de quatre (4) Airbus A319 en location opérationnelle, deux (2) Airbus A320 en location financière, et d'autre part, de quatre (4) Bombardiers Q400 en location financière. La société opère à partir de l'Aéroport Félix Houphouët-Boigny son hub, à destination de dix-neuf (19) villes d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Son domaine d'activités comprend le transport de passagers, le fret, la maintenance et l'entretien des avions.

L'activité de la Compagnie en 2018 a été marquée par une baisse de 5% du trafic passagers dont le nombre s'établit à 771 594 passagers transportés, contre 808 471 passagers en 2017. Cela s'explique essentiellement par un recul de 8% de l'activité du réseau régional qui résulte, entre autres, de l'arrêt des vols à destination de Freetown et de la cession des vols de nuit de Dakar ainsi que ceux de jour de Cotonou à Air Sénégal.

En revanche, l'activité sur le réseau domestique observe une croissance de 27%, contre une baisse de 17% en 2017, en raison de l'augmentation des fréquences de vols hebdomadaires à destination des aéroports de San-Pedro (8 vols, contre 7 en 2017), Korhogo (6 vols, contre 5 en 2017) et Man (3 vols, contre 2 en 2017).

La baisse du trafic passager a eu une incidence négative de 0,84% sur le chiffre d'affaires qui s'établit à 105,207 milliards FCFA. Cette évolution de l'activité commerciale a conforté l'enlisement des résultats de la Compagnie dans le déficit. Ainsi, l'on note un résultat d'exploitation déficitaire de 12,658 milliards FCFA, contre un déficit de 10,254 milliards FCFA en 2017.

Quant au résultat net, il est passé d'un déficit de 9,615 milliards FCFA en 2017 à un déficit de 13,764 milliards FCFA. Ce repli est dû en partie à la hausse des autres achats de 3,908 milliards FCFA et à des frais financiers d'un montant de 3,53 milliards FCFA.

En dépit du résultat net déficitaire, un impôt sur le bénéfice de 85,88 millions FCFA est dû à l'État.

Pour améliorer ses performances et s'inscrire dans un horizon de rentabilité, la Compagnie entend mettre en œuvre un plan de compétitivité qui est en attente de validation en Conseil des Ministres. Ce plan prévoit, entre autres, une prise de participation de l'entreprise, jusqu'à 10% du capital, dans une dizaine d'entreprises réputées profitables comme AERIA, SERVAIR, NAS, etc. Air Côte d'Ivoire compte également négocier un nouveau cadre fiscal qui milite en faveur de la détaxation du kérosène ainsi que les conventions avec les sociétés de la plateforme aéroportuaire.

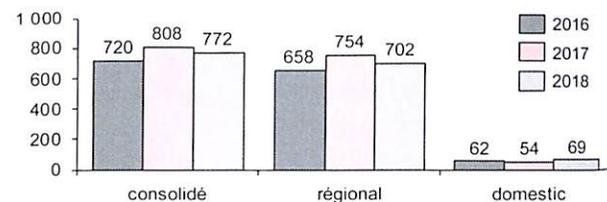
FAITS MARQUANTS

- Lancement de la route Cotonou-Libreville, le 10 avril 2018 avec 4 fréquences hebdomadaires ;
- Règlement à Airbus d'acomptes sur livraison relatifs aux 4ème et 5ème avions pour un montant de 12,4 millions USD ;
- Recours à un emprunt, auprès de la CITIBANK de 700 millions FCFA, pour le financement partiel des acomptes sur livraison d'avions en commande chez Airbus ;
- Entrée dans l'effectif de la première promotion de 14 pilotes et 18 techniciens Ab Initio ;
- Sortie de la flotte de l'A319 TU TST mis en sous-location en mode AMI.

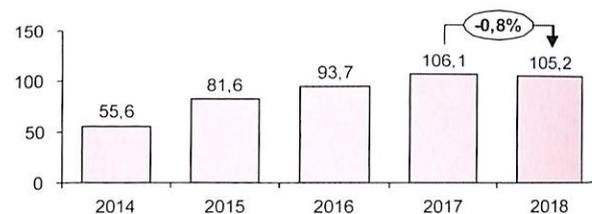
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|-------|
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 57,54 |
| GOLDENROD INVEST | 23,41 |
| AIR FRANCE FINANCE | 11,11 |
| BOAD | 7,94 |

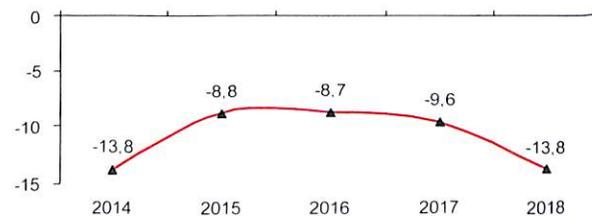
TRAFIC (en milliers)



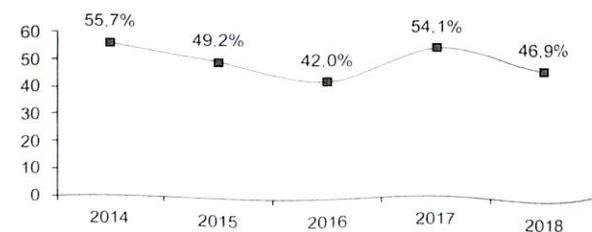
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)

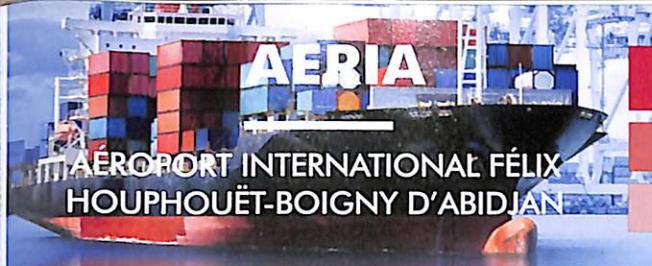


RÉSULTAT NET (en Millions FCFA)



RATIO DETTE FIN. /BILAN (%)





INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 15 mai 1996
Capital social 1,4 milliard FCFA
Part de l'État 10%
Capitaux propres 18,7 milliards FCFA (+27,9%)
CA 28,3 milliards FCFA (+6,0%)
Résultat Net 4,4 milliards FCFA (+35,9%)
Dividendes 500 millions FCFA

Dividendes nets État 42,5 millions FCFA
PCA Gal COULIBALY Abdoulaye
DG DARRIAU Giles
Adm. MPMBPE TRAORE Seydou
Adm. MT SIDIBE Noumory
Effectif 338 (43,8%)

Concessionnaire de l'Aéroport International Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan depuis mai 1996, la **Société AERIA** a pour mission, la modernisation et le développement dudit aéroport.

L'exercice 2018 a été marqué par une hausse de 5,75% du trafic, affichant 2,188 millions passagers, contre 2,069 millions en 2017. Cette performance commerciale a généré une hausse de 7,65% des redevances domaniales et de 91,35% des redevances commerciales.

Ainsi, **le chiffre d'affaires d'AERIA, essentiellement constitué de redevances, s'élève à un montant de 28,29 milliards FCFA** contre 26,69 milliards FCFA en 2017.

S'agissant des charges d'exploitation de l'entreprise, elles sont en hausse de 5%, passant de 22,1 milliards FCFA en 2017 à 23,22 milliards FCFA. En dépit de cette augmentation des charges, la performance commerciale enregistrée a permis de générer un résultat d'exploitation en hausse de 21,27% passant à 6,42 milliards FCFA en 2018.

Par conséquent, **le résultat net ressort bénéficiaire de 4,36 milliards FCFA, contre 3,21 milliards FCFA en 2017.**

AERIA a distribué aux actionnaires 500 millions FCFA de dividendes bruts, contre 283,6 millions FCFA en 2017. Le faible niveau des dividendes (11,46% du résultat net) s'explique par le respect des dispositions des conventions de crédit conclues avec PROPARGO, BICICI et BOAD. Au titre de la contribution au budget de l'État, la société a payé 42,5 millions FCFA de dividendes nets, contre 24,1 millions FCFA en 2017, et 2,28 milliards FCFA d'impôts, contre 1,879 milliard FCFA en 2017.

Les prévisions d'évolution du trafic de 2019 (5,7% en moyenne par an pour l'Afrique) sont estimées à 2,3 millions passagers, soit un taux de croissance de 5%. Cette perspective est confortée par le chiffre d'affaires de janvier 2019 qui devrait s'établir à 2,388 milliards FCFA, en hausse de 12% par rapport à celui de janvier 2018. De plus, la décision de la compagnie Air France de passer de 14 à 17 dessertes hebdomadaires sur la ligne Paris-Abidjan-Paris, à partir du 2 avril 2019, représentera un atout important pour la réalisation des objectifs de trafic. Le chiffre d'affaires attendu en 2019 s'élèverait à 29,192 milliards FCFA. Par ailleurs, au niveau des investissements, les grands travaux côté piste et les travaux d'extension de l'Aérogare Internationale à huit (8) millions de passagers, vont se poursuivre.

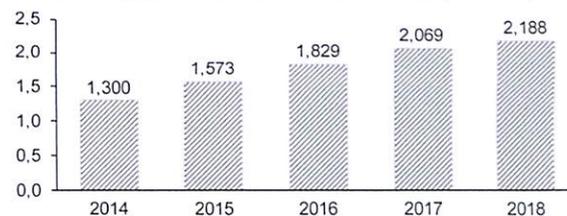
FAITS MARQUANTS

- Lancement du premier vol direct Abidjan-New York, le 12 mai 2018 ;
- Obtention du prix « Routes Marketing Award 2018 » dans la catégorie des aéroports de moins de 4 millions de passagers, lors du salon « Routes Africa » à Accra, du 13 au 17 juillet 2018 ;
- Organisation de la 27ème Assemblée Générale du Conseil International des aéroports (ACI-Afrique) à Abidjan du 13 au 19 octobre 2018 sur la sécurité et la sûreté ;
- Tirage du dernier prêt BICICI pour 5,1 milliards FCFA fin avril 2018.

RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|--------------------|------|
| SEGAP | 27,1 |
| EGIS AIRPORT | 21,5 |
| AFRIFAR | 12,2 |
| ETAT COTE D'IVOIRE | 10,0 |
| CCI CI | 4,5 |
| ASECNA | 2,3 |
| AUTRES PRIVES | 22,4 |

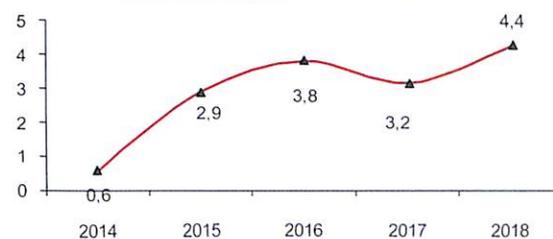
EVOLUTION DU TRAFIC PASSAGERS (en Mns)



CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Mds FCFA)



CAPACITÉ DE REMBOURSEMENT





INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 19 septembre 2001

Capital social 300 millions FCFA

Capitaux propres 1,12 Milliards FCFA (+66,27%)

Part de l'État 100%

CA 5,96 Milliards FCFA (+22%)

Résultat Net 297,33 Millions FCFA (+14%)

PCA BAILLET Séverin

DG DIMBA N'Gou Pierre

Adm. MPMBPE KAMAGATE Daouda

Adm. MEER COULIBALY Fabrice Béchir

Effectif 154

L'Agence de Gestion des Routes est une société d'État créée le 19 Septembre 2001 par le décret n°2001-59, dont le rôle est de suivre pour le compte de l'État l'ensemble du réseau routier, la création de nouvelles infrastructures et d'entretenir celles existantes.

En 2018, l'activité de l'AGEROUTE a été marquée par l'accroissement du portefeuille de projets (investissement et entretien routier), passant de 1102 milliards FCFA en 2017 à 1342 milliards FCFA.

Au titre des projets d'investissement (1182,5 milliards FCFA), ils ont connu un taux d'avancement global de 43%. Quant aux Programmes d'Entretien Routier (PER) 2017 (73 milliards FCFA) et 2018 (87,2 milliards FCFA), ils ont été exécutés respectivement à 84% et à 39%.

Au plan financier, le chiffre d'affaires 2018 de l'entreprise, constitué des prestations de maîtrise d'ouvrage déléguée (5,91 milliards FCFA) et des produits accessoires (47,75 millions FCFA) a connu une amélioration de 21,91% pour atteindre 5,96 milliards FCFA.

Ainsi, les produits d'exploitation ont connu une hausse de 22,88% par rapport à l'exercice 2017, s'établissant à 6,41 milliards FCFA. Quant aux charges d'exploitation, elles se sont fixées à 6,14 milliards FCFA au 31 décembre 2018, soit une hausse de 27,25% par rapport à 2017.

L'amélioration des produits, combinée avec une reprise de provision de 442 millions FCFA et un résultat HAO de 232,5 millions FCFA, ont permis de dégager un résultat net bénéficiaire de 297,33 millions FCFA, en hausse de 14% par rapport à 2017.

En outre, les impôts dus par l'AGEROUTE à l'État ont connu une baisse, passant de 332,67 millions FCFA en 2017 à 308,29 millions FCFA en 2018 (BIC : 199,73 millions FCFA ; impôts et taxes : 108,55 millions FCFA).

Pour l'exercice 2019, le portefeuille projets de l'AGEROUTE devrait s'établir à un montant de 2104 milliards FCFA, en hausse de 56,78% par rapport à 2018. En ce qui concerne l'entretien routier, il est prévu l'achèvement des PER 2017 et 2018, le démarrage et l'exécution à 39% du PER 2019.

Enfin, dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance et de la performance de l'entreprise, l'AGEROUTE s'est engagée dans un processus de contractualisation avec l'État, en cours de signature.

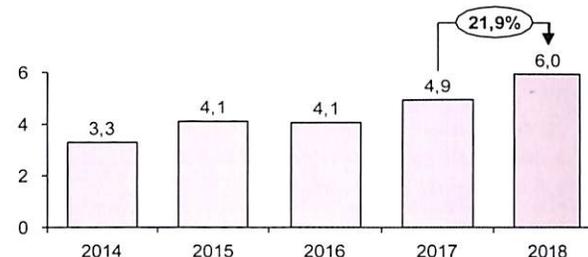
FAITS MARQUANTS

- Désignation de M. BAILLET Benoit Séverin à la tête du Conseil d'Administration de l'AGEROUTE, le 19 septembre 2018 ;
- Achèvement de six (6) projets d'investissement, à savoir : (i) le bitumage des routes Adzopé-Yakassé Attobrou et Tiébissou-Didiévi ; (ii) le renforcement des routes Akoupé-Kotobi-Bongouanou et Aboisso-Noé ; (iii) les travaux de réhabilitation des routes Grand Bassam-Aboisso : section Nzikro-Aboisso et (iv) l'autoroute du nord (85 km) ;
- Démarrage de trois (3) projets d'investissement, à savoir : la réhabilitation des routes Grand Bassam-Aboisso, Yamoussoukro-Daloa et la construction de 11 ouvrages métalliques dans le cadre du projet Réserves Pays Émergents ;
- Poursuite des PER 2017 (84%) et 2018 (39%).

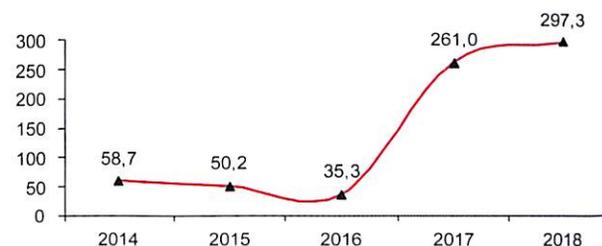
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|--------------------|-----|
| ETAT COTE D'IVOIRE | 100 |

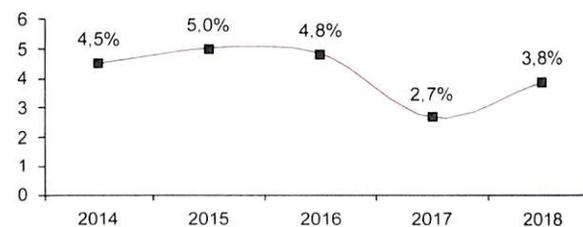
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Millions FCFA)



RATIO DETTE FIN. /BILAN (%)





INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 19 Septembre 2001
Capital social 300 millions FCFA
Capitaux propres 3,15 milliards FCFA (-4%)
Part de l'État 100%
CA 13,26 milliards FCFA (+5%)
Résultat Net 0 FCFA
Subv.d'expl. 4,97 milliards FCFA (-93%)

Subv. d'invest. 2,85 milliards FCFA (+4%)
PCA DIAKITE Coty Souleymane
DG DIABY Lanciné
Adm MPMBPE BAMBA Seydou
Adm MEER EKPINI Gilbert
Effectif 360 (-9,5%)

Créé par le décret N°2001-593 du 19 Septembre 2001, le **Fonds d'Entretien Routier (FER)** est une société d'État, dont la mission consiste en la mobilisation des ressources pour le financement des études et des travaux d'entretien courant et périodique du réseau routier ivoirien.

Au titre de l'exercice 2018, le FER a mobilisé des ressources d'une valeur totale de 196,59 milliards FCFA contre 168,93 milliards FCFA en 2017. Cette hausse du montant des ressources s'explique par une amélioration globale de la Taxe Spécifique Unique (TSU) sur les produits pétroliers de 11,89% qui s'établit à 95,06 milliards FCFA, des levées de fonds et facilités de trésorerie de 22,22%, qui passent à 55 milliards FCFA, des redevances de patentes et vignettes de 32,63%, qui se situent à 30,3 milliards FCFA.

La commercialisation de la route (péage et pesage) a permis de mobiliser 15,64 milliards FCFA contre 15,5 milliards FCFA en 2017.

Les ressources mobilisées ont été affecté à hauteur de 163,38 milliards FCFA (70,89%) aux travaux d'entretien routier, 47,77 milliards FCFA (20,73%) aux remboursements d'emprunts, 10,52 milliards FCFA (4,56%) aux frais financiers, 8,41 milliards FCFA (3,65%) aux charges de fonctionnement et 382,34 millions FCFA (0,17%) aux dépenses d'acquisition de biens corporels et incorporels.

Ainsi, **compte tenu de sa mission de service public qui impose un équilibre financier, le FER a dégagé un résultat net nul au titre de l'exercice 2018.**

En ce qui concerne les impôts reversés à l'État, ils ont connu une baisse de 23% pour se situer à 309,44 millions FCFA (dont 35 millions FCFA d'impôts sur le résultat et 274,01 millions FCFA d'impôts et taxes).

L'endettement du FER est passé de 114,5 milliards FCFA en 2017 à 122 milliards FCFA en 2018.

En perspective, en vue du renforcement de sa capacité de financement de l'entretien routier, le FER a engagé une levée de fonds, en cours, de 210 milliards FCFA, pour couvrir les travaux sur la période 2019-2020.

Par ailleurs le FER s'est engagé dans un processus de contractualisation, en cours de finalisation, avec l'État visant à améliorer la gouvernance et la performance de l'entreprise.

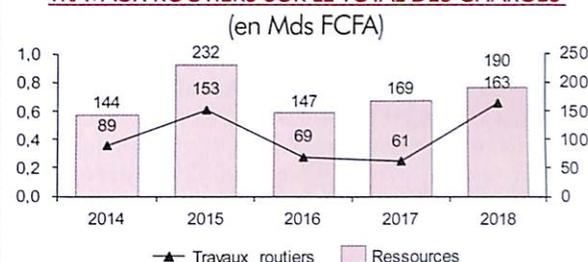
FAITS MARQUANTS

- Mise en application du traitement comptable recommandé par le Conseil National de la Comptabilité ;
- Signature d'une convention, en juin 2018, avec la Direction Général des Infrastructures Routières (DGIR) pour le suivi des travaux en régie, l'entretien courant et la surveillance du réseau ;
- Notation financière A++, en décembre 2018, par le Cabinet BLOOMFIELD INVESTMENT ;
- Non fonctionnement du Conseil d'Administration depuis l'exercice 2017.

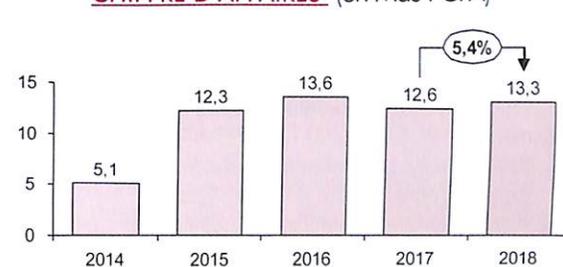
RÉPARTITION DU CAPITAL

Sociétés (%)
 ETAT COTE D'IVOIRE 100

TRAVAUX ROUTIERS SUR LE TOTAL DES CHARGES



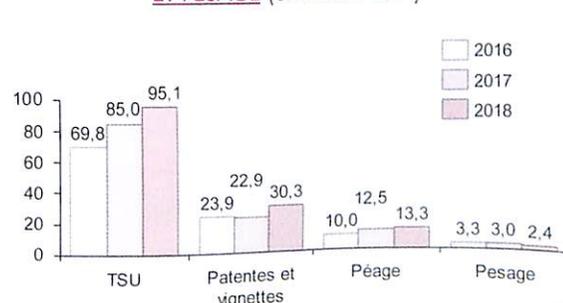
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RATIO DETTE FIN. / BILAN (%)



EVOLUTION TSU, PATENTES ET VIGNETTE, PÉAGE ET PESAGE (en Mds FCFA)





INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 25 décembre 1975
Capital social 500 millions FCFA
Capitaux propres 1,38 milliard FCFA (+18%)
Part de l'État 20%
CA 4,43 milliards FCFA (+17,3%)
Résultat Net 210,43 millions FCFA (-50,3%)

PCA KONE Fako
DG SIDIBE Issoufou
Adm. MPMBPE TOURE Yetjli Prosper
Adm. MT CONE Dioman
Effectif 172 (+13,9%)

Créé par la loi 75-940 du 26 décembre 1975, l'Office Ivoirien des Chargeurs (OIC) est un organisme qui représente et défend les intérêts des chargeurs c'est-à-dire, des importateurs et exportateurs, usagers des services de transports, dans le cadre de l'acheminement de leurs marchandises. En outre, il met en œuvre toutes les actions permettant de réduire l'incidence des coûts de transport sur l'économie nationale et optimiser l'offre et la demande de fret en Côte d'Ivoire.

Dernière année de la phase de développement du Plan Stratégique de Développement (PSD) dont l'OIC s'est doté depuis 2016, l'année 2018 a été caractérisée par : (i) une augmentation de 11% du volume du trafic national (2 591 camions) portée par la performance de l'antenne de Bouaké (1 315 camions) et celle de Yamoussoukro (669 camions), (ii) une baisse de 11,8% du trafic routier camions, (iii) une hausse de 5% des recettes BCS (Bordereau de Suivi des Carret et (iv) l'édition et la distribution de 150 240 Documents Uniques de Transport (DUT) pour une recette totale de 253 millions FCFA.

Au plan financier, le chiffre d'affaires a connu une hausse de 17,3% pour se situer à 4,43 milliards FCFA, en raison de l'augmentation des produits de l'escorte inter (+18,4%), des produits BCS (+5%) et des pénalités de stationnement (+14%).

Quant aux charges, elles connaissent une hausse de 78,54%, évoluant de 3,41 milliards FCFA en 2017 à 6,1 milliards FCFA, en raison de la hausse de 75,7% des « services extérieurs », 13,6% des « autres achats » et 4,8% des « charges de personnel ».

L'exploitation de l'entreprise s'est soldée par un bénéfice de 434,74 millions FCFA contre un bénéfice de 490,55 millions FCFA en 2017. Quant au résultat net, il a connu une baisse de 50,3% pour se situer à un bénéfice de 210 millions FCFA.

Au titre de l'impôt dû à l'État, il est de 397,7 millions FCFA, dont 217,7 millions FCFA d'impôts et taxes et 179,9 millions FCFA d'impôts BIC. S'agissant de l'endettement, à l'instar de l'exercice 2018, la société ne possède pas d'emprunt bancaire. Par ailleurs, la dette sociale s'établit à 157,4 millions FCFA, contre 132,58 millions FCFA en 2017.

L'implémentation du Plan Stratégique de Développement de l'OIC, certes marquée par quelques retards dans la mise en œuvre de certains projets, connaît une évolution assez prometteuse. En plus du début de l'exploitation de la gare de fret en avril 2017, l'année 2018 a vu le démarrage effectif de l'édition des Documents Uniques de Transport (DUT). En dépit des nombreux reports, les projets à fort potentiels tels que la régulation des flux de camions au PAA et l'assistance aux filières d'exportation (PMEX-COOPEX), devront connaître un démarrage effectif en 2019.

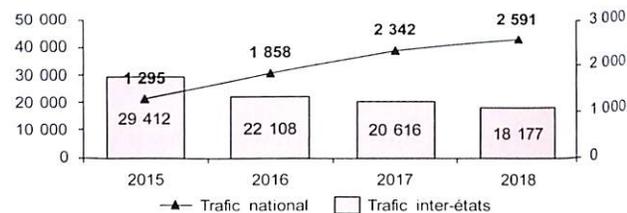
FAITS MARQUANTS

- Révision du budget 2018 de l'OIC, en raison du report du démarrage de certains projets tels que la régulation des flux des camions et les COOPEX-PMEX ;
- Début de l'édition du DUT en juin 2018 avec une réalisation à 93% des produits DUT ;
- Hausse du trafic national de 11% et baisse du trafic inter État de 11,8%.

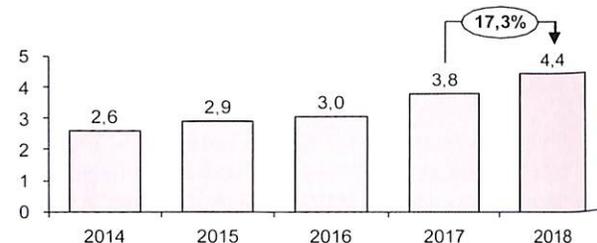
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|--------------------|-------|
| GCCI | 40,00 |
| ETAT COTE D'IVOIRE | 20,00 |
| SIVOMAR | 7,00 |
| SIFCA | 5,00 |
| AUTRES | 28,00 |

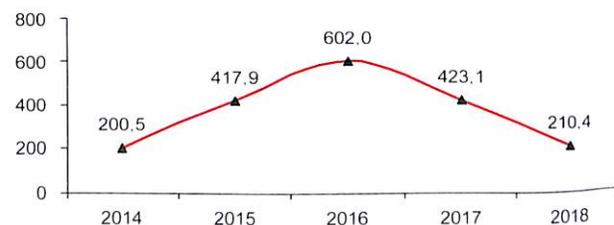
TRAFIC



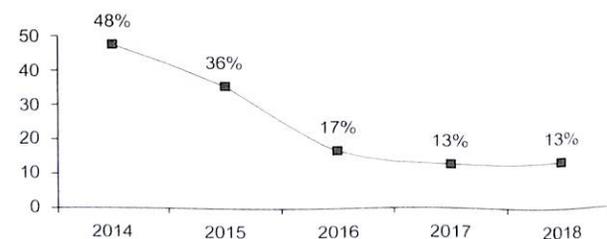
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Millions FCFA)



RATIO DETTE FIN. /BILAN (%)





TRANSPORTS, BTP & AUTRES INFRASTR.

TRANSPORTS

Opportunité de Délégation de SP



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 5 février 1951
Capital social 16 milliards FCFA
Capitaux propres 131,33 milliards FCFA (+19,61%)
Part de l'État 100%
CA 84,42 milliards FCFA (-1,25%)
Résultat Net 21,77 milliards FCFA (+95,75%)

PCA KANTE Koly

DG HIEN SIE

Adm. MPMBPE KEHO Yaya

Adm. MEF GBANE Abou

Adm. MT SORO Daufanguy B

Filiales CIE (0,29%), SOCEF (2,78%), OIC (6%), SITA-RAIL (7,5%), BIVAC (13%), IRES (32,67%), SLA (34,99%)

Situé sur la Côte Ouest Africaine, le **Port Autonome d'Abidjan (PAA)** est une infrastructure économique de premier plan pour l'économie ivoirienne en matière de commerce, de pêche, de transit et de transbordement. Grâce à sa position géographique idéale et à la qualité de ses services, il représente aujourd'hui environ 76% des échanges extérieurs de la Côte d'Ivoire, 60% des activités industrielles du pays, plus de 73% des recettes douanières, et plus de 55 000 emplois directs et indirects.

En 2018, le trafic global du PAA connaît une hausse de 7,18% par rapport à l'exercice 2017, atteignant ainsi 24,18 millions de tonnes dont 16,43 millions de tonnes au titre des exportations et 7,74 millions de tonnes pour ce qui est des importations. Cette hausse résulte de l'accroissement du trafic des marchandises générales (+6,27%), des produits pétroliers (+9,13%) et des produits de pêche (+9,05%). Cependant, le trafic des escales navires connaît un recul de 3,64% pour se fixer à 2 517 navires, lié à la massification des flux de marchandises, elle-même, due au regroupement des compagnies maritimes pour maîtriser la chaîne totale de transport et réaliser des économies d'échelle.

Cependant, le chiffre d'affaires connaît une baisse de 1,25% pour atteindre 84,416 milliards FCFA. Cette contre-performance résulte de l'annulation de la facturation pour le compte de port sécurité qui a pour conséquence la baisse de 1,90% des services vendus qui s'établissent ainsi à 79,988 milliards FCFA. Toutefois, nonobstant la baisse du chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation, bénéficiaire de 28,577 milliards FCFA, enregistre une hausse de 61,04%, justifié par le solde du Forfait d'Ajustement Financier (FAF) issu de la révision de la Convention de Concession du premier terminal à conteneur (TC1) pour un montant de 20,048 milliards FCFA.

Ainsi, le résultat net qui se dégage, est en hausse de 95,75% et s'établit à 21,773 milliards FCFA. S'agissant des impôts dus à l'État, ils sont en baisse de 3,34%, affichant un montant de 5,42 milliards FCFA (dont 1,62 milliard FCFA d'impôts et taxes et, 3,79 milliards FCFA d'impôts BIC). Le ratio d'endettement quant à lui, se fixe à 59,7% contre 61,1% en 2017, tandis que la capacité de remboursement s'est améliorée de deux années, passant de 12 ans en 2017 à 10 ans en 2018. Un tel niveau de la capacité de remboursement s'explique par la non mise en exploitation des infrastructures pour lesquels les emprunts ont été contractés. Par ailleurs, le niveau de la capacité de remboursement reste acceptable au regard du caractère concessionnel de la dette contractée (maturité de 20 ans avec 9 ans de différé). En définitive, le PAA s'inscrit dans la vision d'être un hub port de la façade ouest de l'océan atlantique et de référence internationale. Par conséquent elle entend continuer la mise en œuvre de son vaste programme d'investissements, destiné à améliorer ses infrastructures d'accueil, le traitement des marchandises et la desserte.

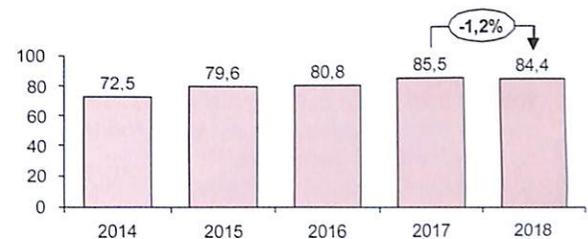
FAITS MARQUANTS

- Achèvement des travaux d'infrastructures du projet d'élargissement et d'approfondissement du Canal de Vridi ;
- Mise en service d'une partie du quai du Terminal Roulier (RORO) et finalisation des travaux d'infrastructures de la seconde partie ;
- Réalisation à 80% des travaux d'infrastructures relatifs à la construction du deuxième Terminal à Conteneurs (TC2) ;
- Maintien de sa notation financière à A+ ;
- Certification à la version 2005 des normes Qualité ISO 9001 et Environnementale ISO 14001 ;
- Signature de Contrat de Performance entre l'Etat et PAA, le 03 mai 2018

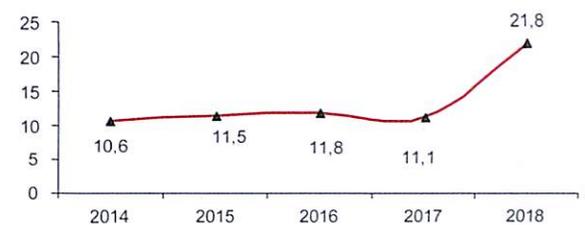
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|--------------------|--------|
| ETAT COTE D'IVOIRE | 100,00 |

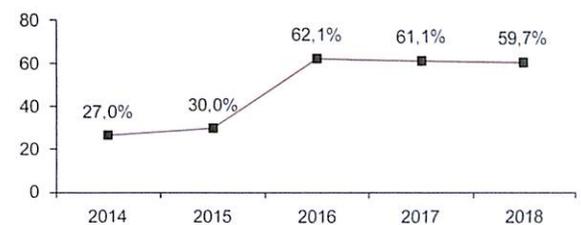
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



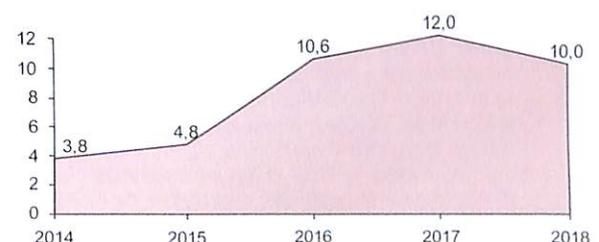
RÉSULTAT NET (en Mds FCFA)

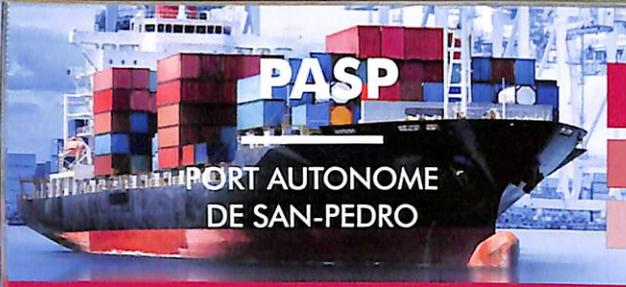


RATIO DETTE FIN. / BILAN (%)



CAPACITÉ DE REMBOURSEMENT (nombre d'années)





TRANSPORTS, BTP & AUTRES INFRASTR.

TRANSPORTS

Opportunité de Délégation de SP



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 12 juin 1971

Capital social 2 milliards FCFA

Capitaux propres 13,7 milliards FCFA (+0,2%)

Part de l'État 100%

CA 8,3 milliards FCFA (-6,6%)

Résultat Net 1,04 milliards FCFA (+54,38%)

Subv. d'inv. 600 millions FCFA (-33,3%)

PCA Yaya DEMBELE

DG Hilaire Marcel LAMIZANA

Adm MPMBPE GOH Betro Serge Constant

Adm Ministère des Transports TOURE Moussa

Effectif 220 (-3,9%) départ à la retraite

Dans sa vision de bâtir un pôle de développement régional, l'État de Côte d'Ivoire a créé par la loi n°71-336 du 12 juillet 1971, le Port autonome de San-Pedro (PASP), avec pour missions principales l'exécution des travaux d'extension et l'exploitation du domaine portuaire. Aujourd'hui, l'autorité portuaire a recentré son action autour de l'aménagement et la gestion du domaine pour concéder l'exploitation et les fonctions de pilotage et de remorquage à des opérateurs privés.

En 2018, le PASP a enregistré une hausse de 6% du trafic origine destination. Cette performance a été neutralisée par la baisse de 38% du trafic de transbordement, induisant, par conséquent, une diminution de 10% du trafic global, par rapport à 2017. En outre, la baisse des escales de navires de 7% a été compensée par l'accueil de navires de plus grandes tailles, induisant la hausse de 2% du débit total des conteneurs.

La contreperformance opérationnelle a impacté l'activité commerciale de la société. En effet, le chiffre d'affaires a connu une baisse de 6,6% pour se situer à 8,25 milliards FCFA. Cette régression est principalement liée à la diminution combinée de la redevance marchandise (-1%) et de la redevance de concession (-51%).

Par ailleurs, grâce à la politique de maîtrise des charges adoptée par l'entreprise, les charges d'exploitation ont connues une baisse de 7%, affichant un montant de 8,8 milliards FCFA. L'activité d'exploitation, s'est ainsi soldée par un résultat d'exploitation (hors reprises) bénéficiaire de 45,15 millions FCFA, contre un déficit de 378,91 millions FCFA réalisé en 2017. Avec cette absorption totale du déficit d'exploitation, la situation financière de la société connaît une importante amélioration. Le résultat net est bénéficiaire de 1,037 milliard FCFA, contre un bénéfice de 672,15 millions FCFA en 2017 (+54,3%).

S'agissant de l'impôt dû à l'État en 2018, il est de 794 millions FCFA, dont 400,7 millions FCFA d'impôts et taxes et 393,3 millions FCFA d'impôts BIC, soit une baisse globale de 3,9% par rapport à 2017.

Au titre de l'endettement, la société n'a contracté aucun emprunt en 2018. Toutefois, le solde des emprunts auprès des établissements de crédit se chiffre à 1,69 milliard FCFA au 31 décembre 2018 et ne représentent que 37% du total des dettes. Le niveau d'endettement de la société reste faible par rapport aux capitaux propres qui se chiffrent à 13,69 milliards FCFA.

A ce jour, plusieurs protocoles d'accord ont été signés pour le financement du programme d'extension du PASP. Par ailleurs, l'année 2019 verra la concession du Terminal Polyvalent Commercial et le démarrage des travaux du Terminal Industrielle Polyvalent de San Pedro (TIPSP).

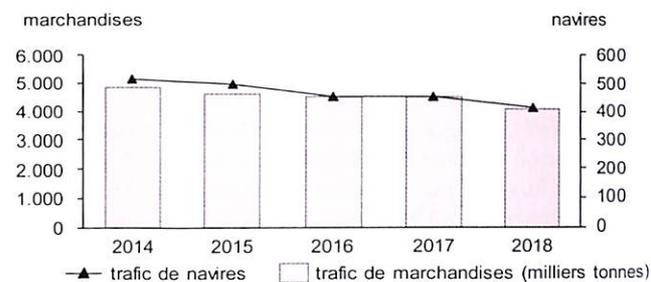
FAITS MARQUANTS

- Participation du PASP à la 6^{ème} édition du CHOCOA, qui s'est tenue du 21 au 24 février 2018 à Amsterdam, au Pays Bas ;
- Signature entre PASP et le Port d'Amsterdam d'un protocole d'accord portant sur la sécurité et la sûreté portuaire, la promotion des possibilités d'investissement, les systèmes de TIC (Techniques de l'Information et de la Communication) et les opérations et logistiques portuaires ;
- Signature entre le PASP et la Compagnie Minière du Bafing (CMB) d'un protocole d'accord dans le cadre de l'exportation du nickel à partir du port de San Pedro ;
- Paiement de 500 millions FCFA en 2018 (ticket d'entrée), dans le cadre de la concession du Terminal Industriel Polyvalent de San Pedro.

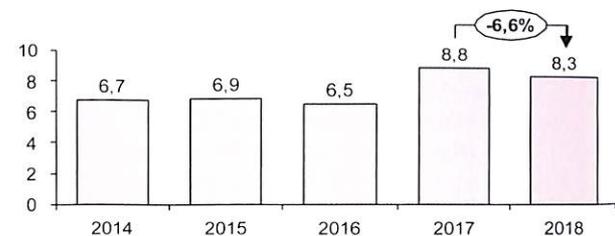
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|--------------------|--------|
| ETAT COTE D'IVOIRE | 100,00 |

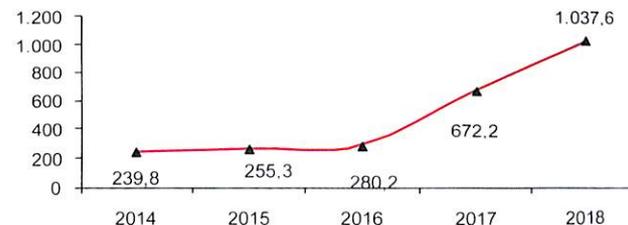
EVOLUTION DU TRAFIC



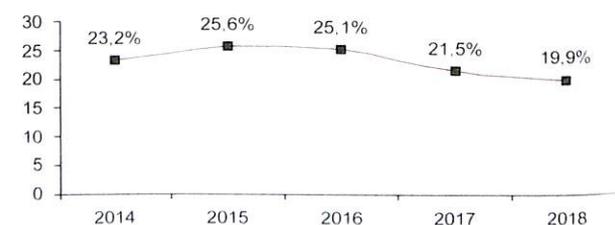
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Millions FCFA)



RATIO DETTE FIN. /BILAN (%)





INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 26 juillet 1995
Capital social 3 milliards FCFA
Capitaux propres 2,78 Mds FCFA (+31,42%)
Part de l'État 100%
CA 1,32 Md FCFA (+1,6%)
Résultat Net 12,57 Mns FCFA (+822,42%)

PCA DIOMANDE Vassiafa
DG CISSE Moustapha
Adm. MPMBPE DJOHAN Gérard
Adm. MIE BAFFAH Koné
Effectif 50 (-21,88)

La **Société Ivoirienne de gestion du Patrimoine Ferroviaire (SIPF)** est une société d'État créée par le décret n° 95-582 du 26 juillet 1995, pour assumer la propriété des matériels et la gestion des infrastructures ferroviaires existantes, pour le compte de l'État de Côte d'Ivoire.

Le suivi de la Convention de concession a été marqué par une amélioration du trafic ferroviaire, induisant une légère hausse des revenus de l'entreprise. En effet, grâce à une amélioration de la collecte du droit d'usage (750 millions FCFA, contre 680 millions FCFA en 2017), **la SIPF enregistre un chiffre d'affaires de 1,32 milliard FCFA, soit une hausse de 1,6% par rapport à 2017.** Cependant, l'activité du RANHOTEL de Bouaké peine à décoller et affiche une baisse de 23 millions FCFA de ses produits par rapport à 2017.

L'Excédent Brut d'Exploitation connaît une augmentation de 130,5 millions FCFA, passant de 82,4 millions FCFA à 212,9 millions FCFA.

Toutefois, le résultat d'exploitation dégagé par la société s'est soldé par un déficit de 367,3 millions FCFA contre un déficit de 148 millions FCFA en 2017, en raison des dotations aux amortissements et aux provisions, comptabilisées à 580 millions FCFA contre 230 millions FCFA en 2017.

Le résultat financier, quant à lui s'établit à 139,3 millions FCFA, soit une augmentation de 95,3 millions FCFA par rapport à 2017, tandis que le résultat HAO est bénéficiaire de 247,3 millions FCFA, en raison de la reprise de provision pour risque fiscal antérieurement constatée sur le RANHOTEL.

En conséquence, **la SIPF dégage un résultat net bénéficiaire de 12,6 millions FCFA contre un bénéfice de 1,3 million FCFA en 2017.**

Les impôts dus à l'État s'établissent contre 96,6 millions FCFA (dont 90,1 millions FCFA d'impôts et taxes et 6,8 millions FCFA d'impôts BIC).

Au titre de l'endettement, aucun emprunt n'a été n'a contracté par la SIPF au cours de l'exercice 2018. Cependant **le stock de la dette de la SITARAIL, suivi par la SIPF se fixe à 14,3 milliards FCFA dont 10,4 milliards FCFA d'arriérés ayant fait l'objet d'un nouveau tableau d'amortissement dans le cadre de la signature de la CCR.**

En perspective, dans le cadre du renforcement de la gouvernance et des pratiques de bonne gestion, la SIPF a entamé un processus de contractualisation avec l'État de Côte d'Ivoire qui devrait être finalisé en 2019.

FAITS MARQUANTS

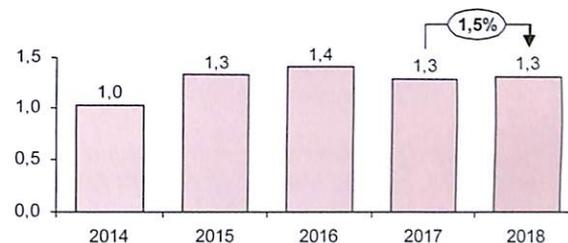
Suivi de la Convention de concession :

- [Janvier 2018] : Signature de l'ordonnance portant sur l'annexe fiscale et douanière en Côte d'Ivoire ;
- [20 février 2018] : Signature de l'arrêté interministériel de création des Organes du Plan d'Actions de Réinstallation (PAR) des Populations Affectées par le Projet (PAP's) ;
- [23 avril 2018] : Validation du rapport d'Etude d'Impact Environnemental et Social par l'Agence Nationale de l'Environnement (ANDE) ;
- [4 décembre 2018] : Quitus pour la ratification de la Convention de Concession Révisée (CCR) par l'Assemblée Nationale du Burkina Faso.

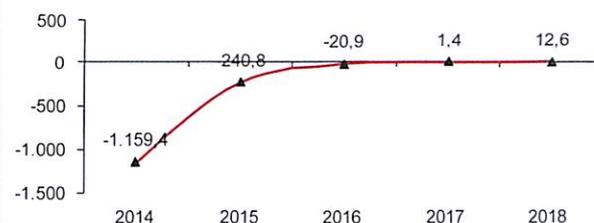
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|--------------------|--------|
| ETAT COTE D'IVOIRE | 100,00 |

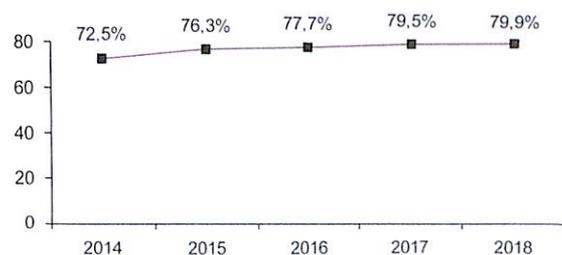
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Millions FCFA)



RATIO DETTE FIN. /BILAN (%)





TRANSPORTS, BTP & AUTRES INFRASTR.

TRANSPORTS

Opportunité de Délégation de SP



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création Août 1995
Capital social 5 milliards FCFA
Capitaux propres 6,97 milliards FCFA (-16%)
Part de l'État (via la SIPF et le PAA) 15%
CA 38,74 milliards FCFA (11%)
Résultat Net -1,37 milliard FCFA

Subventions d'exploitation 750 millions FCFA

PCA ROUSSIN Michel

DG QUENTIN Gerard

Adm. SIPF CISSE Moustapha

Adm. PAA HIEN Sié Yacouba

EFFECTIF 1 621 (1 473 en 2017)

La **Société Internationale de Transport Africain par Rail (SITARAIL)** est une filiale de COMAZAR (Groupe Bolloré), opérant dans les chemins de fer en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso. Depuis août 1995, ces deux (2) États ont concédé l'exploitation de leurs réseaux ferroviaires à la SITARAIL.

L'exercice 2018 a été marqué par une amélioration des activités de production de l'entreprise avec des taux de disponibilité et d'utilisation des locomotives, respectifs de 89% et 62%, contre 88% et 57% en 2017.

Le chiffre d'affaires global de l'entreprise en hausse de 11%, affiche un montant de **38,74 milliards FCFA**, en raison de l'amélioration du trafic ferroviaire (augmentation globale de 17% du tonnage des matières premières (farine (+16%), huile végétale (+103%), hydro (+21%), etc.).

Le résultat d'exploitation, quant à lui, enregistre une augmentation de 1,45 milliard FCFA, passant d'un déficit de 1,99 milliard FCFA en 2017 à un déficit de 542,7 millions FCFA en 2018. Cette progression s'explique par les efforts commerciaux, combinés à une baisse de **1,14 milliard FCFA** des « autres charges ».

Au total, avec un résultat financier déficitaire de 636 millions FCFA, la SITARAIL enregistre un **résultat net déficitaire mais en amélioration de 854,6 millions FCFA par rapport à 2017**. Il est déficitaire de 1,37 milliard FCFA, contre un déficit de 2,2 milliards FCFA en 2017.

Quant aux impôts dus à l'État, ils s'élèvent à 1,15 milliards FCFA, contre 1 milliard FCFA en 2017 et le ratio endettement se fixe à 24%, contre 27% en 2017, suite à la baisse des provisions pour risques et charges (1,56 milliard FCFA, contre 2,12 milliards FCFA en 2017).

L'entrée en vigueur de la Convention de Concession Révisée (CCR), devrait permettre à la SITARAIL de développer significativement son activité, à travers l'amélioration des infrastructures ferroviaires, pour des investissements d'un montant de 262,4 milliards FCFA.

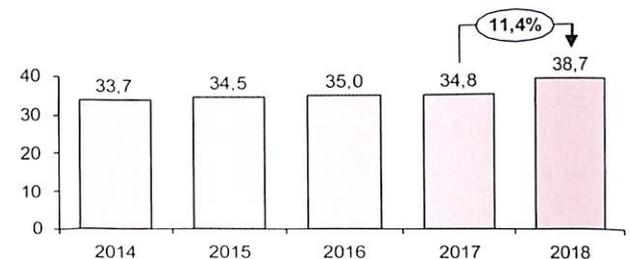
FAITS MARQUANTS

- [24 janvier 2018] Signature de l'ordonnance portant sur l'annexe fiscale et douanière en Côte d'Ivoire ;
- [4 décembre 2018] Quitus pour la ratification de la Convention de Concession Révisée (CCR) par l'Assemblée Nationale du Burkina Faso ;
- Evolution du trafic annuel de marchandises de 17% par rapport à 2017, soit une augmentation de 137 000 tonnes.

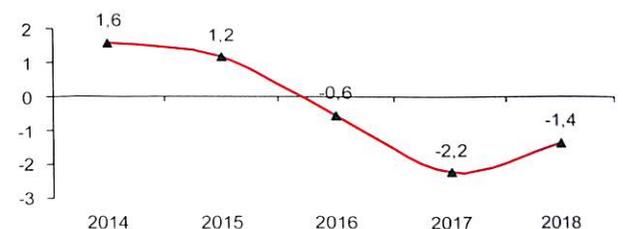
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------|-------|
| SOFIB | 66,99 |
| ETAT DU BURKINA | 15,00 |
| PAA | 7,50 |
| SIPF | 7,50 |
| FCP (PERSONNEL) | 3,00 |

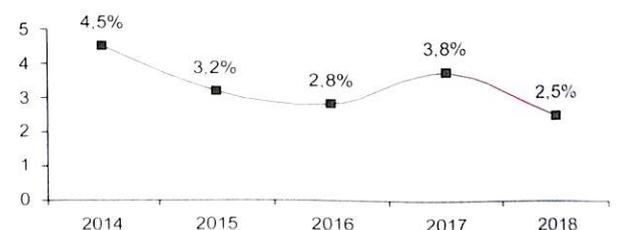
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Mds FCFA)



RATIO DETTE FIN. /BILAN (%)





INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de création 02 décembre 1997
Capital social 18,4 milliards FCFA
Part de l'État 18,7%
Capitaux propres 58,6 milliards FCFA (+100,1%)
CA 79,9 millions FCFA (-99,4%)
Résultat Net 31,6 milliards FCFA (+202,7%)
Subv. d'exploitation 9,8 milliards FCFA (-48,4%)

Dividendes 1,33 milliard FCFA
Dividendes d'État 248 millions FCFA (-42,73%)
PDG PARADIS Charles
Adm. MPMBPE BAMBA Seydou
Adm. MIE BERTE Ibrahima
Effectif 200 (-0,1%)

La **Société Concessionnaire du Pont Riviera-Marcory (SOCOPRIM)**, est une société à participation financière publique minoritaire. Elle a pour objet, la conception, la construction et l'exploitation du pont à péage reliant les communes de Riviera et de Marcory.

Au plan opérationnel, l'exercice 2018 a été marqué par une hausse 10% du trafic moyen s'est fixé à 73 000 véhicules / jour contre 66 000 véhicules / jour en 2017.

Au plan financier, conformément au syscohada révisé, le contrat de concession est désormais assimilable à un actif financier et les biens concédés ne sont plus comptabilisés en actif corporel de l'entreprise. La prise en compte de cette réforme comptable a eu un impact net positif de 70,9 milliards FCFA, reconnu en résultat, à répartir sur les cinq (5) années à venir, soit 14,18 milliards FCFA par an.

Pour l'exercice 2018, le résultat d'exploitation est ressorti déficitaire de 7,6 milliards FCFA, contre un bénéfice de 20,1 milliards FCFA en 2017, en raison de la non comptabilisation des recettes péages (13, 8 milliards FCFA) ainsi que la subvention Gouvernementale (9,8 milliards FCFA).

Quant au résultat financier, il est bénéficiaire de 24,9 milliards FCFA, contre un déficit de 9,7 milliards FCFA en 2017. Cette hausse est consécutive à la comptabilisation d'une créance financière de 36,77 milliards FCFA, calculée à partir du TRI projet de 18,24% sur le solde de la créance financière 2017 (195,7 milliards FCFA).

En somme, la **SOCOPRIM a enregistré un résultat net excédentaire de 31,62 milliards FCFA contre un excédent de 10,44 milliards FCFA en 2017.**

S'agissant du niveau de l'endettement, en raison des remboursements réguliers, il connaît une baisse 3%, pour s'établir à 112,3 milliards FCFA.

Par ailleurs, les impôts dus par la société à l'État sont passés de 69,22 millions FCFA en 2017 à 104,1 millions FCFA.

En perspective, afin de favoriser, à terme, la réduction du niveau de la créance financière envers le concédant, la SOCOPRIM souhaite une révision, à la hausse, de la grille tarifaire.

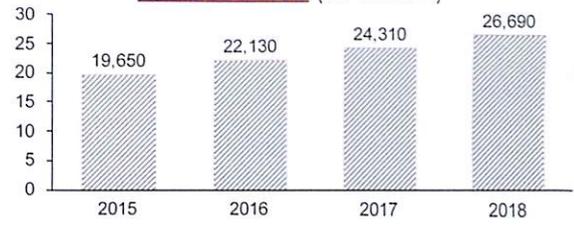
FAITS MARQUANTS

- Augmentation de 10% du trafic (26,7 millions de passages, contre 24,3 millions en 2017) ;
- Déploiement du projet du reçu sécurisé (coupons avoir) ;
- Changement de référentiel comptable avec un impact positif de 70,9 milliards FCFA sur le résultat ;
- Perception de la compensation gouvernementale pour un montant de 9,8 milliards FCFA ;
- Remboursements des prêts pour un montant de 5,8 milliards FCFA.

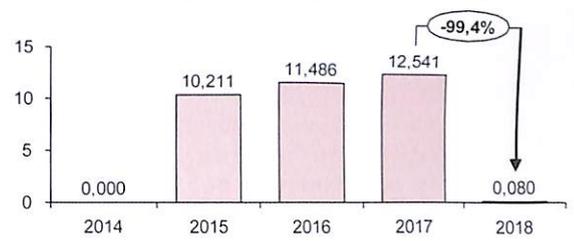
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|--------------------|------|
| PAIDF | 26,0 |
| AFC | 26,0 |
| ÉTAT COTE D'IVOIRE | 18,7 |
| BYTP | 17,0 |
| BNI | 6,5 |
| TOTAL CI. | 3,8 |
| SETAO | 2,0 |

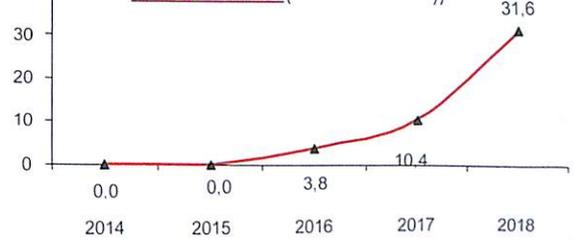
TRAFIC ANNUEL (en millions)



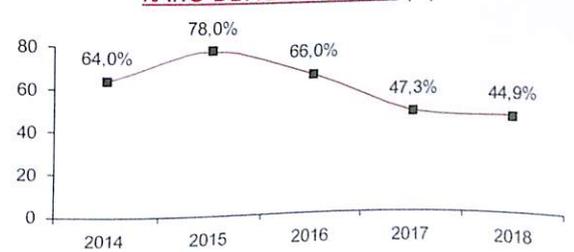
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Mds FCFA)



RATIO DETTE FIN. /BILAN (%)





INFORMATIONS GÉNÉRALES

| | |
|----------------------------|------------------------------|
| Date de création | 16 avril 1997 |
| Capital social | 1,4 milliards FCFA |
| Part de l'État | 100% |
| Capitaux propres | 19,1 milliards FCFA (-3,9%) |
| CA | 9,2 milliards FCFA (+9,2%) |
| Résultat Net | 665,8 millions FCFA (+63,8%) |
| Subv d'exploitation | 2 milliards FCFA (+11,2%) |

| | |
|-----------------------|----------------------------|
| Subv d'invest. | 250 millions FCFA (-75,0%) |
| DG | MOULOT Jean-Louis |
| PCA | KOHEMUN Gbanda Martin |
| Adm. MPMBPE | SALL Adama |
| Adm. MT | DIOP M'Baye |
| Effectif | 489 (+0,2%) |

La Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique (SODEXAM) est une société d'État créée par décret 97-228 du 16 avril 1997, sur recommandation de la Banque Mondiale. Elle a pour missions, d'une part, la mise en œuvre de la réglementation relative à l'aviation civile et à la météorologie, et d'autre part, la représentation de l'État pour le suivi et le contrôle de la mise en œuvre de la convention de concession de l'Aéroport d'Abidjan. Son domaine opérationnel consiste en la gestion, l'exploitation et le développement des aéroports, ainsi que la météorologie et les activités aéronautiques en Côte d'Ivoire. L'activité de la SODEXAM en 2018 a été marquée, au plan aéroportuaire et aéronautique, par une hausse du trafic à l'aéroport d'Abidjan, de 2,7% pour les mouvements aériens, 5,7% pour les passagers et 5,9% pour le fret. S'agissant du trafic des aéroports de l'intérieur du pays, il a augmenté de 5,46% pour les mouvements aériens, 32,94% pour les passagers et 481,68% pour le fret. Globalement, au niveau national, le trafic s'est accru de 6,48%, s'établissant à 2,26 millions de passagers.

Sur le plan météorologique, la transmission des messages météorologiques a connu une baisse de 1,68% pour les Synops et une légère hausse de 0,13% pour les Metars. Le dynamisme observé sur les plateformes aéroportuaires a amélioré les performances financières de l'entreprise. Ainsi, l'on note une augmentation du chiffre d'affaires de 9,17%, affichant 9,79 milliards FCFA en 2018. Cette embellie de l'activité a généré une hausse de 32,44% des produits d'exploitation, estimés à 14,28 milliards FCFA en 2018.

Par ailleurs, les charges d'exploitation ont augmenté de 9,68%, passant à 13,34 milliards FCFA en 2018. Par conséquent, le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire de 937,1 millions FCFA en 2018, contre un déficit de 1,383 milliard FCFA en 2017.

En définitive, après l'impôt sur le résultat d'un montant de 258,54 millions FCFA et le résultat HAO bénéficiaire de 12,94 millions FCFA, la société a dégagé un résultat net bénéficiaire de 665,81 millions FCFA, contre 406,42 millions FCFA en 2017.

En perspectives, l'entreprise compte, entre autres, poursuivre la mise en œuvre de son Contrat de performance, la réhabilitation et la modernisation des aéroports. Elle entend construire également de nouveaux aéroports dans les villes de Sassandra, Kong, Daoukro, Seguela, Bondoukou et Bouna et faire aboutir les dossiers relatifs au régime fiscal et douanier, au projet VIGICLIMM, au suivi de la délégation de l'assistance en escale, etc. soumis au Comité de Concertation État-Secteur Privé.

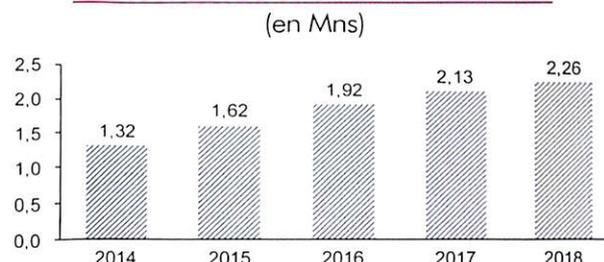
FAITS MARQUANTS

- Participation aux travaux du Comité de Concertation État-Secteur Privé dédié au secteur des Transports et à la cérémonie de restitution le 12 décembre 2018 ;
- Fin des travaux d'extension de l'aire de stationnement sud, de la salle de traitement des passagers et du terminal pour aviation d'affaires (FBO) de l'Aéroport d'Abidjan du 2^{ème} programme quinquennal d'AERIA ;
- Réception, le 30 octobre 2018, du Projet de modernisation et d'extension de l'aérogare fret d'Abidjan ;
- Signature du Contrat de performance entre l'État de Côte d'Ivoire et la SODEXAM le 3 mai 2018 ;
- Formation de 38 agents sur 28 modules de formation, dont 14 modules en Côte d'Ivoire pour 17 agents et 14 modules à l'étranger pour 21 agents ;
- Nomination de Monsieur Jean-Louis MOULOT le 16 janvier 2019 en qualité de Directeur Général.

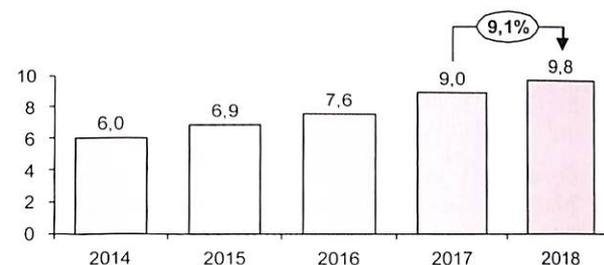
RÉPARTITION DU CAPITAL

| | |
|--------------------|--------|
| Sociétés | (%) |
| ÉTAT COTE D'IVOIRE | 100,00 |

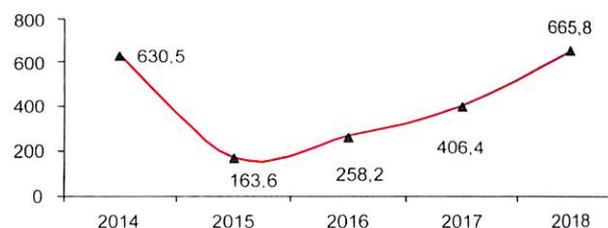
TRAFIC PASSAGERS AU NIVEAU NATIONAL



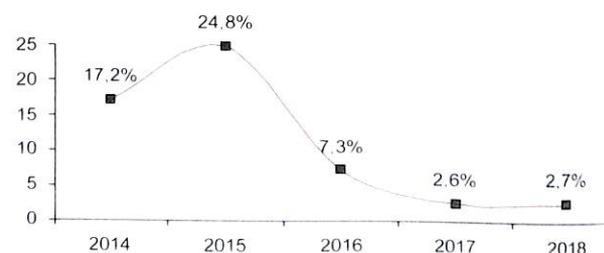
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Millions FCFA)



RATIO DETTE FIN. / BILAN (%)



**INFORMATIONS
GÉNÉRALES**

Date de création 16 décembre 1960
Capital social 3 milliards FCFA
Capitaux propres 56,1 milliards FCFA (+32%)
Part de l'État 60,17%
CA 29,45 milliards FCFA (+25,5%)
Résultat Net 772 millions FCFA

Subv d'expl. 8 milliards FCFA
PCA YOUSOUF Sylla
DG MEÏTE Bouaké
Adm. MT TOURE Abdoulaye
Adm. MPMBPE FADIGA Youssouf et DIABA A.
Filiales SOTRA Industries (100%) ; Institut SOTRA (100%) ; SOTRA Tourisme (100%)

La **Société des Transports Abidjanais (SOTRA)** a pour mission l'exploitation du service public de transport de personnes sur route et sur lagune dans les limites de la ville d'Abidjan.

La restructuration entamée depuis 2013, a permis à la SOTRA d'accroître son parc d'autobus en ligne de 32%, passant de 458 autobus en ligne à 602 autobus à ce jour, pour un nombre de passagers transportés de 129 millions, en hausse de 45% par rapport à 2017 ; ce qui a eu pour effet, une amélioration globale de l'activité de la société.

Ainsi, **le chiffre d'affaires enregistre une hausse de 25% passant à 29,45 milliards FCFA en 2018.**

Quant au résultat d'exploitation, il est bénéficiaire de 2,08 milliards FCFA, soit une augmentation de 1,85 milliard FCFA par rapport à 2017 (231,11 millions FCFA), consécutive à une hausse de 23% des produits d'exploitation, qui s'établissent à 48,15 milliards FCFA. Les charges d'exploitation ont, quant à elles, progressées de 18% pour atteindre 46 milliards FCFA.

Au titre du résultat financier, celui-ci est déficitaire de 1,9 milliard FCFA, contre un déficit de 2,2 milliards FCFA en 2017, en raison des paiements des intérêts liés aux différents prêts.

En conséquence, avec un résultat HAO bénéficiaire de **626 millions FCFA**, la **SOTRA enregistre un résultat net bénéficiaire de 772 millions FCFA en 2018 contre un déficit de 1,65 milliard FCFA en 2017.**

Par ailleurs, les impôts dus à l'État s'élèvent à 876 millions FCFA, contre 726 millions FCFA en 2017.

S'agissant de la dette financière de la société, elle se fixe à 28,3 milliards FCFA contre 33,9 milliards FCFA en 2017, induisant un ratio « dette financière sur bilan », de 19,2% contre 24,6% en 2017.

En perspectives, la SOTRA envisage poursuivre la mise en œuvre de son plan stratégique 2017-2020, notamment la reconstitution de l'offre de service en matériel roulant neuf, estimé à 1420 autobus en ligne en 2020 et la restructuration des activités des filiales à travers des partenariats techniques.

A cet effet, en vue du renforcement de la bonne gouvernance et de la promotion des pratiques de bonne gestion, **la SOTRA a conclu le 1er février 2019, un contrat de performance avec l'État de Côte d'Ivoire.**

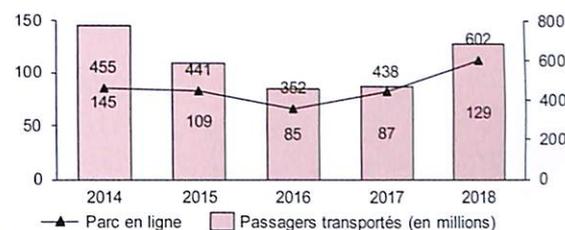
FAITS MARQUANTS

- Signature d'un contrat d'acquisition de 450 autobus (dont 50 articulés fonctionnant au gaz naturel) avec le constructeur IVECO ;
- Réception de 170 autobus dont les 50 articulés sur le second semestre de l'année ;
- Mise en place d'un projet de modernisation et de digitalisation de l'activité d'exploitation à travers la nouvelle billetterie ;
- Désignation de Monsieur SYLLA Youssouf, en qualité de Président du Conseil d'administration, le 14 février 2018.

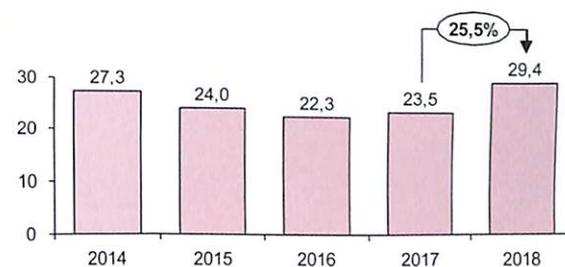
RÉPARTITION DU CAPITAL

| Sociétés | (%) |
|-----------------------|-------|
| ETAT DE COTE D'IVOIRE | 60,10 |
| IVECO FRANCE | 39,80 |
| ADIDISTRICT D'ABIDJAN | 0,07 |
| AUTRES ACTIONNAIRES | 0,03 |

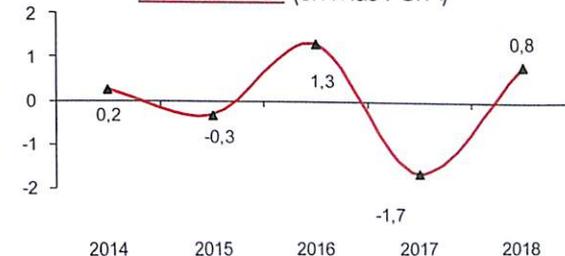
ÉVOLUTION DES INDICATEURS OPÉRATIONNELS



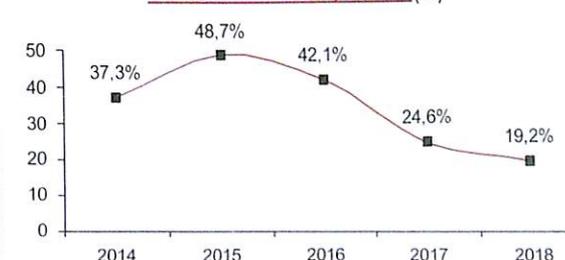
CHIFFRE D'AFFAIRES (en Mds FCFA)



RÉSULTAT NET (en Mds FCFA)



RATIO DETTE FIN. / BILAN (%)





DGPE
DIRECTION GENERALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

ANNEXES

1

LISTE EXHAUSTIVE DES SOCIÉTÉS
DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT

2

CHIFFRE D'AFFAIRES, RÉSULTAT NET
DES SOCIÉTÉS EN FONCTION
DU SECTEUR D'ACTIVITÉS

3

CHIFFRE D'AFFAIRES, RÉSULTAT NET
DES SOCIÉTÉS EN FONCTION
DU SEGMENT

4

SOCIÉTÉS AYANT UN RÉSULTAT
NET BÉNÉFICIAIRE

5

SOCIÉTÉS AYANT UN RÉSULTAT
NET NUL

6

SOCIÉTÉS AYANT UN RÉSULTAT
NET DÉFICITAIRE

7

SOCIÉTÉS AYANT BÉNÉFICIÉ
DE SUBVENTIONS

8

SOCIÉTÉS AYANT DISTRIBUÉ
DES DIVIDENDES

9

RÉPARTITION DU CHIFFRE
D'AFFAIRES PAR SECTEUR
D'ACTIVITÉS

10

RÉPARTITION DU RÉSULTAT NET
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS

11

RÉPARTITION DU CHIFFRE
D'AFFAIRES PAR SEGMENT

12

RÉPARTITION DU RÉSULTAT
NET PAR SEGMENT

SOCIÉTÉS D'ÉTAT

| SOCIÉTÉS | DESIGNATION | CAPITAL | PART ÉTAT | CAPITAL DE L'ÉTAT |
|---------------------------|---|----------------|----------------|-------------------|
| 1 AGEROUTE | Agence de Gestion des Routes | 300 | 100% | 300 |
| 2 AIGF | Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences radio électriques | 500 | 100% | 500 |
| 3 ANSUT | Agence Nat. du Service Universel des Télécommunications/TIC | 86 078 | 100% | 86 078 |
| 4 BNETD | Bureau National d'Études Techniques et de Développement | 2 000 | 100% | 2 000 |
| 5 BNI | Banque Nationale d'Investissement | 20 500 | 100% | 20 500 |
| 6 CI-ENERGIES | Energies de Côte d'Ivoire | 20 000 | 100% | 20 000 |
| 7 CNCE | Caisse Nationale des Caisses d'Épargne | 40 000 | 100% | 40 000 |
| 8 FER | Fonds d'Entretien Routier | 300 | 100% | 300 |
| 9 FODI | Fonds de Développement des Infrastructures Industrielles | 10 | 100% | 10 |
| 10 I2T | Société Ivoirienne de Technologie Tropicale | 250 | 100% | 250 |
| 11 INS-SODE | Institut National de la Statistique | 2 000 | 100% | 2 000 |
| 12 ONAD | Office National de l'Assainissement et du Drainage | 1 000 | 100% | 1 000 |
| 13 ONEP | Office National de l'Eau Potable | 150 | 100% | 150 |
| 14 PAA | Port Autonome d'Abidjan | 16 000 | 100% | 16 000 |
| 15 PASP | Port Autonome de San-Pedro | 2 898 | 100% | 2 898 |
| 16 PCI | Poste de Côte d'Ivoire | 12 664 | 100% | 12 664 |
| 17 PETROCI HOLDING | Société Nationale d'Opérations Pétrolières de Côte d'Ivoire | 33 104 | 100% | 33 104 |
| 18 RTI | Radio Diffusion Télévision Ivoirienne | 6 000 | 100% | 6 000 |
| 19 SIFP | Société Ivoirienne de gestion du Patrimoine Ferroviaire | 3 000 | 100% | 3 000 |
| 20 SIT | Société Ivoirienne de Télédiffusion | - | 0% | - |
| 21 SNDI | Société Nationale de Développement Informatique | 1 130 | 100% | 1 130 |
| 22 SNPECI | Société Nouvelle de Presse et d'Édition de Côte d'Ivoire | 821 | 100% | 821 |
| 23 SODEFOR | Société de Développement des Forêts | 50 | 100% | 50 |
| 24 SODEMI | Société pour le Développement Minier de la Côte d'Ivoire | 600 | 100% | 600 |
| 25 SODERTOUR-LACS | Société de Développement Touristique de la Région des Lacs | 10 000 | 100% | 10 000 |
| 26 SODEXAM | Société d'Exploit. et de Dével. Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique | 1 415 | 100% | 1 415 |
| 27 SPDC | Société des Palaces de Cocody | 7 140 | 100% | 7 140 |
| GRAND TOTAL | | 267 910 | 100,00% | 267 910 |

SOCIÉTÉS À PARTICIPATION FINANCIÈRE PUBLIQUE MAJORITAIRE

| SOCIÉTÉS | DESIGNATION | CAPITAL | PART ÉTAT | CAPITAL DE L'ÉTAT |
|----------------------------|--|----------------|---------------|-------------------|
| 1 AGEF | Agence de Gestion Foncière | 400 | 57% | 229 |
| 2 AIR CÔTE D'IVOIRE | Air Côte d'Ivoire | 130 000 | 58% | 74 802 |
| 3 BHCI | Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire | 6 776 | 51% | 3 446 |
| 4 CI- ENGINEERING | Côte d'Ivoire Engineering | 1 301 | 71% | 924 |
| 5 CML | Compagnie Minière du Littoral | 600 | 61% | 366 |
| 6 EDIPRESSE | EDIPRESSE SARL | 25 | 65% | 16 |
| 7 INIE | Institut Ivoirien de l'Entreprise | 120 | 63% | 76 |
| 8 LBTP | Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics | 1 000 | 95% | 952 |
| 9 LONACI-SEM | Loterie Nationale de Côte d'Ivoire | 400 | 80% | 320 |
| 10 SGMT | Société de Gestion du Grand Marché de Treichville | 250 | 86% | 214 |
| 11 SICOGI | Société Ivoirienne de Construction et de Gestion Immobilière | 6 777 | 84% | 5 706 |
| 12 SONITRA | Société Nationale Ivoirienne de Travaux | 2 273 | 55% | 1 250 |
| 13 SOTRA | Société des Transports Abidjanais | 17 038 | 60% | 10 223 |
| 14 VERSUS BANK | Versus Bank | 14 850 | 53% | 7 854 |
| GRAND TOTAL | | 148 438 | 58,60% | 86 987 |

SOCIÉTÉS À PARTICIPATION FINANCIÈRE PUBLIQUE AVEC MINORITÉ DE BLOCAGE

| SOCIÉTÉS | DESIGNATION | CAPITAL | PART ÉTAT | CAPITAL DE L'ÉTAT |
|-------------------------|---|---------------|---------------|-------------------|
| 1 ADCI | Ag. pour le Dév.de la Compétitivité des Industries de Côte d'Ivoire | 50 | 40% | 20 |
| 2 ANADER | Agence Nationale d'Appui au Développement Rural | 500 | 35% | 175 |
| 3 CNRA | Centre National de Recherche Agronomique | 500 | 40% | 200 |
| 4 FOREMI | Société de Forage Minier | 100 | 49% | 49 |
| 5 QUIPUX-AFRIQUE | Quipux-Afrique | 1 000 | 35% | 350 |
| 6 SIR | Société Ivoirienne de Raffinage | 39 000 | 47% | 18 330 |
| GRAND TOTAL | | 43 423 | 46,92% | 20 374 |

SOCIÉTÉ À PARTICIPATION FINANCIÈRE PUBLIQUE MINORITAIRE

| SOCIÉTÉS | DESIGNATION | CAPITAL | PART ÉTAT | CAPITAL DE L'ÉTAT |
|------------------------------------|---|----------------|---------------|-------------------|
| 1 AERIA | Aéroport International Abidjan | 1 418,00 | 10,00% | 141,80 |
| 2 AGBAOU GOLD OPERATIONS SA | Agbaou Gold Operations SA | 100,00 | 15,00% | 15,00 |
| 3 AGOLD HIRE | Newcrest Hiré Côte d'Ivoire | 600,00 | 10,00% | 60,00 |
| 4 BM | Bondoukou Manganèse | 1 010,00 | 10,00% | 101,00 |
| 5 BRVM | Bourse Régionale des Valeurs Mobilières | 3 080,92 | 2,00% | 61,62 |
| 6 CIDT | Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles | 7 200,00 | 10,00% | 720,00 |
| 7 CIE | Compagnie Ivoirienne Electricité | 14 000,00 | 15,00% | 2 100,00 |
| 8 CIPREL | Compagnie Ivoirienne de Production d'Electricité | 29 200,00 | 15,00% | 4 380,00 |
| 9 CMB | Compagnie Minière du Bafing | 100,00 | 15,00% | 15,00 |
| 10 DCBR | Dépositaire Centrale Banque de règlement | 1 540,39 | 1,79% | 27,57 |
| 11 GESTOCI | Société de Gestion des Stocks Pétroliers | 240,00 | 13,00% | 31,20 |
| 12 IPS (WA) | Industrial Promotion Services (West Africa) | 1 000,00 | 15,00% | 150,00 |
| 13 IVOIRE MANGANÈSE | Ivoire Manganèse | 10,00 | 10,00% | 1,00 |
| 14 LEB | Lagune Exploitation Bongouanou | 10,00 | 10,00% | 1,00 |
| 15 LGL | Lihir Gold Limited | 90,00 | 10,00% | 9,00 |
| 16 MGB | Marché de Gros de Bouaké | 100,00 | 10,00% | 10,00 |
| 17 NDCI | Newcrest Dougbafla Côte d'Ivoire | 10,00 | 10,00% | 1,00 |
| 18 OIC | Office Ivoirien des Chargeurs | 500,00 | 20,00% | 100,00 |
| 19 ORANGE CI | Orange Côte d'Ivoire | 5 996,00 | 15,03% | 901,20 |
| 20 PMCI | Perseus Mining Côte d'Ivoire | 100,00 | 10,00% | 10,00 |
| 21 SIB | Société Ivoirienne de Banque | 10 000,00 | 5,00% | 500,00 |
| 22 SIFAL | Société Ivoirienne de Fabrication de Lubrifiant | 560,00 | 32,00% | 179,20 |
| 23 SITARAIL | Société International de Transport Africain par RAIL | 5 000,00 | 15,00% | 750,00 |
| 24 SIVAC | Société Ivoirienne d'Abattage et de charcuterie | 38,00 | 31,58% | 12,00 |
| 25 SM SA | Shiloh Manganèse S.A | 50,00 | 10,00% | 5,00 |
| 26 SMI | Société des Mines d'Ity | 600,00 | 15,00% | 90,00 |
| 27 SOCOPRIM | Société Concessionnaire du Pont Riviera - Marcory | 18 366,90 | 25,00% | 4 591,73 |
| 28 SODECI | Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire | 4 500,00 | 3,00% | 135,00 |
| 29 TONGON SA | Société des Mines de Tongon SA | 10,00 | 10,00% | 1,00 |
| 30 TRCI | Tropical Rubber Côte d'Ivoire | 2 000,00 | 20,00% | 400,00 |
| 31 VITIB SA | Village des Technologies de l'Information et de la Biotechnologie | 2 176,35 | 25,93% | 564,33 |
| 32 VIVO ENERGY-CI | VIVO ENERGY-CI | 3 150,00 | 5,00% | 157,50 |
| 33 WFCI | Webb Fontaine Côte d'Ivoire | 100,00 | 8,00% | 8,00 |
| 34 YAOURÉ MINING SA | Yaouré Mining SA | 1 000,00 | 10,00% | 100,00 |
| GRAND TOTAL | | 116 707 | 14,84% | 17 320 |

TOTAL (PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT)

| SOCIÉTÉS | DESIGNATION | CAPITAL | PART ÉTAT | CAPITAL DE L'ÉTAT |
|--------------|-------------|-------------------|---------------|-------------------|
| TOTAL | | 604 726,56 | 67,76% | 409 742,14 |

ANNEXE 2

CHIFFRE D'AFFAIRES, RESULTAT NET DES SOCIÉTÉS EN FONCTION DU SECTEUR D'ACTIVITÉS

AGRICULTURE ET AGRO-INDUSTRIE

| SOCIÉTÉS | CA 2017 | CA 2018 | VAR CA. (%) | RN 2017 | RN 2018 | VAR RN. (%) |
|-------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------|----------------|
| 1 ANADER | 7 284 | 7 143 | -1,94% | -10 | 172 | 1754,40% |
| 2 CIDT | 19 690 | 37 594 | 90,93% | -6 007 | -796 | 86,75% |
| 3 CI-ENGINEERING | 367 | 241 | -34,38% | -378 | 150 | 139,60% |
| 4 CNRA | 7 951 | 7 689 | -3,30% | -821 | 2 109 | 356,84% |
| 5 I2T | 209 | 181 | -13,70% | -245 | -944 | -285,65% |
| 6 IPS (WA) | 2 480 | 2 473 | -0,28% | 2 800 | 4 500 | 60,71% |
| 7 SIVAC | 140 | 108 | -22,57% | 4 | 4 | 16,48% |
| 8 SODEFOR | 5 271 | 5 823 | 10,48% | -1 792 | 93 | 105,18% |
| GRAND TOTAL | 43 394 | 61 253 | 41,16% | -6 450 | 5 288 | 181,98% |

AUTRES SERVICES

| SOCIÉTÉS | CA 2017 | CA 2018 | VAR CA. (%) | RN 2017 | RN 2018 | VAR RN. (%) |
|---------------------|----------------|----------------|---------------|--------------|--------------|----------------|
| 1 ADCI | 17 | 50 | 189,63% | -3 | 11 | 532,97% |
| 2 BNETD | 27 838 | 28 990 | 4,14% | 2 467 | 3 627 | 47,00% |
| 3 INIE | 110 | 27 | -75,09% | -390 | 22 | 105,70% |
| 4 INS-SODE | 2 572 | 4 369 | 69,85% | -1 124 | -918 | 18,31% |
| 5 LONACI-SEM | 77 128 | 92 099 | 19,41% | 1 050 | 1 318 | 25,57% |
| GRAND TOTAL | 107 665 | 125 535 | 16,60% | 2 001 | 4 060 | 102,93% |

BATIMENTS ET INFRASTRUCTURES

| SOCIÉTÉS | CA 2017 | CA 2018 | VAR CA. (%) | RN 2017 | RN 2018 | VAR RN. (%) |
|--------------------|---------------|---------------|---------------|-----------|------------|-----------------|
| 1 AGEF | 5 307 | 12 464 | 134,85% | 762 | 520 | -31,70% |
| 2 FODI | 606 | 549 | -9,44% | -7 | 30 | 550,47% |
| 3 LBTP | 8 308 | 11 532 | 38,81% | 704 | 1 106 | 57,26% |
| 4 MGB | 280 | 306 | 9,13% | -224 | 449 | 300,20% |
| 5 SGMT | 567 | 536 | -5,57% | 34 | 73 | 116,91% |
| 6 SICOGI | 8 592 | 5 709 | -33,55% | -1 747 | -1 294 | 25,94% |
| 7 SONITRA | 3 244 | 3 310 | 2,05% | 536 | 38 | -92,98% |
| GRAND TOTAL | 26 904 | 34 406 | 27,88% | 58 | 923 | 1494,67% |

EAU ET ASSAINISSEMENT

| SOCIÉTÉS | CA 2017 | CA 2018 | VAR CA. (%) | RN 2017 | RN 2018 | VAR RN. (%) |
|--------------------|---------------|----------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| 1 ONAD | 443 | 820 | 85,03% | 0 | 0 | NA |
| 2 ONEP | 3 182 | 2 915 | -8,39% | 144 | 201 | 39,47% |
| 3 SODECI | 91 270 | 98 433 | 7,85% | 2 723 | 2 864 | 5,18% |
| GRAND TOTAL | 94 894 | 102 167 | 7,66% | 2 867 | 3 064 | 6,90% |

ÉLECTRICITE

| SOCIÉTÉS | CA 2017 | CA 2018 | VAR CA. (%) | RN 2017 | RN 2018 | VAR RN. (%) |
|----------------------|----------------|----------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| 1 CIE | 593 261 | 587 236 | -1,02% | 1 987 | 4 930 | 148,10% |
| 2 CI-ENERGIES | 802 | 68 615 | 8454,70% | 0 | 2 711 | |
| 3 CIPREL | 56 318 | 64 394 | 14,34% | 27 709 | 27 417 | -1,05% |
| GRAND TOTAL | 650 381 | 720 245 | 10,74% | 29 696 | 35 058 | 18,06% |

FINANCE

| SOCIÉTÉS | CA 2017 | CA 2018 | VAR CA. (%) | RN 2017 | RN 2018 | VAR RN. (%) |
|----------------------|----------------|----------------|--------------|----------------|--------------|----------------|
| 1 BNI | 33 333 | 31 987 | -4,04% | -21 000 | -6 383 | 69,60% |
| 2 BRVM | 4 680 | 4 114 | -12,09% | 1 251 | 755 | -39,71% |
| 3 CNCE | 1 045 | -506 | -148,44% | -15 125 | -17 106 | -13,10% |
| 4 DCBR | 2 588 | 2 599 | 0,43% | 1 047 | 742 | -29,19% |
| 5 SIB | 56 747 | 65 941 | 16,20% | 22 529 | 23 200 | 2,98% |
| 6 VERSUS BANK | 5 423 | 6 631 | 22,28% | 532 | 1 668 | 213,53% |
| GRAND TOTAL | 103 815 | 110 766 | 6,69% | -10 765 | 2 875 | 126,71% |

HYDROCARBURES

| SOCIÉTÉS | CA 2017 | CA 2018 | VAR CA. (%) | RN 2017 | RN 2018 | VAR RN. (%) |
|--------------------------|------------------|------------------|---------------|---------------|---------------|----------------|
| 1 GESTOCI | 14 994 | 17 200 | 14,71% | 683 | 1 126 | 64,81% |
| 2 PETROCI HOLDING | 226 783 | 258 256 | 13,88% | 13 938 | 13 007 | -6,68% |
| 3 SIFAL | 18 324 | 18 271 | -0,29% | 333 | 100 | -69,93% |
| 4 SIR | 1 056 312 | 1 290 896 | 22,21% | 45 374 | 23 321 | -48,60% |
| 5 VECI | 311 414 | 347 717 | 11,66% | 5 005 | 5 389 | 7,69% |
| GRAND TOTAL | 1 627 827 | 1 932 341 | 18,71% | 65 332 | 42 943 | -34,27% |

MEDIA

| SOCIÉTÉS | CA 2017 | CA 2018 | VAR CA. (%) | RN 2017 | RN 2018 | VAR RN. (%) |
|--------------------|---------------|---------------|---------------|--------------|------------|----------------|
| 1 EDIPRESSE | 4 719 | 3 991 | -15,42% | -357 | -27 | 107,68% |
| 2 RTI | 11 137 | 11 565 | 3,84% | 81 | 3 285 | 3962,60% |
| 3 SNPECI | 4 819 | 3 549 | -26,35% | 2 687 | -2 422 | -190,15% |
| GRAND TOTAL | 20 676 | 19 106 | -7,59% | 2 411 | 890 | -63,07% |

TOURISME ET HOTELLERIE

| SOCIÉTÉS | CA 2017 | CA 2018 | VAR CA. (%) | RN 2017 | RN 2018 | VAR RN. (%) |
|-------------------------|---------------|---------------|----------------|--------------|--------------|---------------|
| 1 SODERTOUR-LACS | 4 205 | 4 957 | 17,88% | 209 | 299 | 43,33% |
| 2 SPDC | 22 526 | 19 066 | -15,36% | 1 615 | 1 507 | -6,70% |
| GRAND TOTAL | 26 731 | 24 023 | -10,13% | 1 824 | 1 806 | -0,97% |

MINE

| SOCIÉTÉS | CA 2017 | CA 2018 | VAR CA. (%) | RN 2017 | RN 2018 | VAR RN. (%) |
|---------------------------|----------------|----------------|---------------|----------------|---------------|----------------|
| 1 AGO | 127 512 | 1100 436 | -21,23% | 53 114 | 34 560 | -34,93% |
| 2 BM | 5 542 | 11 250 | 103,00% | -627 | 750 | 219,62% |
| 3 CMB | 0 | 9 833 | | -1 571 | -4 840 | -207,99% |
| 4 CML | 16 615 | 24 620 | 48,18% | 5 023 | 4 131 | -17,76% |
| 5 FOREMI | 4 498 | 2 032 | -54,83% | -676 | -527 | 21,98% |
| 6 IVOIRE MANGANÈSE | 1 806 | 662 | -63,33% | -605 | -199 | 67,12% |
| 7 SM SA | 1 298 | 18 300 | 1310,33% | 325 | 4 800 | 1376,92% |
| 8 SMI | 43 712 | 59 963 | 37,18% | 5 420 | 5 935 | 9,49% |
| 9 SODEMI | 129 | 80 | -38,60% | 25 582 | 160 | -99,38% |
| 10 TONGON SA | 214 844 | 162 261 | -24,47% | 38 097 | 14 843 | -61,04% |
| 11 AGOLD BONIKRO | 1 305 | 3 775 | 189,26% | -4 478 | -14 689 | -228,01% |
| 12 AGOLD HIRE | 100 589 | 87 005 | -13,50% | 9 025 | 3 299 | -63,45% |
| GRAND TOTAL | 517 850 | 480 217 | -7,27% | 128 628 | 48 222 | -62,51% |

TECHNOLOGIE, TELECOM ET POSTE

| SOCIÉTÉS | CA 2017 | CA 2018 | VAR CA. (%) | RN 2017 | RN 2018 | VAR RN. (%) |
|-------------------------|----------------|----------------|---------------|---------------|---------------|----------------|
| 1 AIGF | 110 199 | 10 222 | 0,23% | 838 | 249 | -70,25% |
| 2 ANSUT | 20 655 | 25 063 | 21,34% | -11 258 | -5 594 | 50,31% |
| 3 ORANGE CI | 538 336 | 479 099 | -11,00% | 64 000 | 22 578 | -64,72% |
| 4 PCI | 4 683 | 7 168 | 53,04% | -3 017 | -4 311 | -42,89% |
| 5 QUIPUX-AFRIQUE | 11 764 | 11 619 | -1,23% | 171 | 101 | -41,10% |
| 6 SNDI | 8 576 | 7 836 | -8,63% | 424 | 347 | -18,34% |
| 7 VITIB SA | 1 097 | 911 | -16,93% | 60 | 456 | 657,47% |
| 8 WFCI | 31 069 | 33 739 | 8,60% | 10 825 | 11 211 | 3,56% |
| GRAND TOTAL | 626 379 | 575 657 | -8,10% | 62 045 | 25 037 | -59,65% |

TRANSPORT

| SOCIÉTÉS | CA 2017 | CA 2018 | VAR CA. (%) | RN 2017 | RN 2018 | VAR RN. (%) |
|--------------------|----------------|----------------|---------------|---------------|---------------|----------------|
| 1 AERIA | 26 696 | 28 286 | 5,96% | 3 209 | 4 362 | 35,95% |
| 2 AGEROUTE | 4 886 | 5 957 | 21,91% | 261 | 297 | 13,92% |
| 3 AIR CI | 106 099 | 105 207 | -0,84% | -9 615 | -13 764 | -43,15% |
| 4 FER | 12 578 | 13 257 | 5,40% | 0 | 0 | NA |
| 5 OIC | 3 777 | 4 430 | 17,30% | 423 | 210 | -50,26% |
| 6 PAA | 85 485 | 84 416 | -1,25% | 11 123 | 21 774 | 95,75% |
| 7 PASP | 8 832 | 8 252 | -6,57% | 672 | 1 038 | 54,38% |
| 8 SIPF | 1 304 | 1 324 | 1,56% | 1 | 13 | 822,42% |
| 9 SITARAIL | 34 795 | 38 750 | 11,36% | -2 224 | -1 370 | 38,42% |
| 10 SOCOPRIM | 12 541 | 80 | -99,36% | 10 447 | 31 623 | 202,70% |
| 11 SODEXAM | 8 971 | 9 794 | 9,17% | 406 | 666 | 63,82% |
| 12 SOTRA | 23 465 | 29 448 | 25,50% | -1 660 | 772 | 146,52% |
| GRAND TOTAL | 329 431 | 329 203 | -0,07% | 13 044 | 45 622 | 249,76% |

TOTAL (PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT)

| SOCIÉTÉS | CA 2017 | CA 2018 | VAR CA. (%) | RN 2017 | RN 2018 | VAR RN. (%) |
|----------------------|------------------|------------------|--------------|----------------|----------------|-------------|
| TOTAL GENERAL | 4 175 947 | 4 514 916 | 8,12% | 290 689 | 216 000 | -26% |

ANNEXE 3

CHIFFRE D'AFFAIRES, RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS EN FONCTION DU SEGMENT

| CHAMPIONS NATIONAUX | | | | | | |
|--------------------------|------------------|------------------|---------------|---------------|---------------|----------------|
| SOCIÉTÉS | CA 2017 | CA 2018 | VAR CA. (%) | RN 2017 | RN 2018 | VAR RN. (%) |
| 1 AIR CI | 106 099 | 105 207 | 1-0,84% | -9 615 | -13 764 | -43,15% |
| 2 BNETD | 27 838 | 28 990 | 4,14% | 2 467 | 3 627 | 47,00% |
| 3 BNI | 33 333 | 31 987 | -4,04% | -21 000 | -6 383 | 69,60% |
| 4 LBTP | 8 308 | 11 532 | 38,81% | 704 | 1 106 | 57,26% |
| 5 PETROCI HOLDING | 226 783 | 258 256 | 13,88% | 13 938 | 13 007 | -6,68% |
| 6 SICOGI | 8 592 | 5 709 | -33,55% | -1 747 | -1 294 | 25,94% |
| 7 SIR | 1 056 312 | 1 290 896 | 22,21% | 45 374 | 23 321 | -48,60% |
| 8 SNDI | 8 576 | 7 836 | -8,63% | 424 | 347 | -18,34% |
| GRAND TOTAL | 1 475 841 | 1 740 413 | 17,93% | 30 546 | 30 545 | -34,63% |

| GESTION PATRIMONIALE | | | | | | |
|----------------------------|------------------|------------------|--------------|----------------|----------------|----------------|
| SOCIÉTÉS | CA 2017 | CA 2018 | VAR CA. (%) | RN 2017 | RN 2018 | VAR RN. (%) |
| 1 ADCI | 17 | 50 | 189,63% | -3 | 11 | 532,97% |
| 2 AGO | 127 512 | 100 436 | -21,23% | 53 114 | 34 560 | -34,93% |
| 3 BM | 5 542 | 11 250 | 103,00% | -627 | 750 | 219,62% |
| 4 BRVM | 4 680 | 4 114 | -12,09% | 1 251 | 755 | -39,71% |
| 5 CIDT | 19 690 | 37 594 | 90,93% | -6 007 | -796 | 86,75% |
| 6 CI-ENGINEERING | 367 | 241 | -34,38% | -378 | 150 | 139,60% |
| 7 CIPREL | 56 318 | 64 394 | 14,34% | 27 709 | 27 417 | -1,05% |
| 8 CMB | 0 | 9 833 | | -1 571 | -4 840 | -207,99% |
| 9 CML | 16 615 | 24 620 | 48,18% | 5 023 | 4 131 | -17,76% |
| 10 CNCE | 1 045 | -506 | | -15 125 | -17 106 | -13,10% |
| 11 DCBR | 2 588 | 2 599 | 0,43% | 1 047 | 742 | -29,19% |
| 12 EDIPRESSE | 4 719 | 3 991 | -15,42% | -357 | 27 | 107,68% |
| 13 FOREMI | 4 498 | 2 032 | -54,83% | -676 | -527 | 21,98% |
| 14 GESTOCI | 14 994 | 17 200 | 14,71% | 683 | 1 126 | 64,81% |
| 15 IPS (WA) | 2 480 | 2 473 | -0,28% | 2 800 | 4 500 | 60,71% |
| 16 IVOIRE MANGANÈSE | 1 806 | 662 | -63,33% | -605 | -199 | 67,12% |
| 17 MGB | 280 | 306 | 9,13% | -224 | 449 | 300,20% |
| 18 OIC | 3 777 | 4 430 | 17,30% | 423 | 210 | -50,26% |
| 19 QUIPUX-AFRIQUE | 11 764 | 11 619 | -1,23% | 171 | 101 | -41,10% |
| 20 SGMT | 567 | 536 | -5,57% | 34 | 73 | 116,91% |
| 21 SIB | 56 747 | 65 941 | 16,20% | 22 529 | 23 200 | 2,98% |
| 22 SIFAL | 18 324 | 18 271 | -0,29% | 333 | 100 | -69,93% |
| 23 SIVAC | 140 | 108 | -22,57% | 4 | 4 | 16,48% |
| 24 SM SA | 1 298 | 18 300 | 1310,33% | 325 | 4 800 | 1376,92% |
| 25 SMI | 43 712 | 59 963 | 37,18% | 5 420 | 5 935 | 9,49% |
| 26 SODERTOUR-LACS | 4 205 | 4 957 | 17,88% | 209 | 299 | 43,33% |
| 27 SONITRA | 3 244 | 3 310 | 2,05% | 536 | 38 | -92,98% |
| 28 SPDC | 22 526 | 19 066 | -15,36% | 1 615 | 1 507 | -6,70% |
| 29 TONGON SA | 214 844 | 162 261 | -24,47% | 38 097 | 14 843 | -61,04% |
| 30 VECI | 311 414 | 347 717 | 11,66% | 5 005 | 5 389 | 7,69% |
| 31 VERSUS BANK | 5 423 | 6 631 | 22,28% | 532 | 1 668 | 213,53% |
| 32 WFCI | 31 069 | 33 739 | 8,60% | 10 825 | 11 211 | 3,56% |
| 33 AGOLD BONIKRO | 1 305 | 3 775 | 189,26% | -4 478 | -14 689 | -228,01% |
| 34 AGOLD HIRE | 100 589 | 87 005 | -13,50% | 9 025 | 3 299 | -63,45% |
| GRAND TOTAL | 1 094 099 | 1 128 921 | 3,18% | 156 658 | 109 137 | -30,33% |

OPÉRATEURS PUBLICS DE SERVICE PUBLIC

| SOCIÉTÉS | CA 2017 | CA 2018 | VAR CA. (%) | RN 2017 | RN 2018 | VAR RN. (%) |
|--------------------|---------------|---------------|---------------|------------|---------------|-----------------|
| 1 AGEF | 5 307 | 12 464 | 134,85% | 762 | 520 | -31,70% |
| 2 PCI | 4 683 | 7 168 | 53,04% | -3 017 | -4 311 | -42,89% |
| 3 RTI | 11 137 | 11 565 | 3,84% | 81 | 3 285 | 3962,60% |
| 4 SNPECI | 4 819 | 3 549 | -26,35% | 2 687 | -2 422 | -190,15% |
| GRAND TOTAL | 25 947 | 34 746 | 33,91% | 512 | -2 928 | -671,60% |

OPPORTUNITE DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

| SOCIÉTÉS | CA 2017 | CA 2018 | VAR CA. (%) | RN 2017 | RN 2018 | VAR RN. (%) |
|---------------------|------------------|------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| 1 AERIA | 26 696 | 28 286 | 5,96% | 3 209 | 4 362 | 35,95% |
| 2 CIE | 593 261 | 587 236 | -1,02% | 1 987 | 4 930 | 148,10% |
| 3 LONACI-SEM | 77 128 | 92 099 | 19,41% | 1 050 | 1 318 | 25,57% |
| 4 ORANGE CI | 538 336 | 479 099 | -11,00% | 64 000 | 22 578 | -64,72% |
| 5 PAA | 85 485 | 84 416 | -1,25% | 11 123 | 21 774 | 95,75% |
| 6 PASP | 8 832 | 8 252 | -6,57% | 672 | 1 038 | 54,38% |
| 7 SITARAIL | 34 795 | 38 750 | 11,36% | -2 224 | -1 370 | 38,42% |
| 8 SOCOPRIM | 12 541 | 80 | -99,36% | 10 447 | 31 623 | 202,70% |
| 9 SODECI | 91 270 | 98 433 | 7,85% | 2 723 | 2 864 | 5,18% |
| 10 SODEXAM | 8 971 | 9 794 | 9,17% | 406 | 666 | 63,82% |
| 11 SOTRA | 23 465 | 29 448 | 25,50% | -1 660 | 772 | 146,52% |
| GRAND TOTAL | 1 500 781 | 1 455 892 | -2,99% | 91 733 | 90 555 | -1,28% |

STRUCTURES NON COMMERCIALES

| SOCIÉTÉS | CA 2017 | CA 2018 | VAR CA. (%) | RN 2017 | RN 2018 | VAR RN. (%) |
|----------------------|---------------|----------------|---------------|---------------|-------------|----------------|
| 1 AGEROUTE | 4 886 | 5 957 | 21,91% | 261 | 297 | 13,92% |
| 2 AIGF | 10 199 | 10 222 | 0,23% | 838 | 249 | -70,25% |
| 3 ANADER | 7 284 | 7 143 | -1,94% | -10 | 172 | 1754,40% |
| 4 ANSUT | 20 655 | 25 063 | 21,34% | -11 258 | -5 594 | 50,31% |
| 5 CI-ENERGIES | 802 | 68 615 | 8454,70% | 0 | 2 711 | NA |
| 6 CNRA | 7 951 | 7 689 | -3,30% | -821 | 2 109 | 356,84% |
| 7 FER | 12 578 | 13 257 | 5,40% | 0 | 0 | NA |
| 8 FODI | 606 | 549 | -9,44% | -7 | 30 | 550,47% |
| 9 I2T | 209 | 181 | -13,70% | -245 | -944 | -285,65% |
| 10 INIE | 110 | 27 | -75,09% | -390 | 22 | 105,70% |
| 11 INS-SODE | 2 572 | 4 369 | 69,85% | -1 124 | -918 | 18,31% |
| 12 ONAD | 443 | 820 | 85,03% | 0 | 0 | NA |
| 13 ONEP | 3 182 | 2 915 | -8,39% | 144 | 201 | 39,47% |
| 14 SIPF | 1 304 | 1 324 | 1,56% | 1 | 13 | 822,42% |
| 15 SODEFOR | 5 271 | 5 823 | 10,48% | -1 792 | 93 | 105,18% |
| 16 SODEMI | 129 | 80 | -38,60% | 25 582 | 160 | -99,38% |
| 17 VITIB SA | 1 097 | 911 | -16,93% | 60 | 456 | 657,47% |
| GRAND TOTAL | 79 279 | 154 944 | 95,44% | 11 240 | -943 | -108,39 |

TOTAL (PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT)

| SOCIÉTÉS | CA 2017 | CA 2018 | VAR CA. (%) | RN 2017 | RN 2018 | VAR RN. (%) |
|----------------------|------------------|------------------|--------------|----------------|----------------|-------------|
| TOTAL GENERAL | 4 175 947 | 4 514 916 | 8,12% | 290 689 | 216 000 | -26% |

ANNEXE 4

SOCIÉTÉS AYANT UN RÉSULTAT NET BÉNÉFICIAIRE EN 2018

| SOCIÉTÉS | RN 2017 | RN 2018 | VAR CA. (%) | VAR RN. (%) |
|--------------------|----------------|----------------|-----------------|----------------|
| 1 AGO | 53 114 | 34 560 | -18 554 | -34,93% |
| 2 SOCOPRIM | 10 447 | 31 623 | 21 176 | 202,70% |
| 3 CIPREL | 27 709 | 27 417 | -291 | -1,05% |
| 4 PETROCI HOLDING | 13 938 | 24 607 | 10 669 | 76,55% |
| 5 SIR | 45 374 | 23 321 | -22 053 | -48,60% |
| 6 SIB | 22 529 | 23 200 | 671 | 2,98% |
| 7 ORANGE CI | 64 000 | 22 578 | -41 422 | -64,72% |
| 8 PAA | 11 123 | 21 774 | 10 651 | 95,75% |
| 9 TONGON SA | 38 097 | 14 843 | -23 254 | -61,04% |
| 10 WFCI | 10 825 | 11 211 | 386 | 3,56% |
| 11 SMI | 5 420 | 5 935 | 515 | 9,49% |
| 12 VECI | 5 005 | 5 389 | 385 | 7,69% |
| 13 CIE | 1 987 | 4 930 | 2 943 | 148,10% |
| 14 SM SA | 325 | 4 800 | 4 475 | 1376,92% |
| 15 IPS (WA) | 2 800 | 4 500 | 1 700 | 60,71% |
| 16 AERIA | 3 209 | 4 362 | 1 154 | 35,95% |
| 17 CML | 5 023 | 4 131 | -892 | -17,76% |
| 18 BNETD | 2 467 | 3 627 | 1 160 | 47,00% |
| 19 AGOLD HIRE | 9024 | 3298 | -5726 | -63,44% |
| 20 RTI | 81 | 3 285 | 3 204 | 3962,60% |
| 21 SODECI | 2 723 | 2 864 | 141 | 5,18% |
| 22 CI-ENERGIES | 0 | 2 711 | 2 711 | NA |
| 23 CNRA | -821 | 2 109 | 2 930 | 356,84% |
| 24 VERSUS BANK | 532 | 1 668 | 1 136 | 213,53% |
| 25 SPDC | 1 615 | 1 507 | -108 | -6,70% |
| 26 LONACI-SEM | 1 050 | 1 318 | 268 | 25,57% |
| 27 GESTOCI | 683 | 1 126 | 443 | 64,81% |
| 28 LBTP | 704 | 1 106 | 403 | 57,26% |
| 29 PASP | 672 | 1 038 | 365 | 54,38% |
| 30 SOTRA | -1 660 | 772 | 2 432 | 146,52% |
| 31 BRVM | 1 251 | 755 | -497 | -39,71% |
| 32 BM | -627 | 750 | 1 377 | 219,62% |
| 33 DCBR | 1 047 | 742 | -306 | -29,19% |
| 34 SODEXAM | 406 | 666 | 259 | 63,82% |
| 35 AGEF | 762 | 520 | -242 | -31,70% |
| 36 VITIB SA | 60 | 456 | 396 | 657,47% |
| 37 MGB | -224 | 449 | 673 | 300,20% |
| 38 SNDI | 424 | 347 | -78 | -18,34% |
| 39 SODERTOUR-LACS | 209 | 299 | 90 | 43,33% |
| 40 AGEROUTE | 261 | 297 | 36 | 13,92% |
| 41 AIGF | 838 | 249 | -589 | -70,25% |
| 42 OIC | 423 | 210 | -213 | -50,26% |
| 43 ONEP | 144 | 201 | 57 | 39,47% |
| 44 ANADER | -10 | 172 | 182 | 1754,40% |
| 45 SODEMI | 25 582 | 160 | -25 422 | -99,38% |
| 46 CI-ENGINEERING | -378 | 150 | 528 | 139,60% |
| 47 QUIPUX-AFRIQUE | 171 | 101 | -70 | -41,10% |
| 48 SIFAL | 333 | 100 | -233 | -69,93% |
| 49 SODEFOR | -1 792 | 93 | 1 885 | 105,18% |
| 50 SGMT | 34 | 73 | 39 | 116,91% |
| 51 SONITRA | 536 | 38 | -499 | -92,98% |
| 52 FODI | -7 | 30 | 37 | 550,47% |
| 53 EDIPRESSE | -357 | 27 | 384 | 107,68% |
| 54 INIE | -390 | 22 | 412 | 105,70% |
| 55 SIPF | 1 | 13 | 11 | 822,42% |
| 56 ADCI | -3 | 11 | 14 | 532,97% |
| 57 SIVAC | 4 | 4 | 1 | 16,48% |
| GRAND TOTAL | 657 385 | 527 851 | -129 534 | -19,70% |

ANNEXE 5

SOCIÉTÉS AYANT UN RÉSULTAT NET NUL EN 2018

| SOCIÉTÉS | RN 2017 | RN 2018 | VAR RN. |
|--------------------|---------|---------|---------|
| 1 FER | - | - | - |
| 2 ONAD | - | - | - |
| GRAND TOTAL | | | |

ANNEXE 6

SOCIÉTÉS AYANT UN RÉSULTAT NET DEFICITAIRE EN 2018

| SOCIÉTÉS | RN 2017 | RN 2018 | VAR RN. |
|----------------------------|----------------|----------------|---------------|
| 1 IVOIRE MANGANÈSE | -605 | -199 | 406 |
| 2 FOREMI | -676 | -527 | 149 |
| 3 CIDT | -6 007 | -796 | 5 211 |
| 4 INS-SODE | -1 124 | -918 | 206 |
| 5 I2T | -245 | -944 | -700 |
| 6 SICOGI | -1 747 | -1 294 | 453 |
| 7 SITARAIL | -2 224 | -1 370 | 855 |
| 8 SNPECI | 2 687 | -2 422 | -5 108 |
| 9 PCI | -3 017 | -4 311 | -1 294 |
| 10 CMB | -1 571 | -4 840 | -3 268 |
| 11 BNI | -21 000 | -6 383 | 14 617 |
| 12 ANSUT | -11 258 | -7 680 | 3 578 |
| 13 AIR CI | -9 615 | -13 764 | -4 149 |
| 14 AGOLD BONIKRO | -4 478 | -14 689 | -10 211 |
| 15 CNCE | -15 125 | -17 106 | -1 981 |
| 16 IVOIRE MANGANÈSE | -605 | -199 | 406 |
| 17 FOREMI | -676 | -527 | 149 |
| 18 CIDT | -6 007 | -796 | 5 211 |
| 19 INS-SODE | -1 124 | -918 | 206 |
| 20 I2T | -245 | -944 | -700 |
| 21 SICOGI | -1 747 | -1 294 | 453 |
| 22 SITARAIL | -2 224 | -1 370 | 855 |
| 23 SNPECI | 2 687 | -2 422 | -5 108 |
| 24 PCI | -3 017 | -4 311 | -1 294 |
| 25 CMB | -1 571 | -4 840 | -3 268 |
| 26 BNI | -21 000 | -6 383 | 14 617 |
| 27 ANSUT | -11 258 | -7 680 | 3 578 |
| 28 AIR CI | -9 615 | -13 764 | -4 149 |
| 29 AGOLD BONIKRO | -4 478 | -14 689 | -10 211 |
| 30 CNCE | -15 125 | -17 106 | -1 981 |
| GRAND TOTAL | -76 007 | -77 243 | -1 236 |

ANNEXE 7

SOCIÉTÉS AYANT BÉNÉFICIÉ DE SUBVENTIONS DE L'ÉTAT EN 2018

| SOCIÉTÉS | SE2017 | SE2018 | SI 2017 | SI 2018 | ST 2017 | ST 2018 |
|---------------------------------------|---------------|---------------|--------------|------------|---------------|---------------|
| AGRICULTURE ET AGRO-INDUSTRIE | 11,743 | 14,498 | 400 | 25 | 12,143 | 14,522 |
| SODEFOR | 240 | 240 | - | - | 240 | 240 |
| I2T | 664 | 1,115 | 400 | 25 | 1,064 | 1,139 |
| SIVAC | 268 | 236 | - | - | 268 | 236 |
| ANADER | 9,512 | 8,540 | - | - | 9,512 | 8,540 |
| CNRA | 1,060 | 4,367 | - | - | 1,060 | 4,367 |
| AUTRES SERVICES | 3,847 | 3,546 | 274 | 287 | 4,121 | 3,833 |
| INIE | 356 | 302 | 274 | 287 | 630 | 589 |
| BNETD | 1,653 | 1,428 | - | - | 1,653 | 1,428 |
| INS-SODE | 1,839 | 1,664 | - | - | 1,839 | 1,664 |
| ADCI | - | 153 | - | - | - | 153 |
| BÂTIMENT & INFRASTRUCTURES | 100 | 143 | - | - | 100 | 143 |
| AGEF | 100 | 143 | - | - | 100 | 143 |
| EAU ET ASSAINISSEMENT | 226 | 1,080 | 1,532 | - | 1,758 | 1,080 |
| ONEP | 226 | 1,080 | 1,532 | - | 1,758 | 1,080 |
| MÉDIA | 1,547 | 1,045 | 411 | 248 | 1,958 | 1,293 |
| SNPECI | 150 | 109 | 52 | 13 | 202 | 122 |
| RTI | 1,397 | 936 | 359 | 235 | 1,756 | 1,171 |
| TECHNOLOGIE, TÉLÉCOM ET POSTE | 3,089 | 2,876 | 464 | 121 | 3,553 | 2,997 |
| VITIB SA | 422 | 900 | - | - | 422 | 900 |
| PCI | 2,667 | 1,976 | 464 | 121 | 3,131 | 2,097 |
| TOURISME ET HOTELLERIE | 264 | 415 | 568 | 180 | 833 | 595 |
| SODERTOUR-LACS | 125 | 215 | 415 | 180 | 540 | 395 |
| SPDC | 139 | 200 | 153 | - | 292 | 200 |
| TRANSPORTS | 39,620 | 39,209 | 100 | 100 | 39,720 | 39,309 |
| SODEXAM | 2,408 | 2,038 | - | - | 2,408 | 2,038 |
| SIPF | 29 | 50 | - | - | 29 | 50 |
| AGEROUTE | 151 | 90 | - | - | 151 | 90 |
| AIR CI | 2,000 | 2,000 | - | - | 2,000 | 2,000 |
| SOTRA | 20,673 | 20,673 | 100 | 100 | 20,773 | 20,773 |
| SOCOPRIM | 14,359 | 14,359 | - | - | 14,359 | 14,359 |
| GRAND TOTAL | 60,438 | 62,813 | 3,749 | 960 | 64,186 | 63,773 |

* SE : Subvention d'Exploitation ; ** SI : Subvention d'Investissement ; *** ST : Subvention Totale

ANNEXE 8

SOCIÉTÉS AYANT DISTRIBUÉ DES DIVIDENDES À L'ÉTAT EN 2018

| SOCIÉTÉS | PART ÉTAT (%) | RN 2017 | MONTANT NET IRVM 2017 | RN 2018 | MONTANT NET IRVM 2018 |
|--------------------------|---------------|----------------|-----------------------|----------------|-----------------------|
| 1 PETROCI HOLDING | -100% | 13 938 | 8 500 | 13 007 | 9 975 |
| 2 TONGON SA | 10% | 38 097 | 7 260 | 14 843 | 5 013 |
| 3 CIPREL | 15% | 27 709 | 2 374 | 27 417 | 2 472 |
| 4 AGO | 15% | 53 114 | 1 129 | 34 560 | 1 700 |
| 5 ORANGE CI | 15% | 64 000 | 1 276 | 22 578 | 1 278 |
| 6 WFCI | 8% | 10 825 | 736 | 11 211 | 835 |
| 7 LONACI-SEM | 80% | 1 050 | 476 | 1 318 | 634 |
| 8 SIB | 5% | 22 529 | 473 | 23 200 | 630 |
| 9 SOCOPRIM | 25% | 10 447 | 433 | 31 623 | 249 |
| 10 CIE | 15% | 1 987 | 268 | 4 930 | 666 |
| 11 CML | 61% | 5 023 | - | 4 131 | 340 |
| 12 IPS (WA) | 15% | 2 800 | 173 | 4 500 | 165 |
| 13 SODECI | 3% | 2 723 | 79 | 2 864 | 79 |
| 14 AERIA | 10% | 3 209 | 24 | 4 362 | 43 |
| 15 BRVM | 2% | 1 251 | 22 | 755 | 25 |
| 16 DCBR | 2% | 1 047 | 17 | 742 | 14 |
| GRAND TOTAL | | 259 749 | 23 240 | 202 041 | 24 204 |

ANNEXE 9

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS

| SECTEUR | CA 2017 | RATIO 2017*(%) | CA 2018 | RATIO 2018*(%) | VAR. CA | VAR. CA % |
|---------------------------------------|------------------|----------------|------------------|----------------|----------------|----------------|
| AGRICULTURE ET AGRO-INDUSTRIE | 43 394 | 1,04% | 61 253 | 1,36% | 17 859 | 5,27% |
| BÂTIMENT & INFRASTRUCTURES | 26 904 | 0,64% | 34 406 | 0,76% | 7 502 | 2,21% |
| EAU ET ASSAINISSEMENT | 94 894 | 2,27% | 102 167 | 2,26% | 7 273 | 2,15% |
| ELECTRICITÉ | 650 381 | 15,57% | 720 245 | 15,95% | 69 864 | 20,61% |
| FINANCE | 103 815 | 2,49% | 110 766 | 2,45% | 6 950 | 2,05% |
| HYDROCARBURES | 1 627 827 | 38,98% | 1 932 341 | 42,80% | 304 514 | 89,84% |
| MÉDIA | 20 676 | 0,50% | 19 106 | 0,42% | -1 570 | -0,46% |
| TECHNOLOGIE, TÉLÉCOM ET POSTE | 626 379 | 15,00% | 575 657 | 12,75% | -50 722 | -14,96% |
| MINES | 517 850 | 12,40% | 480 217 | 10,64% | -37 633 | -11,10% |
| AUTRES SERVICES | 107 665 | 2,58% | 125 535 | 2,78% | 17 869 | 5,27% |
| TRANSPORTS | 329 431 | 7,89% | 329 203 | 7,29% | -228 | -0,07% |
| TOURISME ET HOTELLERIE | 26 731 | 0,64% | 24 023 | 0,53% | -2 708 | -0,80% |
| TOTAL | 4 175 947 | 100,00% | 4 514 916 | 100,00% | 338 969 | 100,00% |

*Pourcentage de contribution du secteur à la formation du chiffre d'affaires des sociétés du portefeuille

ANNEXE 10

RÉPARTITION DU RÉSULTAT NET PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS

| SECTEUR | RN 2017 | RATIO 2017*(%) | RN 2018 | RATIO 2018*(%) | VAR. RN | VAR. RN% |
|-------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| AGRICULTURE ET AGRO-INDUSTRIE | -6 450 | -2,22% | 5 288 | 2,45% | 111 738 | -181,98% |
| BÂTIMENT & INFRASTRUCTURES | 58 | 0,02% | 923 | 0,43% | 865 | 1494,67% |
| EAU ET ASSAINISSEMENT | 2 867 | 0,99% | 3 064 | 1,42% | 198 | 6,90% |
| ELECTRICITÉ | 29 696 | 10,22% | 35 058 | 16,25% | 5 363 | 18,06% |
| FINANCE | -10 765 | -3,70% | 2 875 | 1,33% | 13 640 | -126,71% |
| HYDROCARBURES | 65 332 | 22,48% | 54 544 | 19,90% | -22 388 | -34,27% |
| MÉDIA | 2 411 | 0,83% | 890 | 0,41% | -1 520 | -63,07% |
| TECHNOLOGIE, TÉLÉCOM ET POSTE | 62 045 | 21,34% | 22 951 | 11,60% | -37 008 | -59,65% |
| MINES | 128 628 | 44,25% | 48 222 | 22,35% | -80 406 | -62,51% |
| AUTRES SERVICES | 2 001 | 0,69% | 4 060 | 1,88% | 2 059 | 102,93% |
| TRANSPORTS | 13 044 | 4,49% | 45 622 | 21,14% | 32 578 | 249,76% |
| TOURISME ET HOTELLERIE | 1 824 | 0,63% | 1 806 | 0,84% | -18 | -0,97% |
| TOTAL | 290 689 | 100,00% | 225 304 | 100,00% | -74 899 | -25,77% |

*Pourcentage de contribution du secteur à la formation du chiffre d'affaires des sociétés du portefeuille

ANNEXE 11

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SEGMENT

| SEGMENT | CA 2017 | RATIO 2017*(%) | CA 2018 | RATIO 2018*(%) | VAR. CA | VAR. CA % |
|---|------------------|----------------|------------------|----------------|----------------|--------------|
| CHAMPIONS NATIONAUX | 1 475 841 | 35,34% | 1 740 413 | 38,55% | 264 572 | 17,93% |
| GESTION PATRIMONIALE | 1 094 099 | 26,20% | 1 128 921 | 25,00% | 34 822 | 3,18% |
| OPÉRATEURS PUBLICS DE SERVICE PUBLIC | 25 947 | 0,62% | 34 746 | 0,77% | 8 799 | 33,91% |
| OPPORTUNITÉ DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC | 1 500 781 | 35,94% | 1 455 892 | 32,25% | -44 889 | -2,99% |
| STRUCTURES NON COMMERCIALES | 79 279 | 1,90% | 154 944 | 3,43% | 75 665 | 95,44% |
| TOTAL | 4 175 947 | 100,00% | 4 514 916 | 100,00% | 338 969 | 8,12% |

*Pourcentage de contribution du secteur à la formation du chiffre d'affaires des sociétés du portefeuille

ANNEXE 12

RÉPARTITION DU RÉSULTAT NET PAR SEGMENT

| SEGMENT | RN 2017 | RATIO 2017*(%) | RN 2018 | RATIO 2018*(%) | VAR. RN | VAR. RN % |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| CHAMPIONS NATIONAUX | 30 546 | 10,51% | 19 968 | 19,25% | -10 578 | -34,63% |
| GESTION PATRIMONIALE | 156 658 | 53,89% | 109 137 | 50,58% | -47 521 | -30,33% |
| OPÉRATEURS PUBLICS DE SERVICE PUBLIC | 512 | 0,18% | -2 928 | -1,36% | -3 440 | -671,60% |
| OPPORTUNITÉ DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC | 91 733 | 31,56% | 90 555 | 41,96% | -1 178 | -1,28% |
| STRUCTURES NON COMMERCIALES | 11 240 | 3,87% | -943 | -0,44% | -12 183 | -108,39% |
| TOTAL | 290 689 | 100,00% | 215 790 | 100,00% | -74 899 | -25,77% |

*Pourcentage de contribution du secteur à la formation du chiffre d'affaires des sociétés du portefeuille

DGPE
DIRECTION GÉNÉRALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT

**DIRECTION GÉNÉRALE
DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT**
1^{er} Etage, Immeuble Le III, Boulevard Roume
Plateau, Abidjan - Côte d'Ivoire
Tél. : + 225 20 22 32 34

www.dgpe.gouv.ci

